



# DECLARATION D'INTERET GENERAL AU TITRE DE L'ARTICLE L211-7 ET DOSSIER LOI SUR L'EAU AU TITRE DE L'ARTICLE L214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

## STRATEGIE DE GESTION DES COURS D'EAU

### Annexe 4 :

1. Synthèse des documents d'objectifs : site FR7200716 (zones humides de l'étang de Léon) et site FR7200715 (Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe)
2. Fiches Espèces site FR7200716
3. Fiches Habitats site FR7200716
4. Fiches Espèces FR7200715
5. Fiches Habitats FR7200715
6. Cartographie des habitats Natura 2000 du territoire SMRMB

Syndicat Mixte de Rivières du Marensin et du Born  
272 Av. Jean-Noël Serret  
40260 CASTETS





# DECLARATION D'INTERET GENERAL AU TITRE DE L'ARTICLE L211-7 ET DOSSIER LOI SUR L'EAU AU TITRE DE L'ARTICLE L214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

## STRATEGIE DE GESTION DES COURS D'EAU

### Annexe 4 :

Synthèse des documents d'objectifs : site FR7200716 (zones humides de l'étang de Léon) et site FR7200715 (Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe)

Syndicat Mixte de Rivières du Marensin et du Born  
272 Av. Jean-Noël Serret  
40260 CASTETS





## Résumé non technique des DOcuments d'OBjectifs des sites Natura 2000

- . zone protection spéciale du Courant d'Huchet (FR7210031)
- . zones humides de Moliets, la Prade et Moisan (FR7200718)
- . zones humides de l'étang de Léon (FR7200716)
- . zones humides d'arrière dune du Marensin (FR7200717)

### ● Le dispositif européen Natura 2000

La démarche Natura 2000 est née de l'application de deux Directives européennes :

- la Directive "Habitats" de 1992 qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation ou ZSC pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale ;
- La Directive "Oiseaux" qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciales ou ZPS pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.

L'ensemble de ces zones forme à l'échelle du territoire européen un réseau écologique communément appelé réseau Natura 2000.

L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de "maintenir la biodiversité des milieux en tenant compte

des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent". Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé Document d'Objectifs ou DOCOB. Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement.

Il contient un état des lieux écologique et socio-économique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont alors traduits en mesures de gestion mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.

Les DOCOBs des sites du Marensin sont téléchargeables sur [www.barthesmidouzemarensin.n2000.fr](http://www.barthesmidouzemarensin.n2000.fr)

### ● Les sites du Marensin



Les sites Natura 2000 du Marensin sont caractérisés par une succession de milieux imbriqués et interdépendants d'intérêt patrimonial qui procurent au territoire son identité paysagère et socioculturelle.

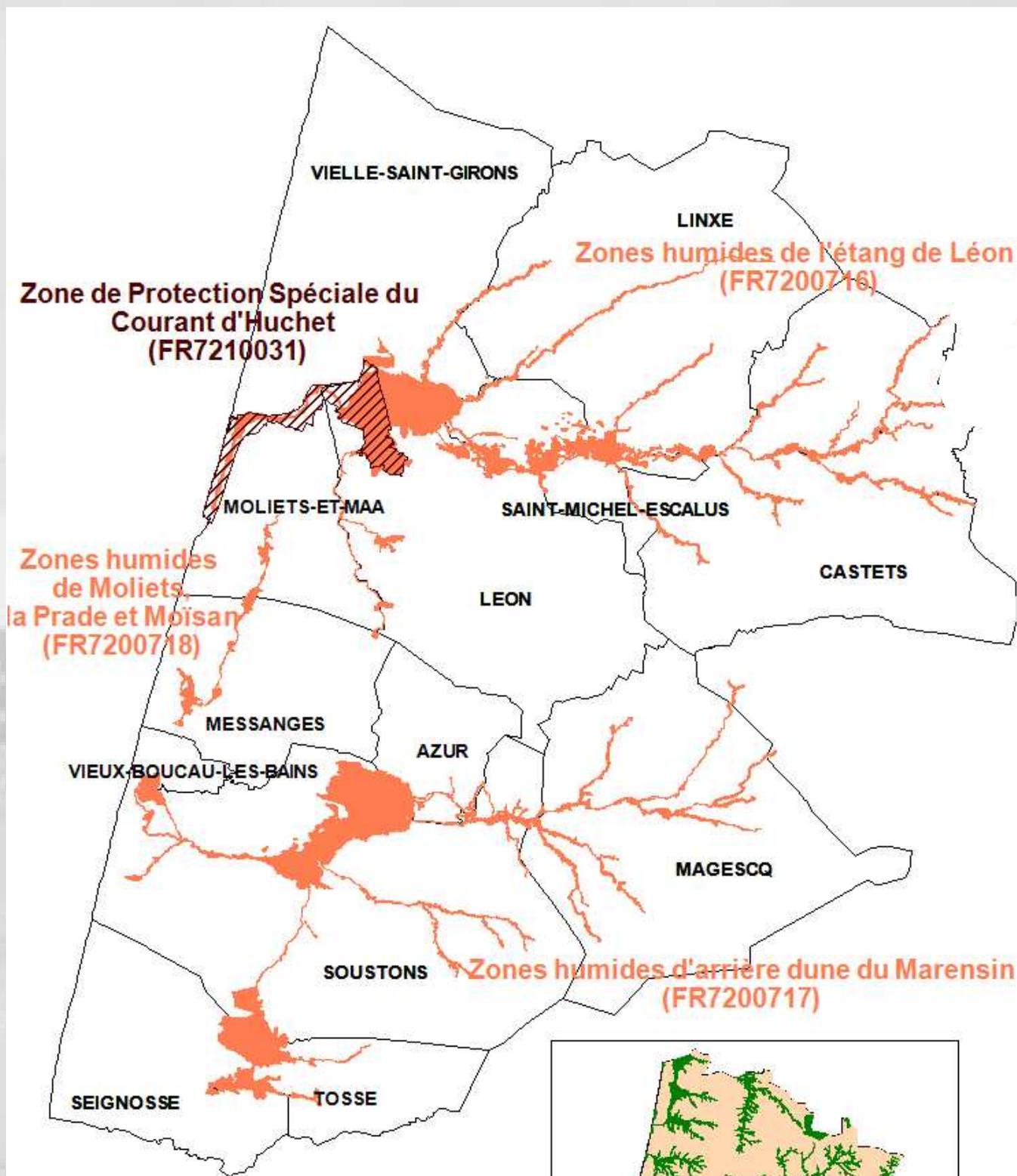
Les étangs littoraux sont au centre de cette mosaïque paysagère. Connectés directement avec l'océan au travers des courants, ils sont ceinturés par des marais périphériques, des boisements humides, des tourbières, ou même des marais flottants lorsque la végétation s'étend sur les surfaces en eau libre.

Situées dans le territoire du massif forestier gascon dominé par la pinède, les forêts feuillues couvrent également des surfaces importantes et sont de vrais corridors biologiques en formant une voûte naturelle au-dessus des cours d'eau appelée forêt galerie.

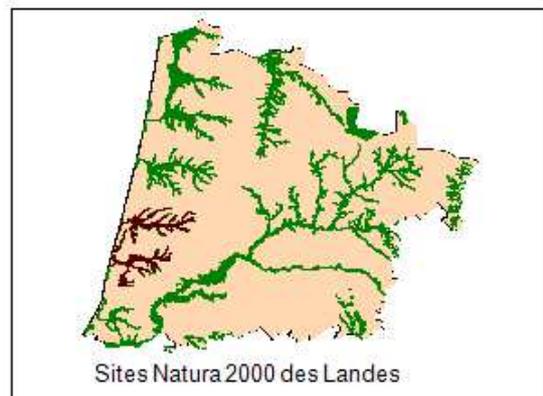
Cette importante diversité de zones humides est présente sur ces sites permettant l'expression d'écosystèmes variés, typiques et pour la plupart menacés à l'échelle nationale et européenne. Plusieurs espèces animales et végétales rares trouvent également un biotope favorable dans ces différents habitats.

Enfin, ces milieux naturels accueillent des activités traditionnelles comme la chasse ou la pêche, de loisirs de plein air et sont le lieu de développement d'activités économiques, sylvicoles, agricoles et touristiques.

## La carte des sites



Les périmètres des sites à la précision cadastrale ainsi que la cartographie des habitats, réalisée en 2008 au 1/25000, sont disponibles auprès de la DDTM, de la DREAL ou de la structure animatrice.



## Des milieux naturels et des espèces remarquables

Les forêts du Marensin offrent parmi les plus importantes capacités d'accueil d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire des Landes. Sur les 3 Zones Spéciales de Conservation, les forêts feuillues représentent plus de 1400 ha soit plus de 40 % de la surface d'habitats naturels contre moins de 3 % pour les forêts de résineux. Les milieux boisés abritent la plupart des espèces d'intérêt communautaire des sites avec en particulier les chauves-souris, Barbastelle et Grand rhinolophe ainsi que certains oiseaux comme l'Aigle botté ou le Blongios nain.

Les cours d'eau du Marensin sont reconnus à l'échelle du bassin Adour-Garonne comme étant en très bon état écologique. Avec 263 km de cours d'eau cumulés sur les 3 sites du Marensin, les rivières sablonneuses, accompagnées par une forêt galerie continue, constituent un habitat important. Les mammifères semi-aquatiques dont la Loutre d'Europe, vont y trouver gîte et couvert. C'est également le lieu de vie des lamproies marines, fluviatiles ou de planer et de la Cistude d'Europe, tortue d'eau locale.

Avec 709 ha de plans d'eau sur le site d'arrière dune du Marensin et 358 ha sur celui de l'étang de Léon, ces habitats sont très représentés et sont incontournables au regard des richesses faunistiques et floristiques qu'ils présentent, a fortiori au travers de leurs ceintures marécageuses. Des proliférations d'espèces végétales envahis-



santes et une évolution naturelle des étangs vers un complètement entraînent des dysfonctionnements. Les actions de gestion visant la conservation de ces habitats sont donc une priorité dans la mise en œuvre des DOCOBs.

Les marais flottants en berge des étangs sont une des manifestations de l'étonnante activité tourbeuse que connaît le Marensin. De vastes landes humides et des tourbières, en plus ou moins bon état de conservation maillent le territoire. Ces milieux, indissociables des spécificités du plateau sableux landais, sont aujourd'hui soumis à des évolutions rapides qui peuvent les mettre en péril. Avec près de 400 ha de milieux tourbeux, les sites du Marensin ont une responsabilité quant à la préservation de ces habitats d'intérêt communautaire prioritaire. Que ce soit les nombreuses espèces d'oiseaux utilisant ces milieux, Héron pourpré, Butor étoilé, Bihoreau gris... ou le Fadet des laïches, papillon emblématique des Landes de Gascogne, ces milieux ouverts accueillent une faune rare, riche et variée.



## L'homme et son environnement

Situés au plus près du littoral, les sites du Marensin sont le lieu d'activités socio-économiques variées. Agriculture, sylviculture, pisciculture, chasse et pêche, activités traditionnelles du territoire, partagent le paysage économique et social avec le tourisme et les activités de loisirs de plein air. L'ensemble de ces activités sont interdépendantes avec les milieux naturels et peuvent être à la fois garantes du bon état de conservation et source de dégradation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Cet équilibre entre développement local et préservation de la biodiversité s'exprime au travers des politiques publiques et notamment les plans locaux d'urbanisme. Les communes du territoire ont un attachement particulier au complexe naturel que forme les étangs et les milieux associés qui font figure d'un écrin de nature, d'autant plus que les étangs d'arrière dune sont des propriétés publiques. Ce paysage est également un produit d'appel important pour le tourisme et dépend donc de la conservation des milieux.

La sylviculture est, après le tourisme, l'activité économique majeure du territoire mais les sites Natura 2000 présentent peu de forêts de production dans leur périmètre. Les grands espaces cultureux sont également en dehors des enveloppes des sites mais des réflexions sont à mener sur la lutte contre l'ensablement des cours d'eau et des étangs. L'agriculture va tout de même avoir un rôle important pour l'entretien des milieux ouverts. Les piscicultures, souvent pointées comme source de pollution potentielle des cours d'eau, joue le rôle de veille de la bonne qualité de l'eau et en sont dépendantes. Les activités de loisirs de plein air liées à la qualité du paysage, et les activités traditionnelles, chasse et pêche, dépendantes de la présence des espèces cibles, sont donc subordonnées au bon état de conservation des habitats.

## Les habitats d'intérêt communautaire

Les habitats d'intérêt communautaire sont mentionnés à l'annexe I de la directive « Habitats ».

Ils ont été sélectionnés selon les critères suivants à l'échelle de l'Union Européenne:

- en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle,
- ayant une aire de répartition réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire restreinte,
- constituant des exemples remarquables, propres à une région européenne, et représentatifs de la diversité écologique de l'Union Européenne.

Les sites du Marennin hébergent **19 habitats d'intérêt communautaire**.



*Aulnaie, La Palue*

### Les boisements

Les forêts alluviales résiduelles, dominées par l'aulne, sont situées sur des stations humides périodiquement inondées. Les vieilles chênaies acidiphiles présentent des peuplements âgés, plutôt ouverts avec une strate herbacée dominée par la molinie. Le cordon dunaire renferme des boisements d'intérêt communautaire de feuillus (aulnaies-saulaies et chênaies marécageuses en arrière-dune) et de conifères (dunes boisées de Pins maritime avec un sous-étage de Chênes-liège).

### Habitats d'intérêt communautaire

2180 Dunes boisées
2190 Dépressions humides intradunales
3110 Eaux oligotrophes
3130 Eaux stagnantes oligotrophes
3140 Eaux oligomésotrophes
3150 Lacs eutrophes naturels
3160 Lacs et mares dystrophes
3260 Rivières des étages planitiaires
4020* Landes humides atlantiques
4030 Landes sèches européennes
6410 Prairies à Molinie
6430 Mégaphorbiaies
7110* Tourbières hautes actives
7120 Tourbières hautes dégradées
7140 Tourbières de transition et tremblants
7150 Dépressions sur substrats tourbeux
7210* Marais calcaires à <i>cladium mariscus</i>
9190 Vieilles chênaies acidiphiles
91E0* Forêts alluviales résiduelles

### Les zones tourbeuses

Les habitats tourbeux sont répartis sur tout le territoire du Marennin. Ils prennent différentes formes : véritables tourbières hautes, tourbières de transition, tremblants, dépressions sur substrat tourbeux et marais à maris-



*Lande humide*



*Drosera intermedia*

### Les landes et prairies

Deux types de landes sont observées se développent : les landes humides accueillant notamment la bruyère à quatre angles et les landes sèches dominées par la bruyère cendrée et l'ajonc nain. Les prairies d'intérêt communautaires, humides et semi-naturelles, sont dominées par la Molinie bleue

### Les végétations aquatiques

Ces habitats correspondent à des herbiers formés de plantes strictement aquatiques enracinées et/ou flottantes présents dans les eaux stagnantes (plans d'eau, lagunes) et les eaux courantes. Ils ont une importance fondamentale pour la vie aquatique (poissons, insectes).



*Etang de Soustons*



*Courant d'Huchet*

### Les végétations palustres et amphibies

Il s'agit de formations végétales herbacées présentes en bordure des milieux aquatiques (plans d'eau, fossés, rivières, dépressions intradunales). En fonction des régimes d'inondation, ces habitats se succèdent selon leur éloignement au milieu aquatique : on parle de végétation « ceinture » allant des plus rases - gazons amphibies - au plus hautes - cariçaies, mégaphorbiaies, et roselières.

## Les espèces d'intérêt communautaire

Ce sont des espèces qui peuvent être en danger de disparition, vulnérables, essentielles dans le rôle qu'elles tiennent dans un écosystème donné, rares ou propres à un territoire bien défini ou à un habitat spécifique. Les espèces de Faune et de Flore d'intérêt communautaire sont mentionnées à l'annexe II de la directive « Habitats ».

Sur les sites du Marensin, **29 espèces d'intérêt communautaire** ont été identifiées dont 15 oiseaux.



Vison d'Europe

### Les mammifères

Deux mustélidés d'intérêt communautaire sont présents. Le territoire est considéré comme important pour le Vison d'Europe, espèce très rare et fortement menacée, qui fréquente les milieux humides (marais, boisements humides, fossés et cours d'eau...). La loutre est quant à elle utilise largement tous les cours d'eau du Marensin.

Trois espèces de chauves-souris sont également présentes : le Petit et Grand rhinolophe et la Barbastelle d'Europe.

### Espèces d'intérêt communautaire

1041 Cordulie à corps fin
1044 Agrion de mercure
1071 Fadet des laïches
1083 Lucane cerf-volant
1095 Lamproie marine
1096 Lamproie de planer
1099 Lamproie fluviatile
1220 Cistude d'Europe
1303 Petit rhinolophe
1304 Grand rhinolophe
1308 Barbastelle d'Europe
1355 Loutre d'Europe
1356 Vison d'Europe
1831 Fluteau nageant

### Les reptiles

Le seul reptile d'intérêt communautaire du site est la Cistude d'Europe. Elle se nourrit dans les cours d'eau et plans d'eau d'insectes aquatiques, pond ses œufs dans les prairies et hiberne dans les vases des fossés et des boisements marécageux.



Cistude d'Europe



Lamproie planer  
FAAPPM

### Les poissons

Trois espèces de lamproies d'intérêt communautaire sont connues dans le site. Il s'agit de la lamproie de Planer, et des lamproies fluviatiles et marines, toutes deux migratrices, qui utilisent les cours d'eau pour se reproduire.

### Les insectes

Quatre insectes d'intérêt communautaire sont présents sur le site. Deux libellules, l'Agrion de mercure et la Cordulie à corps fin, qui se reproduisent respectivement dans les petits cours d'eau et les eaux plus calmes (étangs, mares...). Un papillon, le Cuivré des marais, est typique des zones humides. Le Lucane cerf-volant est un coléoptère se nourrissant de bois mort.



Fadet des Laïches



Fluteau nageant

### Les plantes

Une seule plante d'intérêt communautaire est connue dans le Marensin : le Fluteau nageant, espèce signalée dans des milieux marécageux ou lacustres.

Oiseaux nicheurs	Oiseaux en halte migratoire	Oiseaux en hivernage
A022 Blongios nain	A034 Spatule blanche	A027 Grande aigrette
A029 Héron pourpré		A021 Butor étoilé
A073 Milan noir		A176 Mouette mélanocéphale
A080 Circaète Jean-le-Blanc		A075 Pygargue à queue blanche
A092 Aigle botté		
A138 Gravelot à collier interrompu	A094 Balbuzard pêcheur	
A255 Pipit rousseline	A294 Phragmite aquatique	
A338 Pie-grièche écorcheur		



Blongios nain



Lobélie  
de Dortmund

### Les oiseaux

Le territoire du Marensin accueille diverses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheurs, en hivernage ou en halte migratoire.



Fauvette Pitchou

Et aussi des espèces patrimoniales : l'anguille, le brochet, la fauvette pitchou, le campagnol amphibie, la Grande Noctule, le lézard vivipare, la lobélie de Dortmund, l'Hibiscus des marais...

## ● Des enjeux du site aux actions concrètes

Le site Natura 2000 du Marensin, territoire utilisé par différents acteurs, présente de véritables enjeux pour la conservation d'habitats naturels et de nombreuses espèces d'intérêt communautaire. Par le diagnostic de leur état de conservation, l'identification des menaces et des facteurs de vulnérabilité, les objectifs propres au site ont été définis (tableau ci-après).

Les actions mises en œuvre sont définies dans l'esprit de concilier l'état de conservation des habitats qui abritent les espèces visées et les activités socio-économiques du secteur. On parle alors de prescriptions de gestion, qui sont des propositions faites aux propriétaires, gestionnaires, et usagers, concernant l'exercice de leurs activités sur le site. Elles prennent la forme de **contrats agricoles dits « MAEt »** (Mesure Agri-Environnementale Territorialisée) **et de contrats forestiers ou non agricoles dits « Natura 2000 »**.

La rémunération constitue la contrepartie d'engagements volontaires assumés par le propriétaire ou le gestionnaire comme :

- la gestion des prairies par fauche ou pâturage
- l'ouverture de parcelles embroussaillées avec ou sans entretien par pâturage
- la mise en place de chantiers d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger
- la restauration et entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- la mise en place de chantiers ou d'aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau
- la restauration des ouvrages de petites hydrauliques
- la mise en place de chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
- l'aménagement visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- le nettoyage manuel des plages, dunes mobiles et du courant d'Huchet



**Une charte de bonnes pratiques** va favoriser la poursuite, le développement et la valorisation de pratiques favorables à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Il s'agit de "faire reconnaître" la gestion qui a permis le maintien de ces habitats remarquables. Les recommandations et les engagements peuvent être de portée générale ou être spécifiques et ciblés par grands types de milieux naturels ou d'activités.

### *Exemple d'engagements*

#### De portée générale

**E\_DPG\_4** : Réaliser ou faire réaliser les travaux, hors parcelles de production de résineux, aux périodes non-perturbantes pour la faune ou la flore. La période de travaux préconisée s'étale du 15 août au 1er mars. Des dispositions particulières sont définies pour les milieux ouverts humides. Les interventions d'urgence au titre de la sécurité des biens et des personnes sur les cours d'eau et la forêt ne sont pas concernées.

#### Pour les milieux forestiers feuillus

**E\_FOR\_1** : Privilégier l'exploitation par éclaircie. En cas de coupe rase, limiter la coupe à 1 ha ou 150 mètres linéaires d'un seul tenant (engagement le plus restrictif à retenir) et en ripisylve, n'exploiter qu'un tiers du couvert d'un seul tenant en préservant le plus possible la strate herbacée (osmonde, carex...). Conserver l'ensouchement en place lors de l'exploitation.

#### Pour les activités

**E\_LOI\_3** : Sensibiliser les encadrants et les pratiquants d'activités de nature au patrimoine naturel local. Informer les pratiquants réguliers ou occasionnels sur la fragilité des sites sensibles, en forêt comme en milieu aquatique : respect des sentiers existants, récupération des déchets, limitation du piétinement des plages de sable et de l'arrachage des herbiers...

#### Pour les étangs et plans d'eau

**E\_ETG\_3** : Exclure tous travaux de retournement, de drainage, de nivellement, de boisement artificiel autour du plan d'eau sur une distance de 10 mètres.

## Les enjeux du site

Objectifs de conservation	Objectifs opérationnels	Espèces concernées	Habitats concernés
Conserv ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire	Conserv la nature du milieu	Libellules Papillons Lucane cerf-volant Poissons Cistude d'Europe Chiroptères Loutre d'Europe Vison d'Europe Fluteau nageant	Milieux dunaires Etangs, plans d'eau et rivières, landes, prairies, mégaphorbiaies, zones tourbeuses, marais, chênaies, forêts alluviales
	Conserv la naturalité du milieu		
	Lutter contre les espèces exogènes végétales		
	Conserv le corridor feuillu		
	Maintenir les milieux ouverts		
Conserv ou améliorer la qualité de l'eau	Identifier les causes d'accélération anthropiques de l'eutrophisation et les supprimer ou les réduire	Poissons Cistude d'Europe Loutre d'Europe Vison d'Europe Fluteau nageant	Etangs, plans d'eau et rivières, forêts alluviales
	Identifier les sources de pollutions ponctuelle et chronique		
Conserv ou restaurer les conditions hydrauliques et d'humidité nécessaires au maintien des habitats humides	Conserv le fonctionnement hydraulique (ouvrage, réseaux de fossés en amont...)	Libellules Papillons Poissons Cistude d'Europe Loutre d'Europe Vison d'Europe Fluteau nageant	Milieux dunaires Etangs, plans d'eau et rivières, landes, prairies, mégaphorbiaies, zones tourbeuses, marais, chênaies, forêts alluviales
	Conserv ou restaurer les niveaux d'eau et l'hydromorphie du sol		
	Limit l'ensablement		
Conserv ou restaurer les populations d'espèces d'intérêt communautaire	Lutter contre les espèces exogènes animales	Libellules Papillons Lucane cerf-volant Poissons Cistude d'Europe Chiroptères Loutre d'Europe Vison d'Europe Fluteau nageant	Milieux dunaires Etangs, plans d'eau et rivières, landes, prairies, mégaphorbiaies, zones tourbeuses, marais, chênaies, forêts alluviales
	Limit les risques de mortalité directe		
Conserv ou restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire	Restaurer les continuités écologiques	Libellules Papillons Lucane cerf-volant Poissons Cistude d'Europe Chiroptères Loutre d'Europe Vison d'Europe Fluteau nageant	Milieux dunaires Etangs, plans d'eau et rivières, landes, prairies, mégaphorbiaies, zones tourbeuses, marais, chênaies, forêts alluviales
	Conserv la mosaïque de milieux favorables		



## ● Le Comité de Pilotage

Organe de concertation et de suivi des sites Natura 2000, il a la responsabilité de la mise en œuvre des DOCOBs. Composé des collectivités et des services de l'Etat concernés, des structures socio-professionnelles et des associations du territoire, il confie la mise en œuvre à une structure animatrice.

## ● La structure animatrice

Suite à l'élaboration du DOCOB, une structure animatrice est désignée. Elle est chargée de communiquer sur les actions de gestion et sur le dispositif Natura 2000.

La structure animatrice propose les contrats agricoles et les contrats Natura 2000 aux ayants droits des sites et les aide à monter les dossiers.

Elle communique sur les prescriptions de gestion des chartes des sites et propose aux propriétaires de s'engager à les respecter.

La structure animatrice est également responsable de la mise à jour des DOCOBs par des inventaires complémentaires et des actions de suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces ciblées, notamment sur les parcelles sous contrat.

Elle apporte une aide technique aux pétitionnaires pour l'application du régime d'évaluation d'incidences.

Enfin, elle participe à d'autres projets d'actions territoriales en lien avec le dispositif Natura 2000 et dans l'objectifs de la préservation des habitats naturels. La structure animatrice rend compte des actions réalisées par la rédaction d'un bilan annuel et une présentation au Comité de Pilotage.

Pour tous renseignements sur le dispositif Natura 2000 et les sites des zones humides du Marensin les services concernés sont disponibles :

### Marensin Nature

cité galliane BP 279  
40005 Mont de Marsan cedex  
tél : 05 58 85 44 21 fax : 05 58 85 45 31  
courriel : marine.hediard@landes.chambagri.fr

### Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes

#### Service Nature et Forêt

1 place Saint Louis 40000 Mont de Marsan  
contact : Gilbert Tarozzi  
courriel : Gilbert.Tarozzi@landes.gouv.fr

### DREAL Aquitaine - SPREB

#### Division milieux naturels et paysage

courriel : coline.garde@developpement-durable.gouv.fr

### Le portail Natura 2000

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
[http://mnhn/programme/natura\\_2000/recherche](http://mnhn/programme/natura_2000/recherche)

Tous les documents sont téléchargeables sur le site [barthesmidouzemarenin.n2000.fr](http://barthesmidouzemarenin.n2000.fr)





## Résumé non technique du Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 FR7200715

### Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe

#### ● Le dispositif européen Natura 2000

La démarche Natura 2000 est née de l'application de deux Directives européennes :

- la Directive " Habitats " de 1992 qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation ou ZSC pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale ;
- la directive " Oiseaux " de 1979 qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciales ou ZPS pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.

L'ensemble de ces zones forme à l'échelle du territoire européen un réseau écologique communément appelé réseau Natura 2000.

L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de "maintenir la biodiversité des milieux en tenant

compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent".

Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé Document d'Objectifs ou DOCOB. Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement.

Il contient un état des lieux écologique et socio-économique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont alors traduits en mesures de gestion mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.

Le DOCOB du site des zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe est téléchargeable sur :  
<http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr>

#### ● Le site de Lit-et-Mixe

Le site Natura 2000 est constitué d'un réseau hydrographique, de zones humides et de milieux naturels associés, situés au centre d'un bassin versant côtier accueillant des activités traditionnelles (chasse et pêche), de loisir de plein air et socio-économiques (tourisme, agriculture, sylviculture). Les deux cours d'eau principaux, le Vignac et le Courlis, donnent naissance au courant de Contis, exutoire du bassin versant remanié au cours de l'Histoire.



Carte de Cassini

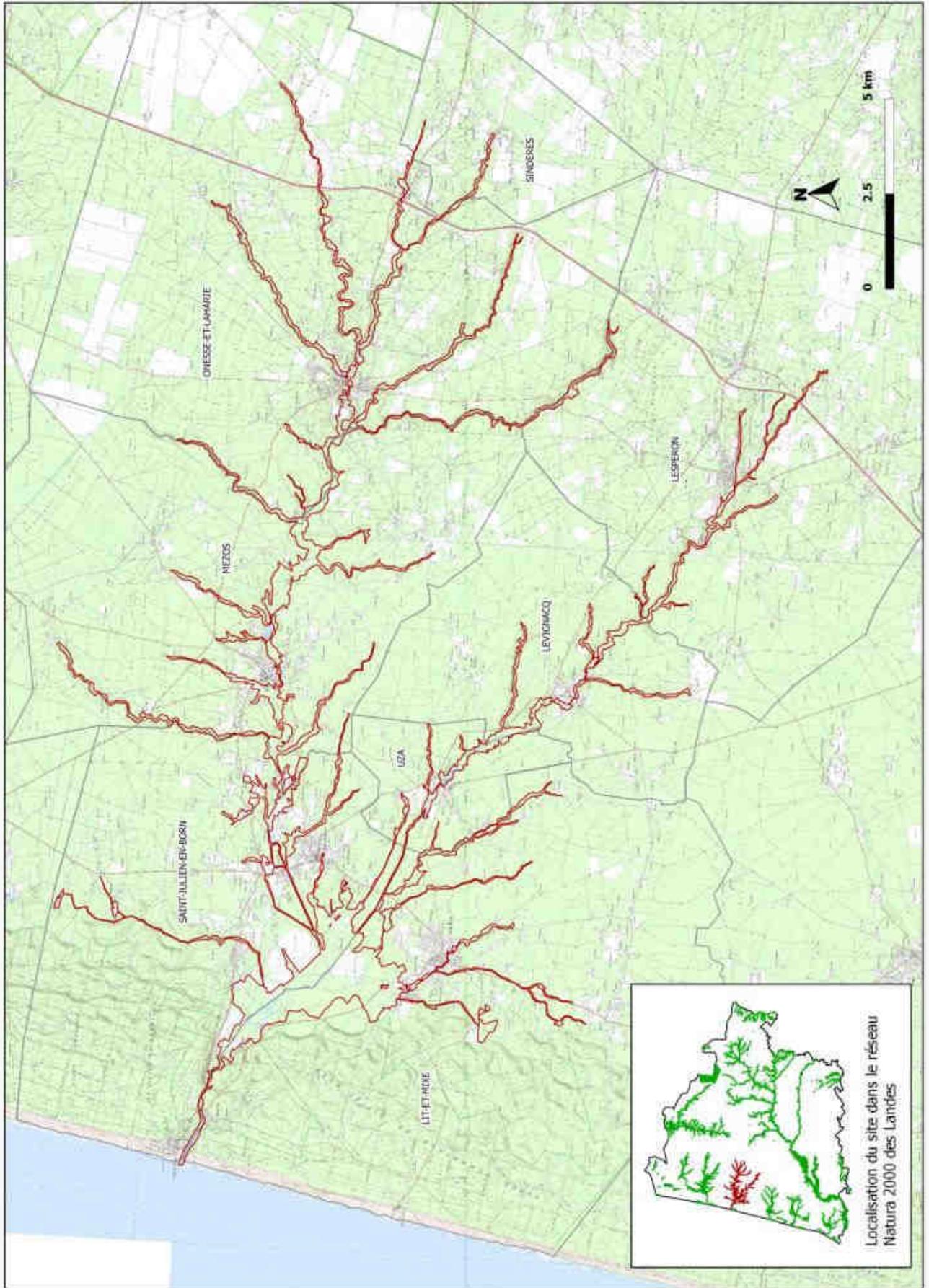
Autrefois, la confluence du Vignac et du Courlis donnait lieu à l'étang de Saint-Julien et de Lit, bordé de vastes étendues de zones humides (cf. carte de Cassini, XVIII<sup>ème</sup> siècle). A partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, des travaux d'assainissement débutent, menant à la création d'un vaste réseau de fossés de drainage et d'un exutoire chenalisé. L'activité agro-sylvo-pastorale extensive se développe, mais disparaît à son tour au cours du siècle passé, laissant place au paysage que l'on connaît aujourd'hui mêlant zones humides, grandes cultures et forêts de production.



Plaine Pigeon

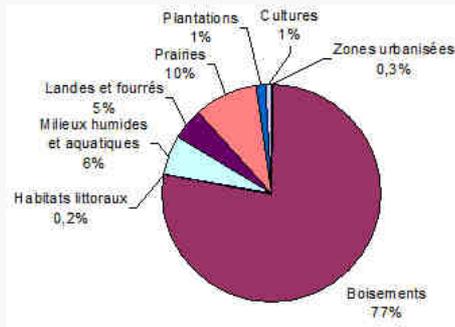
D'une superficie de 2 254 ha, le site est composé de nombreux habitats spécifiques des zones humides du domaine atlantique et des espèces végétales et animales rares à l'échelle européenne. La reconnaissance en tant que site d'importance communautaire (07/12/2004) illustre le rôle particulier de ce territoire quant à la conservation durable des milieux naturels parmi les plus exceptionnels d'Europe.

## ● La carte du site



Communes du site : Lesperon, Légnacq, Lit-et-Mixe, Mézos, Onesse-et-Laharie, Saint-Julien-en-Born, Sindères, Uza

## Des milieux et des espèces remarquables



La partie amont du site est composée d'un réseau hydrographique peu dense, entaillant le plateau landais dominé par la forêt de production du Pin maritime et formant de petites vallées encaissées. Les cours d'eau sablonneux accueillent de très nombreux herbiers aquatiques favorables à la faune piscicole et sont accompagnés d'une forêt galerie composée d'aulnes et de chênes pédonculés laissant place sur les versants des vallées à des chênaies à Chêne tauzin. Les zones où le fond de vallée s'élargit permettent aux landes humides à Bruyère à quatre angles, typiques de la région, de s'exprimer. Ces différents complexes d'habitats accueillent de très nombreuses espèces : libellules, papillons, anguilles, lamproies, loutres et visons d'Europe... Plusieurs plans d'eau et tonnes de chasse accueillent également une plante particulièrement rare, le Fluteau nageant.

Dans la partie médiane du site, en arrière du cordon dunaire, la topographie générale s'aplanit et les milieux s'ouvrent sur des pelouses, des prairies, et sur des zones humides accueillant herbiers et gazons aquatiques ou amphibiens bordés d'aulnaies marécageuses. C'est le cas du marais de Mahourat, de la plaine de Pigeon et de la plaine d'Uza qui abritent une forte richesse floristique et faunistique (libellules, Cistude d'Europe, utriculaire...). La partie aval du site, plus anthropisée, est cantonnée au courant de Contis et à la ripisylve. On y voit apparaître quelques habitats côtiers typiques.



## L'Homme et son environnement

Situé au plus près du littoral, le bassin versant de Contis est le lieu d'activités socio-économiques variées. Agriculture, sylviculture, pisciculture, chasse et pêche, activités traditionnelles du territoire, partagent le paysage économique et social avec le tourisme et les activités de loisirs de plein air. L'ensemble de ces activités sont interdépendantes avec les milieux naturels et peuvent être à la fois garantes du bon état de conservation et source de dégradation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Cet équilibre entre développement local et préservation de la biodiversité s'exprime au travers des politiques publiques et notamment les plans locaux d'urbanisme. Les communes du territoire ont un attachement particulier au complexe naturel que forment, au milieu de la pinède, le réseau hydrographique, les zones humides et les milieux associés, et le courant de Contis, exutoire du bassin versant. Cet ensemble paysager forme également un produit d'appel important pour le tourisme et dépend donc de la conservation des milieux.

La sylviculture est, après le tourisme, l'activité économique majeure du territoire mais le site Natura 2000 présente peu de forêts de production dans son périmètre.

Les grands espaces culturels sont également en dehors de l'enveloppe du site mais des réflexions sont à mener sur la lutte contre l'ensablement des cours d'eau. L'agriculture va surtout avoir un rôle important pour l'entretien des milieux ouverts. Les piscicultures, souvent pointées comme source de pollution potentielle des cours d'eau, jouent le rôle de veille de la bonne qualité de l'eau et en sont dépendantes.

Les activités de loisirs de plein air liées à la qualité du paysage, et les activités traditionnelles, chasse et pêche, dépendantes de la présence des espèces cibles, sont subordonnées au bon état de conservation des habitats.



## ● Les habitats d'intérêt communautaire

Les habitats d'intérêt communautaire sont mentionnés à l'annexe I de la directive « Habitats ».

Ils ont été sélectionnés selon les critères suivants : en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ; ayant une aire de répartition réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire restreinte ; constituant des exemples remarquables, propres à une région européenne, et représentatifs de la diversité écologique de l'Union Européenne.

Le site héberge **19 habitats d'intérêt communautaire**.



Herbiers aquatiques

### Végétations aquatiques

Trois habitats aquatiques sont d'intérêt communautaire sur le site. Ce sont des herbiers de plantes strictement aquatiques enracinées et/ou flottantes présents dans les eaux stagnantes (plans d'eau, lagunes, tonnes de chasse) et les eaux courantes. Ils ont une importance fondamentale pour la vie aquatique (insectes, poissons).



Lande humide

### Les milieux ouverts

Les landes humides à bruyère à quatre angles et les landes sèches à bruyère cendrée et ajonc nain sont deux habitats d'intérêt communautaire, comme, également, les prairies, humides et semi-naturelles, dominées par la Molinie bleue.

On trouve localement (Mahourat et plaine Pigeon) des pelouses dominées par des graminées de type nard raide.

Les mégaphorbiaies, communautés à hautes herbes se développant sur les zones prairiales en déprise ou en lisière de bois, parsèment aussi le site.

### Les végétations palustres et amphibies

Ces formations végétales herbacées sont présentes en bordure des milieux aquatiques (marais, plans d'eau, fossés, rivières...). En fonction des régimes d'inondation, ces habitats et les cortèges de plantes associés s'organisent et se succèdent selon leur éloignement au milieu aquatique : on parle de végétation « ceinture » allant des herbiers et gazons amphibies aux végétations annuelles se développant sur les sédiments exondés ou déposés lors des crues.

### Les habitats dunaires

Autour du courant de Contis, exutoire du bassin versant à travers le cordon dunaire, se développent des habitats particuliers : les végétations herbacées à chiendent et liseron des sables, les roselières et cariçaies dunaires, les forêts dunales de pin maritime et les fourrés de tamaris.

### Les boisements

Les forêts alluviales résiduelles, dominées par l'aulne, sont situées sur des stations humides périodiquement inondées. Les vieilles chênaies acidiphiles présentent des peuplements âgés, plutôt ouverts avec une strate herbacée dominée par la molinie. Les forêts à chênes tauzins, caractérisées par cette espèce, sont situées sur les versants des vallées sillonnant le plateau landais, dans la partie amont du site.

#### Habitats d'intérêt communautaire

2110 Végétation herbacée vivace des dunes mobiles	■
2190 Roselières et cariçaies dunaires	■
2270* Forêts dunales à pin maritime	■
92D0 Galeries riveraines à tamaris	■
3110 Gazons amphibies vivaces des eaux stagnantes	■
3130 Gazons amphibies annuels des eaux stagnantes	■
3140 Herbiers amphibies à characées	■
3150 Herbiers aquatiques des eaux dormantes	■
3160 Herbier aquatique à millepertuis et potamo	■
3260 Herbiers vivaces des eaux courantes	■
3270 Végétations annuelles des sédiments alluviaux	■
4020* Landes humides	■
4030 Landes sèches	■
6230* Pelouses acidiphiles	■
6410 Prairies humides à molinie	■
6430 Communautés à hautes herbes (mégaphorbiaies)	■
9190 Chênaie pédonculée à molinie	■
91E0* Aulnaies alluviales	■
9230 Chênaies à Chêne tauzin	■

**Enjeu**    ■ Très Faible    ■ Faible  
 ■ Moyen    ■ Fort    ■ Majeur



Gazon amphibie



Fourré de tamaris



Aulnaie alluviale

## ● Les espèces d'intérêt communautaire

Ce sont des espèces qui peuvent être en danger de disparition, vulnérables, essentielles dans le rôle qu'elles tiennent dans un écosystème donné, rares ou propres à un territoire bien défini ou à un habitat spécifique. Les espèces de Faune et de Flore d'intérêt communautaire sont mentionnées à l'annexe II de la directive « Habitats ».

Sur le site, **10 espèces d'intérêt communautaire** ont été identifiées.



### Les poissons

Deux espèces de poissons d'intérêt communautaire sont connues dans le site. La lamproie de Planer affectionne les petits cours d'eau à fond sableux et la lamproie marine, poisson migrateur, aujourd'hui rare sur le site, vient s'y reproduire. Elles y côtoient l'anguille et quelques brochets.

### Les reptiles

Le seul reptile d'intérêt communautaire du site est la tortue d'eau douce européenne : Cistude d'Europe. Elle est présente dans certains plans d'eau (lagunes, étangs, tonnes de chasse,...) et cours d'eau où elle se nourrit essentiellement d'insectes aquatiques. Elle pond ses œufs dans les prairies proches et hiberne dans les vases des fossés et des boisements marécageux.

### Les insectes

Quatre insectes d'intérêt communautaire sont présents sur le site dont deux libellules. L'Agrion de Mercure se reproduit dans les petits cours d'eau ouverts alors que la Cordulie à corps fin fréquente les boisements et lisières bordant les grandes rivières calmes et les plans d'eau.

Les deux espèces de papillons, Damier de la succise et Fadet des laïches, fréquentent les milieux humides de type prairie à molinie, lande à bruyère à quatre angles et zone tourbeuse.

La Leucorhine à front blanc, libellule d'intérêt patrimonial, fréquente également le site.

### Les mammifères

Deux mustélidés d'intérêt communautaire sont présents : le Vison et la Loutre d'Europe. Le Vison d'Europe fréquente les milieux humides (marais, aulnaies, fossés et petits ruisseaux...). Le site est considéré comme important pour la conservation de cette espèce très rare et fortement menacée. La loutre, espèce inféodée aux milieux aquatiques, passe la majorité du temps dans l'eau pendant sa période d'activité. Les milieux aquatiques qu'elle fréquente sont variés : rivières, marais, étangs,... Des traces de sa présence ont été retrouvées sur l'ensemble du réseau hydrographique, même si elle semble apprécier particulièrement les cours d'eau larges et bordés de boisements assurant ressource alimentaire et tranquillité.

### Les plantes

Une seule plante d'intérêt communautaire est connue sur le site : le Flûteau nageant. C'est une espèce aquatique ou amphibie, capable de supporter des variations importantes du niveau de l'eau et une exondation temporaire. Il a été retrouvé de façon abondante sur six cours d'eau affluents de l'Onesse et sur une tonne de chasse. Il est également connu de façon historique sur la plaine de Pigeon.

Espèces d'intérêt communautaire	
1041 Cordulie à corps fin	■
1044 Agrion de Mercure	■
1065 Damier de la succise	■
1071 Fadet des laïches	■
1095 Lamproie marine	■
1096 Lamproie de Planer	■
1220 Cistude d'Europe	■
1355 Loutre d'Europe	■
1356 Vison d'Europe	■
1831 Flûteau nageant	■
<b>Enjeu</b>	■ Très Faible ■ Faible ■ Moyen ■ Fort ■ Majeur



## ● Des enjeux du site aux actions concrètes

Le site Natura 2000 de l'ancien étang de Lit-et-Mixe, territoire utilisé par différents acteurs, présente de véritables enjeux pour la conservation d'habitats naturels et de nombreuses espèces d'intérêt communautaire. Par le diagnostic de leur état de conservation et par l'identification des menaces et des facteurs de vulnérabilité, les objectifs propres au site ont été définis (tableau ci-après).

Les actions mises en œuvre sont définies dans l'esprit de concilier l'état de conservation des habitats qui abritent les espèces visées et les activités socio-économiques du secteur. On parle alors de prescriptions de gestion, qui sont des propositions faites aux propriétaires, gestionnaires, et usagers, concernant l'exercice de leurs activités sur le site.

Elles prennent la forme de **contrats agricoles dits « MAEC »** (Mesure Agri-Environnementale Climatique); **contrats forestiers ou non agricoles dits « Natura 2000 »**.

La rémunération constitue la contrepartie d'engagements volontaires assumés par le propriétaire ou le gestionnaire.

### *Exemples de contrats Natura 2000 :*

- Ouverture de parcelles embroussaillées
- Gestion des prairies par fauche ou pâturage
- Entretien de fossés ou de canaux
- Entretien de plans d'eau
- Restauration d'ouvrages de petite hydraulique
- Maintien de boisements sénescents
- Restauration de ripisylves
- ...

**Une charte de bonnes pratiques** favorise la poursuite, le développement et la valorisation de pratiques favorables à la conservation des habitats

et espèces d'intérêt communautaire. Il s'agit de "faire reconnaître" la gestion qui a permis le maintien de ces habitats remarquables. Les recommandations et les engagements peuvent être de portée générale ou être spécifiques et ciblés par grands types de milieux naturels ou d'activités.

### *Exemples d'engagements de la charte :*

#### • Pour les boisements feuillus et ripisylves

**E\_FOR\_5** : Réaliser ou faire réaliser les travaux, hors parcelles de production, aux périodes non-perturbantes pour la faune ou la flore. La période de travaux préconisée s'étale du 15 août au 15 mars. Les interventions d'urgence au titre de la sécurité des biens et des personnes sur les cours d'eau et la forêt ne sont pas concernées.

#### • Pour les milieux ouverts et tourbeux

**E\_MOT\_1** : Préserver les caractéristiques des milieux ouverts par absence de destruction du couvert végétal, de boisement volontaire, de mise en culture ou de drainage supplémentaire. Sont exclus à ce titre le labour, le retournement, le désherbage chimique, les sur-semis et le réensemencement.

#### • Pour les cours d'eau

**E\_COU\_1** : Conserver, lorsqu'il existe, un corridor de végétation arbustive et/ou arborescente le long des berges des cours d'eau. En cas d'exploitation, n'exploiter qu'un tiers du couvert d'un seul tenant en préservant le plus possible la strate herbacée (osmonde, carex...). Conserver l'ensouchement en place.



Cours d'eau sur Lit-et-Mixe

## ● Les activités socio-économiques sur le site

### *Agriculture*

- polyculture- élevage (à dominante maïs)
- déclin de l'élevage
- élevage équin (loisir et centres équestres)

### *Sylviculture*

- boisements riverains très peu exploités
- bois de chauffage

### *Aquaculture*

- plusieurs sites importants de production de truite
- problématique de l'ensablement des cours d'eau

### *Activités récréatives*

- chasse (surtout au gibier d'eau : « chasse à la tonne »)
- pêche récréative
- tourisme vert avec forte pression estivale.

Ouvrage hydraulique sur Uza



Pisciculture de Saint-Julien-en-Born

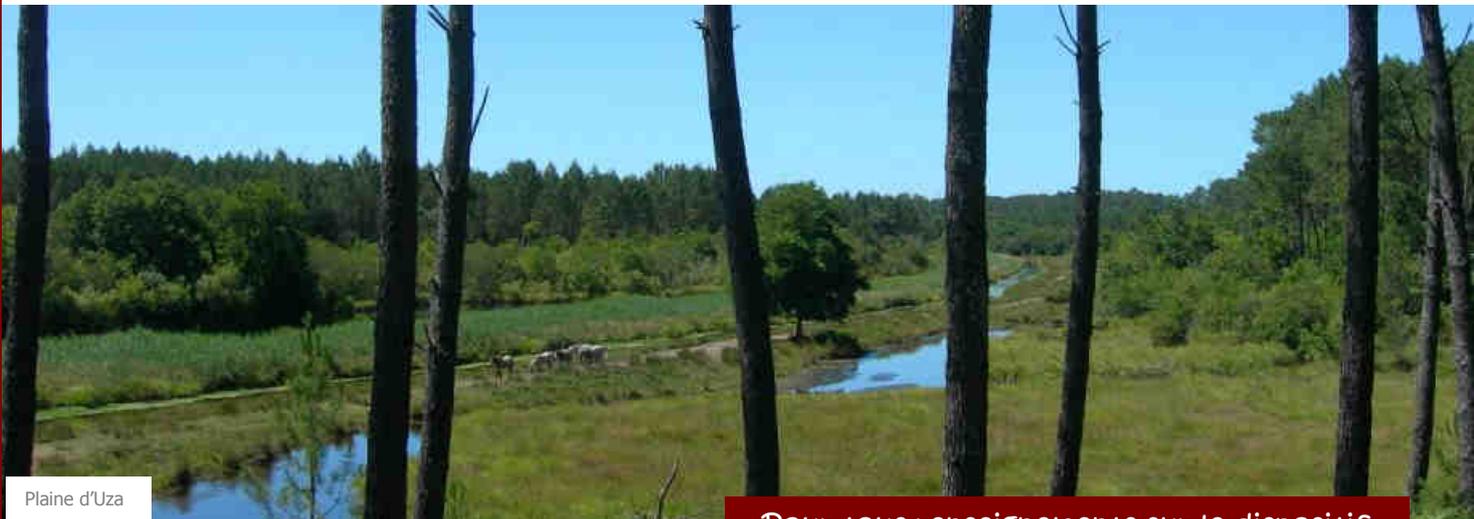


## ● Les enjeux du site

Objectifs globaux	Objectifs opérationnels	Stratégies de gestion	Habitats concernés	Espèces concernées
Conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire en bon état de conservation	O.1 Préserver des conditions hydrauliques optimales	O.1.1 Pratiquer un entretien raisonné du réseau hydrographique	Tous les habitats	Toutes les espèces
		O.1.2 Maintenir les niveaux d'eau et l'hygromorphie du sol		
		O.1.3 Maintenir une qualité d'eau optimale		
	O.2 Assurer la conservation des milieux ouverts	O.2.1 Pratiquer une gestion extensive des plans d'eau	Herbiers aquatiques, Mégaphorbiaies, Prairies, Landes	Vison d'Europe Loutre d'Europe Cistude d'Europe Agrion de Mercure Papillons Fluteau nageant
		O.2.2 Maintenir et gérer de façon extensive les prairies et les landes		
	O.3 Assurer la conservation des milieux forestiers	O.3.1 Maintenir et gérer de façon adaptée les boisements feuillus	Chênaies, Aulnaies alluviales	Vison d'Europe Loutre d'Europe Cistude d'Europe Cordulie à corps fin
	O.4 Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	O.4.1 Mettre en œuvre des opérations de limitation des espèces invasives	Habitats littoraux, Herbiers aquatiques, Aulnaies alluviales	Vison d'Europe Cistude Fluteau nageant
	Restaurer les habitats d'intérêt communautaire et les habitats d'espèces dégradés	O.5 Restaurer les habitats naturels et d'espèces	O.5.1 Restaurer des milieux ouverts	Prairies, Landes
O.5.2 Restaurer une dynamique hydraulique fonctionnelle			Herbiers aquatiques	Loutre d'Europe Poissons
O.5.3 Reconstituer une ripisylve diversifiée			Aulnaies alluviales	Cordulie à corps fin
O.6 Restaurer les continuités écologiques		O.6.1 Favoriser la transparence des ouvrages hydrauliques		Lamproie de Planer Lamproie Marine
		O.6.2 Favoriser la libre circulation des mammifères semi-aquatiques au niveau des ouvrages routiers		Vison d'Europe Loutre d'Europe
		O.6.3 Favoriser les mosaïques d'habitats et leurs connexions		Libellules Papillons
Animer le DOCOB	O.7 Améliorer les connaissances	O.7.1 Préciser et mettre à jour la cartographie des habitats naturels	Tous les habitats	
		O.7.2 Assurer le suivi et améliorer les connaissances sur la répartition des espèces		Toutes les espèces
	O.8 Informer, sensibiliser et mettre en valeur le site	O.8.1 Sensibiliser aux richesses naturelles et aux enjeux Natura 2000	Tous les habitats	Toutes les espèces
		O.8.2 Limiter l'impact du développement touristique	Habitats littoraux	
	O.9 Assurer la mise en œuvre du DOCOB	O.9.1 Mettre en œuvre le Document d'Objectifs	Tous les habitats	Toutes les espèces



Etang sur Saint-Julien-en-Born



Plaine d'Uza

## ● Le Comité de Pilotage

Organe de concertation et de suivi du site Natura 2000, il a la responsabilité de la mise en œuvre du DOCOB. Composé des collectivités et des services de l'Etat concernés, des structures socio-professionnelles et des associations du territoire, il confie la mise en œuvre à une structure animatrice.

## ● La structure animatrice

Suite à l'élaboration du DOCOB, une structure animatrice est désignée. Elle est chargée de communiquer sur les actions de gestion et sur le dispositif Natura 2000.

La structure animatrice propose les contrats agricoles et les contrats Natura 2000 aux ayants droits du site et les aide à monter les dossiers.

Elle communique sur les prescriptions de gestion de la charte du site et propose aux propriétaires de s'engager à les respecter.

La structure animatrice est également responsable de la mise à jour du DOCOB par des inventaires complémentaires et des actions de suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces ciblées, notamment sur les parcelles sous contrat.

Elle apporte une aide technique aux pétitionnaires pour l'application du régime d'évaluation d'incidences.

Enfin, elle participe à d'autres projets d'actions territoriales en lien avec le dispositif Natura 2000 et dans l'objectif de la préservation des habitats naturels. La structure animatrice rend compte des actions réalisées par la rédaction d'un bilan annuel et une présentation au Comité de Pilotage.

Pour tous renseignements sur le dispositif Natura 2000 et zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe, les services concernés sont disponibles :

### Landes Nature

cité galliane BP 279  
40005 Mont de Marsan cedex  
tél 05 58 85 44 21 fax 05 58 85 45 31  
courriel : [marine.hediard@landes.chambagri.fr](mailto:marine.hediard@landes.chambagri.fr)

### Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes Service Nature et Forêt

351 Bd Saint-Médard  
40012 Mont de Marsan Cedex  
tél : 05 58 51 30 00  
courriel : [Gilbert.Tarozzi@landes.gouv.fr](mailto:Gilbert.Tarozzi@landes.gouv.fr)

### DREAL Aquitaine - SPREB Division milieux naturels et paysage

Cité Administrative - Rue Jules Ferry  
Boîte 55 33090 Bordeaux cedex  
tél : 05 56 24 88 22  
courriel : [coline.garde@developpement-durable.gouv.fr](mailto:coline.garde@developpement-durable.gouv.fr)

### Le portail Natura 2000

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche>

**Tous les documents sont téléchargeables sur le site**  
**[barthesmidouzemarensin.n2000.fr](http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr)**

Edition octobre 2014  
Rédaction et crédit photos Landes Nature  
Conception Céline Louloum





# DECLARATION D'INTERET GENERAL AU TITRE DE L'ARTICLE L211-7 ET DOSSIER LOI SUR L'EAU AU TITRE DE L'ARTICLE L214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

## STRATEGIE DE GESTION DES COURS D'EAU

### Annexe 4 :

Fiches Espèces site FR7200716

Syndicat Mixte de Rivières du Marensin et du Born  
272 Av. Jean-Noël Serret  
40260 CASTETS



# Agrion de Mercure

## *Coenagrion mercuriale*

Insectes, Odonates (Zygoptères), Coenagrionidés

Directive "habitats" - Annexes : II et IV

Liste rouge mondiale - cotation UICN : Quasi-menacée

Liste rouge nationale - cotation SFO : En danger

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007

### MORPHOLOGIE

**Adulte** : Zygoptère de taille fine et grêle. Abdomen de 19 à 27 mm, ailes postérieures de 12 à 21 mm. Tête avec une ligne claire en arrière des ocelles et des tâches postoculaires nettes et arrondies. Ptérostigmas assez courts, arrondis et noirâtres. **Mâle** : Abdomen bleu ciel à dessins noirs, le segment 2 étant généralement caractérisé par un dessin ressemblant à une tête de Minotaure. **Femelle** : Abdomen dorsalement noir bronzé. **Larve** : Frome grêle et allongée, trois lamelles caudales.

### BIOLOGIE

Le cycle de développement est de 1 an (régions chaudes) à 2 ans (régions froides). La période d'émergence se fait de la mi-mai à la mi-juin et la période de vol peut aller jusqu'à la fin août. Les adultes ne s'écartent guère de leur site de reproduction. Lors de la ponte, les œufs sont insérés dans les tiges de végétaux tendres.

### ÉCOLOGIE

*C. mercuriale* est une espèce rhéophile à nette tendance héliophile qui colonise les eaux courantes permanentes de faibles importances (sources, petits ruisseaux, rigoles, ruissellements, gouilles et dans le sud des rivières...) aux eaux claires, bien oxygénées, et le plus souvent envahies de plantes aquatiques et hygrophiles. Les habitats se caractérisent par des plantes aquatiques type *Veronica beccabunga*, *Mentha aquatica*, *Myosotis palustris*, espèces de *Scrophularia* ou de *Sparganium* ainsi que des roseaux, joncs ou glycéries. Les larves vivent parmi les plantes aquatiques ou les racines de plantes riveraines et hivernent enfouies dans la vase.

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE

En Europe, elle est en forte régression et très menacée à la marge de son aire de répartition. Disparue des Pays-Bas, de Slovaquie et de Slovénie, cette espèce ne se maintient bien qu'en France et au Maroc. En France, elle semble plus rare dans le Nord ou l'Île de France et est absente en Corse. Assez répandue et localement abondante, sa situation est hétérogène en fonction des régions (populations les plus nombreuses dans l'ouest, le sud et le centre du pays). Espèce signalée dans 165 sites Natura 2000.

### DISTRIBUTION SUR LE SITE

ETL	MPM	ADM
22%	8%	22%
(n=36)	(n=12)	(n=40)
32%	20%	37%
(n=25)	(n=5)	(n=24)

La reproduction de l'Agrion de Mercure est confirmée sur les sites ETL et ADM par l'observation de comportements reproducteurs (cœur copulateur, ponte). La présence d'immatrices n'a pas pu être confirmée sur MPM.

*Coenagrion mercuriale* a été trouvé durant la période d'inventaire sur la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet, les ruisseaux de Binaou, le Coursat, le Domy, Leus Esmoles et sur la zone ENS de Macaout du CG40 ainsi que sur la RN de l'étang noir (ruisseaux de Pourteout, Fontaine des sables et Capdeil), à l'est de l'Étang Blanc, sur les ruisseaux d'Hardy, de l'Homme, du Bouyic, du Cap Coste, de la Papeterie et sur le Magescq et enfin sur le ruisseau de la Prade.

# Etat de conservation de l'espèce

## EFFECTIFS

Notons que sur les zones de présence de l'espèce dans des habitats a priori bien conservés (bon ensoleillement, végétation aquatique, vitesse de courant assez lente...), les effectifs restent très faibles. Parmi les 8 localisations sur le site ETL, des effectifs pouvant être considérés comme moyens à faibles ont été dénombrés. Parmi les 9 localisations du site ADM, des effectifs importants ont été dénombrés sur 3 placettes (2 sur le ruisseau du Cap Coste, 1 sur le ruisseau de l'Homme). Sur le territoire de la Réserve Naturelle, les effectifs sont considérés comme moyens. Pour le site MPM, il faut vérifier que l'espèce y effectue bien tout son cycle biologique.

ETL	MPM	ADM
nb d'individus par ml de cours d'eau		
0,04 à 0,4		0,08 à 3,72

## POPULATION DU SITE / POPULATION NATIONALE

Les effectifs, en comparaison avec des inventaires sur des habitats similaires menés durant la même période, restent faibles ou variables d'un site à un autre. Les caractéristiques stationnelles observées sur le Maren-sin ne sont pas courantes sur le territoire et limitent probablement la capacité d'accueil et de développement des populations.

ETL	MPM	ADM
C	D	C

ETL	MPM	ADM
C		C

## ISOLEMENT

Population non isolée dans sa pleine aire de répartition mais localement la zone étant fortement boisée et ombragée la population est restreinte à des micro-habitats parfois très distants les uns des autres.

## DYNAMIQUE DE POPULATION SUR LE SITE

Inconnue sur la quasi-totalité de la zone sauf sur la Réserve Naturelle de l'Etang Noir où la population de *Coenagrion mercuriale* est suivie depuis 2001. Elle est considérée comme stable sur les 3 cours d'eau qui alimentent l'étang : ruisseaux de Fontaine de Sable, Pourteout et Capdeil, avec des effectifs considérés comme moyens.

## INTÉRÊT ET ORIGINALITÉ JUSTIFIANT LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE SUR LE SITE

Il s'agit d'une espèce endémique d'Europe occidentale et du Maghreb. L'Agrion de Mercure est une espèce sensible à la diversité et à la qualité de micro-habitats au droit des réseaux hydrographiques de petite taille, que cela soit en termes de végétation rivulaire ou d'herbiers aquatiques. Dans un contexte où les vallons hydrographiques ont eu tendance à se reboiser spontanément et où les cours d'eau se banalisent (ensablement), l'Agrion de Mercure est un bon indicateur de diversification des milieux humides.

# Etat de conservation des habitats de l'espèce

ETL	MPM	ADM
III		III

## DEGRÉ DE CONSERVATION DES CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS IMPORTANTS

Pour ETL et ADM, sur les points où l'espèce a été contactée, l'état de conservation varie de très bon à moyennement bon selon le degré de fermeture du milieu et des techniques d'entretiens des rives des cours d'eau. Le réseau de ruisseaux sur la zone N2000 se caractérise par un ombrage important (boisements naturels type ripisylve ou artificiels type pinède) et où la végétation aquatique est peu développée, paramètre qui n'est pas favorable à l'espèce. La présence d'Agrion de Mercure va être liée aux trouées naturelles ainsi qu'aux milieux ouverts (type prairie, bordure de chemin...) permettant entre autres le développement d'herbiers aquatiques. Mais ce genre d'habitats n'ont pas été trouvés fréquemment lors du plan d'échantillonnage.

ETL	MPM	ADM
I		I

## POSSIBILITÉ DE RESTAURATION

Sur les cours d'eau où des interventions seraient envisageables, il est essentiel de ne pas perturber toute la population d'Agrion de Mercure si elle est présente. Ceci doit permettre la recolonisation de la zone où a lieu l'intervention. Dans l'idéal, il faut éviter d'agir sur la totalité du milieu en respectant l'alternance d'intervention d'amont en aval et d'une berge à l'autre, sur plusieurs années ainsi que conserver la présence des hydrophytes et héliophytes. On notera toutefois que des fossés agricoles abritent l'espèce en période de reproduction.

## FACTEUR D'ÉVOLUTION

Facteurs pouvant avoir une influence sur la fermeture des milieux et la présence d'herbier aquatique : Plantation forestière et artificialisation des peuplements □ codes 161, 162, Gestion inadaptée de la végétation herbacée en rive et aquatique (fauche totale, arrachage des herbiers aquatiques) □ code 811. Facteurs pouvant avoir une influence sur la qualité et le niveau des eaux : Irrigation et gestion des niveaux d'eau □ codes 130, 853, Pollution des eaux par entre autres : utilisation de pesticides, lessivage du réseau routier, rejets urbains □ code 701

## CONSERVATION : SYNTHÈSE DES 2 CRITÈRES PRÉCÉDENTS

ETL	MPM	ADM
B		B

## EVALUATION GLOBALE

Etat de conservation sur le domaine atlantique français :

**mauvais**

Valeur du site pour la conservation de l'espèce :

ETL	MPM	ADM
B		B

Etat de conservation sur le site : Statut plutôt défavorable-

ETL	MPM	ADM
inadéquat		inadéquat

inadéquat. Si l'espèce a été trouvée sur 32 à 37,5 % des points échantillonnés seuls 12% des points présentent des effectifs importants dans ADM. Aucun des points ne présente des effectifs importants et tous les cours d'eau n'accueillent pas l'espèce dans ETL. De plus la présence de l'espèce est liée à des milieux ensoleillés avec de la végétation aquatique développée mais le réseau de cours d'eau se caractérise par des milieux rivulaires plutôt fermés. La pérennité des populations repose ici sur un maillage de petites populations fragmentées et très localisées et liées à des pratiques d'intervention (plus ou moins favorables) sur la végétation rivulaire et aquatique.

Son état de conservation étant considéré comme mauvais dans le domaine atlantique, et malgré des habitats trop fermés pour un développement optimal de l'espèce, sa présence sur plus de 30 % des mailles prospectées indique un site d'importance pour sa conservation.

## Perception des acteurs par rapport à l'espèce:

Les libellules ont globalement une image positive auprès du grand public. Les Réserves Naturelles et le Conseil Général n'hésite pas à communiquer sur ces espèces lors des manifestations de sensibilisation à l'écologie. Par contre, il y a une grande méconnaissance sur la diversité des espèces et la diversité de leur écologie. Il est cependant aisé de faire comprendre le rôle d'indicateur que joue ces insectes esthétiques, qui bien que discrets, sont facilement observables.

# Suivi et amélioration des connaissances

**Indicateurs de suivi :** Suivi à long terme de la densité d'imagos avec contrôle et cartographie des pontes et des émergences. Suivi de la colonisation potentielle des milieux ouverts.

**Enjeux de connaissance :** L'Agrion de Mercure est un bon indicateur de la qualité et de la diversité de faciès d'habitats sur un réseau hydrographique. Si la représentativité des milieux ouverts est un enjeu majeur, il demeure intéressant d'étudier les capacités d'adaptation au contexte forestier actuel et les capacités de dispersion de chacune des sous-populations. Il s'agit d'une espèce à suivi prioritaire au niveau national

# Cistude d'Europe

## *Emys orbicularis*



Reptiles, Chéloniens, Emydés

Directive "habitats" - Annexes : II et IV

Liste rouge mondiale - cotation UICN : Quasi-menacée

Liste rouge nationale : Quasi-menacée

Protection nationale : Arrêté du 19 novembre 2007

### MORPHOLOGIE

La Cistude d'Europe est une petite tortue d'eau douce essentiellement diurne pouvant peser 400 à 800g à l'âge adulte. Elle possède une carapace noirâtre hydrodynamique aplatie, ornée de fines stries jaunes et de forme ovale mesurant jusqu'à 20 cm chez l'adulte. Elle se distingue par la présence de points jaunes vifs sur la tête et les membres, plus ou moins nom-

breux en fonction des individus. Ses pattes sont palmées et pourvues de fortes griffes. Les femelles sont à maturité plus grosses que les mâles, et présentent un plastron plat, contrairement aux mâles, chez qui il est légèrement concave. De plus, les femelles possèdent une queue plus courte et plus étroite à la base que les mâles.

### BIOLOGIE

Son espérance de vie s'élèverait jusqu'à 40-60 ans en milieu naturel. Prédateur opportuniste, elle se nourrit principalement d'insectes, de mollusques aquatiques, de crustacés et de leurs larves. Occasionnellement, elle peut se nourrir de poissons malades ou morts, d'œufs de poissons et de têtards de batraciens. L'écrevisse de Louisiane est une proie fréquente des adultes. La part des végétaux est significative, croissante avec l'âge et variable selon la saison. Thermophile, sa biologie induit un comportement d'insolation de façon à réchauffer son organisme. La maturité sexuelle est atteinte entre 5 et 13 ans chez les mâles, tandis que chez les femelles, celle-ci est atteinte entre 6 et 15 ans. D'octobre à mars, la Cistude hiverne sous la vase ou sous un lit de feuilles la protégeant du gel. Elle sort d'hivernation dès les premiers beaux jours. Les accouplements se déroulent dès la sortie d'hivernage, c'est-à-dire de mars à mai. Ces accouplements sont suivis par la période de ponte, qui se déroule de mai à juillet. La femelle pond sur la terre ferme de 3 à 18 œufs dans un trou peu profond (10 cm) qu'elle creuse elle-même. La fidélité aux sites de ponte peut être observée sur plusieurs années, tant que ces derniers ne subissent pas de modifications majeures. Les jeunes naissent à l'automne (septembre), cependant en cas de conditions météorologiques défavorables, la naissance peut être reportée au printemps suivant (avril). Après éclosion, les nouveaux nés pèsent 5 à 6 grammes.

### ÉCOLOGIE

Généralement inféodée aux zones humides, la Cistude présente un panel d'habitats assez large. Elle est présente dans les étangs, les lacs, les marais, les mares, les canaux, etc. Les zones abritées voire confinées semblent privilégiées. L'eau stagnante (< 2 m de profondeur) semble préférée mais certains cours d'eau lents sont fréquentés. Elle affectionne particulièrement les fonds vaseux et la présence de végétation aquatique flottante. Étant semi-aquatique, elle utilise également le milieu terrestre lors de ses déplacements ou pour pondre. Les zones boisées entourant les zones humides sont appréciées par *Emys orbicularis*. Ces zones boisées permettent aux tortues de migrer sur de longues distances, à la recherche d'un site de ponte ou d'hivernation adéquat, tout en diminuant le risque de déshydratation et de prédation. Les sites de ponte connus sur le Marensin correspondent à des talus en lisière de pinède, à des digues de marais (Cout de Moutagne) ou à des chemins forestiers sableux. La ponte d'une femelle en bord de route vers l'Étang Noir relève-t-elle de l'anecdote ?

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La Cistude, signalée sur 113 sites Natura 2000, possède une aire de répartition très vaste dépassant largement les frontières de l'Europe. Elle s'étend à l'est jusqu'en Asie mineure (Turquie, Iran, Kazakhstan) et au sud jusqu'en Afrique du nord (Maroc, Algérie, Tunisie). Sa limite nord actuelle passe par l'Allemagne du nord, la Lituanie et la Russie. Elle fut présente au Danemark. En France, l'espèce est considérée en forte régression, du fait de sa disparition de plusieurs régions. Son aire de répartition "naturelle" se situe au sud d'un arc de cercle joignant Rochefort, la Brenne, l'Allier et la région lyonnaise. Au nord de cette limite, les observations concerneraient essentiellement des individus échappés de captivité.

### DISTRIBUTION SUR LE SITE

ETL	MPM	ADM
% de stations positives sur stations échantillonnées		
22 %	20 %	18 %

Pour ETL, sa présence est relevée sur 4 stations parmi les 18 échantillonnées en 2008 (22%) sur le bassin versant : Etang de Léon (rive ouest), Cout de Moutagne, Palue (Galoppe), Macaout). Sites d'hivernation inconnus sur le territoire d'étude. La disponibilité de milieux à fond vaseux et notamment d'étangs et de forêts marécageuses, ne devrait pas être un facteur limitant sur le site. Pour MPM, présence semblant très localisée au complexe de Moisans : 3 stations parmi les 15 échantillonnées en 2008 (20%) sur le bassin versant (Etang de Moisans, Complexe marécageux et canaux en périphérie de l'étang de Moisans). Pour ADM, Présence relevée sur 6 stations parmi les 33 échantillonnées sur le bassin versant en 2008 (18%) : Complexe des zones humides et des étangs retro littoraux : Etang Noir, Etang d'Hardy, Courant de Soustons (mare de Labarthe), Pey (mare DFCI), Magescq amont (ancien moulin de Pey).



## Etat de conservation de l'espèce

### EFFECTIFS

ETL	MPM	ADM
inconnu	inconnu	inconnu

Regroupements visibles fréquents mais sous-estimés face aux effectifs réels du lieu. Des mares sur Soustons permettent d'observer simultanément jusqu'à 11 individus. Ailleurs, comme sur des plans d'eau privés, les observations concernent 1 à 2 individus. Sur l'Etang Noir, seule la méthode de capture-recapture par marquage a permis d'évaluer la population à 80-100 individus pour un plan d'eau de 18 ha à partir du marquage de 52 individus. Les très faibles effectifs des étangs d'Hardy et Blanc sont mal compris en l'état des connaissances.

### POPULATION DU SITE / POPULATION NATIONALE

ETL	MPM	ADM
B	B	B

L'aire de répartition de l'espèce permet de caractériser la représentativité du site par rapport à la population nationale malgré une estimation des effectifs très incomplète. L'espèce est présente sur le réseau hydrographique de façon certaine avec observation d'individus assez jeunes. Là où une évaluation par capture est réalisée, les populations s'avèrent significatives : les sites du Marensin ont donc une population potentiellement importante.

### DYNAMIQUE DE POPULATION SUR LE SITE

La dynamique des populations du site n'a pas pu être déterminé du fait du manque de données et de l'absence d'étude particulière sur les sites de ponte. Mortalité accidentelle non estimée : cadavres de cistudes retrouvés ponctuellement en été à la suite des opérations d'élimination des plantes invasives dans les canaux de ceinture de Moisans (témoignages). La longévité de l'espèce peut masquer des tendances d'évolution.

### INTÉRÊT ET ORIGINALITÉ JUSTIFIANT LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE SUR LE SITE

L'Aquitaine joue un rôle particulier pour la conservation de l'espèce en France. La capacité d'accueil du Marensin est importante. La complémentarité et la diversité des milieux de vie de la Cistude s'exprime ici parfaitement : forêts, milieux aquatiques et milieux ouverts thermophiles.

### ISOLEMENT

ETL	MPM	ADM
C	C	C

La population est non isolée dans sa pleine aire de répartition.

## Etat de conservation des habitats de l'espèce

ETL	MPM	ADM
II	II	II

### DEGRÉ DE CONSERVATION DES CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS MAJEURS

Connue principalement sur des zones lenticules : étangs avec marais riverains, mares, plans d'eau privés... avec une préférence pour les sites à fond vaseux, à recouvrement variable en végétation aquatique (myriophylles, nénuphars, potamots, lagarosiphon). Les habitats restent globalement en bon état. Les plans d'eau privés ont une attractivité très variable. Envasement, atterrissement des rives ouest et prolifération localisée par des plantes aquatiques invasives ont des répercussions mal appréhendées. Pour MPM, l'espèce fréquente également des milieux dégradés : canaux hypereutrophes envahis par des xénophytes, mares dystrophes et fossés agricoles. Tolérance ou substitution ? Les milieux de ponte, parfois à plusieurs centaines de mètres des zones humides, sont méconnus. Boisement spontané ou artificiel et urbanisation ont du limiter certaines possibilités.

ETL	MPM	ADM
II	II	II

### POSSIBILITÉ DE RESTAURATION

Les habitats aquatiques mériteraient à retrouver leur fonctionnalité perdue par limitation de l'envahissement des xénophytes. Les postes d'insolation et les milieux de ponte favorables sont des éléments facilement restaurés.

### CONSERVATION : SYNTHÈSE DES 2 CRITÈRES PRÉCÉDENTS

ETL	MPM	ADM
B	B	B

### FACTEUR D'ÉVOLUTION

Facteurs pouvant influencer la conservation de l'espèce elle-même : Pêche de loisirs (engins) - code 220, Prélèvements - code 244, sports de loisirs et nature - code 620, envahissement d'une espèce - code 954, gestion de la végétation - code 811, extraction de sédiments - code 820. Facteurs pouvant influencer la conservation des habitats de l'espèce : Zones urbanisées et habitats humains - code 401, route et autoroute - code 502, pollution de l'eau - code 701, comblement et assèchement - code 800, drainage - code 810, modification du fonctionnement hydraulique - code 850, gestion des niveaux d'eau - code 853, endigages, remblais, plages artificielles - code 870, assèchement - code 920.

### EVALUATION GLOBALE

Etat de conservation sur le domaine atlantique français :

**mauvais**

Etat de conservation sur le site :

ETL	MPM	ADM
inconnu	inconnu	inconnu

Le manque de données fiables et l'absence de données sur la reproduction et les sites de ponte ne permettent pas de se prononcer sur l'état de conservation de la cistude sur le site. La présence de l'espèce ne suffit pas pour dire si elle se reproduit ou si les populations sont en progression ou en régression. La longévité de l'espèce peut masquer l'état des populations et les menaces pesant sur elles.

Valeur du site pour la conservation de l'espèce :

Son état de conservation étant considéré comme mauvais dans le domaine atlantique, et ce malgré des habitats plutôt favora-

bles à son développement, les sites du Marensin pourraient avoir une bonne valeur pour la conservation de la cistude.

ETL	MPM	ADM
B	B	B

Perception des acteurs par rapport à l'espèce :

Les tortues sont en général des espèces très appréciées du public voir un peu trop. En effet, une des menaces pour leur conservation est la capture pour apprivoisement et adoption comme animal de compagnie. Il est important de sensibiliser le grand public à la préservation de cet animal, et à la réglementation qui protège individus et habitats. Par méconnaissance, l'entretien courant de milieux aquatiques (curage et vidange) peut être préjudiciable à certaines populations. Une meilleure connaissance de ce reptile faisant partie intégrante du patrimoine culturel de la région permettrait de trouver des consensus quant à sa préservation.

## Suivi et amélioration des connaissances

**Indicateurs de suivi :** Suivi des populations des Réserves Naturelles dans le cadre de leur plan de gestion. Suivi des sites de pontes et d'hibernation identifiés lors de l'étude particulière.

**Enjeux de connaissance :** Evaluation quantitative des populations

Etude sur les sites de pontes et d'hibernation afin de mieux localiser les enjeux de gestion et mieux comprendre les dynamiques de populations.

# Cordulie à corps fin

## *Oxygastra curtisii*

Insectes, Odonates (Anisoptères), Corduliidés

Directive "habitats" - Annexes : II et IV

Liste rouge mondiale - cotation UICN : Quasi-menacée

Liste rouge nationale - cotation SFO : Vulnérable

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007

### MORPHOLOGIE

*Mâle et femelle* : abdomen de 33 à 39 mm, ailes postérieures de 24 à 36 mm. Thorax entièrement vert métallique. Abdomen vert métallique à noirâtre avec des taches jaunes médio-dorsales allongées et bien visibles. Présence d'une crête mediodorsale claire sur le 10<sup>ème</sup> segment abdominal des mâles. *Larve* : 19 à 22 mm. Absence d'épines dorsales sur l'abdomen. Les épines latérales du 9<sup>ème</sup> segment sont plus courtes que la pyramide anale. Grandes dentelures (6 à 8) au niveau du palpe labial.

### BIOLOGIE

Le cycle de développement serait de 2 à 3 ans. L'émergence se fait vers la fin mai - début juin. La période de vol peut aller jusqu'à fin août. Les femelles pondent en vol, en touchant l'eau de l'extrémité de leur abdomen. Les jeunes adultes s'éloignent du milieu aquatique durant une dizaine de jours nécessaires à leur maturation. Ils fréquentent des lieux bien ensoleillés et abrités du vent. Les mâles matures défendent un territoire (tronçon de 6 à 15 m), à la recherche de femelles qui viendraient y pondre et chassent tout autre mâle qui tenterait d'y pénétrer. Ces territoires sont le plus souvent de "petites anses" envahies par une ripisylve fournie où se déroulent les accouplements. Les mâles n'ayant pu trouver de territoire (mâles satellites) se dissimulent dans la végétation en attendant qu'un territoire se libère.

### ÉCOLOGIE

*O. curtisii* fréquente les eaux courantes, notamment les parties calmes des grandes rivières aux rives plus ou moins boisées, mais également les eaux stagnantes. La présence d'une lisière arborée est nécessaire car les larves vivent surtout dans les débris végétaux qui s'accumulent entre les racines d'arbres immergés à l'aplomb des rives, où elles chassent à l'affût. Ces secteurs sont à l'abri des vents forts. Sur les lieux d'observation, la strate arborée à *Alnus glutinosa* et *Salix atrocinerea* est parfois dense mais le plus souvent lâche. La végétation de rive est dense avec en mélange *Carex paniculata*, *Osmunda regalis*, *Phragmites australis*, *Myrica gale* et *Frangula alnus*. La profondeur en eau est variable mais souvent supérieure à 1m, et les fonds sont vaseux à sablo-vaseux.

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Endémique d'Europe occidentale. Très rare en Belgique, et au Luxembourg, disparue des îles britanniques et des Pays Bas. En France, assez commune dans la région méditerranéenne et sur la façade atlantique mais se raréfie dans la moitié nord-est du pays. Signalé sur 93 sites Natura 2000.

### DISTRIBUTION SUR LE SITE

ETL	MPM	ADM
3% (n=36)	0	5% (n=40)
50% (n=6)	0	18% (n=16)

Pour ADM, *Oxygastra curtisii* a été trouvée durant la période d'inventaire sur la Réserve Naturelle de l'Etang Noir, sur l'Etang Blanc et sur le canal reliant l'Etang Blanc à l'Etang d'Hardy. La reproduction de l'espèce est confirmée sur l'Etang Noir ainsi que sur le secteur entre l'Etang Blanc et l'Etang d'Hardy (exuvie). Pour ETL, *Oxygastra curtisii* a été trouvée durant la période d'inventaire sur la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet : cane sud à proximité de l'Etang de Léon, lieu dit "la nasse" sur le courant et à proximité du "Marais de la Pipe".

# Etat de conservation de l'espèce

## EFFECTIFS

Les effectifs ne sont pas connus; seules des densités, relativement faibles, ont pu être obtenues sur les placettes inventoriées.

ETL	MPM	ADM
nombre d'individus par ml de berge		
0,01 à 0,03		0,02 à 0,12

## POPULATION DU SITE / POPULATION NATIONALE

Les surfaces actuellement favorables sont restreintes (rives ouest des étangs et courants) ce qui limite la capacité d'accueil de l'espèce sur le Marensin. Par ailleurs, les densités observées sur ces secteurs sont faibles.

ETL	MPM	ADM
C		C

## INTÉRÊT ET ORIGINALITÉ JUSTIFIANT LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE SUR LE SITE

Les habitats de l'espèce sont associés sur le Marensin à l'étang de Léon, au courant d'Huchet, à la chaîne des plans d'eau de Soustons et au courant de Soustons. Ces secteurs font toute l'originalité des bassins versants côtiers du littoral aquitain avec étangs rétro-littoraux et exutoires à l'océan, bordés de ripisylves à forte naturalité. De façon générale, l'espèce fait partie des espèces pour lesquelles le sud-ouest a une responsabilité particulière en terme de conservation.

## ISOLEMENT

ETL	MPM	ADM
B		B

Au niveau national, l'espèce est dans son aire de répartition mais en limite sud ouest de celle-ci, qui orienterait son isolement plutôt en statut B. Au niveau local, la population sur les sites N2000 est uniquement associée à l'étang de Léon (sur sa moitié Ouest) et au courant d'Huchet pour ETL. Pour ADM, une population est stable sur l'étang Noir. Malgré la proximité des plans d'eau entre eux qui paraît potentiellement favorable à l'espèce, la Cordulie à corps fin semble isolée aux seuls étangs du sud du site (en attendant la confirmation de son statut sur le courant de Soustons).

## DYNAMIQUE DE POPULATION SUR LE SITE

Inconnue sur la quasi-totalité de la zone sauf sur la Réserve Naturelle de l'Etang Noir où la population d'*Oxygastra curtisii* est suivie depuis 2001. Elle est considérée comme stable sur l'étang avec des effectifs considérés comme moyens.

# Etat de conservation des habitats de l'espèce

## DEGRÉ DE CONSERVATION DES CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS IMPORTANTS

Pour ETL, sur les points où l'espèce a été contactée, l'état de conservation des habitats est bon (zone de l'étang en RN et courant d'Huchet) avec une bonne continuité de la frange d'aulnaie-saulaie et une végétation dense. La rive nord ouest de l'étang présente également des habitats bien conservés, mais le secteur est de l'étang semble moins favorable (soit par la présence de zones anthropisées, soit par la présence de milieux trop ouverts). Notons également que la rive Est, soumise au vent, est d'une manière générale moins favorable aux odonates. Pour ADM, sur les points où l'espèce a été contactée, l'état de conservation varie de très bon (étang Noir) à bon (étang Blanc) selon la continuité de la frange d'aulnaie-saulaie en bordure de l'étang. Plus globalement, les habitats favorables sont localisés sur les parties ouest des étangs où la frange de forêt marécageuse est présente, le long du courant de Soustons sur les zones où la ripisylve est non artificialisée ainsi que sur le petit cours d'eau reliant l'étang Blanc et celui d'Hardy. Concernant la liaison ripisylve/milieu aquatique, certains secteurs (étang de Hardy, étang Blanc et le courant de Soustons) vont être plus dégradés surtout pour l'habitat larvaire par l'impact des marnages influencés par la manipulation de différents seuils et barrages (apparition de larges bandes mises à découvert entre la ripisylve et le milieu aquatique).

ETL	MPM	ADM
II		II

## POSSIBILITÉ DE RESTAURATION

Pour les habitats larvaires, améliorer la gestion des niveaux d'eau demande une cohérence de bassin versant possible mais compliquée à obtenir. Au contraire, pour les habitats adultes, la restauration de la ripisylve dans les zones artificialisées est plus facile à mettre en œuvre.

ETL	MPM	ADM
II		II

## FACTEUR D'ÉVOLUTION

Facteurs pouvant avoir une influence sur la qualité et le niveau des eaux : Gestion des niveaux d'eau □ code 853, Pollution des eaux par entre autres : utilisation de pesticides, lessivage du réseau routier, rejets urbains □ code 701, Irrigation □ codes 130. Facteurs pouvant avoir une influence sur la qualité de la ripisylve : Artificialisation des peuplements □ code 162, Déboisement □ code 167, Sports nautiques □ code 620

## CONSERVATION : SYNTHÈSE DES 2 CRITÈRES PRÉCÉDENTS

ETL	MPM	ADM
B		B

Etat de conservation sur le domaine atlantique français :

défavorable inadéquat

Etat de conservation sur le site :

Statut plutôt défavorable-inadéquat. Malgré un habitat plutôt bien conservé, la pérennité de la population semble associée à un territoire assez restreint sur la zone N2000. Ce statut est également influencé par les lacunes concernant entre autre le manque de données de reproduction sur le site, les faibles effectifs échantillonnés lors de l'inventaire en sachant que seul un échantillonnage sur 3 années consécutives permettrait de préciser le statut réel de l'espèce sur la totalité de la zone (durée du cycle de l'espèce estimée à 2 ou 3 ans).

ETL	MPM	ADM
inadéquat		inadéquat

Valeur du site pour la conservation de l'espèce :

Son état de conservation étant considéré comme inadéquat dans le domaine atlantique, et malgré des habitats plutôt bien conservés, les faibles effectifs et le manque de connaissance sur le statut reproducteur dans le secteur confèrent au site une valeur significative pour la conservation de l'espèce.

ETL	MPM	ADM
C		B

Perception des acteurs par rapport à l'espèce:

Les libellules ont globalement une image positive auprès du grand public. Les Réserves Naturelles et le Conseil Général n'hésitent pas à communiquer sur ces espèces lors des manifestations de sensibilisation à l'écologie. Par contre, il y a une grande méconnaissance sur la diversité des espèces et la diversité de leur écologie. Il est cependant aisé de faire comprendre le rôle d'indicateur que joue ces insectes esthétiques facilement observables.

## Suivi et amélioration des connaissances

Indicateurs de suivi : Suivi à long terme de la densité d'imago avec contrôle et cartographie des pontes et des émergences. Suivi de la colonisation des ripisylves restaurées.

Enjeux de connaissance : La Cordulie à corps fin est un indicateur de la bonne gestion des eaux et de la bonne conservation de la ripisylve.

Il s'agit d'une espèce à suivi prioritaire au niveau national (SFO).

# Fadet des Laïches

## *Coenonympha oedippus*



Insectes, Lépidoptères, Nymphalides

Directive "habitats" et "oiseaux" - Annexes II et IV

Liste rouge mondiale - cotation UICN : préoccupation mineure

Liste rouge nationale : en danger

Protection nationale : arrêté du 23 avril 2007

### MORPHOLOGIE

Papillon dont l'aile antérieure brun foncé mesure 17 à 21 mm. L'aile postérieure, brun jaunâtre en dessous, brun foncé au dessus, présente 4 à 5 ocelles noirs alignés cerclés de jaune pâle et pupillés de blanc et un décalé vers la base. La femelle est plus grande que le mâle. Sa chenille, jaunâtre durant les premiers stades, devient vert vif et présente une petite queue bifide au bout de l'abdomen dans les tons rose à pourpre.

### BIOLOGIE

Le Fadet des laïches est une espèce monovoltine sédentaire (1 seule génération/an). La période de ponte s'étale comme la période de vol de fin mai à fin juillet. Les œufs sont pondus par groupe de 2 ou trois sur les feuilles des plantes hôtes, espèces cespiteuses et Molinie bleue essentiellement. L'incubation dure entre 16 à 20 jours. Il y a 5 stades larvaires. Les stades 2 et 3 hivernent à partir de fin septembre et le retour à l'activité a lieu courant avril. La nymphose se déroule entre mi-mai et mi-juillet sur 3 à 4 semaines à la base d'un chaume de molinie. La durée de vie des adultes est d'environ une semaine.

### ÉCOLOGIE

Le Fadet des laïches est principalement un papillon de plaine fréquentant les prairies, landes ou marais tourbeux à Molinie bleue ou à Choin noirâtre. Il apprécie également les landes à molinie résultant des coupes forestières ou les pinèdes claires en station humide. Les chenilles se nourrissent la nuit sur la molinie ou le paturin des marais et plus rarement le choin noirâtre. Les adultes sont floricoles mais butinent peu des cypéracées, chardons, centaurées, menthes, bourdaines ou encore ronces et salicaires. Leur caractère sédentaire les rend sensibles à la fragmentation des habitats.

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Le Fadet des Laïches est une espèce eurasiatique dont l'aire de répartition s'étend depuis l'Europe occidentale jusqu'au Japon. En France, il ne s'observe que dans le sud-ouest et les Alpes du nord. Seuls 14 sites Natura 2000 en font mention à ce jour (sous-estimation ou non mise à jour des FSD). Il n'est plus connu de la Péninsule ibérique.

### DISTRIBUTION SUR LE SITE

Pour ETL où de nombreux secteurs favorables ont été prospectés hors période de vol, l'espèce a été rencontrée sur le complexe tourbeux de Macaout-Boumbane, sur le Couloum (source), sur le Cout de Mountagne et dans le secteur du Houa. Pour ADM, l'espèce a été rencontrée sur l'ENS de l'Étang Blanc (rive est), les zones associées au Magescq : tributaire tourbeux de Mercade, landes du Pont Neuf, confluence de la Moulague, chevelu hydrographique associé aux sources du Magescq.

De façon quasi systématique sur les habitats-types,

le Miroir *Heteropterus morpheus*, papillon aux mœurs comparables, a été observé. La présence récurrente du Miroir, hors période de vol du Fadet, laisse présager pour ce dernier une distribution effective bien plus vaste : 200 ha potentiels sur ETL et 60 ha sur ADM, sans compter les micro-stations non cartographiées.



## Etat de conservation de l'espèce

ETL	MPM	ADM
nc	nc	nc

### EFFECTIFS

En dehors de tout protocole et par rencontre fortuite uniquement, la densité est jugée faible, de l'ordre d'1 ind/200m<sup>2</sup> au mieux. 1 à 3 individus par station sont contactés hormis sur les landes de l'Étang Blanc où l'observation se fait par 5-10 individus.

### INTÉRÊT ET ORIGINALITÉ JUSTIFIANT

#### LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE SUR LE SITE

Les Landes de Gascogne font office de bastion français de l'espèce. La forte représentativité des formations à Molinie bleue dans le paysage local et notamment dans les sites N2000 du Marensin amène à penser que le territoire joue un rôle significatif dans la conservation de cette espèce emblématique du sud-ouest.

### ISOLEMENT

Les sites du Marensin sont en limite d'aire de répartition de l'espèce. L'ensemble du massif forestier gascon présente des habitats potentiels du Fadet des Laïches. La population n'est donc pas isolée. Elle reste toutefois sensible à la fragmentation des habitats.

### POPULATION DU SITE / POPULATION NATIONALE

Malgré des habitats assez favorables grâce à la présence importante de molinie, les habitats restent fragmentés sur le département des Landes. La représentativité des sites du Marensin par rapport à la population locale n'est pas connue mais vue l'importance du département dans la population nationale on pourrait avancer d'ores et déjà une représentativité supérieure à 2 % (B).

ETL	MPM	ADM
B		B

### DYNAMIQUE DE POPULATION SUR LE SITE

Aucune étude particulière n'a été réalisée sur le site. La dynamique n'est donc pas connue.

## Etat de conservation des habitats de l'espèce

### DEGRÉ DE CONSERVATION DES CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS IMPORTANTS

L'assainissement forestier (rabattements de nappe) peut permettre la minéralisation de landes humides et un développement important de la Molinie. La fermeture des milieux (bourdaine et saule) qui s'en suit naturellement peut en revanche contribuer au déclin des habitats types, notamment des micro-stations permettant le lien entre chaque sous-population. Dans le contexte sylvicole sur le plateau landais, les plantations claires à sous-bois en molinie sont favorables.

ETL	MPM	ADM
II		II

### POSSIBILITÉ DE RESTAURATION

L'entretien mécanique et/ou pastoral de formations ouvertes et de landes est relativement aisé; en revanche le maintien d'une hygromorphie adéquate des sols est plus délicate. Limiter la fragmentation des habitats implique également de considérer la connectivité globale de sous-populations par des trames de micro-habitats favorables.

ETL	MPM	ADM
II		II

### CONSERVATION : SYNTHÈSE DES 2 CRITÈRES PRÉCÉDENTS

ETL	MPM	ADM
B		B

### FACTEUR D'ÉVOLUTION

Facteur influençant sur les habitats de l'espèce : Replantation forestière - 163, zones urbanisées, habitat humain - code 401, comblement et assèchement - code 800, drainage - code 810, modification des structures hydrauliques - code 850, assèchement - code 920

### EVALUATION GLOBALE

Etat de conservation sur le domaine atlantique français :

**mauvais**

Etat de conservation sur le site :

L'état de conservation sur le site n'est pas connue car les mentions ne sont le fait que de rencontres fortuites et non le fruit d'un protocole d'inventaire et de suivi des populations. Par ailleurs, la fragmentation des habitats et l'isolement des sous-populations demeurent mal appréhendés en Aquitaine.

ETL	MPM	ADM
inconnu		inconnu

Valeur du site pour la conservation de l'espèce :

ETL	MPM	ADM
bonne		bonne

De même que pour l'état de conservation sur le site, la valeur du site

pour la conservation du Fadet des laïches ne peut être déterminé sur des données incomplètes et non issues d'un protocole d'étude.

Principaux acteurs concernés et perception de l'espèce : Les forestiers sont au premier rang des acteurs concernés. Les papillons ont tous un potentiel "sympathie" important chez le grand public. Par contre, la méconnaissance des différentes espèces est très importante. Le Fadet des laïches, de couleur assez terne et inféodé à un milieu très commun localement, ne présente pas d'intérêt particulier pour les acteurs du territoire. Il est important de resituer le lien entre cet animal et la particularité des Landes de Gascogne afin de faire entrer le fadet dans le patrimoine culturel local.

## Suivi et amélioration des connaissances

Indicateurs de suivi : Après une étude à temps 0, suivi des populations sur 2 ans tous les 3 ans.

Suivi des corridors écologiques entre landes humides.

Le Marensin est ciblé comme zone engagée dans un suivi des populations sur trois ans.

Enjeux de connaissance : Etude particulière sur le Fadet des Laïches : biologie et dynamique de populations. Un projet de CRÉN Aquitaine se monte actuellement pour les papillons des zones humides.

# Fluteau nageant

## *Luronium natans*



Angiospermes, Monocotyledones, Alismatacées

Directive "habitats" - Annexes : II et IV

Liste rouge - cotation UICN : -

Liste rouge - Tome 1 Espèces prioritaires : non

Protection nationale : Arrêté du 20 janvier 1982

### MORPHOLOGIE

Plante herbacée, glabre, aquatique à amphibie à feuilles basales submergées, groupées en rosette, dépourvues de pétioles. Ces feuilles sont vert pâle et translucides, aplaties, pourvues d'une large nervure centrale plus épaisse et plus verte. Elles sont longues (5-15 cm) et étroites (2-3 mm de large), de forme linéaire, mais se rétrécissant progressivement vers l'apex pointu. Les feuilles flottantes à pétiole fin sont d'une longueur variant en fonction du niveau d'eau. Leur limbe est un peu luisant, de forme variable, généralement obovale, elliptique ou lancéolé, long de 1-4 cm, pour 1-2 cm de large (sa taille est parfois réduite à quelques millimètres), rétus à obtus au sommet. Il présente 3 fortes nervures arquées-parallèles. Les tiges fines peuvent atteindre, voire excéder, une longueur de 100 cm en fonction de la profondeur de l'eau, submergées-flottantes ou rampantes (traçantes), radicantes aux nœuds. Les stolons partent de la rosette, verts ou blancs, d'un diamètre d'environ 1 mm pour une longueur atteignant 20 cm. Les fleurs solitaires flottent à la surface de l'eau. Leur long pédicelle (3-5 cm) naît à l'aisselle de bractées se trouvant au niveau des nœuds de la tige. Il se développe généralement 1 seul pédicelle par nœud, mais, dans la partie supérieure de la plante, ils peuvent être verticillés par 3-5. Les fleurs sont de taille variable (de 7 à 18 mm de diamètre selon les auteurs), hermaphrodites : 3 pétales blancs (parfois blanc-rosés) à base jaune arrondis, dépassant longuement les 3 sépales.

### BIOLOGIE

Le Flûteau nageant est une plante vivace, stolonifère, dont le rhizome mince, droit et court subsiste sous l'eau, l'hiver (type biologique : hydrophyte, hémicryptophyte). La colonisation de l'espace par la plante se fait par l'enracinement de sa tige au niveau des nœuds, ainsi que par la formation de stolons qui produisent à intervalles réguliers des touffes de feuilles. La floraison a lieu de mai à septembre (voire octobre). La pollinisation semble être assurée par les insectes (pollinisation entomophile). La multiplication végétative se fait par la formation de propagules ; il s'agit de parties de plantes viables, qui sont détachées de la plante mère par fragmentation du stolon. Elles sont capables de flotter puis d'être emportées et disséminées par l'eau. En fonction des situations, les stations peuvent comporter un nombre très limité de pieds isolés ou plusieurs centaines voire milliers d'individus qui forment alors des "radeaux flottants". Dans ce dernier cas, les feuilles flottantes peuvent couvrir plusieurs mètres carrés d'eau libre.

### ÉCOLOGIE

L'espèce montre une certaine amplitude écologique et les situations varient fortement en fonction des régions. Le Flûteau nageant est une espèce aquatique ou amphibie : il est capable de supporter des variations importantes du niveau de l'eau et une exondation temporaire. On le trouve principalement dans des eaux peu profondes. En terme de qualité d'eau, l'espèce se rencontre dans des eaux oligotrophes à méso-eutrophes. *Luronium natans* semble préférer un bon ensoleillement et une eau claire (ce qui peut expliquer son caractère pionnier dans le Marensin), mais il peut s'accommoder de l'ombrage et d'une eau turbide. Il se développe sur des substrats de nature variée : fonds sablonneux, vaseux...

### GROUPEMENTS ASSOCIÉS

Les groupements végétaux dans lesquels le Flûteau nageant peut se trouver sont nombreux comme des herbiers aquatiques (Cl. *Potamogeton pectinatus*) : groupements de potamots - *Potamogeton* spp. - (All. *Potamogeton pectinatus*, *Potamogeton polygonifolius*), groupements à Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*) et à Nymphéa blanc (*Nymphaea alba*) (All. *Nymphaea alba*), végétations d'eau courantes à renoncules (*Ranunculus* sous-genre *Batrachium*), callitriches (*Callitriche* spp.), rubaniers (*Sparganium emersum*) (All. *Batrachion fluitantis*)... On peut également le trouver au sein des groupements de bordures de plans d'eau susceptibles de subir une exondation temporaire (Cl. *Littorelletea uniflorae*). Ceux-ci correspondent notamment aux communautés des étangs aquitains à Lobélie de Dortmann (*Lobelia dortmanna*) (All. *Lobelia dortmanna*), aux groupements à Isoètes (*Isoetes* spp.) et Littorelle uniflore (*Littorella uniflora*) (All. *Littorelletea uniflorae*), aux gazons à Scirpe épingle (*Eleocharis acicularis*) (All. *Eleocharition acicularis*), aux communautés à Baldellie fausse-renoncule, Hydrocotyle commun (*Hydrocotyle vulgaris*), etc. (All. *Elodo palustris*-*Sparganium*)... *Luronium natans* peut aussi se trouver dans d'autres situations comme par exemple, au sein de glycères (Cl. *Glycerio fluitantis*-*Nasturtietea officinalis*).

### REPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Le Flûteau nageant est une espèce endémique européenne à caractère atlantique dont l'aire couvre les pays de l'Europe tempérée occidentale et centrale. Sa distribution est principalement centrée sur la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas et le nord de l'Allemagne. Au nord, il atteint le sud-est de la Scandinavie ; au sud, il se rencontre de manière très localisée au nord de la péninsule Ibérique. En France, les populations de *Luronium natans* se situent principalement en plaine ou à faible altitude. L'espèce est actuellement présente de manière très éparse dans une quarantaine de départements et signalé sur 71 sites Natura 2000.

### DISTRIBUTION SUR LE SITE

Localisé actuellement uniquement sur ETL, 5 stations localisées en 2009 sur une même entité alors que l'espèce n'a pu être retrouvée sur des stations connues de l'étang de Léon (CEMAGREF, 2003) aux dates de prospection en rive Est. Entre 1998 et 2003, l'espèce montrait des patterns de colonisation de berges sur l'étang sans toute fois augmenter son abondance moyenne. Les stations sont Saint-Michel-Escalus : Etang du Houa, Etang de Léon : Berge est et plus particulièrement nord-est et dans le canal du Moulin en aval du pont sur la D652 au niveau du quartier du Bas-rouge. Mentionné en 74 sur ADM mais non retrouvé.

## Etat de conservation de l'espèce

### EFFECTIFS

Les effectifs sont faibles avec des stations citées dans la documentation non retrouvées.

ETL	MPM	ADM
En nombre de stations		
5	0	0

### POPULATION DU SITE / POPULATION NATIONALE

Vu les effectifs réduits, la population du site n'est pas significative par rapport à la population nationale.

ETL	MPM	ADM
C	D	D

### INTÉRÊT ET ORIGINALITÉ JUSTIFIANT LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE SUR LE SITE

Espèce endémique de l'Europe, le Fluteau nageant est surtout présent sur les pays de la façade atlantique. Il n'est présent en France que de façon éparse et semble en régression un peu partout. S'il colonise des milieux très divers, il tend à préférer les eaux oligotrophes. Son déclin participe à la bio-indication de l'hypercotrophie des eaux stagnantes du Marensin.

### DYNAMIQUE DE POPULATION SUR LE SITE

Certaines stations mentionnées historiquement ne sont pas retrouvées mais d'autres inconnues jusqu'alors sont apparues. Les nouvelles stations sont sur des secteurs restaurés ou ayant subi un entretien. On peut émettre une supposition sur un potentiel caractère pionnier du flûteau nageant. Par contre, il est en compétition avec les espèces exogènes à fort pouvoir colonisateur tel que les jussies et le myriophylle.

ETL	MPM	ADM	ISOLEMENT
A			Station isolée.

## Etat de conservation des habitats de l'espèce

### DEGRÉ DE CONSERVATION DES CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS IMPORTANTS

Les habitats potentiels de cette espèce sont présents sur les sites ETL et ADM et en bon état de conservation. L'eutrophisation des étangs est tout de même un facteur limitant.

ETL	MPM	ADM
III		

### CONSERVATION : SYNTHÈSE DES 2 CRITÈRES PRÉCÉDENTS

ETL	MPM	ADM
C		

### POSSIBILITÉ DE RESTAURATION

Les habitats sont assez bien conservés sur le site. Les habitats en mauvais état de conservation par manque de lumière sont assez facilement restaurable.

ETL	MPM	ADM
II		

### FACTEUR D'ÉVOLUTION

Facteurs pouvant influencer la conservation de l'espèce elle-même : pollution de l'eau - code 701, eutrophisation - code 952, gestion de la végétation aquatique et des rives - code 811, extraction de sédiments - code 820, envahissement d'une espèce - code 954

EVALUATION GLOBALE

Etat de conservation sur le domaine atlantique français :

Inadéquat

Valeur du site pour la conservation de l'espèce :

ETL	MPM	ADM
C		

Le petit nombre de stations en marge de l'aire de répartition permet de dire que les sites du Marensin n'ont pas une valeur importante pour la conservation de l'espèce.

Etat de conservation sur le site :

Il est difficile de se prononcer sur l'état de conservation de l'espèce par manque de recul sur le suivi des stations.

ETL	MPM	ADM
inconnu		

Perception des acteurs par rapport à l'espèce :

Cette plante est très peu connue et difficilement reconnaissable pour les acteurs du territoire même natif du secteur.



## Suivi et amélioration des connaissances :

### Indicateurs de suivi :

Suivi des populations connues (nombre de stations)

**Enjeux de connaissance :** Prospection des habitats favorables au développement de l'espèce, autécologie de l'espèce sur ses stations.

# Grand Rhinolophe

## *Rhinolophus ferrumequinum*

Mammifères, Chiroptères, Rhinolophidés

Directive "habitats" - Annexes : II et IV

Liste rouge mondiale - cotation UICN : Préoccupation mineure

Liste rouge nationale - cotation UICN : Quasi-menacée

Protection : Arrêté du 23 avril 2007

### MORPHOLOGIE

Le plus grand des rhinolophes européen mesure de 5 à 6 cm de long et jusqu'à 40 cm d'envergure pour un poids de 17 à 34 g. Ses oreilles larges sont dépourvue de tragus. Son appendice nasal en forme caractéristique de fer à cheval permet de le reconnaître facilement. Son pelage dorsal est gris brun plus ou moins teinté de roux et ventral gris blanc à blanc jaunâtre. Au gîte, pend enveloppé dans ses ailes, isolément ou en groupe serré.

### BIOLOGIE

La période de rut s'étale de l'automne au printemps. Les femelles forment des colonies de mise-bas de taille variable (quelques dizaines en Aquitaine). De mi-juin à fin juillet, elles donnent naissance à un seul jeune. Les jeunes sont sevrés vers 45 jours. La maturité sexuelle est entre 2 et 3 ans. La longévité est de 30 ans. Le Grand rhinolophe entre en hibernation de septembre-octobre à avril. Dès la tombée de la nuit, le Grand rhinolophe s'envole directement du gîte diurne vers les zones de chasse en suivant préférentiellement des corridors boisés. La première phase de chasse est suivie d'une phase de repos dans un gîte nocturne, puis alternent de courtes phases de chasse et des phases de repos. Le Grand rhinolophe repère obstacles et proies par écholocation. Selon la région, les lépidoptères représentent 30 à 45% (volume relatif), les coléoptères 25 à 40%, les hyménoptères (ichneumonidés) 5 à 20%, les diptères (tipulidés et muscoïdés) 10 à 20%, les trichoptères 5 à 10% du régime alimentaire.

### ECOLOGIE

Le Grand rhinolophe recherche les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, d'herbages en lisière de bois ou bordés de haies, pâturés et de ripisylves, landes, friches, vergers pâturés, jardins. Il fréquente peu les plantations de résineux. Rejoint les zones de chasse en suivant préférentiellement des corridors boisés. Plus la colonie est importante, plus ces zones sont éloignées du gîte (dans un rayon de 2-4 km, rarement 10 km). Chez les jeunes, la survie dépend de la richesse en insectes dans un rayon de 1 km. Le vol est papillonnant, généralement à faible hauteur (0,3 m à 6 m). L'espèce évite généralement les espaces ouverts et suit les alignements d'arbres, les haies voûtées et les lisières boisées pour se déplacer ou chasser. L'espèce est très fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, en particulier les femelles, les mâles ayant un comportement plus erratique. Généralement, 20 à 30 km peuvent séparer les gîtes d'été de ceux d'hiver. Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs), souvent souterraines.

Les gîtes de reproduction sont variés : les colonies occupent greniers, bâtiments agricoles, vieux moulins, églises, mais aussi galeries de mine et caves suffisamment chaudes. Des bâtiments près des lieux de chasse servent régulièrement de repos nocturne voire de gîtes complémentaires.

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Espèce rencontrée sur tout le Paléartique, notamment sur toute l'Eurasie. Connue dans toutes les régions de France, Corse comprise, et dans les pays limitrophes (Bénélux, Suisse, ouest de l'Allemagne, Espagne, Italie). L'espèce est en forte régression dans le Nord-Ouest de l'Europe ainsi que dans le Nord de la France. En France, elle est surtout présente dans l'Ouest. Espèce signalée sur 462 sites Natura 2000 mais probablement présente dans bien plus. Elle est assez souvent contactée en Aquitaine mais souvent en petites colonies ou bien sous la forme d'individus isolés.

### DISTRIBUTION SUR LE SITE

Les données ont été récoltées en dehors de tout protocole, les citations ci-dessous ne sont donc aucunement exhaustives et ne reflètent pas la distribution effective. Sur MPM, la présence d'un gîte d'hivernation dans Messanges bourg laisserait penser que l'espèce est installée à proximité en phase d'activité. La présence de quelques estivants tend à le confirmer mais sans preuve de mise bas à ce jour. Sur ETL, une colonie est connue en bâti rural sur Saint-Michel-d'Escalus (au Pont Neuf) mais aurait déménagé depuis 2007-2008 (occupation du bâtiment par une Effraie des clochers).

## Etat de conservation de l'espèce

### EFFECTIFS

ETL	MPM	ADM
x	x	?

Sur MPM, un gîte d'hivernation en bâti à l'extérieur du périmètre Natura 2000 accueillerait 12 à 14 individus en moyenne et jusqu'à 27 d'individus soit une population significative en l'état des connaissances sur le littoral landais. La mort accidentelle de 14 individus morts en 2007 a été constatée (portes refermées avec les individus à l'intérieur). 4 individus y ont été notés en 2009 en estive. Sur ETL, la colonie de Saint-Michel-Escalus comptait une vingtaine d'individus.

### INTÉRÊT ET ORIGINALITÉ JUSTIFIANT LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE SUR LE SITE

Moins de dix colonies de mise-bas sont connues sur les Landes de Gascogne, toujours à proximité des réseaux hydrographiques. Les sites d'hivernation sont les plus méconnus localement et la découverte d'une petite colonie dans le Marensin est intéressante.

De façon générale, les populations littorales sont méconnues et présumées peu importantes. De façon générale, au regard des exigences écologiques classiques de l'espèce, les populations du massif forestier des Landes d'où ont disparu les troupeaux d'élevage, sont intéressantes à étudier.

### DYNAMIQUE DE POPULATION SUR LE SITE

Inconnue faute de données.

### ISOLEMENT

Les populations présentes ne sont pas isolées et sont dans leur pleine aire de répartition à l'échelle aquitaine. La distance importante des colonies connues les plus proches n'est pas négligeable.

ETL	MPM	ADM
C	C	C

### POPULATION DU SITE / POPULATION NATIONALE

ETL	MPM	ADM
C	C	?

Aucune étude spécifique n'a été entreprise afin d'inventorier cette espèce. Il est toutefois possible d'estimer la représentativité potentielle du site par rapport à la population nationale qui compte plus de 8000 femelles reproductrices.

## Etat de conservation des habitats de l'espèce

ETL	MPM	ADM
III	III	II

### DEGRÉ DE CONSERVATION DES CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS MAJEURS

Les grands rhinolophes chassant principalement dans un rayon inférieur à 5 km du gîte, les zones humides rétro-littorales peuvent contribuer significativement à la qualité des ressources trophiques disponibles sur le domaine vital des colonies. Les habitats de chasse ne sont pas connus localement ; le potentiel est bon s'il on considère l'alternance de milieux boisés et de milieux ouverts et humides riches en insectes. Cependant, la rénovation des bâtiments et l'inaccessibilité de combles limitent l'offre de gîtes en bâti rural.

### POSSIBILITÉ DE RESTAURATION

ETL	MPM	ADM
II	II	II

Les sites de chasse sont méconnus; maintenir ou restaurer une diversité de milieux productifs est possible. Pour les gîtes en bâti rural, la conservation est plus simple, reposant sur une phase de sensibilisation de la population, des propriétaires et des collectivités et dans l'accompagnement dans la prise en compte des colonies dans leurs projets de travaux.

### CONSERVATION : SYNTHÈSE DES 2 CRITÈRES PRÉCÉDENTS

ETL	MPM	ADM
C	C	C

### FACTEUR D'ÉVOLUTION

Facteurs influençant la conservation de l'espèce elle-même : élevage du bétail - code 170

Facteurs influençant la conservation des habitats de l'espèce : abandon des systèmes pastoraux - code 141, élimination des haies et boqueteaux - code 151, Zones urbanisés, habitat humain - code 401, rénovation des ponts et viaducs - code 507, gestion forestière - code 160, épandage de pesticides - code 110, route, autoroute - code 502

### EVALUATION GLOBALE

Etat de conservation sur le domaine atlantique français :

inadéquat

Etat de conservation sur le site :

ETL	MPM	ADM
inconnu	inconnu	inconnu

Le manque de données ne permet pas de se prononcer sur l'état de conservation sur le site.

Valeur du site pour la conservation de l'espèce :

Le manque de données ne permet pas de se prononcer sur la valeur du site pour la conservation de l'espèce.

ETL	MPM	ADM
inconnu	inconnu	inconnu

Perception des acteurs par rapport à l'espèce:

Les chauves-souris, en général, ont une image négative dans l'imaginaire collectif avec des a priori dû aux contes ou autres légendes urbaines. Les acteurs du monde rural sont habitués à la présence estivale des chauves-souris dans leur jardin ou dans leur habitation mais cet animal reste mal connu. Il est important de communiquer sur la diversité du genre, sur son utilité dans la chaîne alimentaire en tant qu'insectivore, sur son inoffensivité mais également sur les possibilités de cohabitation avec l'homme sans désagrément important.

## Suivi et amélioration des connaissances :

Indicateurs de suivi : Suivi annuel des populations connues.

Enjeux de connaissance : Inventaire des colonies et caractérisation des gîtes et des habitats de chasse. Les territoires de chasse sont encore mal connus dans le contexte spécifique landais et le lien entre les différentes colonies reste à étudier.

# Lamproie de Planer

## *Lampetra planeri*

Poissons, Pétromyzoniformes, Pétromyzontidés

Directive "habitats" - Annexes : II et IV

Liste rouge mondiale - cotation UICN : Préoccupation mineure

Liste rouge nationale : Préoccupation mineure

Protection nationale : Espèce réglementée

### MORPHOLOGIE

Les Lamproies sont des vertébrés aquatiques sans mâchoire (Agnathes), écailles et colonne vertébrale osseuse, au corps anguilliforme couvert de mucus, possédant des yeux bien développés, sept paires d'orifices branchiaux circulaires de chaque côté de la tête et un disque buccal adapté à la succion et couvert de denticules cornés, leur permettant de filtrer la vase. La Lamproie de planer au dos bleu-verdâtre, aux flancs blanc jaunâtre et à la face ventrale blanche, atteint 9 à 15 cm en moyenne pour un poids de 2 à 5 g. Leur durée de vie moyenne est de 7-8 ans.

### BIOLOGIE

La maturité sexuelle est atteinte à partir d'une taille de neuf à quinze centimètres. La reproduction se déroule en avril-mai sur un substrat de graviers et de sable. Le nid fait environ vingt centimètres de large et dix centimètres de profondeur, et est élaboré par les deux sexes. Plus de trente individus des deux sexes peuvent s'accoupler ensemble, jusqu'à cent fois par jour. Il n'y a pas de survie des géniteurs après la reproduction. La fécondité est élevée (440 000 œufs/kg). Après l'incubation, la phase larvaire est longue (cinq à six ans). Les larves s'enfouissent dans les sédiments et filtrent les micro-organismes pour se nourrir. Les adultes peuvent migrer en amont, sur quelques centaines de mètres, pour trouver les zones les plus favorables à leur reproduction. Les lamproies de Planer, contrairement aux espèces de lamproies amphihalines, ne sont pas parasites.

### ÉCOLOGIE

La Lamproie de planer vit exclusivement en eau douce dans les têtes de bassin et les ruisseaux. Les frayères sont constituées d'un substrat à granulométrie mixte (graviers, galets et sable). L'habitat des juvéniles est un secteur à faible granulométrie (sable) enrichi en matières organiques, à faible profondeur et à faible vitesse de courant.

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE

En Europe, le genre *Lampetra* s'étend actuellement sur l'ensemble des rivières de l'Europe de l'Ouest et du Nord. En France et notamment dans les Landes, la Planer est largement présente. Elle est signalée sur 204 sites Natura 2000.

### DISTRIBUTION SUR LE SITE

Le Bouyic et les affluents du Magescq sont des sites de recrutement remarquables. À l'inverse, le bassin de Hardy particulièrement inadapté (migration, reproduction) demeure d'un faible intérêt pour l'espèce. Sur ETL, elle est présente sur quasiment la totalité du bassin versant en amont de l'étang de Léon. La Lamproie de Planer se reproduit sur les sites de ADM et ETL dès que la granulométrie est supérieure à la granulométrie moyenne. En outre, les zones de croisances ne sont en aucun cas limitantes sur l'ensemble des réseaux hydrographiques.



répartition du genre *Petromyzon*

répartition du genre *Lampetra*

## Etat de conservation de l'espèce

ETL	MPM	ADM
	0	0,4 à 4,8

### EFFECTIFS

Pour ADM, les fortes densités de lamproie de planer observées sont logiquement associées au ruisseau présentant des zones de fraie, même si une augmentation des effectifs est constatée lors de la présence d'herbiers. De belles densités sont observées localement sur la Palue. Le site MPM se distingue par l'absence exceptionnelle pour le département de la Lamproie de Planer.

### INTÉRÊT ET ORIGINALITÉ JUSTIFIANT LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE SUR LE SITE

La Lamproie de Planer est strictement européenne ; elle trouve dans les Landes de Gascogne des conditions écologiques optimales et fait partie du peuplement caractéristique landais.

### POPULATION DU SITE / POPULATION NATIONALE

ETL	MPM	ADM
A		A

Pour l'accueil des larves, les sites du Marensin sont exceptionnels comme tous les côtiers en amont des étangs landais. Le potentiel de recrutement est remarquablement fort sur les affluents notamment sur le bassin du Magescq et de la Palue.

### DYNAMIQUE DE POPULATION SUR LE SITE

La population de lamproie est stable sur les réseaux hydrographiques amont des lacs comme sur le bassin du Magescq et de la Palue mais il n'est pas possible de se prononcer sur les populations du bassin de Hardy et du courant de Soustons car les données sur les sites de reproduction sont insuffisantes et nécessiteraient une étude plus approfondie. Pour ETL, on observe sur la Palue une augmentation significative des captures de lamproies de planer depuis 2007 en amont du bac dessableur.

ETL	MPM	ADM
C		C

### ISOLEMENT

Population non isolée dans sa pleine aire de répartition et plus particulièrement dans les Landes où la Lamproie de Planer est présente sur tous les réseaux hydrographiques sableux.

## Etat de conservation des habitats de l'espèce

ETL	MPM	ADM
II		II

### DEGRÉ DE CONSERVATION DES CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS MAJEURS

Le potentiel de recrutement est particulièrement fort sur les affluents et les habitats larvaires sont de tout premier ordre mais l'habitat de reproduction est très dégradé en raison d'un ensablement des cours d'eau. Certains cours d'eau ne présentent aucun site de recrutement favorable.

### POSSIBILITÉ DE RESTAURATION

Il est assez facile de restaurer des zones de reproduction en rajoutant un substrat plus grossier dans les cours d'eau mais la réflexion doit être plus globale par la mise en œuvre d'actions collectives sur les bassins versants afin de limiter l'ensablement et l'homogénéisation des lits mineurs des rivières.

ETL	MPM	ADM
I		I

### FACTEUR D'ÉVOLUTION

Le facteur principal d'évolution se joue au niveau des sites de recrutement par l'ensablement accéléré des cours d'eau. Ce phénomène commun à tout le nord des Landes est dû à un ensemble de facteurs dont un processus naturel d'évolution du cours d'eau - 900 mais également un apport de substrat de l'amont du à une modification du fonctionnement hydraulique (drainage, surcreusement des fossés..) - 810, 850.

### CONSERVATION : SYNTHÈSE DES 2 CRITÈRES PRÉCÉDENTS

ETL	MPM	ADM
B		B

EVALUATION GLOBALE

Etat de conservation sur le domaine atlantique français :

inconnu

Etat de conservation sur le site :

ETL	MPM	ADM
bonne		bonne

L'état de conservation des populations sur les sites ADM et ETL est bonne et reste apparemment stable du fait

d'un potentiel de recrutement fort et d'habitats larvaires optimaux mais il faut quand même souligné l'ensablement généralisé des cours d'eau qui met en péril les zones de reproduction par une homogénéisation du substrat.

Valeur du site pour la conservation de l'espèce :

Les sites ADM et ETL ont des caractéristiques nécessaires à la conservation de l'espèce comme tous les réseaux hydrographiques landais au nord de l'Adour. Les sites ETL et ADM ne se distinguent pas des autres bassins versants pour la conservation de la Lamproie de Planer et demeurent de taille modeste.

ETL	MPM	ADM
B		B

Perception des acteurs par rapport à l'espèce:

Les pêcheurs locaux connaissent cette espèce du fait de sa forte présence. Appelée communément "chatouille" dans d'autres régions, elle fut souvent utilisée comme appât, pratique maintenant interdite. Son aspect reptilien est fausement repoussant pour le grand public. Elle ne bénéficie pas de l'image des espèces amphihallines parasites qui sont les plus connues car consommées.

## Suivi et amélioration des connaissances

**Indicateurs de suivi :** Suivi Présence/absence sur l'ensemble du réseau hydrographique déjà occupé.  
Reproduction sur les frayères identifiées ou restaurées par apports de matériaux.  
Biomasse sur le réseau hydrographique.

**Enjeux de connaissance :** Réaliser une étude spécifique sur les lamproies afin d'établir une liste exhaustive des sites fonctionnels de recrutement.  
Réaliser une expérimentation de diversification d'habitats par apports de matériaux de granulométrie variable afin de voir l'impact sur les capacités de reproduction de l'espèce.

# Lamproie marine

## *Petromyzon marinus*

Poissons, Pétromyzoniformes, Pétromyzontidés

Directive "habitats" - Annexes : II et IV

Liste rouge mondiale - cotation UICN : Préoccupation mineure

Liste rouge nationale : Quasi-menacée

Protection nationale : Espèce réglementée

### MORPHOLOGIE

La Lamproie marine adulte a un corps anguilliforme et la peau sans écaille. La bouche est sans mâchoire et en forme de ventouse. La lamproie présente sur chaque flanc sept fentes branchiales (pas d'opercules). Sa couleur est brun olive à gris jaunâtre marbré de noir sur le dos, plus clair sur le flanc et blanc nacré sur le ventre.

### BIOLOGIE

La reproduction a lieu dans la partie moyenne des rivières généralement en groupe (dans un nid formé avant l'accouplement), de mai à juin. La mortalité des géniteurs est quasi totale après la reproduction. Le taux de fécondation est faible. Après quinze jours d'incubation, une partie des œufs (jusqu'à 300 000) libèrent des prélarves devenant au bout de cinq à six semaines des larves de dix millimètres appelées ammocètes, dépourvues d'yeux et de disque buccal. Ces larves s'enfouissent dans les sédiments et filtrent les micro-organismes pour se nourrir. Durant l'été de la cinquième année, les ammocètes, longues de quinze centimètres, se métamorphosent en petites lamproies dévalant les cours d'eau pour atteindre la mer l'hiver de la même année. En mer, les adultes se déplacent fixés sur un poisson (Saumon, Morue, Alose) et râpent sa chair pour y absorber le sang. Les géniteurs se présentent en estuaire dès le mois de décembre après deux années de grossissement en mer.

### ECOLOGIE

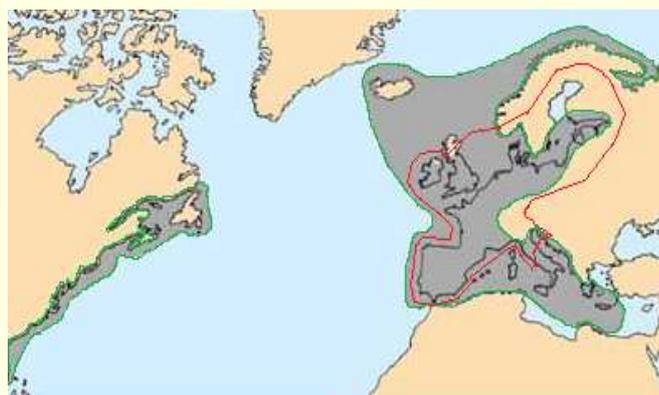
La Lamproie marine vit en mer sur le plateau continental et remonte les rivières pour se reproduire. Les frayères sont constituées d'un substrat à granulométrie grossière ou mixte (graviers, galets et sable) à une profondeur de vingt à quatre-vingt centimètres et des vitesses de courant variant de 15 à 50 cm.s-1. L'habitat des juvéniles est un secteur à faible granulométrie (sable) enrichi en matières organiques, à faible profondeur et à faible vitesse de courant (lit à ammocètes).

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Le genre *Petromyzon*, signalée sur 79 sites Natura 2000, en plus des côtes européennes, colonise le bassin méditerranéen et la côte Nord-Est du Canada et des Etats-Unis. En France, l'espèce marine, en nette régression, se cantonne aux fleuves aquitaniens, bretons, au Rhône et à la Loire.

### DISTRIBUTION SUR LE SITE

Sur ETL, on observe, en 2008, l'apparition de lamproie marine. L'absence d'espèces migratrices sur les tributaires de la Palue reste à confirmer par le biais d'une étude plus approfondie. Pour ADM, l'affirmation ou l'infirmité de l'absence d'espèces migratrices sur l'ensemble des bassins pourrait être établie par la réalisation de pêches d'inventaire aux alentours du mois d'octobre sur les secteurs de ponte déjà connus (Affluent du Magescq et ruisseau du Bouyic).



répartition du genre *Petromyzon*

répartition du genre *Lampetra*

## Etat de conservation de l'espèce

### EFFECTIFS

ETL	MPM	ADM
0 à 0,9		0,40

Sur la Palue et peut être certains affluents, elle est présente potentiellement jusqu'au premier ouvrage difficilement franchissable ou infranchissable sur les rivières présentant les plus fortes potentialités (pas le Coulum, le Lacorne et le Courant d'Huchet) soit 37% du linéaire facilement colonisable. Sur ADM, elle était présente en 1997 sur le Bouyic et en 1999 sur le Courant de Soustons mais toujours en très faible quantité.

### POPULATION DU SITE / POPULATION NATIONALE

Les bassins versants concernés ne représentent pas un milieu optimal pour la reproduction de la lamproie marine en raison du substrat sableux. Il faut noter toutefois que pour l'accueil des larves, les sites sont exceptionnels (tous les côtiers en amont des lacs).

ETL	MPM	ADM
D		D

### INTÉRÊT ET ORIGINALITÉ JUSTIFIANT LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE SUR LE SITE

La Lamproie marine est un migrateur amphihaline au long cours dont l'accessibilité aux zones de fraie renseigne sur la continuité écologique du réseau hydrographique.

### DYNAMIQUE DE POPULATION SUR LE SITE

Les données disponibles sur les populations de lamproies marines sont insuffisantes pour évaluer la dynamique des populations. De façon globale, le manque de zones de fraie limite le recrutement.

### ISOLEMENT

Population non isolée dans sa pleine aire de répartition.

ETL	MPM	ADM
C		C

## Etat de conservation des habitats de l'espèce

### DEGRÉ DE CONSERVATION DES CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS MAJEURS

ETL	MPM	ADM
III		III

Les habitats larvaires sont de tout premier ordre mais l'habitat de reproduction est très limitant en raison de la nature même des cours d'eau et de leur ensablement. Le potentiel des réseaux hydrographiques du Marensin en est donc très limité. Il existe également 3 obstacles infranchissables sur le Bouyic et 1 sur le Peyroux pour ADM et 2 sur le bassin versant du Loupsat et 6 sur celui de la Palue pour ETL.

### POSSIBILITÉ DE RESTAURATION

Il est assez facile de restaurer des zones de reproduction en rajoutant un substrat plus grossier dans le cours d'eau mais la réflexion doit être plus globale par la mise en œuvre d'actions collectives à l'échelle des bassins versants afin de limiter l'ensablement. Il est par contre coûteux et long de rendre transparent tous les ouvrages infranchissables ou difficilement franchissables.

ETL	MPM	ADM
II		II

### CONSERVATION : SYNTHÈSE DES 2 CRITÈRES PRÉCÉDENTS

ETL	MPM	ADM
C		C

### FACTEUR D'ÉVOLUTION

Le facteur principal d'évolution est l'ensablement des cours d'eau. Ce phénomène commun à tout le nord des Landes est dû à un ensemble de facteurs dont un processus naturel d'évolution du cours d'eau - 900 mais également un apport de substrat de l'amont dû à une modification du fonctionnement hydraulique (drainage, surcreusement des fossés..) - 810, 850. L'absence de transparence des ouvrages hydrauliques est également un facteur limitant - 890 (autres changements des conditions hydrauliques induits par l'homme).

### EVALUATION GLOBALE

Etat de conservation sur le domaine atlantique français :

**inadéquat**

Etat de conservation sur le site :

ETL	MPM	ADM
mauvais		mauvais

L'état des conservation des populations sur les sites ADM et ETL est inadéquat du fait de la faible population des sites concernés par rapport à la population nationale et l'inadaptation des habitats pour la fraie. Malgré des habitats larvaires optimaux, les sites de reproductions sont trop rares et le manque de transparence de certains ouvrages stoppe la colonisation de plusieurs cours d'eau.

Valeur du site pour la conservation de l'espèce :

La Lamproie marine est considérée en état de conservation inadéquat sur le domaine atlantique français et en mauvais état sur les sites ADM et ETL. Ces sites ne représentent donc pas une valeur importante pour la conservation de l'espèce au niveau local, national ni européen.

ETL	MPM	ADM
C		C

Perception des acteurs par rapport à l'espèce :

Les pêcheurs locaux connaissent bien cette espèce car elle est pêchée dans les grands fleuves d'Aquitaine et consommée en sauce le plus souvent. Elle fut également utilisée comme appât, pratique maintenant interdite. Son aspect reptilien et son statut de parasite avec sa ventouse la rend intrigante et peu sympathique pour le grand public.

## Suivi et amélioration des connaissances

**Indicateurs de suivi :** Mise en transparence des ouvrages infranchissables et difficilement franchissables. Reproduction sur les frayères identifiées ou restaurées par apports de matériaux.

**Enjeux de connaissance :** L'absence d'espèces migratrices sur les tributaires de la Palue reste à confirmer par le biais d'une étude plus approfondie (prospection des sites de pontes). Réalisation de pêches d'inventaire visant à juger de la fonctionnalité des zones de fraie recensées.

# Loutre d'Europe

## *Lutra lutra*



Mammifères, Carnivores, Mustelidés

Directive "habitats" - Annexes : II et IV

Liste rouge mondiale - cotation UICN : Quasi-menacée

Liste rouge nationale : Préoccupation mineure

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007

### MORPHOLOGIE

Sa tête est aplatie, son corps allongé, ses pattes courtes, ses doigts palmés, sa queue longue et épaisse à la base. Son pelage est très dense de couleur marron foncé ou brun fauve, parfois chamois clair. De taille de 1m à 1,25m, son poids est de 5 kg à 11 kg. Le mâle est plus corpulent et plus massif avec une tête et un museau plus larges, des lèvres supérieures plus épaisses.

### BIOLOGIE

La Loutre est individualiste, territoriale et sédentaire et temporairement grégaire (unité familiale). C'est un prédateur essentiellement piscivore qui fréquente les milieux aquatiques et palustres. Elle y consomme les proies les plus abondantes et les plus faciles à capturer. La reproduction peut avoir lieu en toutes saisons. La gestation est de 60 à 62 jours (une portée par an). Le nombre de jeunes par portée varie de 1 à 3, exceptionnellement 4. La longévité peut atteindre 10 ans avec un record en captivité de 17 ans mais l'espérance de vie en pleine nature n'excède pas 5 ans. Cet animal s'exprime par sifflements, cris aigus, trilles et grognements. La communication intraspécifique s'effectue de plusieurs manières : cris, dépôts d'épreintes, émissions d'urine ainsi que des sécrétions vaginales. L'épreinte est le terme employé pour désigner les excréments de la loutre, déposés en petits tas en divers points de son domaine.

### ECOLOGIE

La Loutre d'Europe peut fréquenter une grande diversité d'habitats aquatiques. Elle colonise les rivières, les plans d'eau, les marais et même les côtes marines. Les milieux fréquentés doivent fournir le gîte, la nourriture et la quiétude nécessaire à la reproduction. L'espèce est surtout exigeante pour le choix de ses aires de repos et de ses gîtes de mise-bas. On distingue en général trois types de gîtes : les couches, sites de repos à ciel ouvert, les abris, partiellement protégés et servant au repos diurne et nocturne et les catiches, abris sûrs essentiellement utilisés pour l'élevage des loutrons. D'ordinaire, la catiche a une double entrée sous l'eau et à terre. Les mâles adultes ont un domaine vital très large, qui couvre généralement plus d'une vingtaine de kilomètres de rivière (de 20 à 40 kilomètres). Leur domaine peut englober un ou plusieurs domaines de femelles reproductrices (de 5 à 15 kilomètres, selon la largeur de la rivière et des ressources alimentaires). L'organisation des domaines vitaux sur de grands étangs est moins bien connue.

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La Loutre d'Europe possède une très vaste aire de répartition, couvrant à l'origine une grande partie de l'Eurasie et le Nord du Maghreb. En Europe, son aire de répartition actuelle laisse apparaître des bastions historiques sur la façade atlantique.

En France, elle était une espèce autrefois commune jusqu'à ce qu'elle subisse une réduction massive de ses effectifs durant le siècle dernier.

On estimait dans les années 1990, que seulement un millier d'individus, moins de 5% des effectifs initiaux subsistaient. A l'Est d'une ligne reliant le Havre à Marseille, l'espèce a pratiquement disparu alors qu'à l'ouest de cette même ligne les populations se maintiennent et semblent localement en plein développement.

### DISTRIBUTION SUR LE SITE

Les données récentes sont issues des données marquage (épreintes) trouvées en 2008. L'absence de marquage ne doit pas être interprété comme une zone délaissée par la Loutre. Il doit être noté que la distribution réelle de l'espèce dépasse les périmètres actuels des sites.

Les données actuelles, et celles récoltées par la RNN de l'Etang Noir depuis 2001, permettent d'avoir des indices de présence de la loutre sur le ruisseau de Capdeil, le ruisseau de Fontaine de Sable (petit cours d'eau qui alimente l'étang Noir), l'étang Noir (observation d'un individu en 2006), le canal de l'étang Noir et l'étang Blanc. La présence de nombreux indices sur le Magescq et la régularité des observations indiquent que un ou plusieurs individus utilisent ce cours d'eau pour s'y nourrir et potentiellement pour s'y reproduire. Les investigations montrent qu'un ou plusieurs individus utilisent l'étang de Soustons et la majeure partie du courant. En revanche, aucun indice de marquage n'a été retrouvé dans la partie la plus anthropisée située au niveau de Vieux-Boucau et Soustons Port d'Albret.

Sur ETL, la Loutre est présente sur la quasi-totalité du site et sur l'ensemble du bassin hydrographique, depuis la partie amont du Ruisseau de la Palue à Castets jusqu'à l'embouchure du Courant d'Huchet à Moliets. La plupart des points positifs situés en amont des petits ruisseaux bénéficient de la présence de plans d'eau souvent artificiels.

Sur MPM, des indices ont été trouvés depuis l'Etang de Moliets jusqu'à l'Etang de Moisan, ainsi que sur le Courant de Messanges entre ces deux plans d'eau. Seule la prospection à l'embouchure située à Vieux-Boucau s'est avérée négative.

ETL	MPM	ADM
Distribution effective en % de berges échantillonnées		
62%	75%	16%
(n=44)	(n=6)	(n=37)



## Etat de conservation de l'espèce

ETL	MPM	ADM	POPULATION DU SITE / POPULATION NATIONALE
C	C	C	La population actuelle en France a été estimée à un effectif oscillant entre 1500 et 2000 individus. Au niveau départemental, la présence de l'espèce sur les types d'habitats présents sur le site et leur utilisation est bien représentative. Mais la représentativité quantitative (nombre d'individus estimés) reste toutefois à préciser sachant que les bassins versants côtiers, de taille modeste et peu ramifiés, n'ont pas une capacité d'accueil très importantes, à plus forte raison sur MPM.

ETL	MPM	ADM	EFFECTIFS
?	?	?	En l'état des connaissances, aucune estimation de la population ne peut être tentée en tenant compte du contexte de milieu (association de plans d'eau et habitats humides connectés entre eux, réseau de cours d'eau alimentant les étangs, répartition des activités socio-économiques).

### INTÉRÊT ET ORIGINALITÉ JUSTIFIANT LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE SUR LE SITE

Les populations du littoral atlantique, du Portugal à l'Ecosse, font office de bastion de l'espèce en Europe de l'Ouest et permettent aujourd'hui la colonisation de nouveaux territoires. Les bassins versants côtiers des Landes assurent une continuité entre toutes ces sous-populations. En parallèle, le statut de prédateur et la vaste utilisation du réseau hydrographique et des milieux associés, font de la Loure un bon indicateur de la santé des zones humides.

### DYNAMIQUE DE POPULATION SUR LE SITE

La dynamique de la population de Loure sur les 3 sites reste indéterminée. Les études réalisées ne permettent pas de statuer sur ce fait mais posent les premiers éléments pour suivre l'occupation des sites dans le temps.

ETL	MPM	ADM	ISOLEMENT
C	C	C	Population non isolée dans sa pleine aire de répartition en précisant toutefois les liaisons locales entre bassins versants.

## Etat de conservation des habitats de l'espèce

ETL	MPM	ADM	DEGRÉ DE CONSERVATION DES CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS MAJEURS
II	II	II	Pour les 3 sites, l'existence d'indices de présence sur une grande partie de la zone semble indiquer une assez bonne conservation des habitats de l'espèce mais des secteurs pouvant être importants dans la liaison entre bassins versants (en particulier zone très anthropisée sur le secteur Pinsolle - Vieux Boucau et la liaison de bassin versant en aval du Courant de Messanges à Vieux-Boucau) présentent des habitats nettement dégradés. De plus, une analyse plus fine de la ressource alimentaire reste à mener : certains secteurs de cours d'eau ou têtes de bassin semblent moins attractifs d'un point de vue piscicole (habitat dégradé). Le peuplement dégradé des étangs est également à relever. La présence d'espèces exogènes (écrevisses américaines par ex.) pourrait jouer un rôle de substitution. Enfin, le cloisonnement relatif de certains cours d'eau par non transparence des ouvrages routiers limite la fonctionnalité des habitats favorables.

### POSSIBILITÉ DE RESTAURATION

ETL	MPM	ADM
II	II	II

Pour les trois sites, la restauration du peuplement piscicole pour une optimisation de la ressource alimentaire est possible mais avec un effort porté sur la qualité des milieux aquatiques, étangs comme rivières, et sur la libre circulation des amphihalins (l'Anguille jouant un rôle clé dans le régime de l'espèce). Localement, la restauration des zones artificialisées des canaux de Pinsolle et de Messanges paraît très difficile.

### CONSERVATION : SYNTHÈSE DES 2 CRITÈRES PRÉCÉDENTS

ETL	MPM	ADM
B	B	B

### FACTEUR D'ÉVOLUTION

Facteurs pouvant influencer sur la conservation de l'espèce elle-même : pollution de l'eau - code 701, pesticides 110, route et autoroute - code 502, Lutte contre les espèces nuisibles à l'aide de pièges tuants - code 243, Pêche (filets, nasses) - code 200. Facteurs pouvant influencer sur la conservation des habitats : Zones urbanisées, habitat humain - code 401, Envahissement d'une espèce - code 954, gestion des niveaux d'eau - code 853, assèchement - code 920, gestion forestière - code 160, élimination des sous-étages - code 165. Facteurs pouvant influencer sur la tranquillité des zones de repos et de reproduction : sports et loisirs de nature - code 620, sports nautiques 621, circuit, piste 604.

EVALUATION GLOBALE	Etat de conservation sur le domaine atlantique français :	Favorable	sur les effectifs et sur la dynamique des populations. En effet, les sites du Marensin sont un secteur parmi d'autres où l'espèce est présente mais on ne sait pas quelle part ils représentent sur l'ensemble de la population française et européenne.
	Etat de conservation sur le site :	Statut plutôt défavorable - inadéquat influencé par la multiplicité des usages et les nombreux facteurs d'évolution, l'état des ressources trophiques et la présence de secteurs dégradés au niveau des zones de connexion entre bassin versant.	Perception des acteurs par rapport à l'espèce : La loure a une image très sympathique auprès de tous les publics. Les campagnes de sensibilisation des années 80 ont laissées des traces dans la mémoire collective et cet animal reste emblématique dans l'esprit du public. Les usagers des étangs et des rivières la considèrent comme un hôte rare et nombreux sont ceux qui ne l'ont jamais croisé. Les objectifs de conservation de cette espèce sont le plus souvent bien accueillis et il y a souvent consensus pour la préservation de ce mammifère semi-aquatique.
	Valeur du site pour la conservation de l'espèce :	Il n'est pas possible de déterminer la valeur du site pour la conservation de l'espèce du fait de manque de connaissance	

## Suivi et amélioration des connaissances :

**Indicateurs de suivi :** Suivi de la répartition de l'espèce sur le site d'après l'étude déjà réalisée. Suivi du régime alimentaire.

**Enjeux de connaissance :** Analyse de la ressource alimentaire. Localisation des catiches. Inventaire complémentaire sur la dynamique des populations.

# Lucane cerf volant

## *Lucanus cervus*

Insectes, Coléoptères, Lucanidés

Directive "habitats" - Annexes : II et IV

Liste rouge mondiale - cotation UICN : -

Liste rouge nationale : -

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007

### MORPHOLOGIE

Plus grand coléoptère d'Europe, sa taille adulte varie de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles. Son corps est de couleur brun noir. Le pronotum est muni d'une ligne discale longitudinale lisse. Chez le mâle, la tête est plus large que le pronotum et pourvue de mandibules brun-rougeâtre de taille variable (pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps) rappelant des bois de cerf. Elles sont généralement bifides à l'extrémité et dotées d'une dent sur le bord interne médian ou post-médian. Le dimorphisme sexuel est très important. Les femelles ont un pronotum plus large que la tête et des mandibules courtes.

### BIOLOGIE

Il y a 3 stades larvaires. La larve est de type mélolonthoïde. Sa taille peut atteindre 100 mm pour 20-30 g au maximum de sa croissance. La durée du cycle de développement est de 5-6 ans. Les œufs sont déposés à proximité des racines au niveau des souches ou de vieux arbres. La biologie larvaire est peu connue. Les larves semblent se diriger vers le système racinaire vers lequel elle construit une coque nymphale constituée de fragments de bois agglomérés avec de la terre à la fin du dernier stade. La période de vol est d'environ 1 mois de mai à juillet.

Les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne. Le vol est lourd et bruyant. Saprophylogue, la larve se nourrit de bois mort, essentiellement feuillus (particulièrement le chêne).

### ÉCOLOGIE

La disponibilité en souches et arbres sénescents conditionne la répartition des pontes. Les femelles adoptent des mœurs erratiques permettant la découverte des arbres-hôtes. Au stade adulte, les femelles recherchent des souches essentiellement dans les massifs de feuillus. Les larves préfèrent la partie hypogée (racines) des souches et arbres dépérissants, chênes en particulier.

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'espèce se rencontre dans toute l'Europe jusqu'au Japon et au Proche-orient. Le Lucane est présent sur tout l'Hexagone.

### DISTRIBUTION SUR LE SITE

Rencontres fortuites en dehors de tout protocole en lisière de chênaies et potentiellement partout où se trouvent de vieilles souches d'arbres.



## Etat de conservation de l'espèce

### EFFECTIFS

Aucune étude n'a été entreprise sur les coléoptères saproxyliques. Seules des rencontres fortuites nous permettent de statuer sur une présence/absence du Lucane.

ETL	MPM	ADM
x	x	x

### POPULATION DU SITE / POPULATION NATIONALE

Sans donnée sur les effectifs, il est impossible de statuer sur la représentativité du site par rapport à la population nationale.

ETL	MPM	ADM
?	?	?

### INTÉRÊT ET ORIGINALITÉ JUSTIFIANT LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE SUR LE SITE

Il est entendu que le cortège des coléoptères saproxyliques est riche de plusieurs espèces autres que le Lucane Cerf-volant, vitrine européenne de ce groupe taxonomique essentiel à la vie forestière. Il s'agit au travers de cette espèce de comprendre le rôle fondamental des bois morts et sénescents pour une part significative des cortèges entomologiques forestiers. Parmi les 300 espèces bio-indicatrices identifiées au titre de la fonctionnalité forestière et de la patrimonialité, on peut juger de la qualité écologique de la forêt. < 1% des espèces saproxyliques sont protégées ou sur liste rouge alors que 40 % sont en danger en Europe.

### ISOLEMENT

ETL	MPM	ADM
C	C	C

Son aire de répartition française permet d'affirmer que les populations marenaises ne sont pas isolées.

### DYNAMIQUE DE POPULATION SUR LE SITE

Inconnue. Notons que le stade larvaire est très long.

## Etat de conservation des habitats de l'espèce

### DEGRÉ DE CONSERVATION DES CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS MAJEURS

ETL	MPM	ADM
II	II	II

Habitats présents sur les sites du Marenais en bon état de conservation mais les forêts des vallons hydrographiques restent assez jeunes dans ce secteur.

Les chênaies de pente font office de linéaires étroits dans un vaste massif peu favorable.

### FACTEUR D'ÉVOLUTION

Facteurs influençant la conservation des habitats de l'espèce : 160 - gestion forestière, 166 - élimination des arbres morts ou déperissants.

### POSSIBILITÉ DE RESTAURATION

ETL	MPM	ADM
II	II	II

En s'appuyant sur l'exploitation forestière familiale du Marenais, la présence de bois mort pourrait être plus importante. La restauration des milieux n'est pas difficile mais repose sur la bonne volonté des forestiers et de collectivités pour une mise en place d'îlots de sénescence et de préservation d'arbres remarquables.

### CONSERVATION : SYNTHÈSE DES 2 CRITÈRES PRÉCÉDENTS

ETL	MPM	ADM
B	B	B

### EVALUATION GLOBALE

Etat de conservation sur le domaine atlantique français :

favorable

Etat de conservation sur le site :

ETL	MPM	ADM
inconnu	inconnu	inconnu

Le manque de données ne permet pas de se prononcer sur l'état de conservation sur les sites.

Valeur du site pour la conservation de l'espèce :

Le manque de données ne permet pas de se prononcer sur la valeur du site. La gestion différenciée des forêts de feuillus permettant à terme la préservation de vieilles chênaies est un atout.

Perception des acteurs par rapport à l'espèce:

Le Lucane est bien connu du grand public. Les sylviculteurs, quant à eux, connaissent mal les coléoptères saproxyliques. Par confusion avec les ravageurs des bois sains, ils craignent que ces insectes s'attaquent aux arbres sains et au Pin, bien qu'il ne s'agisse pas de leur habitat spécifique.

ETL	MPM	ADM
inconnu	inconnu	inconnu



## Suivi et amélioration des connaissances

**Indicateurs de suivi :** Indice de saproxyllisation sur parcelles témoins

**Enjeux de connaissance :** Etude sur le groupe taxonomique des coléoptères saproxyliques : mise en évidence de la complexité et de la complémentarité des niches écologiques liées aux bois morts (à terre et sur pied) et mise à jour des implications sylvicoles.

# Vison d'Europe

## *Mustela lutreola*



Mammifères, Carnivores, Mustelidés

Directive "habitats" - Annexes : II et IV

Liste rouge mondiale - cotation UICN : En danger

Liste rouge nationale : En danger

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007

### MORPHOLOGIE

Petit mammifère au corps fuselé typique des mustélidés, avec une fourrure uniforme sombre brun-chocolat et un poil de bourre brun-gris. Les mâles pèsent de 700 g à 1,2 kg et les femelles de 450 à 700 g. Longueur du corps : 31 à 42 cm ; queue de 13 à 20 cm. Tache blanche au menton et sur la levre supérieure. Des critères biométriques (crâne, dentition, os) apportent des signes distinctifs supplémentaires. **A ne pas confondre avec le vison d'Amérique - plus gros sans tache sur la lèvre supérieure et le putois - poil de bourre fauve.**

### BIOLOGIE

Animal solitaire, territorial et sédentaire. Rut en février-mars. Gestation de 43 jours et mise bas d'une seule portée entre avril et juin. Moyenne de 3 à 4 jeunes par portée. Longévité estimée à 5 ans en milieu naturel. Espèce nocturne, chassant à terre et dans l'eau, son régime alimentaire opportuniste est très varié, se composant essentiellement de petits vertébrés : amphibiens, oiseaux, poissons, rongeurs.

### ÉCOLOGIE

Le Vison est une espèce spécialisée car inféodée aux zones humides. Mustélide qualifié de semi-aquatique, il se cantonne aux habitats riverains des cours d'eau et des zones lacustres ; il s'éloigne rarement des milieux aquatiques. Les gîtes sont pour la plupart situés à moins de 5-10 m d'un milieu aquatique. Mâles et femelles sembleraient occuper des niches écologiques différentes. Domaine vital étendu, et fonction de la densité d'individus. En France, selon les individus et les densités de population, ils oscillent entre 1,6 km et plus de 15 km de cours d'eau principal. Dans les Landes de Gascogne, des domaines vitaux de  $2971 \pm 1888$  ha pour les mâles et de  $257 \pm 113$  ha pour les femelles ont été observés. En Espagne, ils sont entre 4 et 10 km de linéaire de cours d'eau. En dehors des habitats linéaires, l'organisation des domaines vitaux sur les zones humides riveraines de milieux lacustres est mal connue. Les déplacements peuvent être importants, jusqu'à 8 km pour un individu du Courant d'Huchet dans une zone largement fréquentée (19 captures en 4 ans). Des déplacements courants de l'ordre de 2 à 4 km sont avancés par certains auteurs.

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Europe : Présent uniquement dans le Paléarctique occidental ; d'Europe centrale et orientale originellement, le Vison a colonisé l'Europe occidentale. Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, époque des premières mentions françaises, il régresse de façon continue sur l'ensemble de sa répartition européenne, n'occupant qu'un cinquième de son aire de répartition originelle. Il est à noter l'éloignement de plusieurs milliers de kilomètres entre les différents noyaux populationnels. Une colonisation de l'Espagne a été observée au siècle dernier.

France : Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, l'espèce est mentionnée dans 40 départements. Une donnée landaise de 1897 constituait alors la donnée la plus au sud connue. Un déclin s'opère de façon rapide et continue pendant une cinquantaine d'années, entre les années 1920 et 1970. Aujourd'hui, 7 départements accueillent le Vison dont la répartition se cantonne au Sud-Ouest. Cette population constitue avec celle d'Espagne un noyau isolé de plus de 2500 km des autres noyaux européens.



### DISTRIBUTION SUR LE SITE

Le Vison n'est connu que sur le tiers de sa distribution potentielle, révélant ici seulement l'hétérogénéité des efforts de piégeage. Les données les plus récentes proviennent essentiellement du Courant d'Huchet qui fournit un important effort de piégeage depuis 1999. Plusieurs dizaines de mentions y ont été obtenues sur les marais périphériques à l'Étang de Léon et sur le Courant d'Huchet. Depuis 2005, le Vison d'Europe n'a plus été capturé malgré la poursuite des piégeages, ni observé.

## Etat de conservation de l'espèce

### EFFECTIFS

Pour ETL, la densité est remarquable sur le Courant d'Huchet (attention à l'hétérogénéité des résultats dû à l'hétérogénéité de l'effort de piégeage). La chute récente des données de piégeage sur le Courant d'Huchet est à interpréter prudemment mais pourrait présager un effondrement des effectifs locaux.

ETL	MPM	ADM
19 piégés	inconnu	inconnu

### POPULATION DU SITE / POPULATION NATIONALE

Les trois sites du Marensin sont considérés comme un des derniers bastions français. Les effectifs sont estimés aux environs de 500 à 1000 pour l'Espagne et de plusieurs centaines pour la France. 1000 à 2000 individus étaient annoncés il y a moins de 10 ans.

ETL	MPM	ADM
B	C	B

### INTÉRÊT ET ORIGINALITÉ JUSTIFIANT LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE SUR LE SITE

Le Vison d'Europe voit sur le Marensin l'une des zones les mieux conservées pour y maintenir une population voire la développer par renfort des effectifs par ré-introduction. Indépendamment de la viabilité actuelle de la population, les enjeux de conservation liés au Vison permettent d'aborder l'ensemble des problématiques liées à l'espace rivière et aux zones humides associées.

### ISOLEMENT

Populations rattachées au noyau franco-espagnol, isolé des populations d'Europe du Nord et de l'Est. La connectivité avec les bassins versants limitrophes est mal appréhendée mais l'espèce peut traverser des milieux non favorables, hors zones humides, sur plusieurs dizaines de kilomètres.

ETL	MPM	ADM
B	B	B

### DYNAMIQUE DE POPULATION SUR LE SITE

Depuis 2005, le Vison d'Europe n'a plus été capturé sur le Courant d'Huchet malgré la poursuite des piégeages. Le déclin, très probable, est à préciser et ne peut être quantifié en l'état actuel des connaissances.

## Etat de conservation des habitats de l'espèce

ETL	MPM	ADM
II	II	II

### DEGRÉ DE CONSERVATION DES CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS MAJEURS

Sur les sites du Marensin, 80 % de la zone d'étude présentent des habitats favorables au Vison. Pour ETL, MPM et ADM, les habitats sont bien conservés. La capacité d'accueil varie de très bonne pour ETL, bonne à très bonne pour ADM. Si les caractéristiques sur MPM restent bonnes, la superficie restreinte des habitats favorables modère la fonctionnalité de la zone.

ETL	MPM	ADM
II	II	II

### POSSIBILITÉ DE RESTAURATION

Les boisements marécageux reposent principalement sur une gestion par non-intervention. Le degré d'hydromorphie des sols est un aspect important plus délicat à réhabiliter dans le cas de dégradations. Les autres milieux ont pour vocation à être des milieux de chasse productifs et reposent sur des techniques d'amélioration connues. La transparence des ouvrages visant à assurer la connectivité au sein de sous-bassins versants dépend de techniques de génie civil bien maîtrisées. La faisabilité technique n'est pas systématique et les coûts induits relativement importants.

### CONSERVATION : SYNTHÈSE DES 2 CRITÈRES PRÉCÉDENTS

ETL	MPM	ADM
B	B	B

### FACTEUR D'ÉVOLUTION

Facteurs pouvant influencer la conservation de l'espèce elle-même : Risque de compétition avec le Vison d'Amérique - code 954, Pathologies virales - code 963 Consanguinité - code 990, Utilisation minoritaire de pièges-tuants, possible légalement en zones humides - code 253, Important risque de collision routière au niveau des infrastructures routières - code 502. Facteurs pouvant influencer la conservation des habitats de l'espèce : Connexion inter- ou intra- bassin versant rompue par zones urbanisées - code 401, Pollution et modification des milieux aquatiques - code 701, Abaissement de nappe et assainissement périphérique aux zones humides susceptibles de modifier la fonctionnalité des habitats hygrophiles préférentiels - code 810 et 920, Ensablement des cours d'eau et érosion régressive diminuant les potentialités biologiques - 850, Plages artificielles - 870.

EVALUATION GLOBALE

Etat de conservation sur le domaine atlantique français :

Mauvais

Etat de conservation sur le site :

ETL	MPM	ADM
mauvais	mauvais	mauvais

Statut défavorable-inadéquat. Si l'espèce a été piégée sur le Courant d'Huchet grâce à un effort de piégeage important jusqu'à 2004, l'absence de contact depuis laisse peu optimiste quant à l'état de conservation du Vison d'Europe sur le Marensin comme dans le reste du département et ce malgré des habitats préférentiels très présents et en bon état de conservation.

Valeur du site pour la conservation de l'espèce :

ETL	MPM	ADM
A	B	A

Son état de conservation est considéré comme mauvais dans le domaine atlantique, et ce malgré des habitats en bon état de conservation dans

le Sud-ouest pour un développement de l'espèce. Les données du Courant d'Huchet indiquent un territoire particulièrement propice à la conservation du Vison d'Europe. Ce territoire reste un des derniers bastions français de l'espèce. Les réflexions sur le renforcement des populations menées dans le cadre du second plan national permettront de confirmer la valeur prépondérante du Marensin pour la conservation de l'espèce.

Perception des acteurs par rapport à l'espèce :

Contrairement à la Loutre, ce mammifère semi-aquatique a mauvaise presse auprès des acteurs locaux et des usagers du territoire en grande partie due au manque de contacts directs avec ceux-ci. Le Vison d'Europe devient peu à peu un animal légendaire, "cause de contraintes bien réelles en son nom" selon ces mêmes acteurs. Beaucoup de sensibilisation à son égard rend, par contre, son image plus sympathique auprès du grand public.

## Suivi et amélioration des connaissances :

Indicateurs de suivi : Mise en transparence des ouvrages de franchissements et calendrier d'interventions sur les ouvrages prioritaires. Bilan de lutte contre le Vison d'Amérique. Carte des habitats préférentiels avec surface par habitat

Enjeux de connaissance : Etude des populations : capture-recapture, télémétrie, preuve de reproduction. Etude des pathologies virales. Etude des cloisonnements des populations à l'échelle des petits bassins versants côtiers et mise en parallèle des programmes de trame verte-trame bleue



# DECLARATION D'INTERET GENERAL AU TITRE DE L'ARTICLE L211-7 ET DOSSIER LOI SUR L'EAU AU TITRE DE L'ARTICLE L214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

## STRATEGIE DE GESTION DES COURS D'EAU

### Annexe 4 :

Fiches Habitats site FR7200716

Syndicat Mixte de Rivières du Marensin et du Born  
272 Av. Jean-Noël Serret  
40260 CASTETS



# Vielles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses a *Quercus Robur*

habitat d'intérêt communautaire

## DÉCLINAISONS LOCALES EN HABITATS ÉLÉMENTAIRES

Groupements végétaux selon typologie CBNSA	Type d'unité	Corine	ETL	MPM	ADM
Boisement acidiphile mésohygrophile à Chêne pédonculé et Molinie	complexe	41.5	x		x

## DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Le sous bois homogène à Molinie bleue donne un aspect très ouvert à la chênaie. Le Chêne pédonculé peut occuper ici des stations très engorgées, poussant la Molinie à se développer en touradons.

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Habitat présentant une vaste aire de répartition en France mais dont les boisements restent peu étendus en surface. Signalé sur seulement 67 sites Natura 2000. Bien représenté dans le triangle des Landes de Gascogne.

## DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'HABITAT

Formation à Chêne pédonculé, à sous-bois clair et strate herbacée dominée par la Molinie bleue. La chênaie occupe ici des stations sur sols sableux ou limoneux sableux, acides et engorgés. Le couvert herbacé continu et peu diversifié donne une physionomie très particulière à l'habitat, d'autant que les stations les plus engorgées voient la Molinie se développer sous forme de touradons.

## ÉCOLOGIE : CARACTÉRISTIQUES STATIONNELLES ET VARIABILITÉS SUR LE SITE

L'habitat occupe des stations au sol engorgé. Les dépressions et les cuvettes non marécageuses des vallons hydrographiques sont propices à la concentration d'eaux de ruissellement mais surtout à l'affleurement de la nappe. Le long des réseaux hydrographiques ou en périphérie des étangs, les sols fortement imbibés connaissent une hygromorphie très marquée de l'hiver au printemps mais sont généralement resuyés en été. Une minéralisation est dès lors possible et une sécheresse superficielle est même possible. Les chênaies à Molinie sont qualifiées de mésohygrophiles.

La variabilité repose sur la composition et la densité des strates arbustives, herbacées et muscinales. La flore demeure banale. L'hygrométrie de l'humus et la densité du couvert arboré vont influencer la physionomie de l'habitat. La Bourdaine domine la strate arbustive. La strate herbacée tend à la monospécificité autour de la Molinie bleue, mais accueille généralement d'autres espèces, voire parfois des tapis localisés de Polytrich et/ou de sphaignes. Les peuplements de Molinie bleue sont toujours couvrants mais n'arborent un port en touradon que dans les stations les plus hydromorphes.

## CORTEGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE PAR HABITATS DÉCLINÉS (cahiers d'habitats)

Espèces caractéristiques :

9190-1 : *Quercus robur*, *Molinia caerulea*, *Frangula alnus*, *Potentilla erecta*, *Lonicera periclymenum*.

## CORRESPONDANCE PHYTOSOCIOLOGIQUE

Classes : *Quercus robur*-*Fagetalia sylvaticae*

Ordres : *Quercetalia robur*

Alliances : *Molinio caeruleae-Quercion robur*

Associations : *Molinio caeruleae-Quercetum robur* "race landaise"

# Etat de conservation de l'habitat

	ETL	MPM surface et ratio	ADM
<b>DISTRIBUTION EFFECTIVE DANS LE TERRITOIRE D'ÉTUDE ET SUPERFICIE RELATIVE</b> Les chênaies à Molinie n'occupent que des surfaces restreintes sur chacun des sites. Sur ETL, l'habitat se rencontre essentiellement sur le sous-bassin versant de la Palue, d'amont en aval. Sur MPM, l'habitat n'a pas été formellement identifié au sein du périmètre d'étude. Sur ADM, l'habitat est retrouvé principalement le long du sous-bassin versant du Magescq, d'amont en aval là aussi. Des stations sont observées en rives de l'étang de Soutons sur l'ancien delta du Magescq. La chênaie s'exprime au contact d'autres habitats forestiers, mésophiles ou marécageux, selon une continuité plus ou moins franche.	C (1 %)	/	C (1 %)
<b>REPRESENTATIVITE</b> Les surfaces couvertes de chênaie à molinie sont peu importantes, et s'expriment en mosaïque avec d'autres habitats forestiers sur seulement 1 % du territoire d'étude.	C	/	C
<b>TYPICITE</b> La flore banale et la dominance de la Molinie bleue créent une physionomie simplifiée, facile à retrouver en l'état sur le Marensin. Des habitats imbriqués sont parfois visibles, du fait de la micro-topographie de la station. Ainsi des essences plus hygrophiles et sciaphiles comme les fougères ( <i>Osmunda regalis</i> ) sont parfois observées. La présence de milieux mésophiles en lisière de la chênaie permet la pénétration à la marge d'espèces communes comme le Houx ou la Fougère-aigle.	bonne	/	bonne
<b>DYNAMIQUE D'EVOLUTION</b> La durée de mise en place d'un sylvofaciès à Chêne pédonculé et l'âge des peuplements en question permettent d'avancer une relative stabilité à moyen terme. Au demeurant, l'évolution sur une plus longue période est méconnue. La stabilité des conditions d'hygromorphie du sol permettra à l'habitat de s'exprimer selon un bon état de conservation. La maturation d'aulnaies mésohygrophiles peut également tendre vers des chênaies à Molinie.	stable	/	stable
<b>FACTEURS MAJEURS D'EVOLUTION SELON LA NOMENCLATURE FSD</b> 160 gestion forestière; 164 éclaircissage; 810 drainage; 890 autres changements hydrauliques induits par l'Homme ; 920 assèchement naturel ; 950 évolution biocénotique			
	ETL	MPM	ADM
<b>DEGRE DE CONSERVATION DE LA STRUCTURE</b> Les faciès hydromorphes sont généralement bien conservés, eu égard à la couverture continue du feuillage des touradons de Molinie, gênant la progression d'espèces comme la Fougère-aigle. Les faciès présentant un bon potentiel de régénération sont encore mal appréhendés; seules les stations moins engorgées présentent de nombreuses plantules de Chêne pédonculé.	II	/	II
<b>PERSPECTIVES</b> La capacité de l'habitat à s'exprimer spontanément et la lenteur des cycles forestiers en l'absence de perturbations majeures (coupe rase, hydrologie) sont des atouts. Les influences hydrologiques (évolution du degré d'engorgement du sol) restent mal appréhendées sur le site. Il reste à noter que l'habitat n'est pas inféodé aux stations humides riveraines des cours d'eau mais peut s'exprimer sur le plateau landais à la faveur de l'affleurement de nappe quand il est suffisamment long.	II	/	II
<b>POSSIBILITES DE RESTAURATION</b> Au-delà d'un principe général de non-intervention favorisant l'expression spontanée de l'habitat sur les stations favorables, l'enjeu de restauration repose sur la capacité à restaurer les gradients hydromorphiques adéquats. En parallèle, le semis naturel de chênes est la seule option envisageable.	II	/	II



## Evaluation globale

ETAT DE CONSERVATION SUR LE DOMAINE ATLANTIQUE FRANCAIS	inadéquat		
ETAT DE CONSERVATION SUR LE SITE	ETL	MPM	ADM
	bon		bon
VALEUR DU SITE POUR LA CONSERVATION DE L'HABITAT	Code FSD		
	B		B
ENJEU DE CONSERVATION	modéré		modéré

## Gestion de l'habitat sur le site



### POTENTIALITES INTRINSEQUES DE PRODUCTION ECONOMIQUE

Exploitation non rentable sur des stations difficiles à travailler. Surface réduite et lenteur de croissance du Chêne connaissant ici un stress du fait de l'engorgement long et important. Régénération naturelle difficile dans le cas des couverts herbacés très denses de Molinie.

### DYNAMIQUE D'ACTEURS AUTOUR DE L'HABITAT

Fort attachement culturel au chêne pédonculé (gros spécimens) et usages traditionnels du chêne en bois de chauffage, mais généralement sur des stations mésophiles, plus classiques.

### INDICATEURS DE SUIVI

Suivi de répartition : superficie à l'échelle du site  
 Suivi botanique : suivi phytosociologique (étude de sylvofaciès); suivi dendrologique (classes d'âge, densité du peuplement)  
 Suivi hydrologique : suivi piézométrique de la nappe superficielle



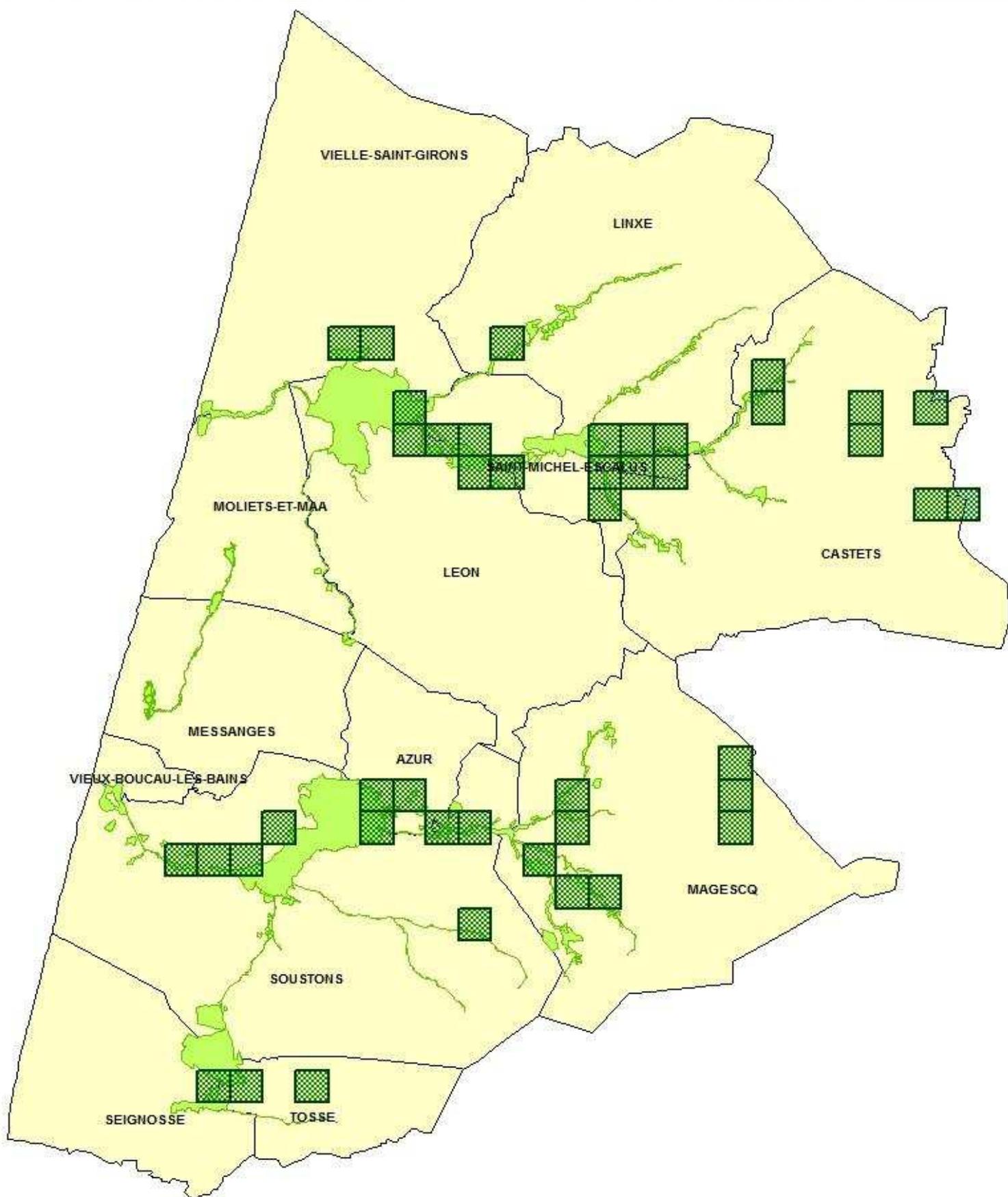
### ENJEUX DE CONNAISSANCE

Il serait utile de définir des sylvofaciès locaux en fonction des gradients écologiques reconnus (trophie, hydromorphie, densité de peuplement...).

La recherche de bio-indicateurs de l'état de conservation serait à mener sur des parcelles témoins à comparer à d'autres sites landais ; à définir parmi les taxons de type insectes saproxyliques, lichens, champignons

### AUTRES INTÉRÊTS FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES

Mammifères : Vison d'Europe, Genette, Chiroptères en chasse et gîte (notamment murins forestiers).  
 Entomofaune à préciser mais remarquables potentialités pour les cortèges saproxyliques.



**CARTE DES HABITATS NATURELS PAR CLASSE PHYTOSOCIOLOGIQUE DOMINANTE**

**Boisements acidiphiles**



**Echelle : 1/160000**

# Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale

*habitat d'intérêt communautaire*

## DÉCLINAISONS LOCALES EN HABITATS ÉLÉMENTAIRES

Groupements végétaux selon typologie CBNSA	Type d'unité	Corine	ETL	MPM	ADM
Boisement dunaire à Chêne liège et Pin maritime	élémentaire	16.29 x 42.812 (et 45.24 ?)	x	x	x
Boisement acidiphile mésophile à Chêne pédonculé et Chèvrefeuille des bois	complexe	41.5 (et/ou 16.29)	x	x	x
Fourré haut à Piment royal et Saule roux	élémentaire	31.83 ?	x	x	x
Aulnaie-saulaie marécageuse acidiphile à Sphaignes	complexe	44.91 44.92	x	x	x
Saulaie marécageuse à Fougère des marais	complexe	44.92	x	x	x
Boisement hygrophile à Bouleau pubescent et Osmonde royale	complexe	44.9	x		
Boisement hygrophile à Aulne glutineux (ou Saule roux) et Osmonde royale	complexe	44.91 44.92	x	x	x
Aulnaie-saulaie marécageuse à Laïche élevée	complexe	44.91 44.92			x
Aulnaie-saulaie mésohygrophile à Molinie	complexe	44. ?	x	x	x
Aulnaie mésohygrophile à Blechné en épi	complexe	?	x		x

## DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

L'édification d'un vaste massif dunaire a permis la création en Aquitaine d'un complexe littoral original : des étangs se sont formés à l'arrière des dunes anciennes, perçant ces dernières par le biais de *courants* côtiers. Un ensemble de formations forestières occupe différentes stations, des plus sèches sur pentes dunaires au plus humides des bords marécageux d'étangs.

Les forêts humides et marécageuses rassemblent une forte diversité de communautés complexes. Les gradients trophique et hydrique commandent les expressions de l'humus développé sur sol noir organique. La densité du couvert arboré joue également un effet dans l'expression mosaïquée des cortèges herbacés du sous-bois.

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'habitat est inféodé aux zones boisées du littoral atlantique, de la Manche au Golfe de Gascogne. Seuls 28 sites littoraux signalent sa présence, en particulier au sein des complexes dunaires ou estuariens. Le littoral aquitain et son cordon dunaire remarquable a permis l'expression d'un nombre important de faciès de l'habitat.

## DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'HABITAT

L'habitat correspond aux formations forestières connaissant un développement semi-naturel à naturel en contexte dunaire, le plus souvent sur pente ou en arrière-dune en station marécageuse. Les espèces végétales comprennent quelques espèces singulières, mais partagent l'essentiel de leurs cortèges avec les formations rencontrées ailleurs sur le plateau des Landes de Gascogne. Les unités ici visées concernent essentiellement les forêts hygrophiles et marécageuses riveraines des courants et des étangs rétro-littoraux.

## ÉCOLOGIE : CARACTÉRISTIQUES STATIONNELLES ET VARIABILITÉS SUR LE SITE

Concernant les boisements hygrophiles de l'habitat décliné 2180-5, l'Aulne glutineux et le Saule roux sont les espèces structurantes et dominantes. Les sous-bois des formations forestières peuvent être ici denses tandis que la strate arborée demeure relativement basse, généralement inférieure à 10 mètres. La composition de la strate herbacée est particulièrement variable, fruit des communautés végétales en place avant le développement arboré, des conditions stationnelles et de l'éclaircissement lié à la densité du couvert forestier.

Le type de substrat (sablo-organique, fangeux voire tourbeux), la durée et le degré d'engorgement participent à l'expression d'un groupement végétal donné. Des espèces des cariçaies et des mégaphorbiaies sont particulièrement bien représentées. La formation à Laïche paniculée est très représentative du faciès le plus commun dans le Marensin. Le *Carex* s'y présente sous forme de hauts touradons très typiques, souvent antérieurs au développement arboré. En saulaie, la Fougère des marais (peu commune en dehors du littoral) peut former des groupements denses. Les stations hygrophiles à mésohygrophiles se distinguent également par la présence significative de l'Osmonde royale, formant elle aussi des touradons spectaculaires. Diverses autres fougères hygrophiles et sciaphiles se rencontrent aussi.

Les sols forestiers subissent ici un engorgement très long dans l'année et connaissent des immersions cycliques par saturation hydrique du substrat. Les cycles saisonniers de débordement des étangs sont devenus rares. La charge trophique du substrat est variable elle aussi, fruit des apports hydrauliques mais aussi de la capacité qu'a l'humus d'enclencher ou non des processus de minéralisation. Un rabattement de nappe plus important permet un ressuyage suffisant pour la mise en place de formations mésohygrophiles (à fougères ou à molinie).

Les dépressions intraforestières permettent l'expression par imbrication de groupements aquatiques ou amphibies, oligotrophes à eutrophes. Les stades forestiers pionniers sont dominés par les fourrés à Saule roux et Bourdaine, accompagnés du Galé odorant dans les sols plus tourbeux.

Hors zones humides, il est intéressant de noter les formations forestières dunaires spécifiques. Les stations accompagnant les vallons creusés par les courants et les pentes versant Est des anciennes dunes montrent deux expressions typiques. La chênaie pédonculée est commune sur les stations mésophiles. La variante mésohygrophile à Molinie bleue est abordée par ailleurs (habitat 9190). Sur les stations plus xérophiles en bordure de pinède d'exploitation, on peut rencontrer des pinèdes à Chêne liège, essence typique de la bande littorale du Marensin. Ces deux expressions ne concernent que des habitats à la marge des sites Natura 2000.

### CORTEGE FLORISTIQUE CARACTERISTIQUE PAR HABITATS DECLINES (cahiers d'habitats)

Espèces caractéristiques : 2180-5 : Strate arborée dominée par *Alnus glutinosae* et *Salix atrocinerea*. La strate arbustive est caractérisée par *Frangula alnus*. *Myrica gale* se rencontre sur les sols les plus tourbeux et fangeux, dans les premiers stades de forestation naturelle.

La strate herbacée exprime le mieux la variabilité de l'habitat. *Molinia caerulea* exprime un caractère mésohygrophile sur des sols minéralisés; les fougères hygrophiles profitent des stations ombragées : *Blechnum spicant* et *Dryopteris sp.*

Les sols hygrophiles à marécageux s'expriment au travers de plantes incontournables : *Osmunda regalis*, *Carex paniculata*, *Iris pseudacorus*, *Galium palustre*, *Lycopus europaeus*, *Mentha aquatica*...

### CORRESPONDANCE PHYTOSOCIOLOGIQUE

Classes : *ALNETEA GLUTINOSAE*

Ordres : *Alnetalia glutinosae*

Alliances : *Salicion cinereae*, *Alnion glutinosae*

Associations : *Osmundo regalis-Alnetum glutinosae* et d'autres associations à déterminer dans de nombreuses situations

## Etat de conservation de l'habitat

### DISTRIBUTION EFFECTIVE DANS LE TERRITOIRE D'ÉTUDE ET SUPERFICIE RELATIVE

L'habitat décliné 2180-5 se retrouve sur les stations marécageuses des marais périphériques des étangs rétro-littoraux. La variabilité des conditions stationnelles permet d'avoir divers groupements forestiers autour d'un même étang, et cela sur toute la zone d'étude. Les plus grandes superficies et la diversité la plus significative se rencontrent sur les grands étangs de Léon et de Soustons, mais aussi sur des étangs plus modestes comme l'Etang Noir. Les stations humides des couloirs hydrographiques permettent également l'expression de l'habitat sur les rives des courants (Huchet et Soustons).

ETL

MPM  
surface et ratio

ADM

A  
(17%)

A  
(36%)

A  
(17%)

### REPRESENTATIVITE

Les superficies importantes de l'habitat et le caractère très original des formations marécageuses des bords d'étangs rétro-littoraux, impriment sur les zones humides du Marensin une image boisée tout à fait singulière. De répartition limitée en France, les complexes de forêts humides du Marensin donnent aux sites Natura 2000 une spécificité remarquable. La configuration du site MPM limite l'expression de l'habitat à des bandes boisées marécageuses plus modestes qu'ailleurs.

A

A

A

### TYPICITE

Les cortèges observés sur le Marensin sont typiques et illustrent la diversité des groupements forestiers pouvant être rencontrés sur le littoral atlantique. Localement, le basculement de stations réputées hygrophiles voire marécageuses, interroge. Le glissement vers des conditions mésohygrophiles et la minéralisation des horizons supérieurs sur de vastes surfaces autour de l'étang de Léon, occasionnent des faciès appauvris et dominés par des rosacés (*Rubus fruticosus*, *Rubus ulmifolius*).

inadéquate

bonne

bonne

### DYNAMIQUE D'EVOLUTION

Les rives des étangs landais ont connu une dynamique de progression lente depuis plus de 50 ans. Les marais en rives Est, plus ouverts et même pâturés autrefois, ont été laissés à leur libre expression et parfois assainis. Le boisement spontané des rives d'étang a permis de recouvrir en quelques décennies des surfaces significatives.

Aujourd'hui, les rares inondations hivernales et printanières des boisements de rives (par surverse de l'étang), et la stabilisation des lits mineurs des affluents des étangs, limitent les durées d'immersion des horizons humifères. L'engorgement du sol est lié essentiellement aux remontées de nappe. L'oscillation de celle-ci permet localement la minéralisation d'horizons autrefois marécageux voire tourbeux.

C'est donc à ce jour une stabilisation des surfaces de l'habitat, stabilité qui peut localement cacher des évolutions au sein de la classe de l'*Alnetea glutinosae*.

stable

stable

stable

### FACTEURS MAJEURS D'EVOLUTION SELON LA NOMENCLATURE FSD

853 gestion des niveaux d'eau; 850 modification du fonctionnement hydrographique; 810 drainage; 600 équipements sportifs et de loisirs; 920 assèchement naturel ; 950 évolution biocénotique

### DEGRE DE CONSERVATION DE LA STRUCTURE

La diversité d'expression de l'habitat à l'échelle des sites permet d'avancer une bonne conservation de sa structure. Les faciès trouvés en Réserve Naturelle sous couvert de non-intervention, sont relativement proches d'autres unités hors réserve. Les surfaces importantes d'aulnaie à ronces sur le site de Léon sont à préciser au titre de l'évaluation de l'état de conservation.

ETL

MPM

ADM

II

II

II



#### PERSPECTIVES

La capacité de l'habitat à s'exprimer spontanément et à évoluer naturellement est un atout indéniable. La prise en compte des espaces boisés dans le cadre paysager local (site classé) et dans la planification territoriale (PLU, maîtrise foncière publique) devraient assurer à l'habitat la possibilité de préserver sa structure globale actuelle. Les influences hydrologiques (absence d'immersion ou eutrophisation) restent mal appréhendées quant à leurs effets à moyen et long terme.

ETL	MPM	ADM
II	II	II

#### POSSIBILITES DE RESTAURATION

Au-delà d'un principe général de non-intervention ou de gestion forestière différenciée favorisant l'expression spontanée de la dynamique des milieux vers une aulnaie-saulaie, l'enjeu de restauration repose sur la capacité à restaurer divers gradients hydromorphiques pour assurer la diversité des groupements herbacés des sous-bois. Les immersions par circulation des eaux superficielles (lentiques ou lotiques) viennent alors accompagner les effets des engorgements du substrat, dépendant de la micro-topographie locale et du degré d'oscillation de la nappe superficielle.

ETL	MPM	ADM
II	II	II

## Evaluation globale

ETAT DE CONSERVATION SUR LE DOMAINE ATLANTIQUE FRANCAIS	inadéquat		
ETAT DE CONSERVATION SUR LE SITE	ETL	MPM	ADM
	bon	bon	bon
VALEUR DU SITE POUR LA CONSERVATION DE L'HABITAT	B	B	B
	Code FSD		
ENJEU DE CONSERVATION	A	B	A
	fort	modéré	fort

## Gestion de l'habitat sur le site

#### POTENTIALITES INTRINSEQUES DE PRODUCTION ECONOMIQUE

En l'état, l'engorgement des sols des stations marécageuses serait une contrainte forte pour une exploitation sylvicole des essences feuillues (biomasse, bois de chauffe ou autres) sans dommage au station comme au matériel. Le statut réglementaire (Loi littoral, Site classé) sur zone, la filière bois locale tournée sur le pin maritime, la qualité des bois produits sont autant de facteurs grevant tout projet d'exploitation rentable.

#### DYNAMIQUE D'ACTEURS AUTOUR DE L'HABITAT

Le boisement spontané des rives d'étangs est encore de mémoire d'hommes synonyme de la déprise rurale et de l'abandon des rives d'étangs au détriment de marais plus ouverts d'antan. Les faciès minéralisés dominés par les ronces et les fourrés à saule sont les plus concernés par cette méprise. A ce jour, la perception positive des entités les plus anciennes et les mieux conservées répond à des considérations paysagères et non économiques.

#### INDICATEURS DE SUIVI

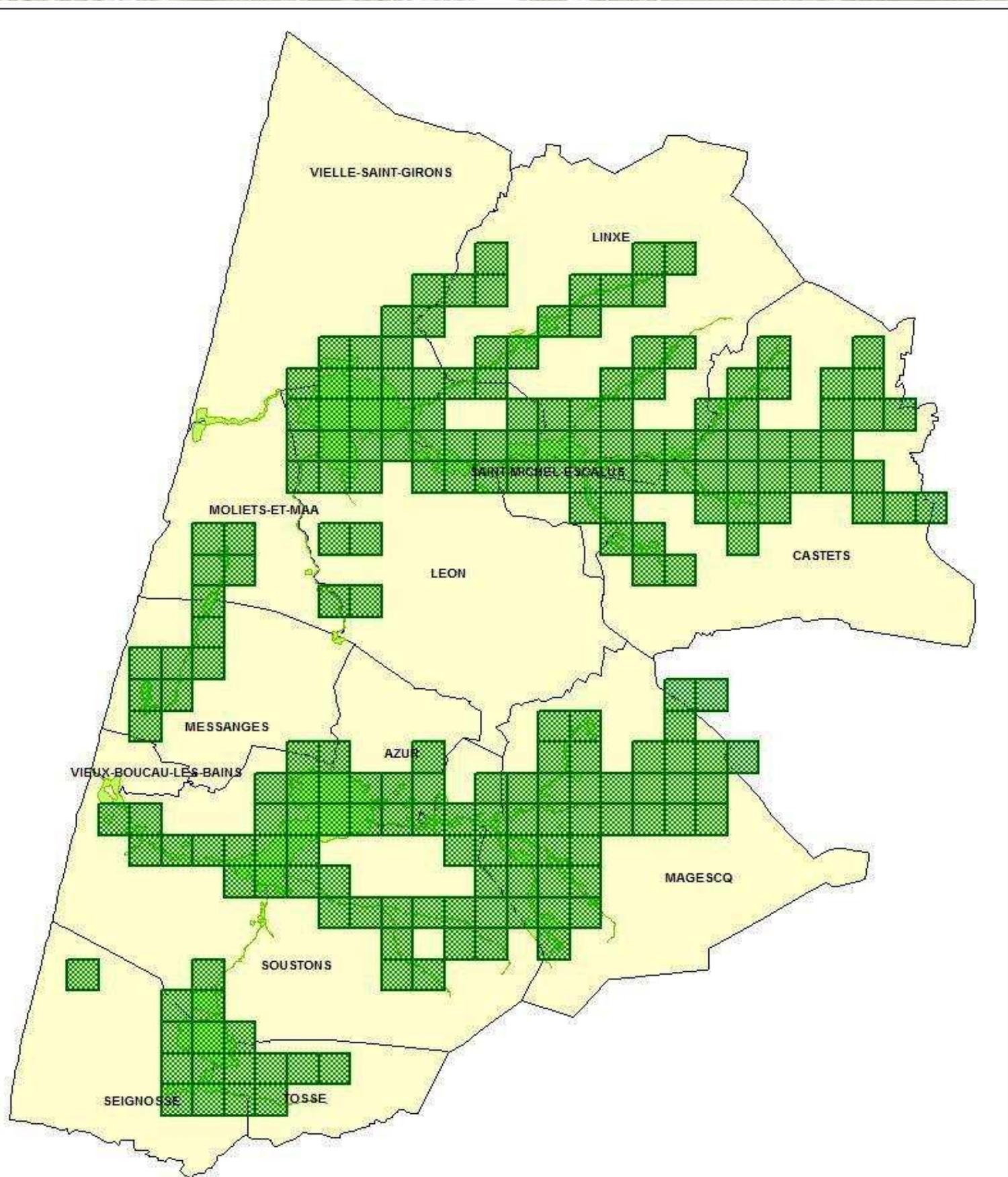
Suivi de répartition : superficie à l'échelle du site  
 Suivi botanique : suivi phytosociologique (étude de sylvo-faciès hors réserve naturelle et en réserve naturelle) ;  
 Suivi dendrologique (classes d'âge, absence/présence d'espèces exogènes)  
 Suivi hydrologique : durée d'immersion et suivi piézométrique de la nappe superficielle  
 Suivi de bio-indicateurs sur parcelles témoins : à définir parmi les taxons de type insectes saproxyliques, lichens, champignons

#### ENJEUX DE CONNAISSANCE

Il serait utile de définir des sylvo-faciès locaux en fonction des gradients écologiques reconnus (trophie, hydromorphie, densité de peuplement...)  
 L'étude de parcelles en réserve naturelle soumises au régime de non-intervention serait indispensable pour bénéficier d'unités témoins pour juger de la représentativité et de la typicité des faciès de l'habitat à l'échelle des sites. Des études similaires à celles entreprises au sein des réserves naturelles sur la fonge et l'entomofaune seraient utiles en ce sens.

#### AUTRES INTÉRÊTS FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES

Fonge : forte spécificité avec espèces lignicoles à préciser  
 Lichens : espèces d'intérêt patrimonial comme *Parmotrema robustum*, *Parmelinopsis minarum*, *Hypotrachyna pseudosinuosa*, *Hypotrachyna lividescens*...  
 Flore : *Sibthorpia europaeae* et bryophytes rares comme *Pallavicinia lyellii* et *Odontoschisma sphagni*; Hibiscus des marais en lisière  
 Habitats : des vasques et des mares intraforestières relevant de la Directive Habitats s'expriment en complexe spatial au sein de l'aulnaie  
 Mammifères : Vison d'Europe, Cistude d'Europe, Loutre d'Europe, Campagnol amphibie, Genette, Chiroptères en chasse et gîte (notamment murins forestiers).  
 Entomofaune rare : *Ampedus pomonae*, *Agathidium nigrinum*, *Atheta basicornis*, *Deinopsis aerea*, *Ilyobates nigricollis*, *Platydacus fulvipes*, *Thoracophorus corticinus*, *Strongylocephalus livens*, *Dicraneura citrinella*, à très rares : *Aeletes atomarius*, *Tychus mucronatus*  
 Avifaune : ardéidés (hérons), picidés, rapaces (Milan noir en colonies, Faucon hobereau, Bondrée apivore, Aigle botté), Bécasse des bois, Râle d'eau  
 Amphibiens : Grenouille rousse, Grenouille agile



**CARTE DES HABITATS NATURELS PAR CLASSE PHYTOSOCIOLOGIQUE DOMINANTE**

**Boisements hygrophiles**



**Echelle : 1/160000**

# Forêts alluviales

habitat d'intérêt communautaire **PRIORITAIRE**

## DÉCLINAISONS LOCALES EN HABITATS ÉLÉMENTAIRES

Groupements végétaux selon typologie CBNSA	Type d'unité	Corine	ETL	MPM	ADM
Aulnaie à hautes herbes	complexe	44.3	x	(x)	x
Aulnaie-frênaie alluviale à Laïche espacée et Valériane dioïque	complexe	44.31	x		x

### DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

Les aulnaies se développent ici sur des alluvions sablo-limoneux en position riveraine de cours d'eau, de queue d'étangs ou d'exutoires. Si le dépôt est à rattacher aux dynamiques de crues, l'humidification et l'engorgement du substrat organique sont liés aujourd'hui à la nappe affleurante.

Deux faciès méso-eutrophes ont été identifiés localement: l'aulnaie à hautes herbes et l'aulnaie à Laïche espacée. Les bourrelets rivulaires présentant des lignes d'aulnes ne sont pas pris en compte. Certains faciès mésohygrophiles connaissant une prolifération de ronces, pouvant s'agir d'une forme dégradée de l'habitat (ancien delta de la Palue par exemple).

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Habitat présentant une très vaste aire de répartition en France sur les domaines atlantique et continental. Les boisements concernés par la Directive restent dispersés et/ou de faible surface d'un tenant. L'habitat générique est signalé sur 480 sites Natura 2000 sans d'autres informations sur la rareté de chacun des habitats déclinés. L'habitat est cité sur la plupart des sites de réseaux hydrographiques aquitains sans qu'il y soit réellement commun sur nombre d'entre eux.

### DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'HABITAT

Formations forestières installées sur dépôts alluvionnaires sablo-limoneux dont l'hygromorphie marquée permet à l'Aulne glutineux de dominer le peuplement. Il s'agit ici de deux faciès distincts : l'aulnaie à laïches des petits ruisseaux, et l'aulnaie à hautes herbes. Les sous-bois sont riches et diversifiés et la strate herbacée particulièrement dense, indicatrice de stations mésohygrophiles.

### ÉCOLOGIE : CARACTÉRISTIQUES STATIONNELLES ET VARIABILITÉS SUR LE SITE

L'aulnaie à hautes herbes se développe sur des matériaux alluvionnaires et sur des vases tourbeuses en bords de cours d'eau et en queue d'étangs. Malgré l'engorgement saisonnier par nappe subaffleurante, une bonne minéralisation de l'humus permet l'expression d'une riche strate herbacée, proche d'une mégaphorbiaie. Un lien dynamique étroit avec les aulnaies marécageuses est à souligner, l'évolution de l'un à l'autre pouvant s'exprimer par des modifications hydrologiques sur la station. L'oxydation et l'aération des horizons superficiels permet l'implantation du Viorne obier, de laïches et de hautes herbes : Eupatoire, Reine des Prés, Angélique des bois, Epilobes, Lysimache.

L'aulnaie à laïches des ruisseaux se développe sur des alluvions à l'origine d'horizons supérieurs riches en matière organique. Bien que le substrat soit nettement hygromorphe, le processus de minéralisation demeure actif. Si la dynamique alluviale ne crée plus d'immersions périodiques, le fonctionnement de la nappe recrée un battement permettant inondation et exondation. L'habitat suit des linéaires le plus souvent étroits, sauf à être sur des deltas et des atterrissements à l'aval des ruisseaux, aux confluences avec des étangs. L'Aulne glutineux signale des positions basses, plus humides. La Laïche espacée y est caractéristique et souvent très couvrante. Les lignes d'aulnes en bordure des cours d'eau sont des formes potentielles de l'habitat mais qui n'ont pas été prises en compte ici faute de typicité de ce faciès.

### CORTEGE FLORISTIQUE CARACTÉRISTIQUE PAR HABITATS DECLINÉS (cahiers d'habitats)

Espèces caractéristiques :

91E0-11 : *Alnus glutinosa*, *Filipendula ulmaria*, *Eupatorium cannabinum*, *Epilobium hirsutum*, *Angelica sylvestris*, *Lysimachia vulgaris*, *Carex acutiformis*...

91E0-8 : *Alnus glutinosa*, *Carex remota*, *Valeriana dioica*, *Athyrium filix-femina*

### CORRESPONDANCE PHYTOSOCIOLOGIQUE

Classes : *Quercus robur-Fagetalia sylvaticae*

Ordres : *Populetalia albae*

Alliances : *Alnion incanae*

Associations : *Carici remotae-Alnetum glutinosae* ; *Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae*



# Etat de conservation de l'habitat

	ETL	MPM surface et ratio	ADM
<p><b>DISTRIBUTION EFFECTIVE DANS LE TERRITOIRE D'ÉTUDE ET SUPERFICIE RELATIVE</b>            Sur ETL, l'habitat s'exprime en position rivulaire de la Palue et d'autres affluents, en position dominante ou plus souvent en imbrication avec d'autres faciès d'aulnaies hygrophiles. L'habitat est présent très localement sur un ancien bras de la Palue, à proximité du delta historique à la confluence avec l'étang de Léon.            Sur ADM, l'habitat n'a été identifié que sur les forêts rattachées au complexe d'étangs rétro-littoraux, en queue d'étangs ou sur des levées alluvionnaires en exutoire de l'étang de Sous-tons.            Au total, l'habitat n'est exprimé qu'au sein d'unités totalisant moins de 25 hectares.</p>	C (<0,5%)	D	C (1%)
<p><b>REPRESENTATIVITE</b>            Bien que localisées et restreintes à de faibles surfaces, les aulnaies alluviales marquent bien la dynamique forestière sur des dépôts sablo-limoneux des rives de cours d'eau peu encaissés (peu touchés par l'érosion régressive), ou sur les dépôts vaso-tourbeux des bords d'étangs.</p>	B	D	D
<p><b>TYPICITE</b>            Les cortèges sont classiques; les deux faciès rencontrés sur le Marensin sont typiques, les espèces caractéristiques y étant dominantes. La proximité de faciès marécageux permet aux marges de l'habitat la pénétration d'espèces plus hygrophiles (Lycophe d'Europe, Laïche paniculée sans touradons). L'origine de l'aulnaie peut jouer sur le faciès observé : prairies et mégaphorbiaies abandonnées, aulnaie marécageuse drainée, etc. La densité arborée et les conditions d'éclaircissement du sous-bois jouent sur l'expression des communautés à hautes herbes héliophiles, ou à l'inverse des communautés à laïches et ptéridophytes plus sciaphiles.</p>	bonne	mauvaise	bonne
<p><b>DYNAMIQUE D'EVOLUTION</b>            La configuration du réseau hydrographique explique la rareté de crues importantes. Par ailleurs, nombre de cours d'eau connaissent une érosion régressive du lit mineur, déconnectant la dynamique fluviale du lit majeur. Les dépôts alluvionnaires sembleraient dorénavant peu enclins à des recharges naturelles et aux inondations. Les queues d'étang présentent des substrats vaseux à tourbeux plus stables; un léger ressuyage saisonnier y permet l'ex-</p>	stable	inconnue	stable
<p><b>FACTEURS MAJEURS D'EVOLUTION SELON LA NOMENCLATURE FSD</b>            941 inondation; 810 drainage; 850 modification du fonctionnement hydrographique; 890 autres changements des conditions hydrauliques induits par l'Homme; 160 gestion forestière ; 166 élimination des arbres morts ou déperissants; 164 éclaircissage; 920 assèchement naturel; 950 évolution biocénotique ;190 autres activités agricoles ou forestières</p>			
<p><b>DEGRE DE CONSERVATION DE LA STRUCTURE</b>            Les surfaces localisées présentent un faciès typique et profitent vraisemblablement d'une oscillation et d'une circulation adéquate de la nappe (minéralisation des horizons supérieurs). Sur ADM et sur ETL en particulier, de nombreuses aulnaies présentent un faciès appauvri à sous-bois envahi par les ronces. Le lien avec une forme dégradée de l'aulnaie alluviale est probable sur certaines stations.</p>	III	III	III
<p><b>PERSPECTIVES</b>            Le régime de nappe doit rester favorable, permettant un cycle d'engorgement et de ressuyage superficiel. Itinéraires sylvicoles (éclaircie trop forte ou tassement de sol par exemple), enrichissement organique par hypereutrophisation (bordures d'étangs) ou drainage et minéralisation trop profonde peuvent participer aux proliférations de ronces, souvent observées sur le Marensin. L'érosion régressive observée sur la plupart des cours d'eau et la raréfaction des débordements d'étangs limitent à terme la fonctionnalité de l'habitat. L'aulnaie est ici essentiellement soumise à une dynamique spontanée; les possibilités de régénération naturelle sont à observer, surtout sur les faciès à forte concurrence herbacée.</p>	II	III	II
<p><b>POSSIBILITES DE RESTAURATION</b>            S'agissant dorénavant d'un habitat rattaché au régime de nappe, il est délicat de contrôler l'hydromorphie du sol. Un projet de réhabilitation d'aulnaie en frayère à brochet est à noter sur les forêts hygrophiles de l'est de l'étang de Léon. L'évolution de l'aulnaie actuelle (marécageuse et localement alluviale) est à suivre après la recréation d'un apport fluvial par dérivation partielle de la Palue.</p>	II	III	II



## Evaluation globale

ETAT DE CONSERVATION SUR LE DOMAINE ATLANTIQUE FRANCAIS	mauvais		
ETAT DE CONSERVATION SUR LE SITE	ETL	MPM	ADM
	bon	mauvais	bon
VALEUR DU SITE POUR LA CONSERVATION DE L'HABITAT	Code FSD		
	B	D	B
ENJEU DE CONSERVATION	modéré	secondaire	modéré

## Gestion de l'habitat sur le site

### POTENTIALITES INTRINSEQUES DE PRODUCTION ECONOMIQUE

Exploitation de l'Aulne possible mais difficile sans intervenir sur la station avec des engins destructurants du sol (tassement). Les stations les moins humides sont généralement favorables à une reconversion vers une peupleraie.

### INDICATEURS DE SUIVI

Suivi de répartition : superficie à l'échelle du site

Suivi botanique : suivi phytosociologique (étude de sylvofaciès) ; suivi dendrologique (classes d'âge, densité du peuplement)

Suivi hydrologique : suivi piézométrique de la nappe superficielle

### DYNAMIQUE D'ACTEURS AUTOUR DE L'HABITAT

L'aulnaie était un boisement peu adapté au marché de bois actuel. Les choix sylvicoles allaient jusqu'à aujourd'hui essentiellement à la conservation en l'état, et localement à une exploitation extensive de bois de chauffage. Cependant, le développement du bois énergie rend cette essence, bon combustible, intéressante en rotation courte. Elle peut être en parallèle associée à un symbole de déprise rurale au dépend de milieux ouverts, a fortiori sur les bordures des étangs.

### ENJEUX DE CONNAISSANCE

Il serait utile de définir des sylvofaciès locaux en fonction des gradients écologiques reconnus (trophie, hydromorphie, densité de peuplement...).

La recherche de bio-indicateurs de l'état de conservation serait à mener sur des parcelles témoins à comparer à d'autres sites landais ; à définir parmi les taxons de type insectes saproxyliques, lichens, champignons.

### AUTRES INTÉRÊTS FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES

Fonge : forte spécificité avec espèces lignicoles à préciser

Lichens : espèces d'intérêt patrimonial comme *Parmotrema robustum*, *Parmelinopsis minarum*, *Hypotrachyna pseudosinusua*, *Hypotrachyna lividescens*...

Flore : *Sibthorpia europeae* et bryophytes rares comme *Pallavicinia lyellii* et *Odontoschisma sphagni*; Hibiscus des marais en lisière

Habitats : des vasques et des mares intraforestières relevant de la Directive Habitats s'expriment en complexe spatial au sein de l'aulnaie

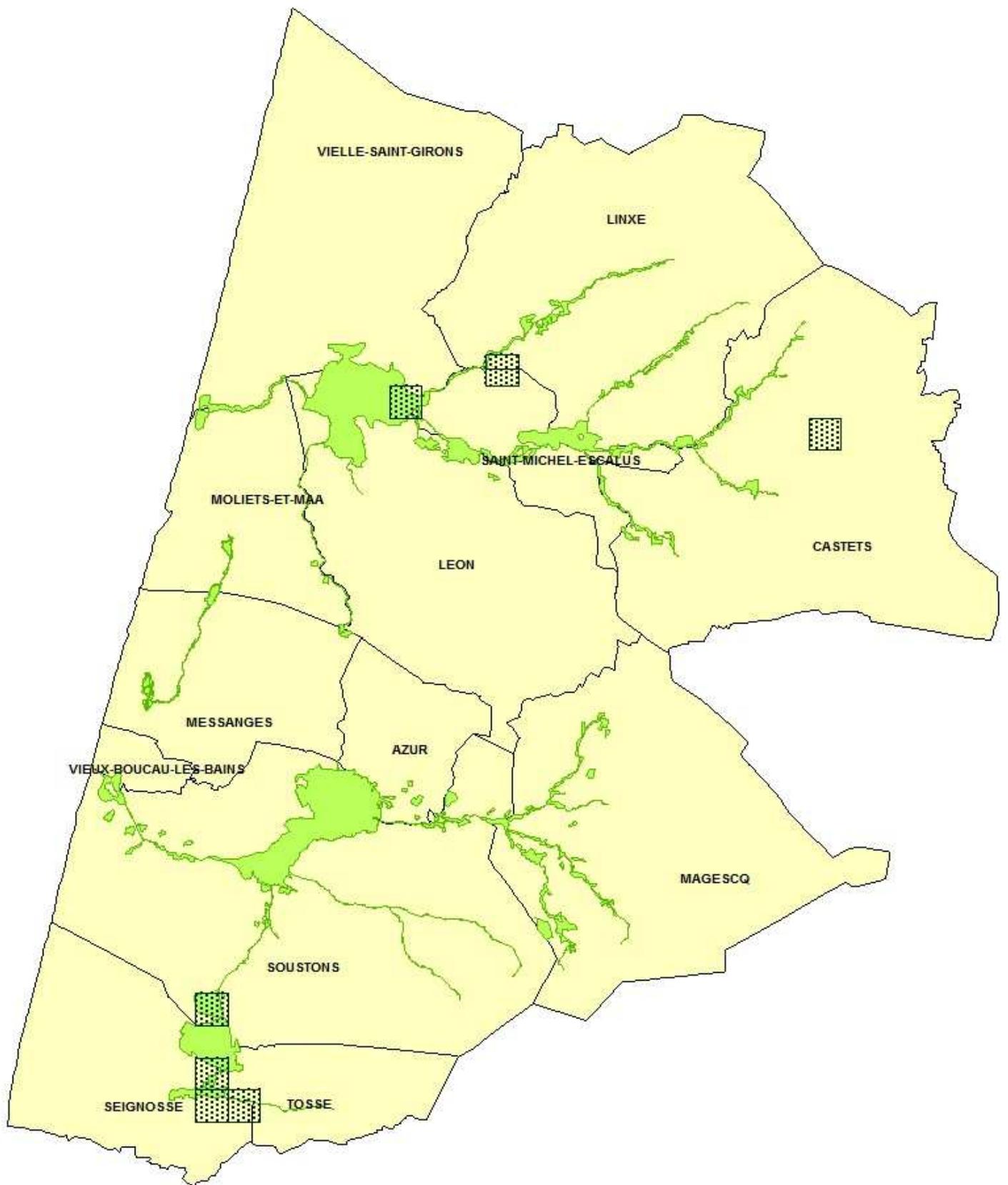
Mammifères : Vison d'Europe, Cistude d'Europe, Loutre d'Europe, Campagnol amphibie, Genette, Chiroptères en chasse et gîte (notamment murins forestiers).

Entomofaune rare : *Ampedus pomonae*, *Agathidium nigrinum*, *Atheta basicornis*, *Deinopsis aeresa*, *Ilyobates nigricollis*, *Platydracus fulvipes*, *Thoracophorus corticinus*, *Strongylocephalus livens*, *Dicraneura citrinella*, à très rares : *Aeletes atomarius*, *Tychus mucronatus*

Avifaune : ardéidés (hérons), picidés, rapaces (Milan noir en colonies, Faucon hobereau, Bondrée apivore, Aigle botté), Bécasse des bois, Râle d'eau.

Amphibiens : Grenouille rousse, Grenouille agile.





**CARTE DES HABITATS NATURELS PAR CLASSE PHYTOSOCIOLOGIQUE DOMINANT**

**Forêts alluviales**



Echelle : 1/160000

# Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard a alpin

habitat d'intérêt communautaire

## DÉCLINAISONS LOCALES EN HABITATS ÉLÉMENTAIRES

Groupements végétaux selon typologie CBNSA	Type d'unité	Corine	ETL	MPM	ADM
Mégaphorbiaies eutrophiles diverses à Liseron des haies	multiple	37.	x	x	x
Mégaphorbiaies eutrophiles	multiple	37.	x	x	x
Mégaphorbiaies mésotrophiles à eutrophiles	multiple	37.1	x	x	x
Mégaphorbiaie à Jonc acutiflore des sols hygrophiles mésotrophes	élémentaire	37.1	x	x	x

## DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Il s'agit de végétations à hautes herbes se développant en rives des cours d'eau, sur les lisières forestières et les clairières forestières. Elles profitent de dynamiques naturelles ou de conditions analogues, faisant le lien entre milieu ouvert et boisement spontané.

La composition et la densité des espèces sont très variables, à l'origine d'unités végétales multiples mal connues régionalement. Le faciès à Jonc acutiflore, propre aux stations mésotrophiles, est relativement commun.

Il s'agit d'habitats de transition, par définition peu stables, profitant d'expressions temporaires souvent très localisées. La cartographie de cet habitat est indicative et illustre simplement la variété des stations.

Seule une expression dynamique en mosaïque sur une vaste entité assure la conservation de l'habitat sous toutes ses formes.

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Habitat très largement réparti en France. L'habitat est cité sur près de 500 sites Natura 2000.

La distinction des habitats déclinés en trois grands groupes (formations riveraines, lisières forestières, formations d'altitude) met en évidence la très vaste répartition des formations de plaine. Les groupements ici considérés sont présents sur toute la région.

## DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'HABITAT

Il s'agit de végétations vivaces à hautes herbes (>1m), d'aspect luxuriant et fleuri. Elles peuvent s'exprimer en cordons linéaires étroits en bordure de cours d'eau et de fossés, en lisière ou en clairière forestières, ou en unités plus vastes sur des prairies en déprise.

Certains faciès sont dominés par des espèces très dynamiques : Eupatoire, Ortie, Reine des prés, Lysimaque, Menthe à feuilles rondes...

## ECOLOGIE : CARACTERISTIQUES STATIONNELLES ET VARIABILITES SUR LE SITE

Les mégaphorbiaies profitent des effets de lisière entre différents milieux (boisés/ouverts, aquatiques,...) ou de la dynamique spontanée de milieux prairiaux entretenus irrégulièrement. Elles peuvent aussi s'exprimer dans les années suivant un chablis, ou en sous-bois clair (aulnaies à hautes herbes voire peupleraies). Elles se développent sur des sols frais à très humides.

Deux grands groupes s'expriment à proximité des zones humides du Marensin : les mégaphorbiaies eutrophiles du *Convolvuletalia sepium*, et les mégaphorbiaies mésotrophiles du *Filipenduletalia ulmariae*. Le gradient trophique répond à l'enrichissement naturel en matières organiques sur la station : débordement des eaux, auto-production, voire fauche très irrégulière sans export de matière.

L'absence d'interventions humaines régulières est un critère déterminant dans l'expression de cet habitat de transition, situé sur la dynamique prairie-forêt. par l'Ortie au contact de zones rudéralisées (friches, habitations, routes) ne sont pas concernées.

## CORTEGE FLORISTIQUE CARACTERISTIQUE PAR HABITATS DECLINES (cahiers d'habitats)

Espèces caractéristiques :

6430-1 : *Filipendula ulmaria*, *Lythrum salicaria*, *Stachys palustris*, *Angelica sylvestris*, *Epilobium tetragonum*, *Lysimachia vulgaris*, *Eupatorium cannabinum*... pour le pôle méso-eutrophe. Le pôle mésotrophe s'exprime au travers de *Juncus acutiflorus*, *Juncus effusus*, *Galium palustre*, *Mentha aquatica*... 6430-4 : *Calystegia sepium*, *Urtica dioica*, *Epilobium sp.*, *Equisetum telmateia*, *Angelica sylvestris*, *Eupatorium cannabinum*, *Epilobium hirsutum*...

## CORRESPONDANCE PHYTOSOCIOLOGIQUE

Classes : *Filipendulo ulmariae-Convolvuletea sepium*

Ordres : *Filipenduletalia ulmariae* ; *Convolvuletalia sepium*

Alliances : *Convolvulion sepium* ; *Thalictro flavi-Filipendulenion ulmariae*

Associations : plusieurs associations possibles indéterminées



# Etat de conservation de l'habitat

	ETL	MPM surface et ratio	ADM
<b>DISTRIBUTION EFFECTIVE DANS LE TERRITOIRE D'ÉTUDE ET SUPERFICIE RELATIVE</b> L'habitat occupe principalement de très petites surfaces, en linéaire ou non. Les micro-habitats, répandus, ne sont pas reportés sur cartographie et comptent peu dans l'occupation surfacique du site. Les plus vastes entités sont connues en imbrication avec les végétations prairiales des prairies humides en déprise agricole où un entretien apériodique permet l'expression de l'habitat.	C (<2 %)	C (<2 %)	C (<2 %)
<b>REPRESENTATIVITE</b> Les faciès mésotrophiles semblent les plus représentatifs du contexte landais et des substrats acidoclines, riverains des zones humides oligo-mésotrophes. Les mégaphorbiaies ont été notées le plus souvent en lisière de milieux aquatiques, en mosaïque avec les forêts hygrophiles, ou en complexe évolutif au sein de prairies mésohygrophiles de fauche. Les faciès eutrophiles sont propres aux milieux plus organiques, notamment sur dépôts alluvionnaires riverains des cours d'eau et des étangs.	A	A	A
<b>TYPICITE</b> La Reine des prés n'est que rarement une espèce dominante ; les joncs, l'Eupatoire, l'Angélique, la Salicaire et la Lysimache sont des espèces caractéristiques sur la zone d'étude. Les formations à Ortie et Liseron des haies sont bien présentes mais le basculement vers des espaces rudéralisés est parfois proche.	bonne	bonne	bonne
<b>DYNAMIQUE D'EVOLUTION</b> Les mégaphorbiaies sont des habitats de transition, situés sur la dynamique d'évolution naturelle milieux ouverts et milieux boisés, ou en bordure de milieux aquatiques. S'agissant le plus souvent de micro-habitats et/ou d'habitats imbriqués, et considérant l'absence de données antérieures comparables, l'évolution de cet habitat est difficile à appréhender. Considérant les actuelles possibilités d'expression de l'habitat, on peut estimer qu'à l'échelle des sites, l'évolution est stable.	stable	stable	stable
<b>FACTEURS MAJEURS D'EVOLUTION SELON LA NOMENCLATURE FSD</b> 100 mise en culture; 102 fauche/coupe; 701 Pollution de l'eau; 120 fertilisation; 160 gestion forestière; 950 évolution biocénose; 952 eutrophisation; 890 autres changements des conditions hydrauliques induis par l'Homme; 830 recalibrage			
<b>DEGRE DE CONSERVATION DE LA STRUCTURE</b> La fréquence des formations diversifiées (non dominées par une seule espèce) est notable dans les groupements mésotrophiles et méso-eutrophiles. Le cortège floristique est caractéristique au delà des faciès inhérents aux conditions stationnelles.	II (bonne)	II (bonne)	II (bonne)
<b>PERSPECTIVES</b> La structure de l'habitat reste suspendue aux pratiques extensives, qu'elles soient agricoles (avenir et gestion des prairies) ou forestières (traitement des lisières). En zone agricole, il apparaît que les prairies en déprise ne resteront probablement pas favorables à l'habitat, soit par abandon permettant un boisement spontané, ou par modifications culturelles (entretien régulier par fauche, ou retournement). En milieu forestier ou en bordure des cours d'eau, une gestion mécanique doit s'allier à la conservation des gradients hygrométriques. L'encaissement des cours d'eau et l'érosion des berges limitent de plus en plus l'installation des mégaphorbiaies sur les dépôts alluvionnaires.	III (moyennes)	III (moyennes)	III (moyennes)
<b>POSSIBILITES DE RESTAURATION</b> En lien avec les milieux aquatiques et forestiers, les fortes fluctuations d'installation et d'expression de l'habitat amènent à penser que la dynamique naturelle doit suffire à conserver l'habitat à l'échelle d'un site. L'hygromorphie du sol demeure alors une condition première pour la bonne conservation de l'habitat. En milieu prairial, seule une gestion extensive incertaine, oscillant entre prairie et boisement, est envisageable là où une meilleure valorisation agricole n'est pas prévue.	II (possible)	II (possible)	II (possible)



# Evaluation globale

ETAT DE CONSERVATION SUR LE DOMAINE ATLANTIQUE FRANCAIS	mauvais		
ETAT DE CONSERVATION SUR LE SITE	ETL	MPM	ADM
	bon		
VALEUR DU SITE POUR LA CONSERVATION DE L'HABITAT	B	B	B
	Code FSD		
ENJEU DE CONSERVATION	C	C	C
	secondaire		

## Gestion de l'habitat sur le site

### POTENTIALITES INTRINSEQUES DE PRODUCTION ECONOMIQUE

Les mégaphorbiaies se distinguent par l'absence d'espèces fourragères ou leur faible représentativité (complexe prairial). L'intérêt agronomique est donc négligeable sinon qu'il s'exprime au niveau des zones en herbe ou en jachère. La déprise des prairies riveraines des ruisseaux semble se poursuivre et l'habitat ne correspond souvent qu'à un des stades transitoires d'abandon. De façon générale, l'habitat s'exprime selon une dynamique naturelle par absence de gestion active. L'expression en sous-bois de peupleraies est une possibilité selon les pratiques sylvicoles. Le Peuplier demeure relativement peu cultivé sur la zone d'étude.



### DYNAMIQUE D'ACTEURS AUTOUR DE L'HABITAT

Les micro-habitats profitent d'interventions irrégulières (lisières forestières, abords de tonnes de chasse, bordures de fossés...). En milieu agricole, la vivacité des mégaphorbiaies est perçue avant tout comme un signe d'envahissement, préalable aux ronces et au boisement par les saules. De façon générale, la non gestion et l'abandon aux dynamiques naturelles sont rarement bien perçues par les acteurs souhaitant valoriser un parcellaire potentiellement productif. Par ailleurs, le débordement régulier des cours d'eau ou des étangs n'est accepté que dans les zones délaissées.

### INDICATEURS DE SUIVI

Suivi de répartition : présence à l'échelle du site  
 Suivi botanique : suivi phytosociologique; étude de la diversité et de la résilience des habitats  
 Suivi morphologique de l'hydrosystème (cours d'eau et étangs)



### ENJEUX DE CONNAISSANCE

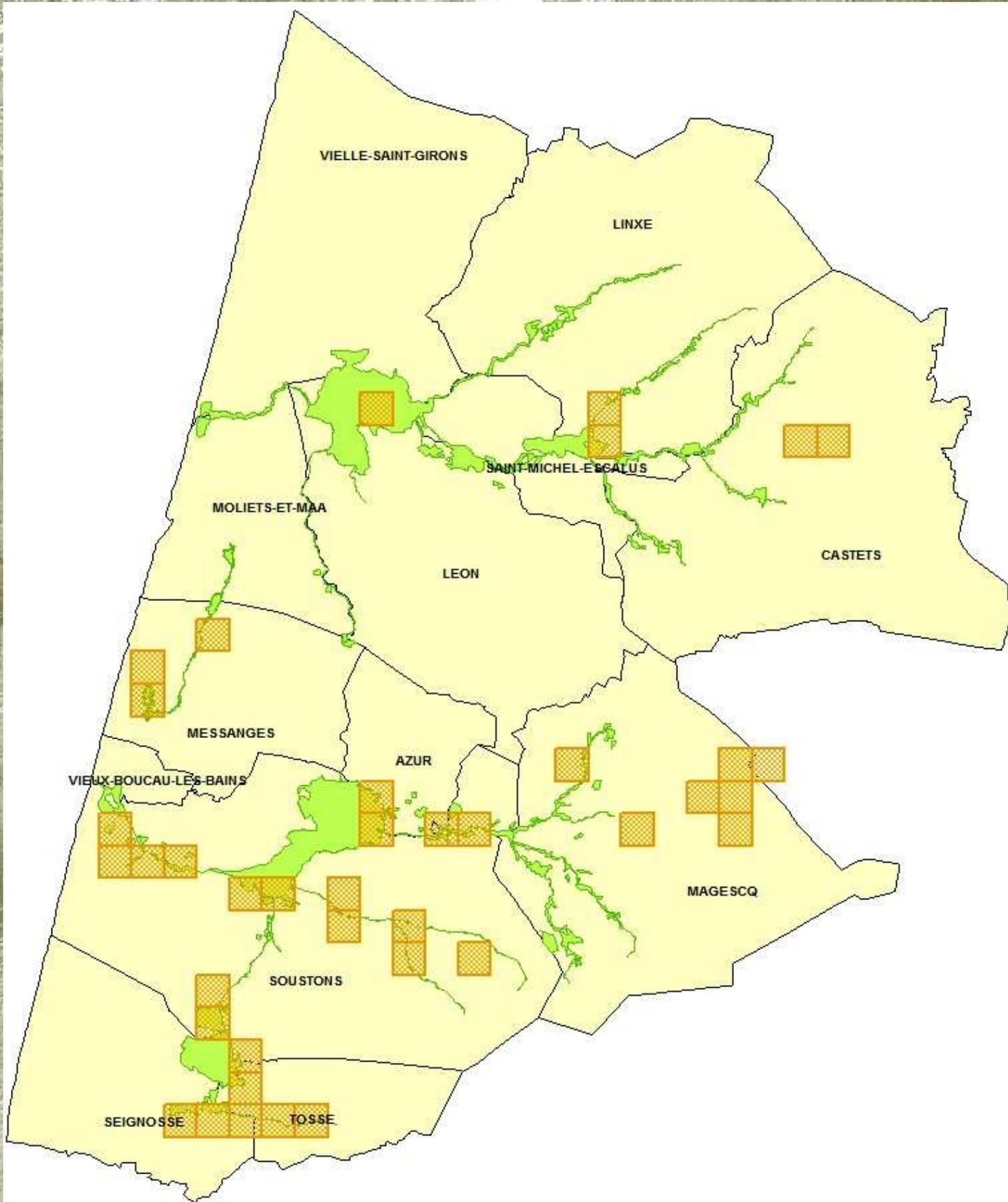
Les nombreuses associations végétales mésotrophiles à eutrophiles sont mal connues. Les réponses aux différents types de facteurs d'évolution sont à étudier : périodicité d'une gestion mécanique, eutrophisation, rabattement de nappe, ...  
 Les cortèges faunistiques et notamment entomologiques sont à préciser; rhopalocères et hyménoptères utilisent l'habitat et certaines espèces y sont inféodées.

### AUTRES INTÉRÊTS FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES

Invertébrés : rôle important pour les insectes, notamment pour les hyménoptères (abeilles sauvages) et les odonates (Agrion de Mercure).

Mammifères : Vison d'Europe, Musaraigne aquatique, Campagnol amphibie, Rat des moissons

Flore : Hibiscus des marais



**CARTE DES HABITATS NATURELS PAR CLASSE PHYTOSOCIOLOGIQUE DOMINANTE**

**Mégaphorbiaies**



**Echelle : 1/160000**

# Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses

*habitat d'intérêt communautaire*

## DÉCLINAISONS LOCALES EN HABITATS ÉLÉMENTAIRES

Groupements végétaux selon typologie CBNSA	Type d'unité	Corine	ETL	MPM	ADM
Gazon amphibie subaquatique des eaux moyennement profondes des rives des étangs landais à Lobélie de Dortmann et Scirpe piquant	élémentaire	(22.11 et? 22.12) x 22.3112	(x)		x
Gazon amphibie oligo-mésotrophile des niveaux inférieurs à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée	élémentaire	22.31	x		x
Gazon amphibie oligo-mésotrophile des niveaux inférieurs à Littorelle uniflore et Faux Cresson de Thore	élémentaire	22.31	non re-trouvé		non re-trouvé
Gazon amphibie oligo-mésotrophiles des niveaux inférieurs à moyens sur substrat minéral à Littorelle uniflore et Pilulaire à globules	élémentaire	22.31	x		
Gazon amphibie mésotrophile des niveaux inférieurs à Scirpe flottant et Jonc bul-beux	élémentaire	22.31	x	x	x
Gazon amphibie mésotrophile des niveaux inférieurs à moyens à Ludwigie des ma-rais et Jonc à feuilles variées	élémentaire	22.31	x	x	x
Gazon amphibie mésotrophile des niveaux inférieurs à moyens sur substrat organi-que à Scirpe à nombreuses tiges	élémentaire	22.31 [37.72]	x	x	x
<i>Rattachement à la Directive Habitats selon certaines conditions</i>					
Herbier aquatique des eaux oligo-mésotrophes stagnantes à faiblement courantes à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée	élémentaire	22.11 x 22.433	x		x

## DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Les groupements végétaux sont fortement subordonnés au niveau trophique et à la durée d'inondation qui doit comprendre des exondations saisonnières. Les végétations vivaces amphibies reposent sur des eaux oligotrophes à mésotrophes et sur un marnage saisonnier des niveaux d'eau. L'évolution de la qualité de l'eau sur les étangs arrière-dunaires et la stabilisation des niveaux d'eau pour la saison touristique estivale ne jouent pas en faveur de l'habitat, devenu très localisé sur l'aval des bassins versants. En amont et sur des micro-zones, les eaux oligotrophes des ruisselets et de quelques mares et lagunes permettent un maintien de l'habitat. La gestion active de certains marais riverains des étangs (Cout de Mountagne) aide à la conservation de cet habitat.

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Atlantique par définition, cet habitat se rencontre sur la moitié ouest de la France. L'habitat est mentionné sur 77 sites Natura 2000 en France. En Aquitaine, le plateau sableux landais constitue un des sites majeurs de présence, principalement au niveau des étangs arrière-dunaires et des lagunes (mares temporaires).

## DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'HABITAT

L'habitat correspond à des végétations amphibies, des bords des eaux stagnantes à niveau variable. L'habitat s'exprime dans des eaux très faiblement minéralisées, caractère singulier des réseaux hydrographiques des Landes de Gascogne. Les communautés végétales correspondent à des espèces vivaces, se développant généralement sous forme de gazons ras sur des pentes douces connaissant un cycle saisonnier d'immersion et d'exondation.

## ÉCOLOGIE : CARACTÉRISTIQUES STATIONNELLES ET VARIABILITÉS SUR LE SITE

Dans les Landes de Gascogne, l'habitat est typiquement installé en zone lacustre, sur des fonds sableux grossiers et dans des eaux oligotrophes. Les rives est des étangs arrière-dunaire offraient des conditions de développement favorable jusqu'à ce que tous aient évolué vers des étangs eutrophes à hypereutrophes. Seul l'étang Blanc conserve des caractéristiques proches d'étangs mésotrophes permettant une expression relic-tuelle des gazons amphibies du Littorelletea. L'étang de Léon n'accueille plus que quelques formations rési-duelles et appauvries à Scirpe piquant ; leur rattachement à la directive est douteux selon certains auteurs. Le Cout de Mountagne, milieu marécageux reformé sur des substrats limono-tourbeux, est alimenté par des eaux claires peu minéralisées. Une formation à Pilulaire à globules y a été découverte en 2009, constituant l'unique station connue du Marensin à ce jour. L'importance du marnage, ici par assec saisonnier de bassins en eau, apparaît bien déterminante.

De façon générale en milieux lacustres, l'apport de lumière permet une expression optimale de l'habitat. Les formations mésotrophiles sont les plus répandues sur le Marensin. Le groupement à Eleocharis se rencontre sur les grèves organiques; le faciès à sphaignes et Millepertuis des marais est plus remarquable. En position riveraine des ruisseaux, les gazons amphibies oligo-mésotrophes sont encore bien représentés en têtes des bassins versants et se rencontrent également hors périmètre sur le complexe de lagunes de Saint-Michel Escalus. Ils n'occupent généralement que de faibles surfaces. Ils sont à différencier des herbiers aquatiques en pleines eaux, composées pour parties des mêmes espèces.



## CORTEGE FLORISTIQUE CARACTERISTIQUE PAR HABITATS DECLINES (cahiers d'habitats)

Espèces caractéristiques :

3110-1 : communautés à *Schoenoplectus pungens* et *Lobelia dortmanna*

3110-1 : communautés à *Pilularia globulifera*

3110-1 : communautés à *Hypericum elodes* et *Potamogeton polygonifolius*

3110-1 : communautés à *Eleogiton fluitans* et *Juncus bulbosus*

3110-1 : communautés à *Eleocharis multicaulis*

## CORRESPONDANCE PHYTOSOCIOLOGIQUE

Classes : *Littorelletea uniflorae*

Ordres : *Littorelletalia uniflorae*

Alliances : *Lobelion dortmannae* ; *Elodo palustris-Sparganion* ;

Associations : *Scipo americani-Lobelietum dortmannae* ; *Hyperico elodis-Potametum polygonifolii* ; *Scirpetum fluitantis* ; *Eleocharitetum multicaulis* ;

autres associations à déterminer

## Etat de conservation de l'habitat

	ETL	MPM surface et ratio	ADM
<b>DISTRIBUTION EFFECTIVE DANS LE TERRITOIRE D'ÉTUDE ET SUPERFICIE RELATIVE</b> L'habitat n'est bien représenté que sur les zones humides de l'étang de Léon (rives de l'étang de Léon, Cout de Montagne) mais aussi sur les complexes paratourbeux en amont (lagunes, ruisselets en zone tourbeuse, étangs). L'étang Blanc possède le dernier herbier à Lobélie de Dortmann de la zone d'étude. Les rives Est des étangs arrière-dunaires constituaient la zone typique d'expression de l'habitat. De nombreux micro-habitats, plus difficilement cartographiables, maillent le territoire d'étude.	(10 %) B	(< 1 %) C	(<0.5 %) C
<b>REPRESENTATIVITE</b> Les herbiers subaquatiques et les gazons amphibies des rivages ouverts ne trouvent plus les conditions stationnelles adéquates. L'évolution des étangs arrière-dunaires ne permettent plus qu'une expression très localisée et appauvrie des groupements végétaux. Des espèces ont complètement disparu, rompant l'intérêt botanique exceptionnel des rives des étangs landais (phytocénoses littorales rares). Seules des formations ponctuelles en amont des bassins versants demeurent encore propres aux systèmes oligotrophes et soumis aux battements des niveaux d'eau : ruisselets en systèmes tourbeux ou lagunes.	C (significatif)	D (non-significatif)	C (significatif)
<b>TYPICITE</b> L'expression appauvrie des communautés ( <i>Scipo americani-Lobelietum dortmannae</i> ) et la disparition de nombreuses espèces ( <i>Isoetum boryanae</i> et <i>Thorello submersae-Littorelletum uniflorae</i> ) sur les étangs arrière-dunaires illustrent la profonde modification des milieux par hypereutrophisation et par gestion inverse des niveaux d'eau. En amont, les communautés oligotrophes amphibies ( <i>Hyperico elodis-Potametum polygonifolii</i> ; <i>Scirpetum fluitantis</i> ) sont mieux conservées bien que ne formant que de micro-habitats.	inadéquate	mauvaise	inadéquate
<b>DYNAMIQUE D'EVOLUTION</b> Les étangs abritaient autrefois les communautés végétales typiques de cet habitat : Isoète de Bory et Lobélie de Dortmann sur les berges inondées, et Littorelle et Faux Cresson de Thore sur les rivages plus exondés. Ces formations étaient répandues jusqu'il y a moins de 50 ans sur les rives orientales. A partir des années 1970, un rapide déclin a été observé sur les étangs. Dégradation de la qualité de l'eau, maintien estival des niveaux d'eau, boisement des rives ou colonisation par des invasives... sont autant de facteurs ayant précipité le déclin de cet habitat. Seuls les prairies à Scirpe flottant pourraient tirer profit de l'enrichissement organique du substrat. Sur les systèmes amont (zones tourbeuses, mares temporaires, lagunes), des gazons amphibies peuvent s'exprimer de façon stable ; les rythmes d'inondation et d'exondation jouent alors un rôle sélectif bien que la tendance aille vers une domination progressive des pelouses à <i>Agrostis</i> faute d'humidité suffisamment longue (rabattement trop marqué de la nappe / cycles météo et drainage).	stable	inconnue	stable
<b>FACTEURS MAJEURS D'EVOLUTION SELON LA NOMENCLATURE FSD</b> 701 pollution de l'eau; 910 envasement; 952 eutrophisation; 954 envahissement d'une espèce; 802 modification du profil des zones humides; 853 gestion des niveaux d'eau; 820 extraction de sédiments; 720 piétinement, surfréquentation; 950 évolution biocénétique; 810 drainage			

DEGRE DE CONSERVATION DE LA STRUCTURE	ETL	MPM Code FSD	ADM
Prenant l'état actuel des formations lacustres, les plus représentatives mais aussi les plus dégradées, la structure de l'habitat est aujourd'hui profondément dégradée en comparaison avec les étangs oligotrophes du Born, à quelques dizaines de kilomètres plus au nord. Prenant par ailleurs l'état des lagunes de Saint-Michel Escalus, en marge du site, les formations amphibies du <i>Littorelletea</i> laissent place aux pelouses à <i>Agrostis</i> , preuve d'une dégradation là aussi.	III (dégradée)	III (dégradée)	III (dégradée)
<b>PERSPECTIVES</b> L'effort nécessaire pour engager un retour vers des étangs oligotrophes est démesuré et incertain au regard des facteurs d'évolution ayant causé leur dégradation. L'humidification des rives des étangs ou la durée d'immersion de systèmes comme les lagunes requerraient une profonde modification des pratiques liées à la gestion de l'eau (usages estivaux des étangs ou assainissement du massif forestier), point peu envisageable à ce jour.	III (défavorables)	III (défavorables)	III (défavorables)
<b>POSSIBILITES DE RESTAURATION</b> En amont, les réseaux hydrologiques demeurent oligotrophes à mésotrophes et les pratiques de drainage pourraient être raisonnées en ceinture immédiate des stations favorables à l'habitat. En aval sur les étangs, revenir d'un état hypereutrophe oligo(méso-)trophe, tout en luttant contre les espèces invasives est une gageure peu probable. La réhabilitation de milieux ouverts soumis à immersion saisonnière, comme sur le Cout de Montagne, illustre au demeurant la résilience de cet habitat. L'effort pourra plus raisonnablement être porté sur les milieux riverains que sur les herbiers subaquatiques, à ce jour condamnés ou en sursis.	II (possible)	III (difficile)	II (possible)

## Evaluation globale

ETAT DE CONSERVATION SUR LE DOMAINE ATLANTIQUE FRANCAIS	mauvais		
ETAT DE CONSERVATION SUR LE SITE	ETL	MPM	ADM
	mauvais	mauvais	mauvais
VALEUR DU SITE POUR LA CONSERVATION DE L'HABITAT	Code FSD		
	B	D	C
ENJEU DE CONSERVATION	fort	secondaire	fort

## Gestion de l'habitat sur le site

### POTENTIALITES INTRINSEQUES DE PRODUCTION ECONOMIQUE

Pas de rôle socio-économique significatif mais superposition possible des activités de loisirs sur les mêmes espaces (rives d'étangs).

### DYNAMIQUE D'ACTEURS AUTOUR DE L'HABITAT

Aspect culturel avec paysage historique des anciennes berges d'étangs entretenues en milieu ouvert et soumis à inondation. Attachement culturel également aux lagunes, formations typiques du massif landais en voie de disparition. Valorisation cynégétique de ces milieux.

Perturbation du fonctionnement par les activités nautiques et de loisirs : gestion inverse des niveaux d'eau et piétinement localisé.

### INDICATEURS DE SUIVI

Inondabilité : mesure du marnage.

Relevé phytosociologique

Dynamique de colonisation après gestion/restauration

### ENJEUX DE CONNAISSANCE

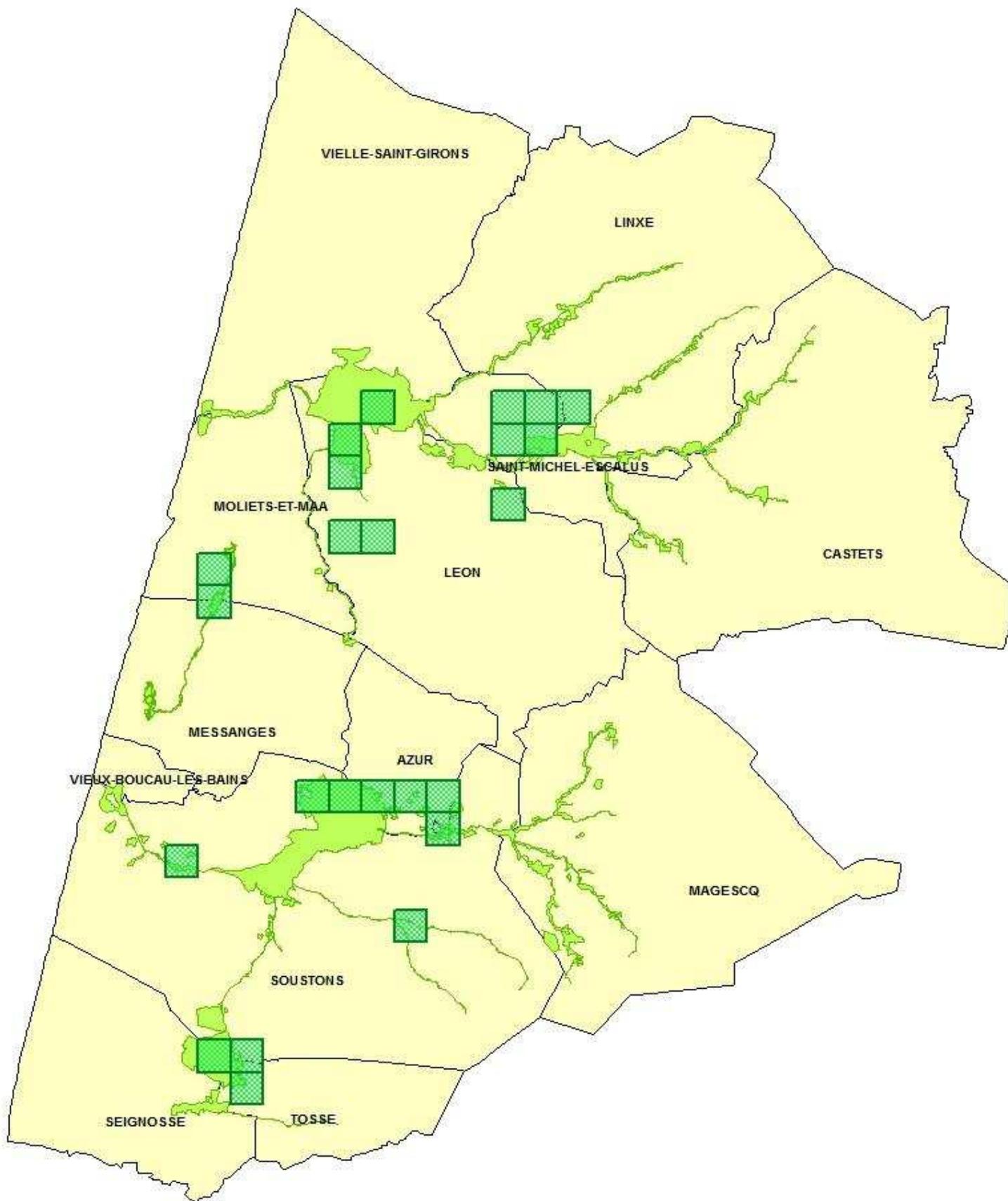
Les connaissances phytosociologiques et auto-écologiques (exigences vis-à-vis du milieu) sont à préciser, surtout en contexte dégradé comme sur les étangs sud-landais. Les potentiels de résilience méritent d'être étudiés pour affiner les possibilités de restauration et mieux juger la sensibilité aux perturbations. Les résultats de la gestion des plans d'eau (bassins dessableurs, lutte contre les invasives, dragage) sont à évaluer vis à vis de cet habitat.



### AUTRES INTÉRÊTS FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES

Flore : en bon état de conservation, cortège floristique exceptionnel. Espèces rares et/ou protégées : *Pilularia globulifera*, *Caropsis verticillatinundata*, *Luronium natans*, *Lobelia dortmanna*, *Scirpus pungens*, *Ranunculus ololeucos*...

Espèces déjà disparues : *Isoetes boryana* (endémique), *Littorella uniflora*.



**CARTE DES HABITATS NATURELS PAR CLASSE PHYTOSOCIOLOGIQUE DOMINANTE**

**Végétations palustres**



**Echelle : 1/160000**



# DECLARATION D'INTERET GENERAL AU TITRE DE L'ARTICLE L211-7 ET DOSSIER LOI SUR L'EAU AU TITRE DE L'ARTICLE L214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

## STRATEGIE DE GESTION DES COURS D'EAU

### Annexe 4 :

Fiches Espèces site FR7200715

Syndicat Mixte de Rivières du Marensin et du Born  
272 Av. Jean-Noël Serret  
40260 CASTETS



1041

## Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)

Espèce d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**FORT**

### Description et biologie

La Cordulie est une libellule de 33 à 39 mm au thorax entièrement vert métallique. Son abdomen est vert métallique à noirâtre avec des taches jaunes médio-dorsales allongées et bien visibles.

Son cycle de développement est de 2 ou 3 ans. L'émergence se fait vers la fin mai - début juin. La période de vol peut aller jusqu'à fin août. Les femelles pondent en vol, en touchant l'eau de l'extrémité de leur abdomen. Les jeunes adultes fréquentent des lieux bien ensoleillés et abrités du vent. Les mâles matures défendent un territoire (tronçon de 6 à 15 m), à la recherche de femelles qui viendraient y pondre et chassent tout autre mâle qui tenterait d'y pénétrer. Ces territoires sont le plus souvent de "petites anses" envahies par une ripisylve fournie où se déroulent les accouplements.

### Ecologie

*O. curtisii* fréquente les eaux courantes, notamment les parties calmes des grandes rivières aux rives plus ou moins boisées, mais également les eaux stagnantes. La présence d'une lisière arborée est nécessaire car les larves vivent surtout dans les débris végétaux qui s'accumulent entre les racines d'arbres immergés à l'aplomb des rives, où elles chassent à l'affût. Ces secteurs sont à l'abri des vents forts.

### Habitats d'Intérêt Communautaire associés

6430 Communautés à hautes herbes (mégaphorbiaies)  
91E0\* Aulnaies alluviales

### Intérêt patrimonial

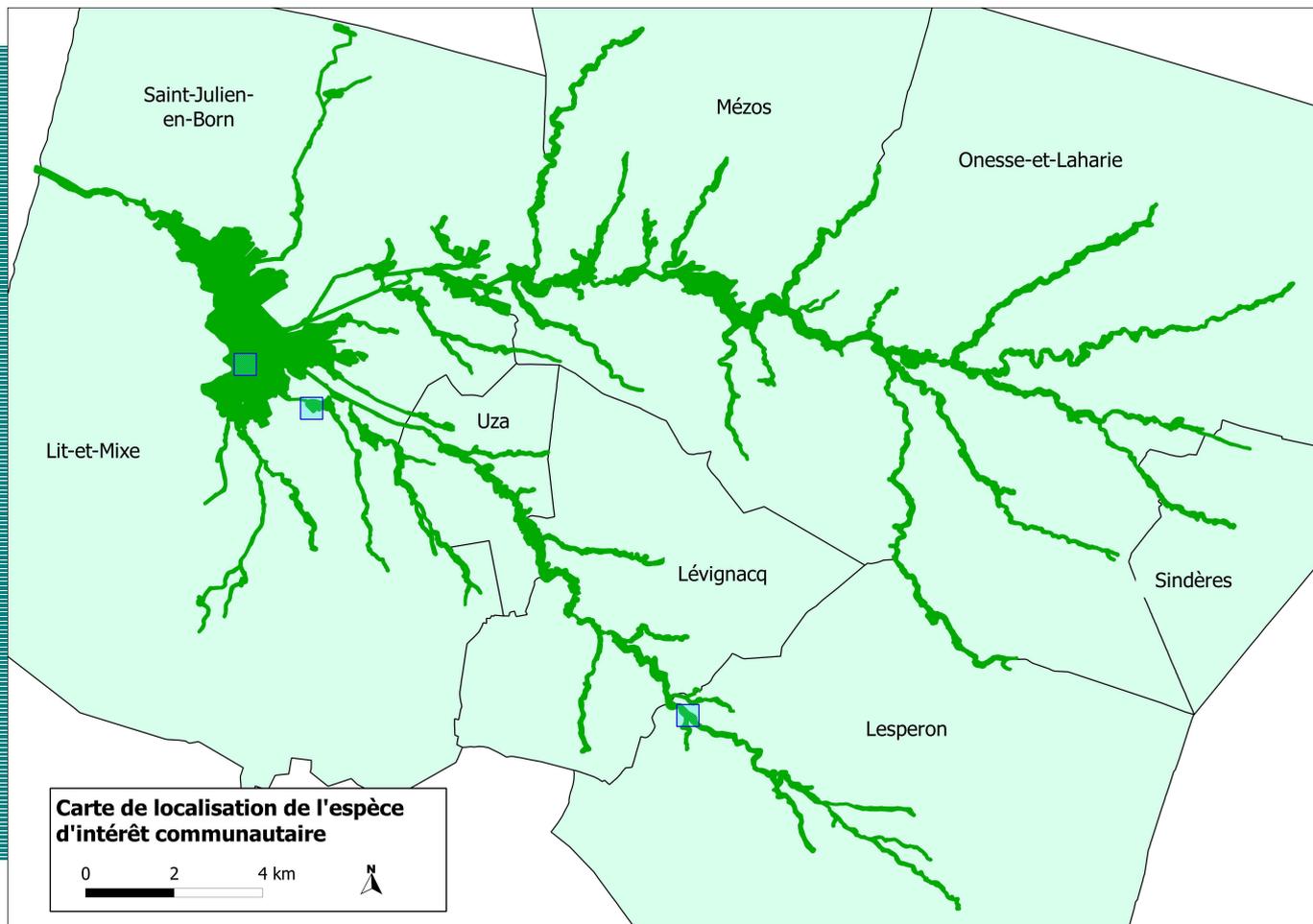
Cette espèce est assez rare au niveau régional (enjeu patrimonial fort).



### Distribution et dynamique

Cette espèce ne paraît pas encore très menacée dans le sud et l'ouest du pays malgré une dégradation notable de ses habitats lotiques. Elle semble « profiter » de certains plans d'eau d'origine anthropique qui constituent, d'une certaine manière, des milieux de substitution. Sur le site, ses habitats sont en bon état de conservation.

Le périmètre d'étude présente un bon potentiel d'accueil, mais les populations n'ont pu être évaluées. La Cordulie a été inventoriée sur trois stations. Elle a été observée au sein des macrohabitats optimaux caractérisés par une rivière à cours lent ou des plans d'eau où il existe un couvert forestier et ses groupements dynamiques associés.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Favorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservée
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Bon</b>

## Pressions et menaces

Pressions anthropiques directes sur son habitat et son environnement  
Pollution des eaux

## Préconisations de gestion

Complémenter les inventaires pour caractériser les populations au fur et à mesure des diagnostics préalables  
Développer des modes d'exploitation forestière non contraignants pour l'espèce  
Mettre en œuvre une gestion conservatoire visant à préserver le macro-habitat de l'espèce ou augmenter la capacité d'accueil

1044

## Agrion de Mercure

*(Coenagrion mercuriale)*

Espèce d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MODERE**

### Description et biologie

L'Agrion de Mercure est une petite « demoiselle » (zygoptère) bleue d'environ 30 à 35 mm de long. Le mâle porte un dessin noir caractéristique en forme de tête de taureau (ou casque de Viking) sur le deuxième segment de l'abdomen. La femelle quant à elle est presque entièrement noire.

Le cycle de vie de cette libellule dure 2 ans avec un développement larvaire aquatique d'environ 20 mois et une maturation sexuelle aérienne. La reproduction a lieu d'avril à mai et les oeufs sont pondus dans les tiges des végétaux aquatiques ou riverains. L'espèce est carnassière à tous les stades de développement. Les larves se nourrissent de zooplancton et de micro-organismes, alors que les adultes consomment des moustiques et autres petits insectes.

### Ecologie

L'Agrion de mercure vit dans les cours d'eau de faible importance (rivière, ruisseau, fossé) et apprécie les eaux claires, oxygénées, bien ensoleillées et riches en végétation aquatique. Comme la majorité des odonates, l'Agrion de Mercure est sensible aux perturbations liées à la structure de son habitat. Il se montre particulièrement exigeant vis-à-vis de la qualité de l'eau (oxygénation, faible pollution).



### Habitats d'Intérêt Communautaire associés

- 3260 Herbiers vivaces des eaux courantes
- 3260 Végétations annuelles des sédiments alluviaux
- 6410 Prairies humides à Molinie
- 6430 Communautés à hautes herbes (mégaphorbiaies)

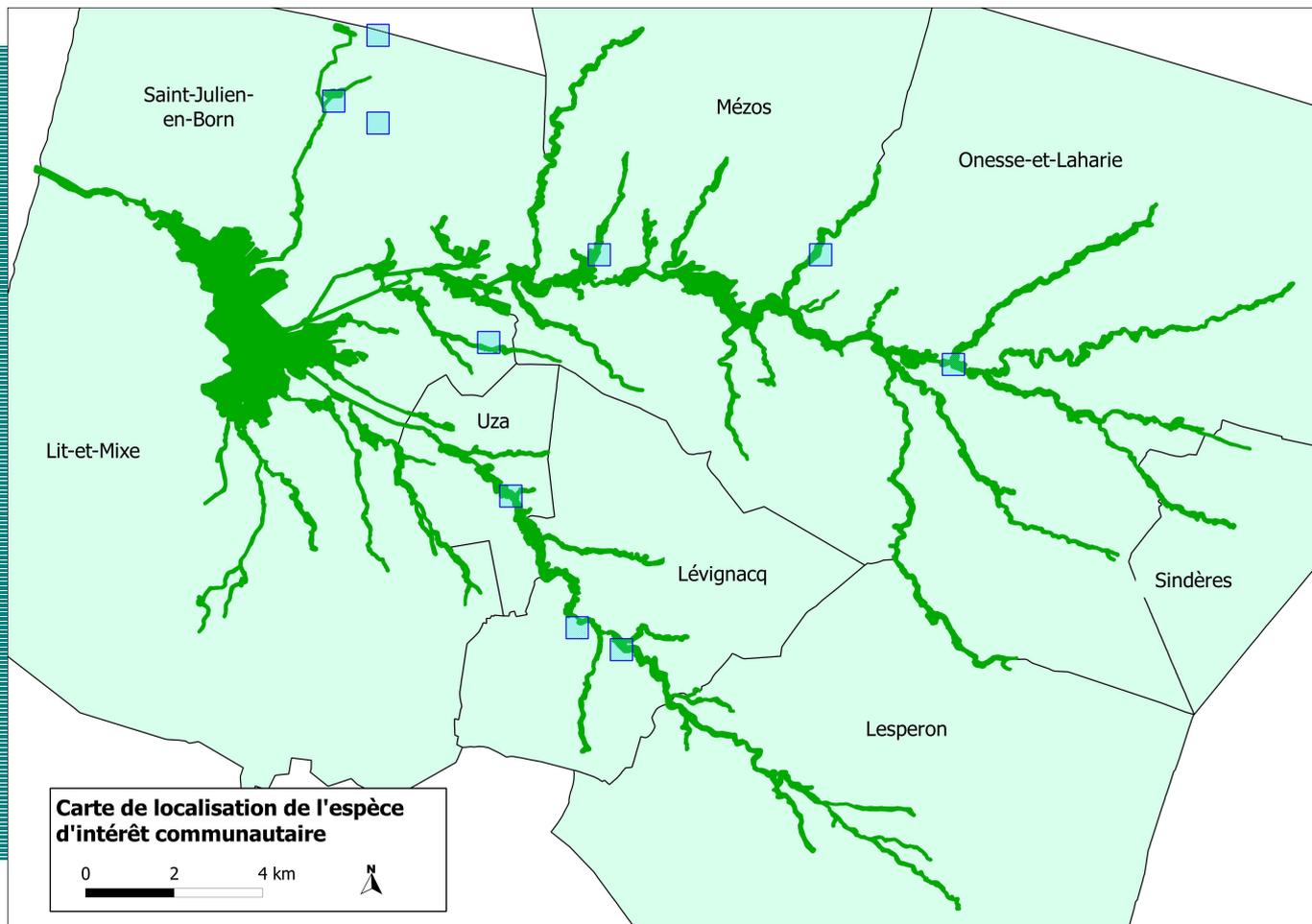
### Intérêt patrimonial

Cette espèce est commune au niveau régional (enjeu patrimonial modéré).

### Distribution et dynamique

L'Agrion de Mercure est bien présent sur l'ensemble du bassin versant, en particulier au niveau des têtes de bassin versant et en partie médiane.

Il a été identifiée sur 15 stations en amont du Vignac et vers le plan d'eau d'Uza, sur les affluents de l'Onesse et au nord de Saint-Julien-en-Born. Il est observé au niveau de cours d'eau et de fossés avec une eau courante oligo-mésotrophe, de débit faible, bien exposée et riche en végétation aquatique ; des prairies semi-naturelles et/ou des mégaphorbiaies sont présentes en périphérie du cours d'eau. Les eaux méso-eutrophes et le gabarit plus important des cours d'eau dans la partie inférieure du bassin versant limitent la capacité d'accueil pour l'espèce.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Défavorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradé
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Défavorable</b>

## Pressions et menaces

Degré de fermeture du cours d'eau et le niveau de recouvrement par la végétation aquatique  
 Caractère non-permanent de certains fossés ou cours d'eau (têtes de bassin)  
 Inexistence localement de continuité écologique entre stations

## Préconisations de gestion

Mettre en œuvre une gestion ou une restauration des linéaires hydrographiques aux conditions physiques favorables. Celle-ci doit favoriser ou maintenir le caractère ouvert de la végétation rivulaire, la présence d'une végétation aquatique et le caractère oligo-mésotrophe des eaux  
 Favoriser les connexions entre stations proches pour favoriser la dynamique des populations.

1065

## Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

Espèce d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**SECONDAIRE**

### Description et biologie

Le Damier de la Succise est un papillon de couleur fauve orné de dessins noirs, dont l'envergure varie entre 15 et 21 mm. Le mâle et la femelle présentent la même apparence mais la femelle est généralement plus grande.

La reproduction a lieu d'avril à juillet durant la période de vol qui s'étale seulement sur 3 ou 4 semaines. Les œufs sont déposés par paquets successifs sur la face inférieure des feuilles de la plante hôte, chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*). Le vol des adultes a lieu uniquement par temps ensoleillé, au passage d'un nuage le Damier de la Succise s'immobilise, ailes relevées. L'espèce est monovoltine, elle ne se reproduit qu'une fois par an. Le Damier de la Succise est floricole, il butine des fleurs très variées dont la Potentille dressée (*Potentilla erecta*) ou la Bétoine officinale (*Stachys officinalis*).

### Ecologie

L'espèce fréquente généralement différents milieux humides tels que les prairies à Molinie ou les zones tourbeuses.

Sur le site, l'espèce a été principalement observée au sein de stades dynamiques (faciès d'ourlets voir de fourrés) riches en chèvrefeuille des bois (plante hôte) en contexte de lisière forestière thermophile sur des secteurs où des plantes nectarifères sont présentes.

### Habitats d'Intérêt Communautaire associés

- 4020\* Landes humides
- 4030 Landes mésohygrophile
- 6230\* Pelouses acidiphiles
- 6410 Prairies humides à Molinie

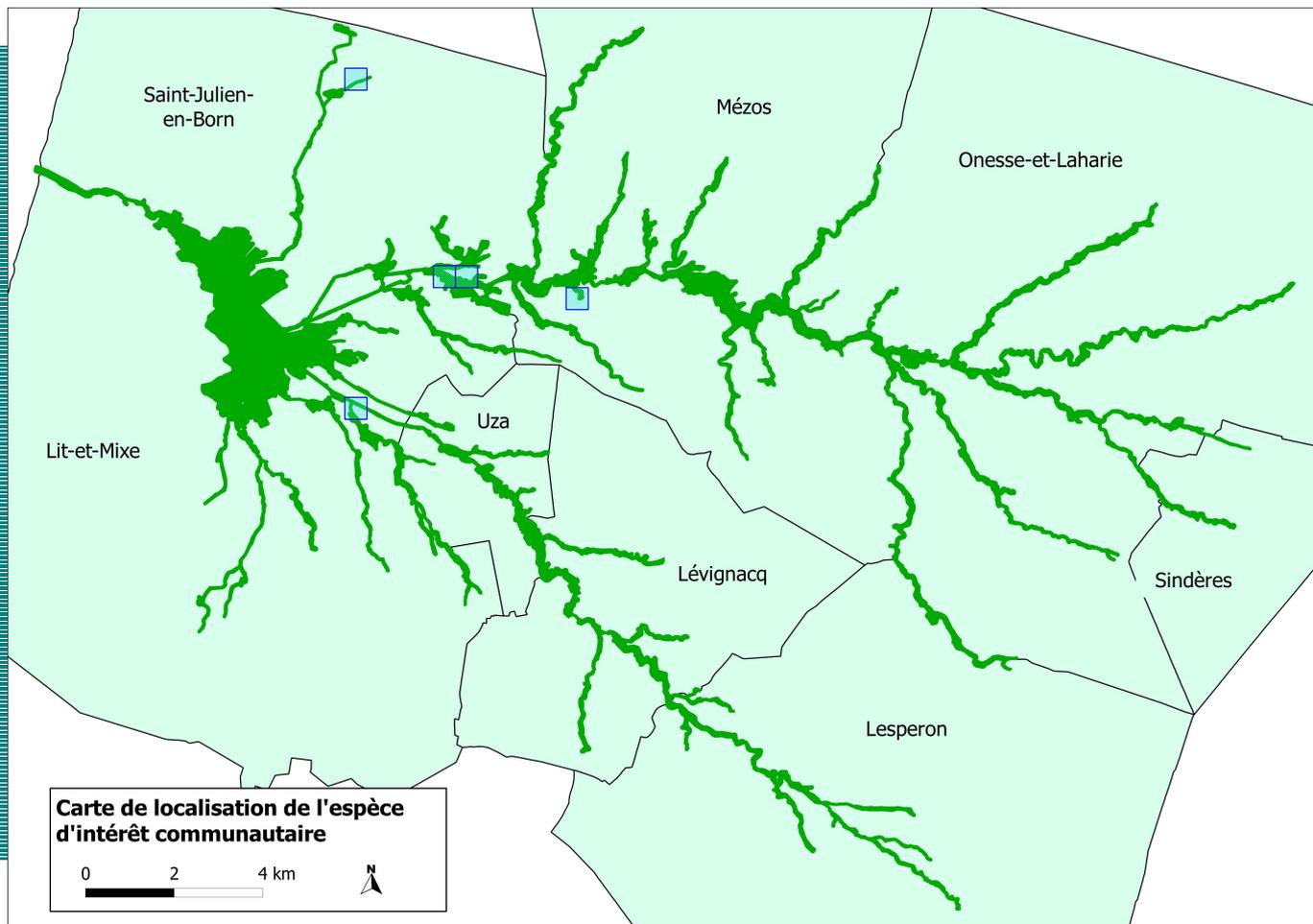
### Intérêt patrimonial

Cette espèce est assez commune au niveau régional (enjeu patrimonial modéré).

### Distribution et dynamique

L'espèce a été contactée sur 8 stations en tête de bassin versant et dans la partie médiane où a pu être identifié un noyau de population sur la commune de Saint-Julien-en-Born, au lieu-dit «le Gelat». Sur le reste du périmètre d'étude qui présente d'importantes surfaces de milieux essentiellement forestiers, l'espèce n'a pas été observée mais elle est potentiellement présente à la faveur d'ourlets pré-forestiers héliophiles riches en *Lonicera*. Le plateau en tête de bassin versant présente des surfaces importantes et stables d'habitat favorable.





## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Mauvais
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservée
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Bon</b>

## Pressions et menaces

Modalité d'exploitations des plantations de Pin maritime (stades de pinède particulièrement dense, fauches précoces et labours répétés)  
 Assèchement des zones humides  
 Fermeture des milieux

## Préconisations de gestion

Adapter les dates d'interventions sur la végétation au cycle de développement de l'espèce : mois d'août pour une fauche et un fanage à 15 cm du sol tous les 3-4 ans en rotation sur plusieurs parcelles voisines  
 Sécurisation foncière et mise en œuvre d'une gestion conservatoire des noyaux de population  
 Création et gestion spécifique des lisières thermophiles du macro-habitat de l'espèce  
 Complémenter les inventaires pour caractériser les populations au fur et à mesure des diagnostics préalables

1071

## Fadet des laïches

*(Coenonympha oedippus)*

Espèce d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MODERE**

### Description et biologie

Le Fadet des laïches est un papillon de jour aux ailes brunes présentant 4 à 5 ocelles. Sa chenille, jaunâtre durant les premiers stades, devient vert vif et présente une petite queue bifide au bout de l'abdomen dans les tons rose à pourpre.

Le Fadet des laïches est une espèce monovoltine sédentaire (1 seule génération/an). La période de ponte s'étale comme la période de vol de fin mai à fin juillet. Les œufs sont pondus par groupe de 2 ou trois sur les feuilles des plantes hôtes, espèces cespiteuses et Molinie bleue essentiellement. Il y a 5 stades larvaires. Les stades 2 et 3 hivernent à partir de fin septembre et le retour à l'activité a lieu courant avril. La nymphose se déroule entre mi-mai et mi-juillet à la base d'un chaume de molinie. La durée de vie des adultes est d'environ une semaine.

### Ecologie

Le Fadet des laïches est principalement un papillon de plaine fréquentant les prairies, landes ou marais tourbeux à Molinie bleue ou à Choin noirâtre. Sur le site, l'ensemble des stations inventoriées se trouve en contexte de plantation de Pin, sauf exception pour des landes de fond de vallon non encaissé de tête de bassin versant. C'est au sein de peuplements ayant subis une coupe rase, des éclaircies que l'espèce a été rencontrée.

Les chenilles se nourrissent la nuit sur la molinie ou le pâturin des marais. Les adultes sont floricoles (chardons, centaurées, menthes, bourdaines ou encore ronces et salicaires). Leur caractère sédentaire les rend sensibles à la fragmentation des habitats.

### Habitats d'Intérêt Communautaire associés

4020\* Landes humides

4030 Landes mésohygrophile

6410 Prairies humides à Molinie

### Intérêt patrimonial

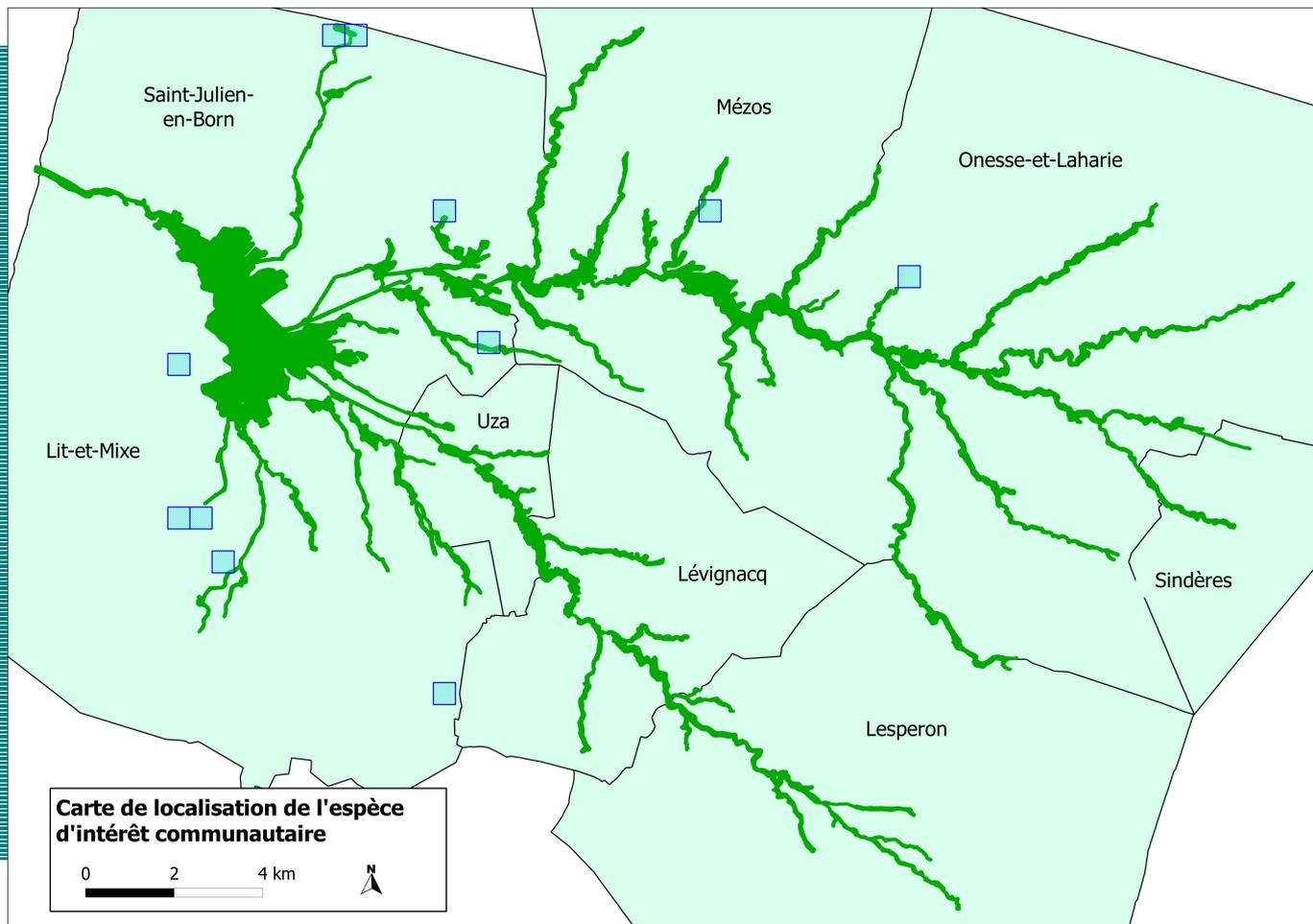
Le Fadet des laïches est un des papillons de jour les plus menacés en Europe. Il est très rare au niveau national : enjeu patrimonial très fort mais responsabilité modérée sur le site.

### Distribution et dynamique

Le périmètre d'étude ne présente pas beaucoup de surfaces d'habitat optimal pour l'espèce du fait de son caractère nettement forestier. Elle n'a été observée qu'au sein des têtes de bassin versant ainsi qu'au niveau du linéaire de fossé sur le plateau où l'on rencontre des surfaces de landes assez à peu favorables pour l'espèce.

Deux noyaux de population ont été identifiés au niveau des zones humides d'arrière-dunes en tête de bassin versant avec des surfaces d'habitats favorables bien représentées. L'un d'entre eux présente des populations faibles en raison de l'importance des facteurs contraignants liés aux modalités d'exploitation du Pin maritime. Pour le reste, les stations semblent très isolées avec des populations faibles.





## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Défavorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradé
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Défavorable</b>

## Pressions et menaces

Faibles surfaces et capacité d'accueil des milieux ouverts ou semi-ouvert (sous pinède). Ils présentent un caractère assez sec en lien avec l'encaissement du réseau hydrographique. Caractéristiques trophiques et modalités d'exploitation dans la partie aval (prairies). Modalités d'entretien et d'exploitation des plantations de Pin maritime : plantations en semis très dense, broyage généralisé lors de coupe rase, modalités de gestion du sous-bois (périodes d'intervention), drainage des parcelles.

## Préconisations de gestion

Complémenter les inventaires pour caractériser les populations et préciser les noyaux au fur et à mesure des diagnostics préalables  
 Développer, ou maintenir dans certain cas, une exploitation sylvicole du Pin maritime permettant la conservation des conditions et des exigences écologiques de l'espèce (landes mésohygrophiles à humides avec bon recouvrement de Molinie et éclaircies)  
 Sensibiliser et informer les sylviculteurs

1095

## Lamproie marine

*(Petromizon marinus)*

Espèce d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**SECONDAIRE**

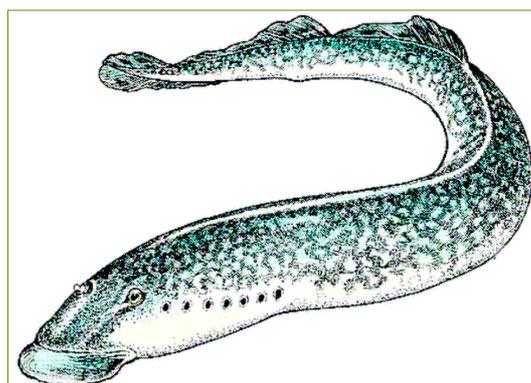
### Description et biologie

Le corps de la Lamproie marine est anguilliforme, lisse et sans écailles. De coloration brun-jaune marbrée ou noire, elle mesure 80 à 120 cm pour plus de 2 kg. Sept paires d'orifices branchiaux sont présents de chaque côté de sa tête, et sa bouche dépourvue de mâchoires constitue une ventouse.

La reproduction a lieu de fin avril à fin mai à des températures de 15 à 18°C sur des faciès de plat courant et profond. L'espèce construit un vaste nid dans un substrat constitué de graviers et de galets, et les géniteurs meurent après la reproduction. Les larves s'enfouissent ensuite dans le sable pour y rester 5 à 7 ans. Au stade subadulte (130-150 mm), elles dévalent la rivière en automne pour gagner la mer en hiver. Elles effectuent leur croissance marine en parasitant des poissons pendant 2 ans puis à la fin de l'hiver, elles remontent les rivières pour se reproduire.

### Ecologie

La lamproie marine est une espèce migratrice amphihaline anadrome : elle vit en mer sur le plateau continental et remonte les rivières pour se reproduire. Les larves « ammocètes », aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire.



### Habitats d'Intérêt Communautaire associés

3260 Herbiers vivaces des eaux courantes

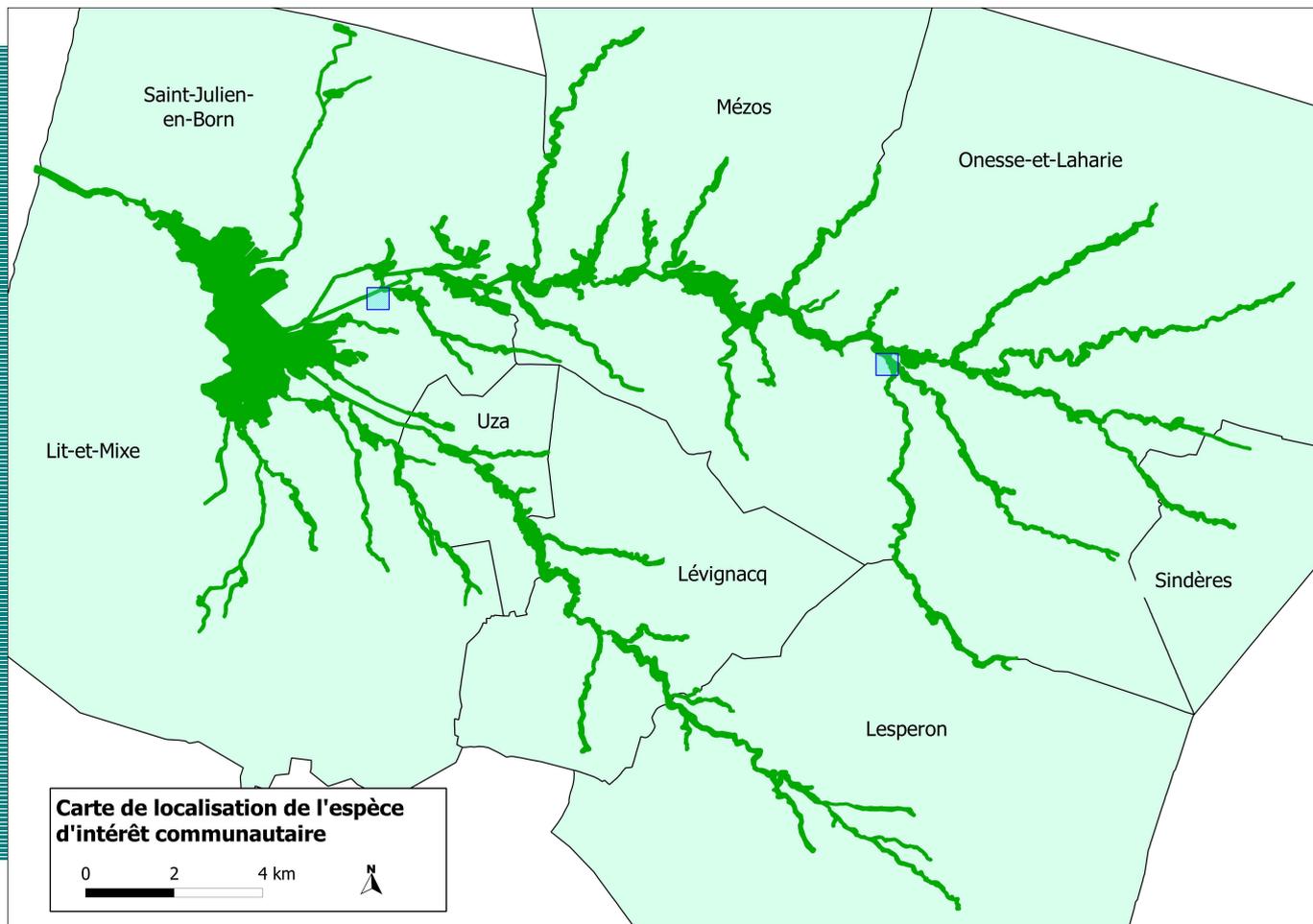
### Intérêt patrimonial

Largement étendue en France au début du siècle, l'aire de répartition s'est, depuis cette époque, considérablement réduite et fragmentée en raison de la multiplication des barrages qui ont bloqué sa remontée dans de nombreux cours d'eau. La responsabilité patrimoniale de ce site directement ouvert sur l'océan est forte mais la présence de l'espèce n'est plus effective et décline l'enjeu de conservation en secondaire.

### Distribution et dynamique

Plusieurs sites historiques sont connus des pêcheurs sur l'Onesse de St-Julien-en-Born jusqu'à Onesse-et-Laharie. Aucune donnée n'atteste de sa présence sur le Vignacq.

La qualité de l'habitat est très dépendante du colmatage. Or, comme sur tous les cours d'eau sableux du département, on observe un colmatage important et récurrent par le sable. Ceci va donc impacter directement cette espèce. De plus, la présence de seuils en lit mineur de l'Onesse va impacter la migration de cette espèce dont la présence est aujourd'hui incertaine sur le bassin versant.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Mauvais
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradé
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Défavorable</b>

## Pressions et menaces

Modification de la morphologie des cours d'eau  
 Nombreux barrages  
 Sur-entretien du lit mineur  
 Ensablement et colmatage

## Préconisations de gestion

Favoriser la libre circulation  
 Lutter contre l'ensablement des cours d'eau  
 Restaurer des habitats favorables et des zones de frayère, par le déversement de substrat de granulométrie adaptée (galets)

1096

## Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)

Espèce d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MODERE**

### Description et biologie

La lamproie de Planer mesure 9 à 15 cm pour un poids de 2 à 5 g. Son corps est anguilliforme, recouvert d'une peau lisse sans écailles et sécrétant beaucoup de mucus. Elle possède deux nageoires dorsales et sept paires de sacs branchiaux à l'arrière de la tête. La bouche caractéristique est dépourvue de mâchoire mais dotée d'une ventouse.

La reproduction a lieu sur un substrat de graviers et de sables entre les mois d'avril et mai, dans une eau entre 8 et 11°C. Les partenaires des deux sexes construisent le nid de forme ovale, d'une vingtaine de centimètres de large et dix de profond à l'aide du gravier et du sable. Plus de 30 individus mâles et femelles peuvent s'accoupler ensemble, et ceux jusqu'à cent fois par jour. Après la reproduction, les géniteurs ne survivent pas. Les larves restent ensuite enfouies dans les sédiments pendant 5 à 6 ans. La larve, une fois enfouie sous la vase, filtre les micro-organismes présents dans l'eau. Arrivé au stade adulte, l'appareil digestif s'atrophie et l'individu ne se nourrit plus.

### Ecologie

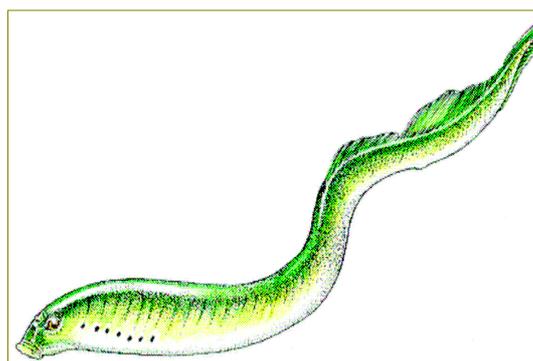
La lamproie de Planer n'est pas une espèce parasite, contrairement à la lamproie de rivière et à la lamproie marine. Elle vit exclusivement en eau douce, dans les têtes de bassin et les ruisseaux. Afin de rechercher des zones favorables pour la reproduction, elle peut migrer de quelques centaines de mètres vers l'amont.

### Habitats d'Intérêt Communautaire associés

3260 Herbiers vivaces des eaux courantes

### Intérêt patrimonial

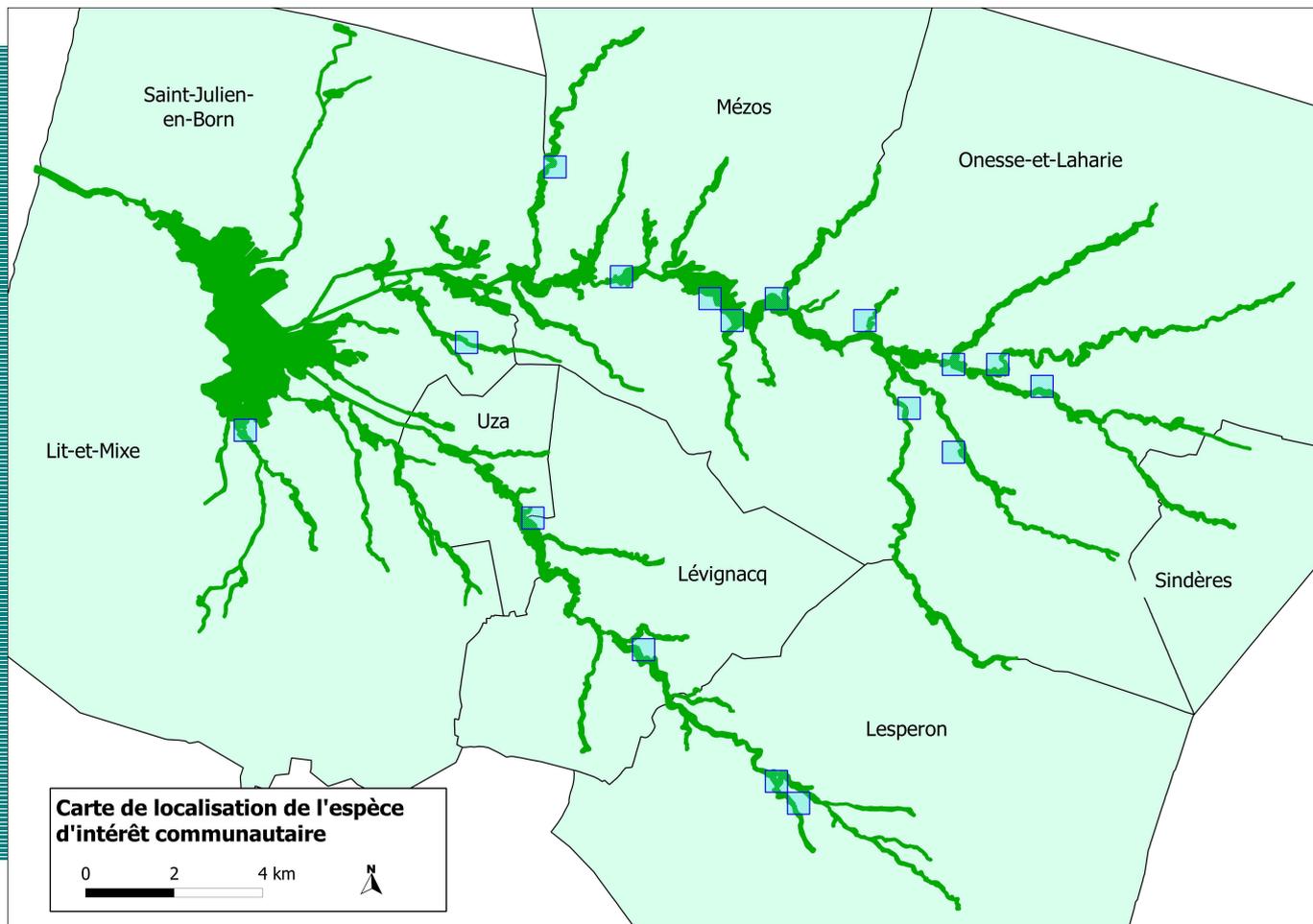
La lamproie de Planer est assez commune au niveau régional (enjeu modéré sur le site).



### Distribution et dynamique

La Lamproie de Planer est présente sur la totalité des stations de pêche échantillonnées en 2012, sauf sur une station : le marais de la FDC 40 à Uza. Ceci est expliqué par le fait que les marais ne sont pas des milieux favorables à son accueil.

Les cours d'eau de ce site Natura 2000 présentent le profil type pour l'accueil de cette espèce ; des zones à faible vitesse de courant et faible granulométrie (substrat sableux à vaseux) pour les larves. La reproduction a lieu sur des zones de granulométrie plus importante, que cette lamproie peut trouver à divers endroits du bassin versant, mais en quantité limitée.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Défavorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Excellent
	Possibilité de restauration	Facile
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Excellent</b>

## Pressions et menaces

Modification de la morphologie des cours d'eau  
 Nombreux barrages  
 Sur-entretien du lit mineur  
 Colmatage du substrat

## Préconisations de gestion

Favoriser la libre circulation  
 Restaurer des habitats favorables et des zones de frayère

1220

## Cistude d'Europe

*(Emys orbicularis)*

Espèce d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MODERE**

### Description et biologie

La Cistude d'Europe est une tortue d'eau douce de petite taille (10 à 20 cm). Sa carapace est sombre avec des fines tâches ou stries jaunes que l'on retrouve également sur sa tête et son cou. Ses pattes sont palmées et pourvues de griffes, et sa queue est longue et effilée.

La cistude atteint sa maturité sexuelle entre 8 et 15 ans pour les mâles, contre 10 à 18 ans pour les femelles. L'accouplement a lieu principalement d'avril à mai. Au moment de la ponte, de mai à juillet, la femelle dépose ses œufs dans un trou sur un sol chaud et exposé au Sud. Les naissances ont lieu à l'automne et le taux de survie est faible (1/100). Une fois atteint l'âge adulte, l'espérance de vie se situe entre 40 et 60 ans. Elle se nourrit d'insectes ou d'invertébrés aquatiques principalement, mais aussi de poissons morts ou blessés et de batraciens de façon occasionnelle.

### Ecologie

Elle colonise les zones humides telles que les étangs, les mares, les marais d'eau douces ou les milieux alluviaux, et elle apprécie les fonds vaseux qui lui servent de refuge en cas de danger ou en période d'hivernation. Elle affectionne les endroits calmes et ensoleillés où elle peut prendre des bains de soleil en toute tranquillité. La présence de végétation aquatique est également recherchée par la cistude. Elle utilise également le milieu terrestre, particulièrement les zones boisées, lors de ses déplacements ou pour pondre. Sa période d'activité s'étend de mars à octobre, en dehors de celle-ci, elle entre en phase d'hivernation enfouie sous la vase.

### Habitats d'Intérêt Communautaire associés

3130 Gazons amphibies annuels des eaux stagnantes  
3150 Herbier aquatique à Millepertuis des marais et  
Potamot à feuilles de renouée  
91E0\* Aulnaies alluviales

### Intérêt patrimonial

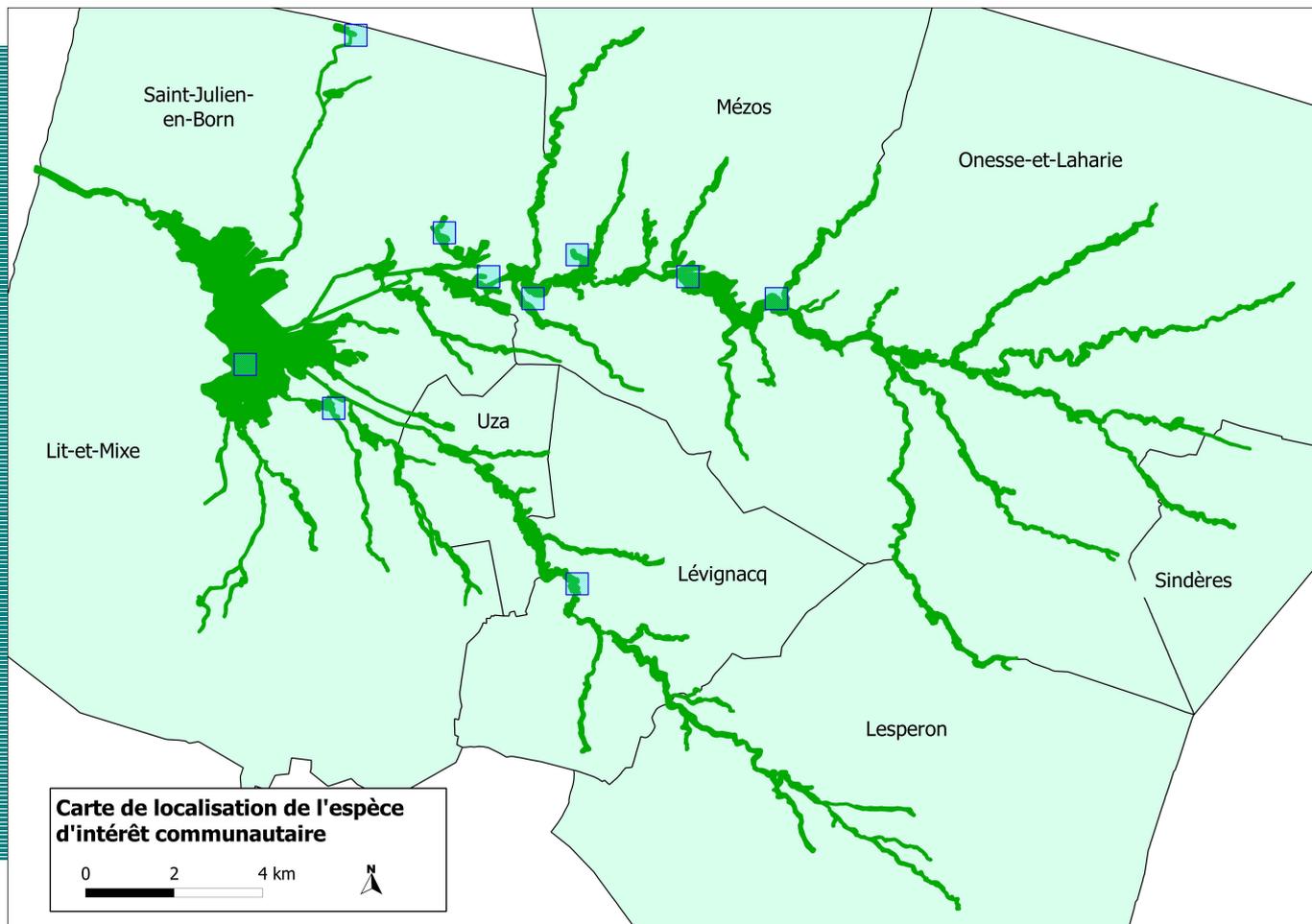
La Cistude d'Europe est assez commune au niveau régional (enjeu modéré sur le site).



### Distribution et dynamique

Cette espèce, globalement en régression au niveau national, a été contactée sur 9 stations réparties de façon homogène sur le site. Il s'agit de juvéniles ou d'adultes retrouvés dans des plans d'eau, cours d'eau, fossés et lacs de tonne présentant généralement une végétation aquatique, de type herbier aquatique, voile flottant ou végétation basse d'hélophytes. Au moins deux zones de ponte ont été identifiées.

La Cistude d'Europe est capable de grande adaptation, colonisant parfois des milieux fortement anthropisés (comme les fossés) et non favorables en termes de site de chasse, de reproduction ou d'ensoleillement, si l'on se réfère aux critères bibliographiques.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Mauvais
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservée
	Possibilité de restauration	Possible avec efforts
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Bon</b>

## Pressions et menaces

Gestion des berges et le surentretien des zones humides et de leurs abords (sites de ponte)  
Fréquentation importante des zones humides, cause de dérangement pour l'espèce notamment en période de ponte (mai à juillet).

## Préconisations de gestion

Préserver au mieux les zones d'accueil en évitant toute modification hydraulique au niveau des zones humides  
Maintenir une végétation rivulaire (herbacée, arbustive ou arborée) et de zones favorables à la ponte aux abords des zones humides  
Informier le public, les pratiquants de sports de pleine nature et les gestionnaires de zones humides  
Réaliser une étude complémentaire sur ces même stations et en y ajoutant des points de prospection supplémentaire

1355

## Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Espèce d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MAJEUR**

### Description et biologie

Avec un poids moyen de 5 à 12 kg et une taille de 70 à 90 cm pour le corps et 30 à 45 cm pour la queue, la Loutre est l'un des plus grands mustélidés d'Europe. Son pelage est brun avec des zones plus claires sur la gorge, la poitrine et le ventre. La loutre présente des adaptations au milieu aquatique qui font d'elle une excellente nageuse : corps fuselé, membres courts et pattes palmées. Les épreintes de loutres sont facilement reconnaissables à leur forte odeur de poissons.

La maturité sexuelle est atteinte vers 2-3 ans pour les mâles et 3-4 ans pour les femelles. L'accouplement peut avoir lieu à n'importe quelle période de l'année et se fait dans l'eau. Les portées comptent généralement 2-3 petits qui restent près de leur mère jusqu'à l'âge de 8 mois. La loutre adapte son alimentation en fonction des milieux qu'elle fréquente et de la disponibilité des ressources. Elle se nourrit principalement de poissons et de quelques amphibiens, mollusques, crustacés, ou encore mammifères et oiseaux. A l'âge adulte, une loutre consomme environ 1 kg de proies par jour.

### Ecologie

La loutre est un animal essentiellement nocturne qui reste enfouie dans son terrier ou dans une cache pendant la journée. Etant inféodée aux milieux aquatiques, elle passe la majorité du temps dans l'eau pendant sa période d'activité. Les milieux aquatiques qu'elle fréquente sont variés : rivières, marais, étangs,...

### Habitats d'Intérêt Communautaire associés

2190 Roselières et cariçaias dunaires  
3150 Herbier aquatique à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée  
6430 Communautés à hautes herbes 91E0\* Aulnaies alluviales

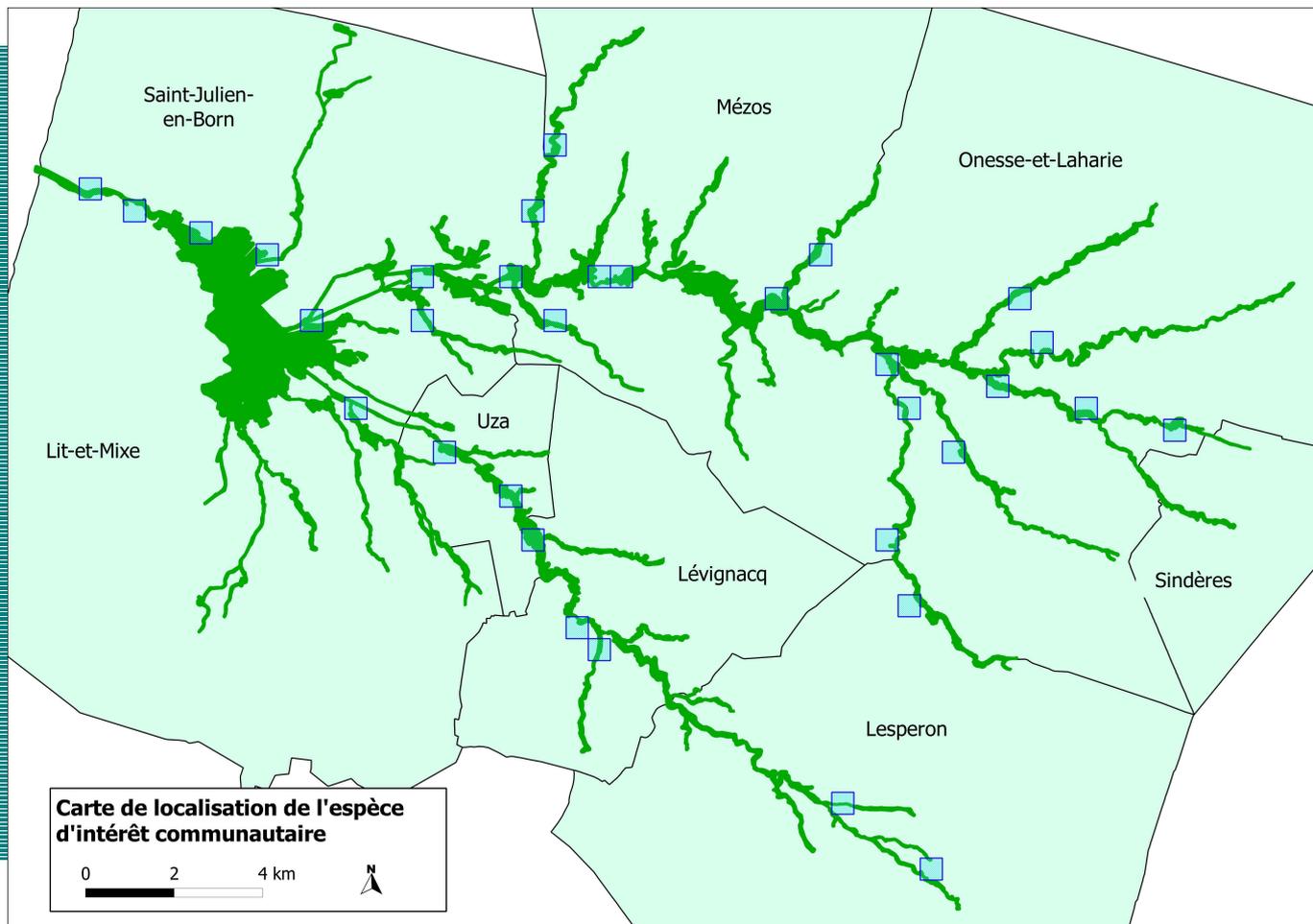
### Intérêt patrimonial

La Loutre d'Europe est commune au niveau régional (enjeu très fort sur le site).



### Distribution et dynamique

Sur le site, 33 stations prospectées (80 % des cas) révèlent au moins un indice de présence (épreinte ou empreinte). Ces stations sont réparties sur l'ensemble du territoire, au niveau de cours d'eau généralement supérieurs à 2m de large, d'une profondeur supérieure à 1m et présentant une ripisylve large assurant la tranquillité de l'animal et la présence de ressource alimentaire. La loutre d'Europe semble donc bien installée sur le site Natura 2000 même si l'on ne peut estimer la taille de la population ni connaître son évolution.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Favorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Excellent
	Possibilité de restauration	Facile
<b>Synthèse de l'état de conservation</b>		<b>Excellent</b>

## Pressions et menaces

Fréquentation importante de certains secteurs notamment en aval du site  
 Déficit en biomasse piscicole  
 Gestion des berges et surentretien des cours d'eau

## Préconisations de gestion

Information et la formation du public, des pratiquants de sports de pleine nature et des gestionnaires de cours d'eau  
 Gestion du site favorisant la biomasse piscicole

1356\*

## Vison d'Europe (*Lutra lutra*)

Espèce d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**FORT**

### Description et biologie

Le Vison d'Europe mesure entre 30 et 40 cm. Son pelage est brun foncé, comme chez son cousin le Vison d'Amérique. La distinction entre les deux espèces se fait grâce à la tâche blanche présente sur la lèvre inférieure et le menton du Vison d'Europe uniquement. Le Vison d'Europe est un animal solitaire, territorial et sédentaire.

La maturité sexuelle intervient à l'âge d'un an et l'accouplement a lieu principalement en janvier-février. On compte entre 3 et 4 jeunes par portée qui naissent d'avril à juin. La mortalité des jeunes est estimée à 25 %. Le Vison d'Europe est un prédateur plutôt opportuniste dont le régime alimentaire varie en fonction des saisons et de la disponibilité des ressources. Il se nourrit de proies faciles et très variées telles que des petits mammifères, des oiseaux, des amphibiens, des poissons et même des insectes.

### Ecologie

Le vison est une espèce spécialisée car inféodée aux zones humides. Qualifié de semi-aquatique, il se cantonne aux habitats riverains des cours d'eau et des zones lacustres. Les milieux les plus recherchés sont les habitats les plus hygrophiles. Il se rencontre sur les rivières petites et moyennes, le long desquelles il exploite tous les types de zones humides, boisements inondables, zones marécageuses, prairies humides, y compris les agrosystèmes très artificialisés. Les gîtes sont pour la plupart situés à moins de 5-10 m d'un milieu aquatique. Son domaine vital est étendu, et fonction de la densité d'individus ; il oscille entre 1,6 km et plus de 15 km de cours d'eau principal.

### Habitats d'Intérêt Communautaire associés

3270 Végétations annuelles des sédiments alluviaux  
4020\* Landes humides  
6410 Prairies humides à Molinie  
6430 Communautés à hautes herbes  
91E0\* Aulnaies alluviales

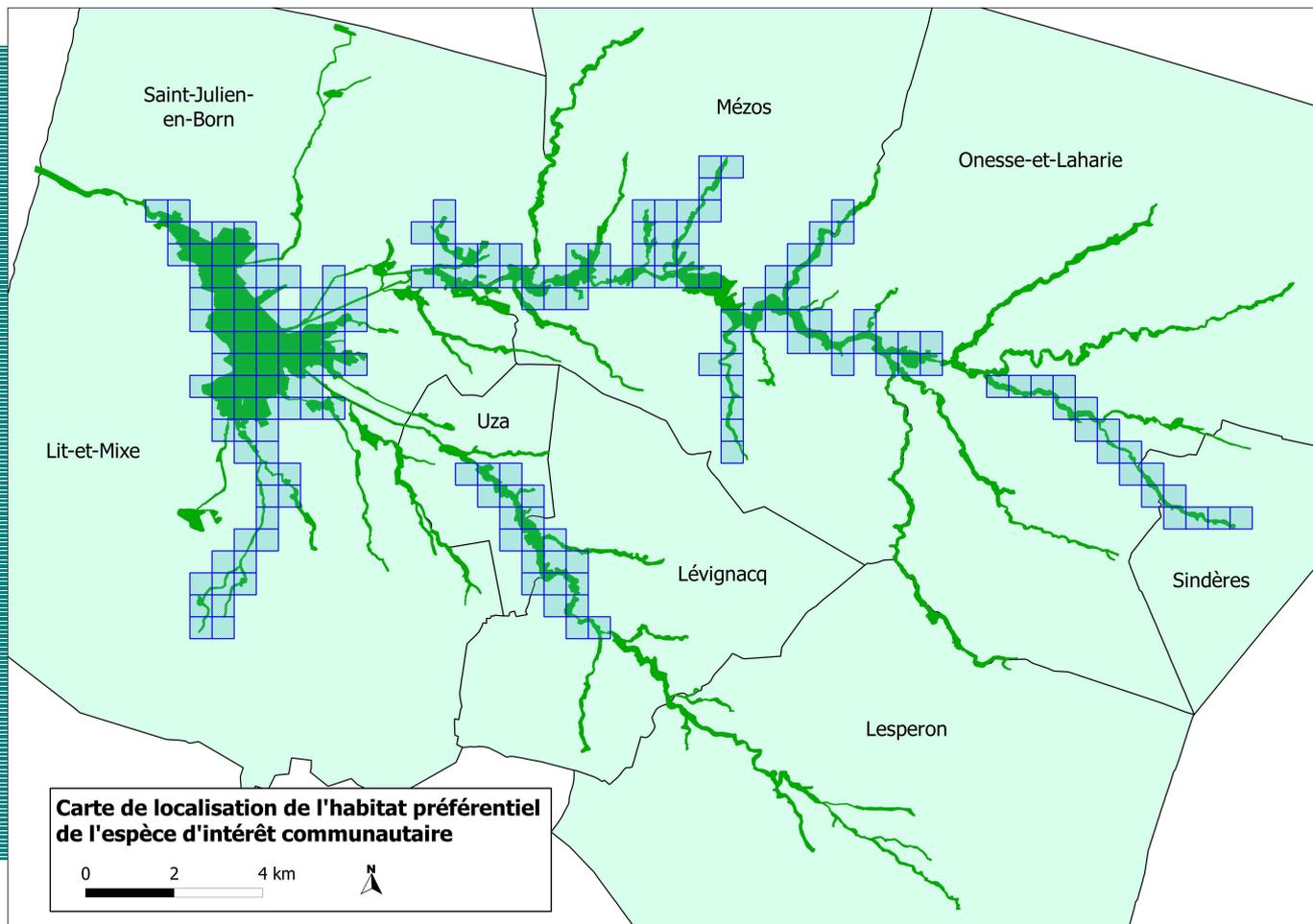


### Intérêt patrimonial

Cette espèce est devenue extrêmement rare au niveau régional et à l'échelle européenne. L'enjeu patrimonial est considéré comme majeur.

### Distribution et dynamique

Ne disposant d'aucune donnée depuis 2003, l'étude de cette espèce s'est portée sur l'étude sur son habitat, afin de déterminer les zones les plus favorables à son accueil (Zones Cœur Vitales ou ZCV). Celles-ci correspondent à des milieux hygrophiles, avec une structure de végétation dense et fermée au niveau du sol, et sans dérangement régulier ni activités perturbantes. Le site regroupe 8 Zones Cœur Vitales réparties sur le courlis, l'Onesse, le Vignac, la zone de l'ancien étang de Lit-et-Mixe et quelques affluents.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Mauvais
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservé
	Possibilité de restauration	Possible avec efforts
<b>Synthèse de l'état de conservation</b>		<b>Bon</b>

## Pressions et menaces

Mauvaises pratiques au niveau des zones humides, abords de cours d'eau et fossés  
 Disparition de prairies humides  
 Risque de stress et de mortalité animale par piégeage et collision routière  
 Colonisation du bassin versant par le vison d'Amérique  
 Dégradation de la qualité physico-chimique et biologique  
 Envahissement par la jussie ou le Myriophylle du Brésil qui limite les disponibilités alimentaires

## Préconisations de gestion

Assurer la protection et la restauration des zones humides et des cours d'eau  
 Combattre les causes directes de mortalité et les facteurs de déclin pressentis  
 Suivre l'évolution de la population de Vison d'Amérique sur le site et sur les sites voisins  
 Assurer un suivi scientifique grâce à des indicateurs appropriés  
 Sensibiliser le public, informer les usagers et gestionnaires des milieux naturels

1831

## Fluteau nageant

*(Luronium natans)*

**Espèce d'intérêt  
communautaire**

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MAJEUR**

### Description et biologie

Le Flûteau nageant est une plante herbacée, glabre, aquatique à amphibie à feuilles basales submergées, groupées en rosette et sans pétiole. Ces feuilles sont vert pâle et translucides, aplaties, pourvues d'une large nervure centrale plus épaisse et plus verte. Les feuilles flottantes à pétiole fin sont d'une longueur variant en fonction du niveau d'eau. Leur limbe est un peu luisant, de forme variable. Les fleurs solitaires flottent à la surface de l'eau. Elles sont de taille variable et possèdent 3 pétales blancs (parfois blanc-rosés) à base jaune arrondis, dépassant longuement les 3 sépales.

C'est une plante vivace, stolonifère, dont le rhizome mince, droit et court subsiste sous l'eau, l'hiver. La floraison a lieu de mai à septembre (voire octobre). La pollinisation semble être assurée par les insectes. En fonction des situations, les stations peuvent comporter un nombre très limité de pieds isolés ou plusieurs centaines voire milliers d'individus qui forment alors des "radeaux flottants".

### Ecologie

L'espèce montre une certaine amplitude écologique et les situations varient fortement en fonction des régions. Le Flûteau nageant est une espèce aquatique ou amphibie : il est capable de supporter des variations importantes du niveau de l'eau et une exondation temporaire. On le trouve principalement dans des eaux peu profondes. En terme de qualité d'eau, l'espèce se rencontre dans des eaux oligotrophes à méso-eutrophes. *Luronium natans* semble préférer un bon ensoleillement et une eau claire, mais il peut s'accommoder de l'ombrage et d'une eau turbide. Il se développe sur des substrats de nature variée : fonds sablonneux, vaseux...

### Habitats d'Intérêt Communautaire associés

3110 Gazons amphibies annuels des eaux stagnantes

3260 Herbiers vivaces des eaux courantes

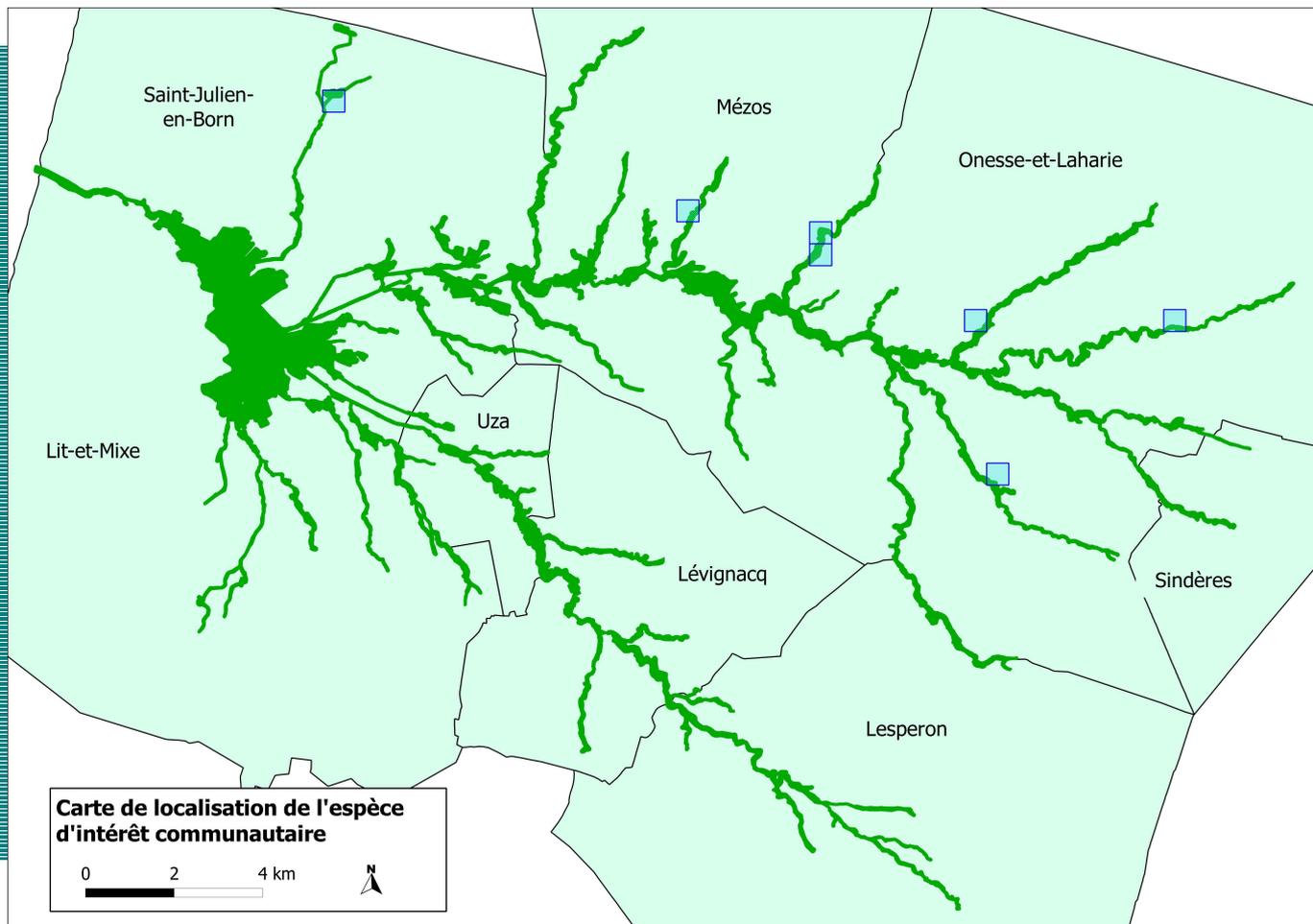
### Intérêt patrimonial

Les populations ont fortement diminué à l'échelle française, y compris en Aquitaine et sur le triangle landais où elle semble le plus présente. L'intérêt patrimonial est considéré comme majeur.

### Distribution et dynamique

Sur plus de 60 stations prospectées, cette espèce n'est présente que sur 6 points dans les cours d'eau, au niveau d'affluents du ruisseau d'Onesse. Elle y est alors souvent très abondante (plusieurs centaines de pieds). Une station a également été trouvée sur un plan d'eau au nord du territoire. On la rencontre aussi sur les tonnes de chasse de la Plaine de Pigeon - le flûteau nageant n'y a pas été retrouvé lors des prospections mais les conditions stationnelles lui sont favorables et il y a déjà été observé.





## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Défavorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradé
	Possibilité de restauration	Possible avec efforts
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Défavorable</b>

## Pressions et menaces

Destruction de ses habitats par des opérations de curage  
 Eutrophisation des cours d'eau/plans d'eau et la colonisation par la jussie ou le myriophylle

## Préconisations de gestion

Eviter tout apport de produits chimiques type désherbant aux abords des stations  
 Eviter les modifications des conditions physico-chimiques des eaux,  
 Respecter la dynamique hydraulique naturelle  
 Limiter la colonisation par les plantes exotiques (myriophylle et jussie)  
 Sensibiliser et informer les propriétaires et gestionnaires de cours d'eau et plans d'eau



# DECLARATION D'INTERET GENERAL AU TITRE DE L'ARTICLE L211-7 ET DOSSIER LOI SUR L'EAU AU TITRE DE L'ARTICLE L214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

## STRATEGIE DE GESTION DES COURS D'EAU

### Annexe 4 :

Fiches Habitats site FR7200715

Syndicat Mixte de Rivières du Marensin et du Born  
272 Av. Jean-Noël Serret  
40260 CASTETS



2110

## Végétation herbacée vivace des dunes mobiles

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MINEUR**

### Physionomie et Ecologie

Cet habitat est composé d'espèces vivaces, à recouvrement toujours faible. Il est dominé floristiquement et physiologiquement par le Chiendent des sables.

Il est lié à la plage et aux échanges sédimentaires qui y ont lieu. Il se forme notamment à partir de la laisse de mer qui va favoriser le développement de plante ; ces dernières vont alors fixer le sable apporté par le vent et permettre son accrétion en pied de dune. Cette accumulation ne se fait qu'en l'absence d'érosion marine.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Elymus farctus* Chiendent des sables  
*Elytrigia juncea* Chiendent à feuilles de jonc  
*Calystegia soldanella* Liseron des sables  
*Eryngium maritimum* Panicaut maritime



### Espèces faunistiques associées

-

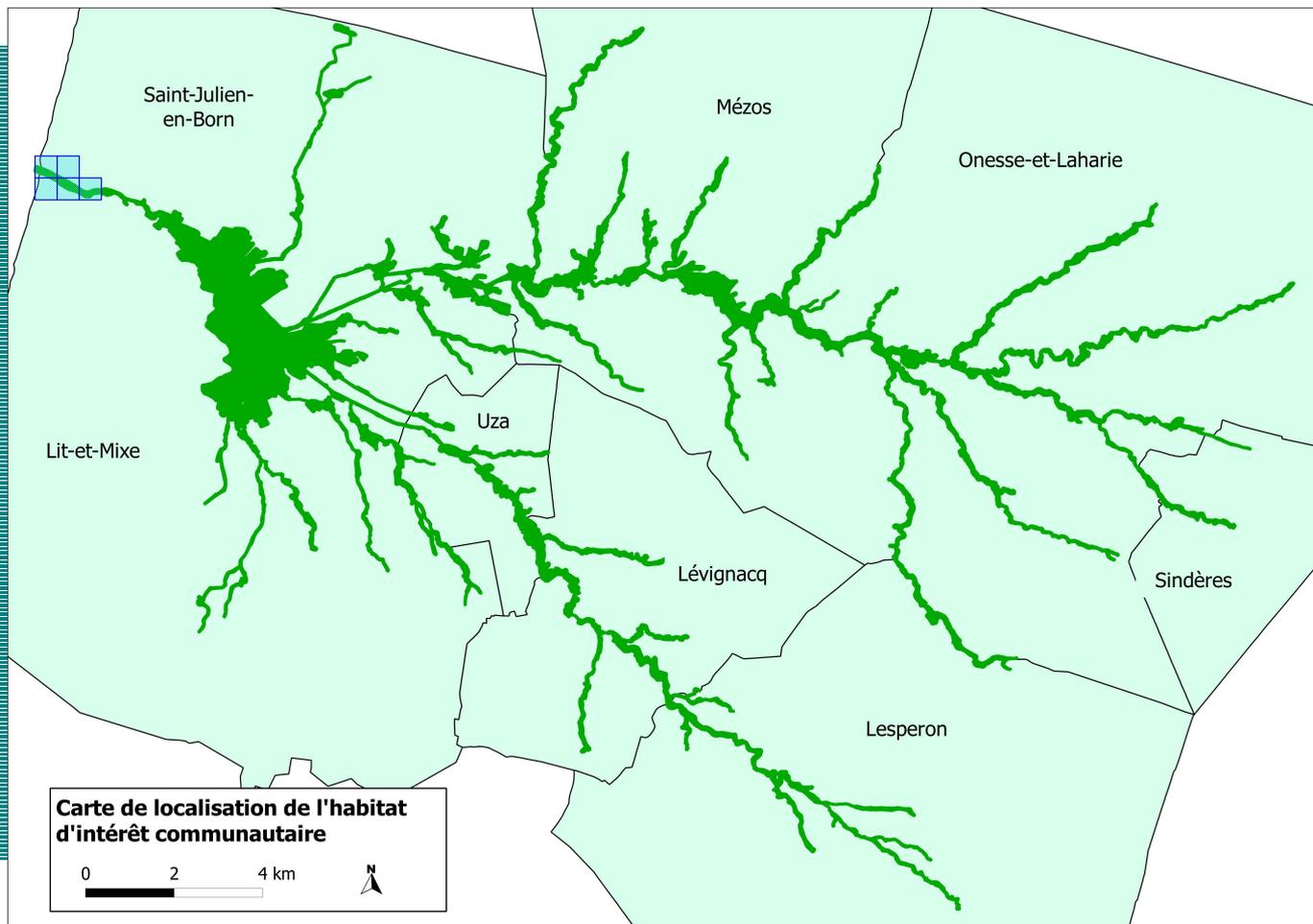
### Intérêt patrimonial

Cet habitat se raréfie à l'échelle régionale car fortement impacté par le nettoyage des plages. L'enjeu patrimonial modéré est déclassé en enjeu de conservation mineur par la faible représentativité sur le site.

### Distribution et dynamique

La dune mobile avec sa végétation vivace associée est présente sur une très petite surface, au niveau de l'embouchure du courant de Contis.

La dynamique de l'habitat est stable tant que se maintiennent les conditions stationnelles. Mais il peut évoluer vers un stade de dune blanche (haut de dune) si l'apport de sable est plus régulier et vers les végétations annuelles des lasses de mer s'il subit des perturbations importantes.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Défavorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradée
	Perspectives d'évolution	Moyennes ou défavorables
	Possibilité de restauration	Facile
<b>Synthèse de l'état de conservation</b>		<b>Moyen</b>

## Pressions et menaces

Piétinement, surfréquentation  
 Nettoyage mécanique des plages

## Préconisations de gestion

Préférer un entretien manuel  
 Un exclos peut être envisagé pour éviter la destruction par piétinement

2180

## Forêts dunales à Pin maritime

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MINEUR**

### Physionomie et Ecologie

Boisements dominés par le Pin maritime, ces forêts dunales sont parfois accompagnées par le Chêne liège. La strate arbustive est souvent dense et composée principalement d'arbustes à feuillage persistant comme l'arbousier commun ou le Fragon faux-houx.

Elles se développent sur des sols peu profonds et bien drainés du cordon dunaire.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Pinus pinaster* Pin maritime

*Quercus ilex* Chêne liège

*Arbutus unedo* Arbousier commun

*Ruscus aculeatus* Fragon faux-houx

### Espèces faunistiques associées

-



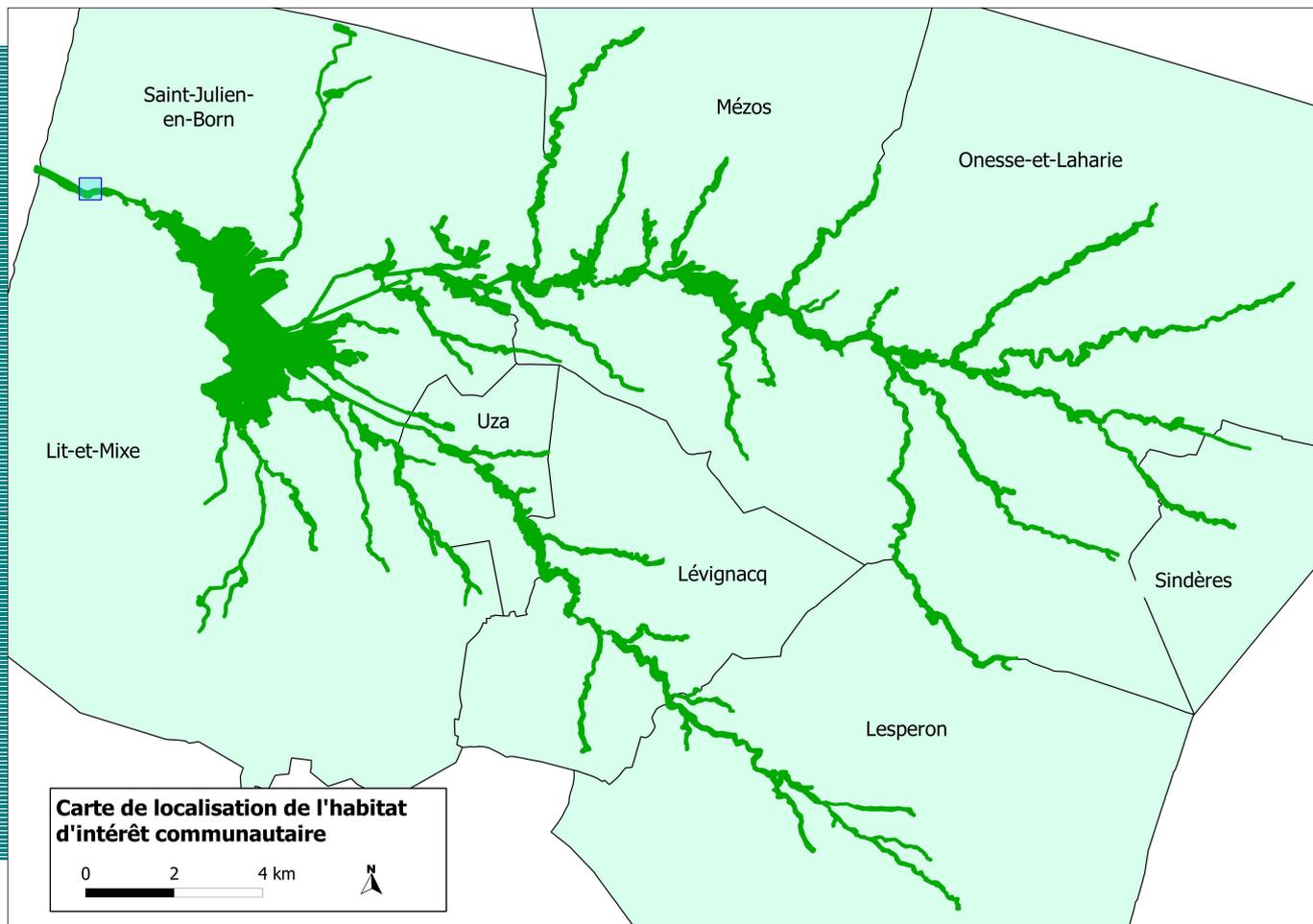
### Intérêt patrimonial

Assez commun dans la région, cet habitat présente un intérêt patrimonial très fort ; il est à ce titre considéré comme un habitat d'intérêt communautaire prioritaire. Cependant, sa très faible représentativité sur le site décline l'enjeu de conservation en mineur.

### Distribution et dynamique

Cet habitat n'occupe que de très faibles surfaces sur le site dont le périmètre n'englobe qu'une petite surface de cordon dunaire.

D'origine anthropique, cet habitat se développe en superposition sur des habitats naturels correspondant principalement à des fourrés dunaires.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Défavorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradée
	Perspectives d'évolution	Bonnes
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Moyen</b>

## Pressions et menaces

Aménagements touristiques  
Incendies

## Préconisations de gestion

Non-intervention  
Maîtrise de la fréquentation

2190

## Roselières et cariçaies dunaires

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MINEUR**

### Physionomie et Ecologie

Cet habitat correspond aux roselières et cariçaies en position riveraines des courants côtiers lorsqu'ils circulent dans des marais d'arrière-dune. Il correspond à une végétation secondaire issue de la dynamique naturelle ou induite par l'abandon par l'agriculture des prairies humides dunaires. Il s'agit de formations denses, moyennes à hautes, dominées par des espèces végétales se développant par rhizome. Sur le site, il se décline en deux habitats distincts dominés par le Phragmite commun ou par le Scirpe maritime.

Ces roselières sont inféodées aux zones longuement inondées par des eaux saumâtres. Les variations du niveau de la nappe sont importants dans l'expression des cortèges floristiques.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Phragmites australis* Phragmite commun  
*Bolboschoenus maritimus* Scirpe maritime  
*Atriplex prostrata* Arroche couchée

### Espèces faunistiques associées

*Mustela lutreola* Vison d'Europe

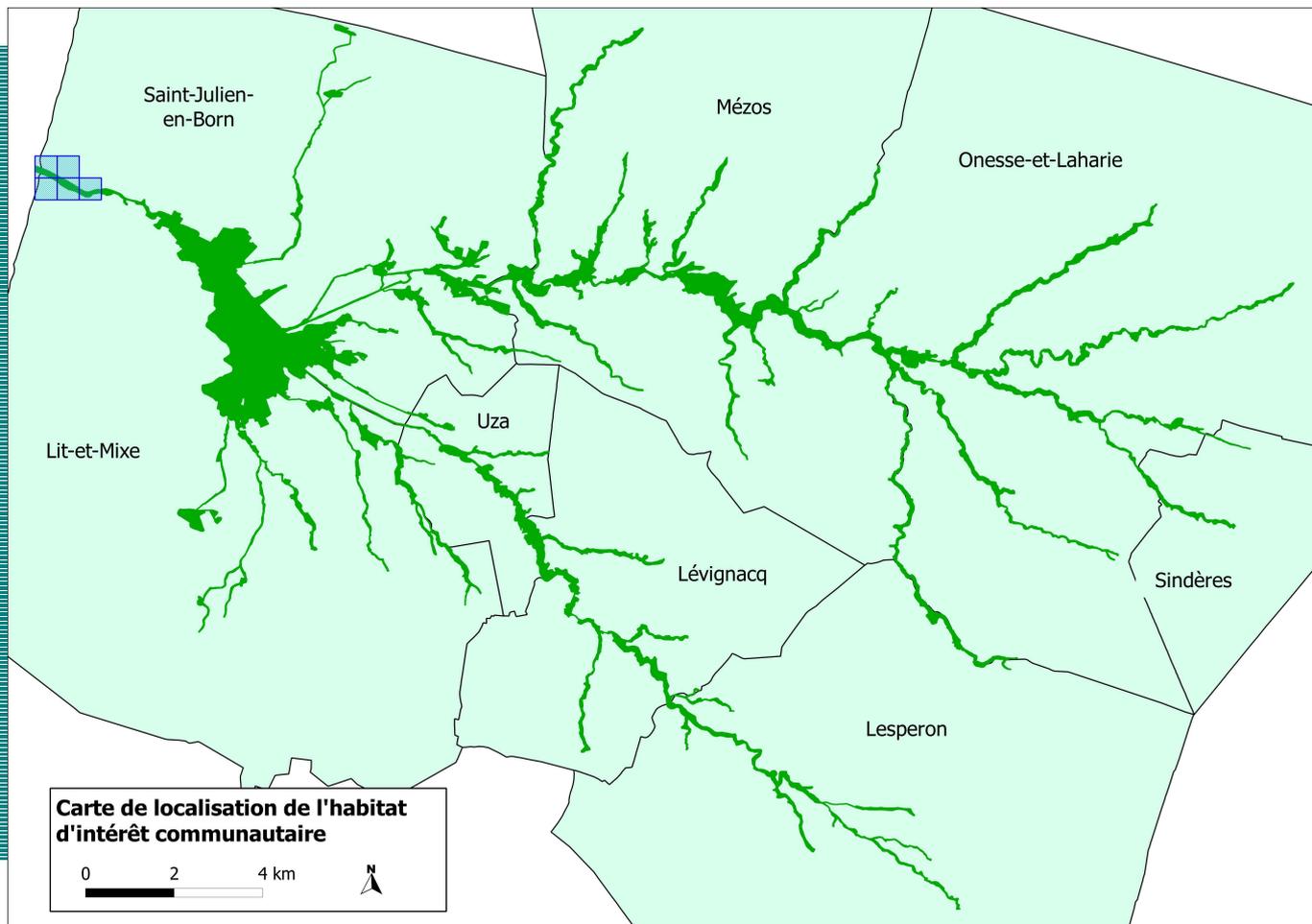


### Intérêt patrimonial

Cet habitat est rare à l'échelle régionale mais il présente localement une diversité floristique faible et accueille peu d'espèces animales.

### Distribution et dynamique

Cet habitat est inféodé à l'embouchure du courant.  
Il est stable tant que se maintiennent des niveaux d'eau hauts.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Défavorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservées
	Perspectives d'évolution	Bonnes
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Moyen</b>

## Pressions et menaces

Aménagements touristiques, piétinement, surfréquentation  
 Modification du fonctionnement hydraulique  
 Comblement, assèchement  
 Eutrophisation

## Préconisations de gestion

Eviter toute modification du régime hydraulique  
 Limiter l'eutrophisation  
 Limiter la fréquentation

3110

## Gazons amphibies vivaces des eaux stagnantes

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**FORT**

### Physionomie et Ecologie

Gazons de plans d'eau formés par des communautés de vivaces à physionomie variable comme les gazons à littorelle uniflore et pilulaire à globules, à ache inondé, à scirpe ou à millepertuis des marais. Les surfaces occupées peuvent également varier fortement.

La variabilité de l'habitat est en lien direct avec le niveau topographique (niveau inférieur à moyen du plan d'eau) ou le type de substrat (organique, sableux) moyennement ou très pauvre en nutriments.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Littorella uniflora* Littorelle uniflore  
*Pilularia globulifera* Pilulaire à globules  
*Apium inundatum* Ache inondée  
*Eleocharis Multicaulis* Scirpe à nombreuses  
tiges  
*Eleogiton fluitans* Scirpe flottant  
*Hypericum elodes* Millepertuis de marais



### Espèces faunistiques associées

*Lampetra planeri* Lamproie de Planer

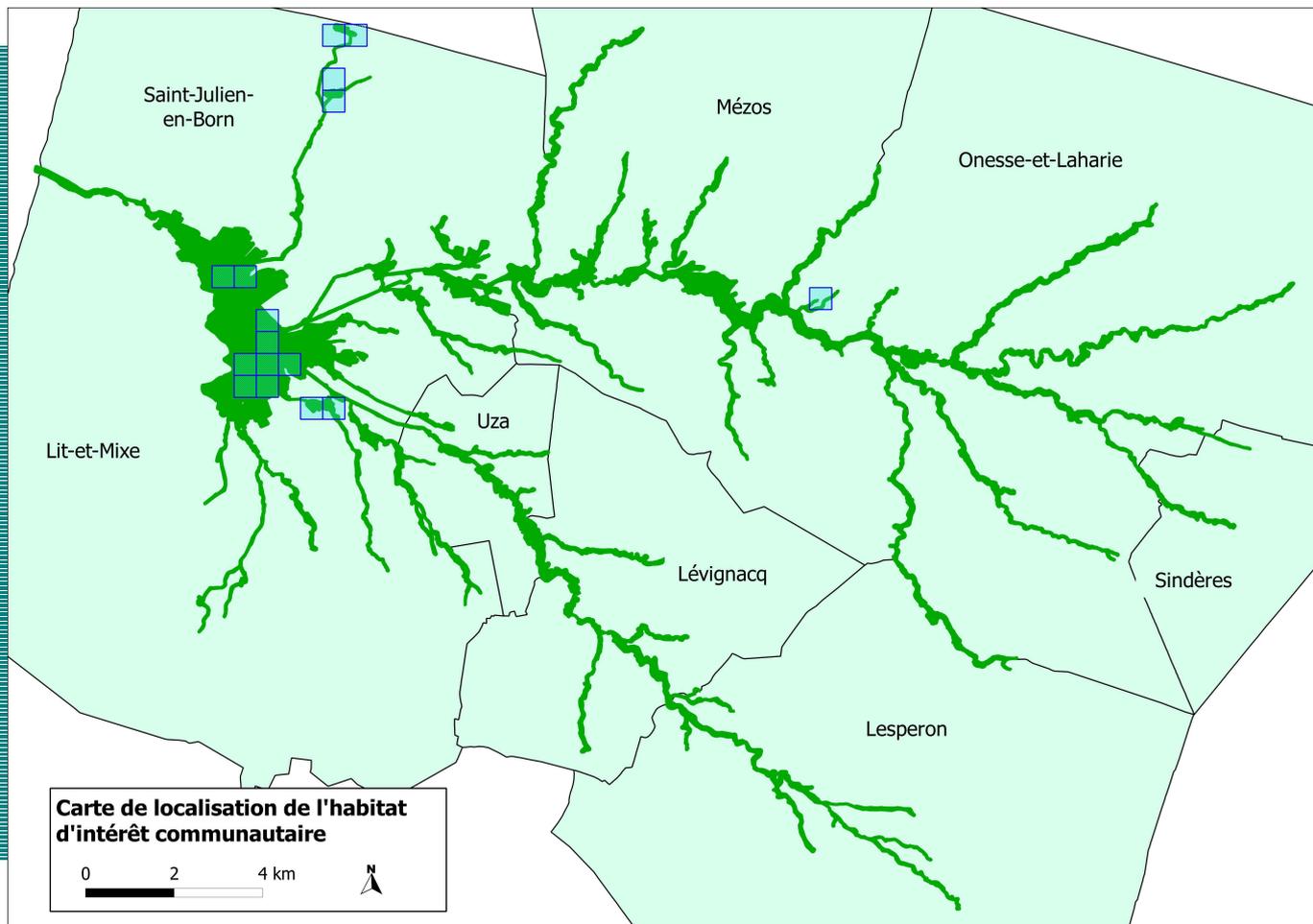
### Intérêt patrimonial

Cet habitat présente un très fort intérêt patrimonial au niveau régional, où il est très rare. Il abrite de plus la Littorelle uniflore et la Pilulaire à globules qui sont des espèces protégées au niveau national.

### Distribution et dynamique

Cet habitat reste rare sur le site, on le rencontre principalement sur les bordures des tonnes de chasse de la Plaine de Pigeon.

Habitat stable dynamiquement si le niveau d'eau se maintient. Des changements floristiques peuvent apparaître avec l'enrichissement naturel en matière organique du substrat. L'atterrissement par accumulation de vases organiques entraîne une évolution vers d'autres habitats.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Mauvais
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradée
	Perspectives d'évolution	Bonnes
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
<b>Synthèse de l'état de conservation</b>		<b>Moyen</b>

## Pressions et menaces

Modification du fonctionnement hydraulique  
 Comblement, assèchement  
 Concurrence avec des espèces exotiques envahissantes  
 Eutrophisation

## Préconisations de gestion

Maintien des variations saisonnières du niveau hydrique  
 Maintien d'une topographie douce des berges de la pièce d'eau  
 Absence absolue de tout fertilisant ou amendement  
 Surveiller le développement des espèces qui pourraient contribuer à faire régresser ou même éliminer l'habitat : espèces envahissantes (myriophylle, jussie), roselières (faucardage), plantes ligneuses susceptibles d'induire un ombrage (coupe)

3130

## Gazons amphibies annuels des eaux stagnantes

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**SECONDAIRE**

### Physionomie et Ecologie

Cet habitat correspond à des communautés dominées par des espèces annuelles de petite taille qui forment souvent des gazons peu recouvrants. Les espèces dominantes sont des Joncacées et des Cypéracées annuelles.

Il se développe sur des substrats sableux ou organique, moyennement riches à pauvres en nutriments et submergés pendant la saison hivernale. Cet habitat se rencontre en situation de superposition en mosaïque ouverte avec les communautés de gazons amphibies vivaces.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Juncus bufonius* Jonc des crapauds

*Juncus pygmaeus* Jonc nain

*Isolepis setacea* Isolépis sétacé

*Cyperus flavescens* Souchet jaunâtre

*Illecebrum verticillatum* Illécèbre verticillé

*Elatine hexandra* Élatine à six étamines

*Hypericum humifusum* Millepertuis couché



### Espèces faunistiques associées

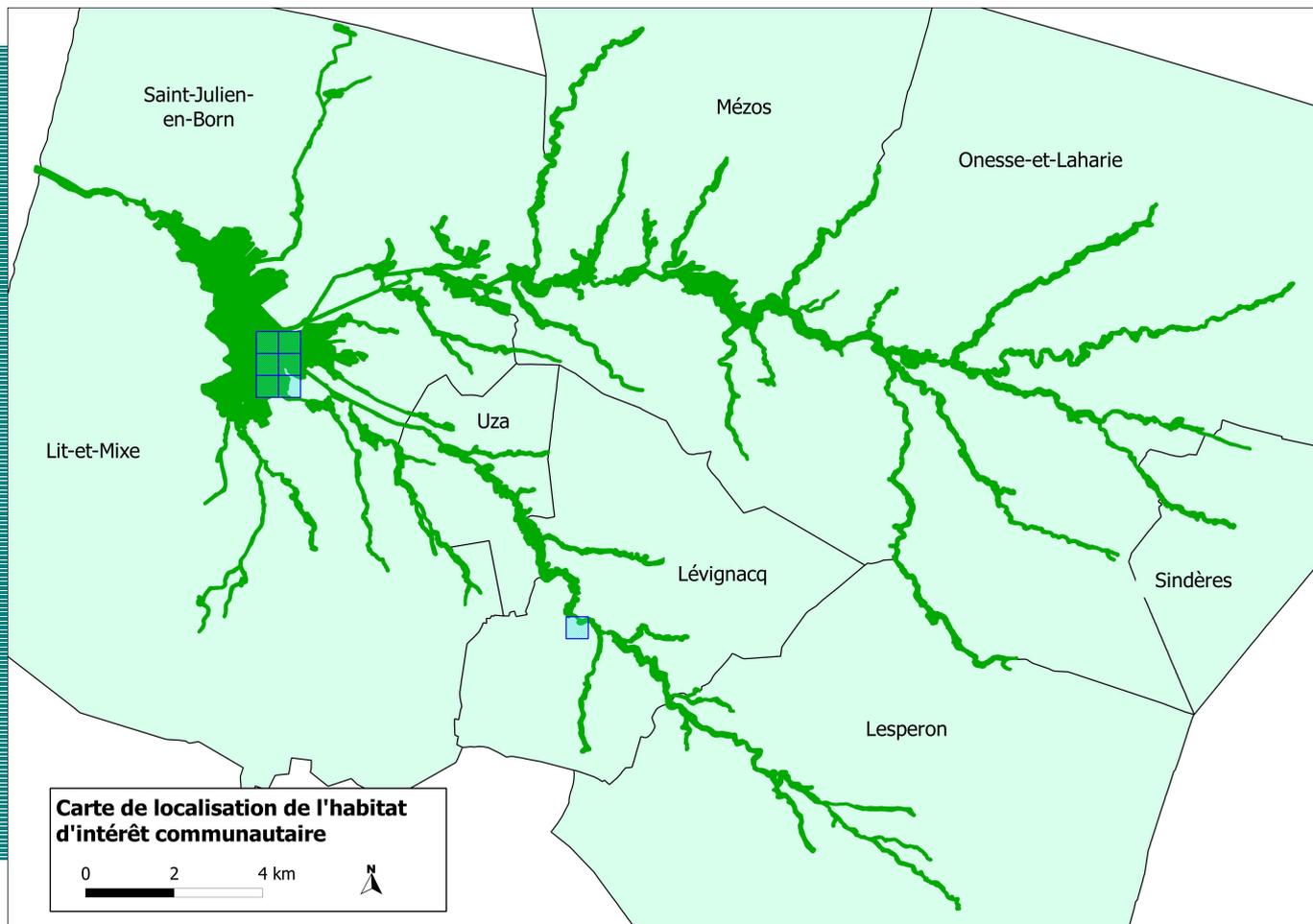
-

### Intérêt patrimonial

Cet habitat présente un fort intérêt patrimonial au niveau régional, où il est rare. La faible représentativité sur le site et son état de conservation font que l'enjeu de conservation de cet habitat a été déclassé en secondaire.

### Distribution et dynamique

Peu fréquent sur le site, il est présent principalement au niveau de la Plaine de Pigeon. Ces communautés sont pionnières et colonisent les substrats dénudés. La dynamique progressive entraîne une disparition de la végétation annuelle au profit de prairies hygrophiles ou de pelouses acidiphiles. Dans les zones plus hygrophiles, cet habitat se superpose avec des communautés à littorale (habitat 3110).



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Défavorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservées
	Perspectives d'évolution	Bonnes
	Possibilité de restauration	-
<b>Synthèse de l'état de conservation</b>		<b>Bon</b>

## Pressions et menaces

Modification du fonctionnement hydraulique  
 Piétinement, surfréquentation  
 Comblement, assèchement  
 Concurrence avec des espèces exotiques envahissantes  
 Eutrophisation

## Préconisations de gestion

Maintien des variations saisonnières du niveau hydrique d'une topographie douce des berges  
 Absence absolue de tout fertilisant ou amendement  
 Surveiller le développement des espèces qui pourraient contribuer à faire régresser ou même éliminer l'habitat : espèces envahissantes (myriophylle, jussie), roselières (faucardage), plantes ligneuses susceptibles d'induire un ombrage (coupe)  
 Sensibiliser et informer les propriétaires et gestionnaires de plans d'eau

3140

## Herbiers amphibies à Characées

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MINEUR**

### Physionomie et Ecologie

Herbier aquatique peu recouvrant, souvent monospécifique de Characées. Espèces plutôt pionnières, les Characées colonisent les milieux aquatiques neufs comme les tonnes de chasse. Cet habitat se retrouve dans des eaux douces, claires, légèrement acides à calcaires, pauvres en nutriments. Dans l'ensemble, les sites de répartition présentent une forte luminosité et une température élevée. Les characées de cet habitat se répartissent à des profondeurs comprises entre 50 cm et 1,5 m et se développent sur un substrat sableux ou vaseux.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Chara* sp.

### Espèces faunistiques associées

-

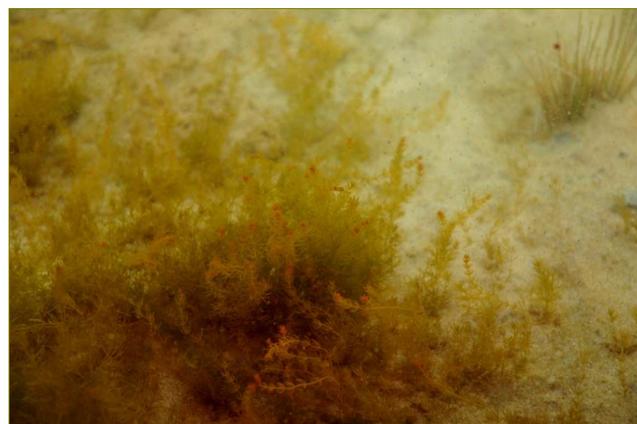
### Intérêt patrimonial

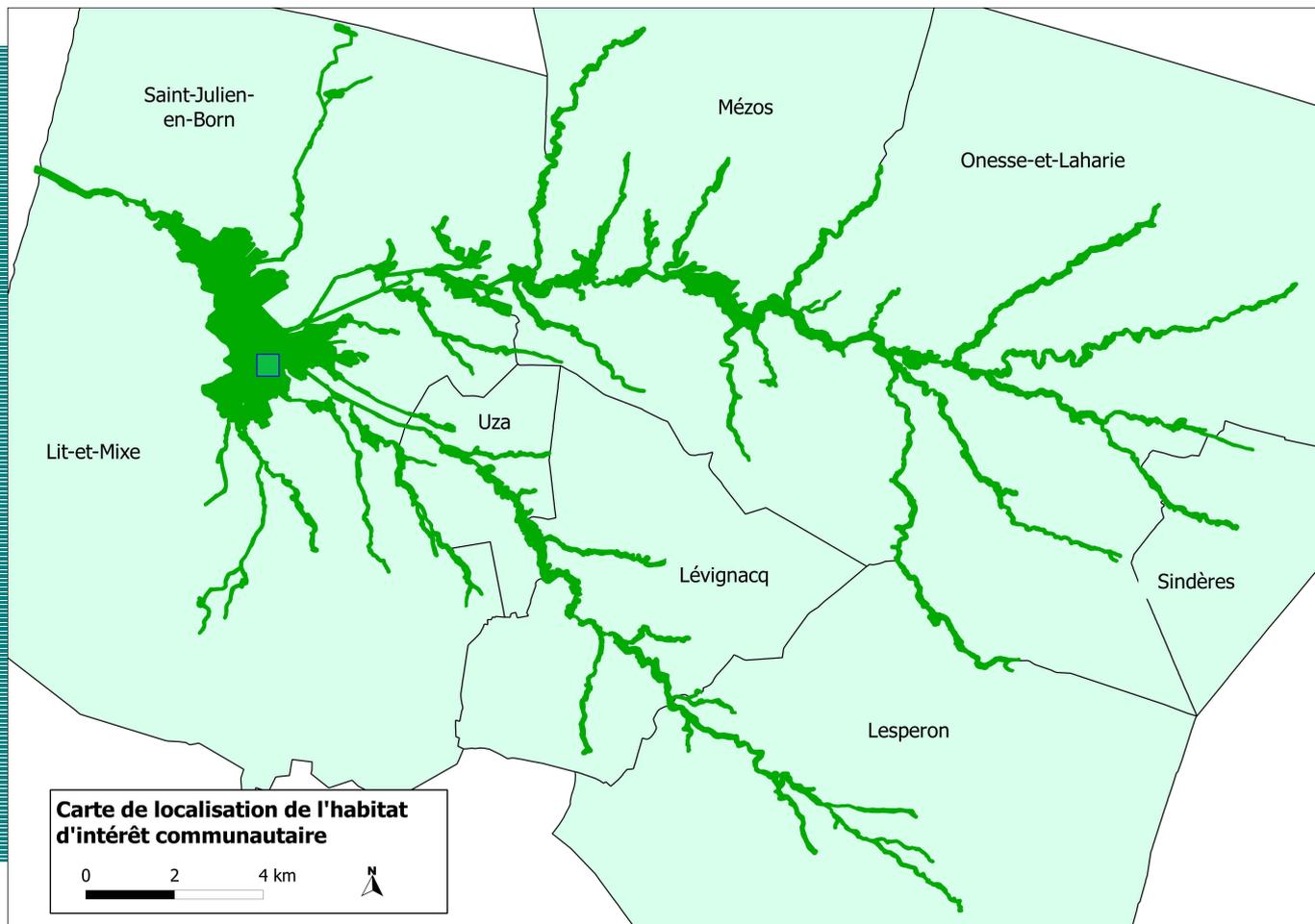
Rare sur le site, cet habitat est néanmoins commun dans la région ; l'intérêt patrimonial reste modéré. La faible représentativité sur le site décline l'enjeu de conservation en mineur.

### Distribution et dynamique

Ces herbiers se rencontrent dans les tonnes de chasse de la Plaine de Pigeon en situation amphibie. Ils recouvrent ici de très faibles surfaces.

Les nombreuses characées qui composent cet habitat sont souvent dans une situation de rareté et de vulnérabilité. La dynamique de cet habitat sur le site est inconnue mais est directement liée aux modes de gestion des tonnes de chasse.





## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Défavorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradée
	Perspectives d'évolution	Moyennes ou défavorables
	Possibilité de restauration	Difficile
<b>Synthèse de l'état de conservation</b>		<b>Moyen</b>

## Pressions et menaces

Modification du fonctionnement hydraulique  
 Piétinement  
 Comblement, assèchement  
 Concurrence avec des espèces exotiques envahissantes  
 Eutrophisation

## Préconisations de gestion

Absence absolue de tout fertilisant ou amendement  
 Éviter le recalibrage, le curage (limiter l'extraction des couches très superficielles qui conservent les graines), l'assèchement et le comblement, le piétinement des zones hygrophiles des rives  
 Surveiller le développement des espèces qui pourraient contribuer à faire régresser ou même éliminer l'habitat : espèces envahissantes (myriophylle, jussie), roselières (faucardage), plantes ligneuses susceptibles d'induire un ombrage (coupe)  
 Sensibiliser et informer les propriétaires et gestionnaires de plans d'eau

3150

## Herbier aquatique à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MODERE**

### Physionomie et Ecologie

Cet habitat prend la forme d'herbiers aquatiques souvent denses. La flore est caractérisée par la présence du Millepertuis des marais, du Potamot à feuilles de renouée, parfois accompagnés du Jonc bulbeux et du Scirpe flottant.

Il se retrouve dans les cours d'eau, canaux et fossés des marais, dans des eaux peu courantes et eutrophes.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Hypericum elodes* Millepertuis des marais

*Potamogeton polygonifolius* Potamot à feuilles de renouée

*Juncus bulbosus* Jonc bulbeux

*Eleogiton fluitans* Scirpe flottant

### Espèces faunistiques associées

*Lutra lutra* Loutre d'Europe

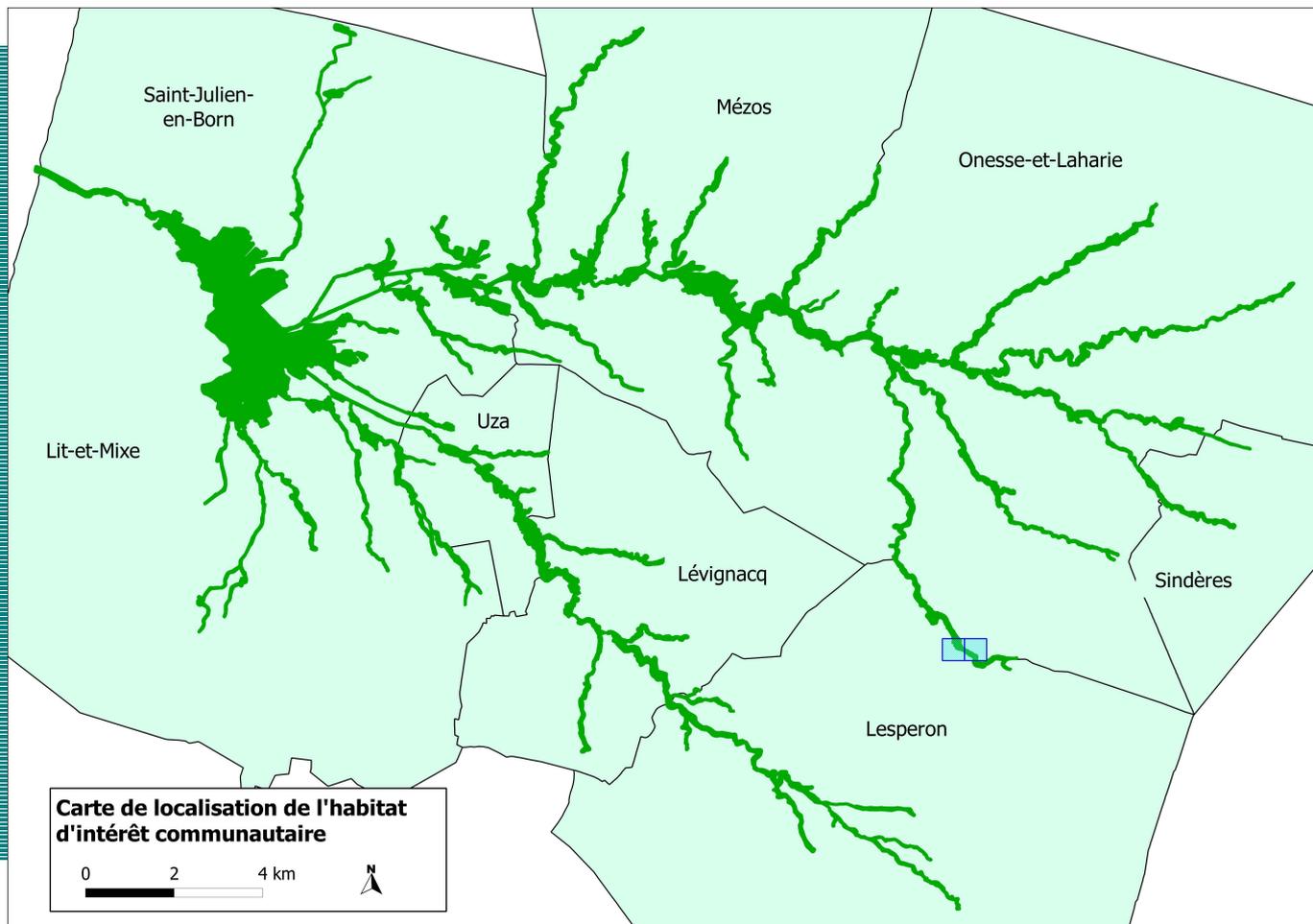


### Intérêt patrimonial

Peu commun au niveau régional et sur le site, cet habitat présente un fort intérêt patrimonial. Non représentatif du site, l'enjeu de conservation est déclassé en modéré.

### Distribution et dynamique

Cet habitat est potentiellement présent sur l'ensemble de la zone d'étude, dans les fossés et petits cours d'eau, ainsi que sur les bordures des tonnes de chasse. Cependant, il n'a été observé que sur une station de petit ruisseau.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Favorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservée
	Perspectives d'évolution	Moyennes ou défavorables
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
<b>Synthèse de l'état de conservation</b>		<b>Moyen</b>

## Pressions et menaces

Modification du fonctionnement hydraulique  
 Curage des fossés  
 Comblement, assèchement  
 Concurrence avec des espèces végétales exotiques envahissantes  
 Hypertrophisation  
 Régression due au rat musqué, au ragondin et aux écrevisses exotiques

## Préconisations de gestion

Maintenir l'écoulement de l'eau  
 Surveiller le développement des espèces animales et végétales envahissantes (rat musqué, ragondin, écrevisses exotiques, myriophylle, jussie)  
 Sensibiliser et informer les gestionnaires du réseau hydrographique

3160

## Herbiers aquatiques des eaux dormantes

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**SECONDAIRE**

### Physionomie et Ecologie

Cet habitat prend la forme d'herbiers monospécifiques flottants et non enracinés. Il se développe dans de petites dépressions ensoleillées, dans des eaux peu profondes, acides et oligotrophes. Le substrat est vaseux ou tourbeux.

La végétation, peu diversifiée mais très caractéristique de ces mares, comprend des sphaignes hydrophiles et des utriculaires. Du fait de la faible profondeur, les dépressions peuvent connaître et supporter des exondations temporaires.

### Espèces floristiques caractéristiques

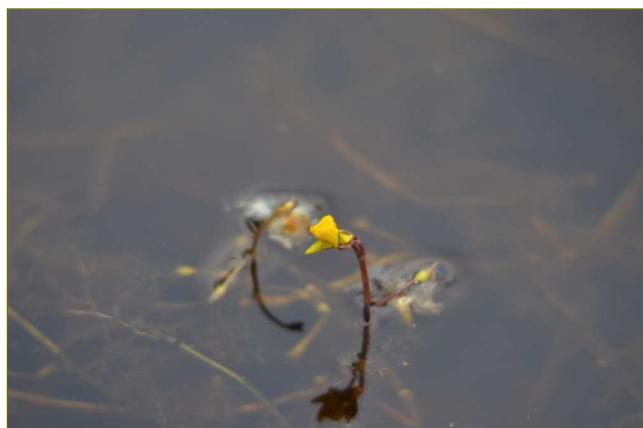
*Utricularia sp.* Utriculaires

*Sphagnum sp.* Sphaignes

### Espèces faunistiques associées

*Lutra lutra* Loutre d'Europe

*Mustela lutreola* Vison d'Europe



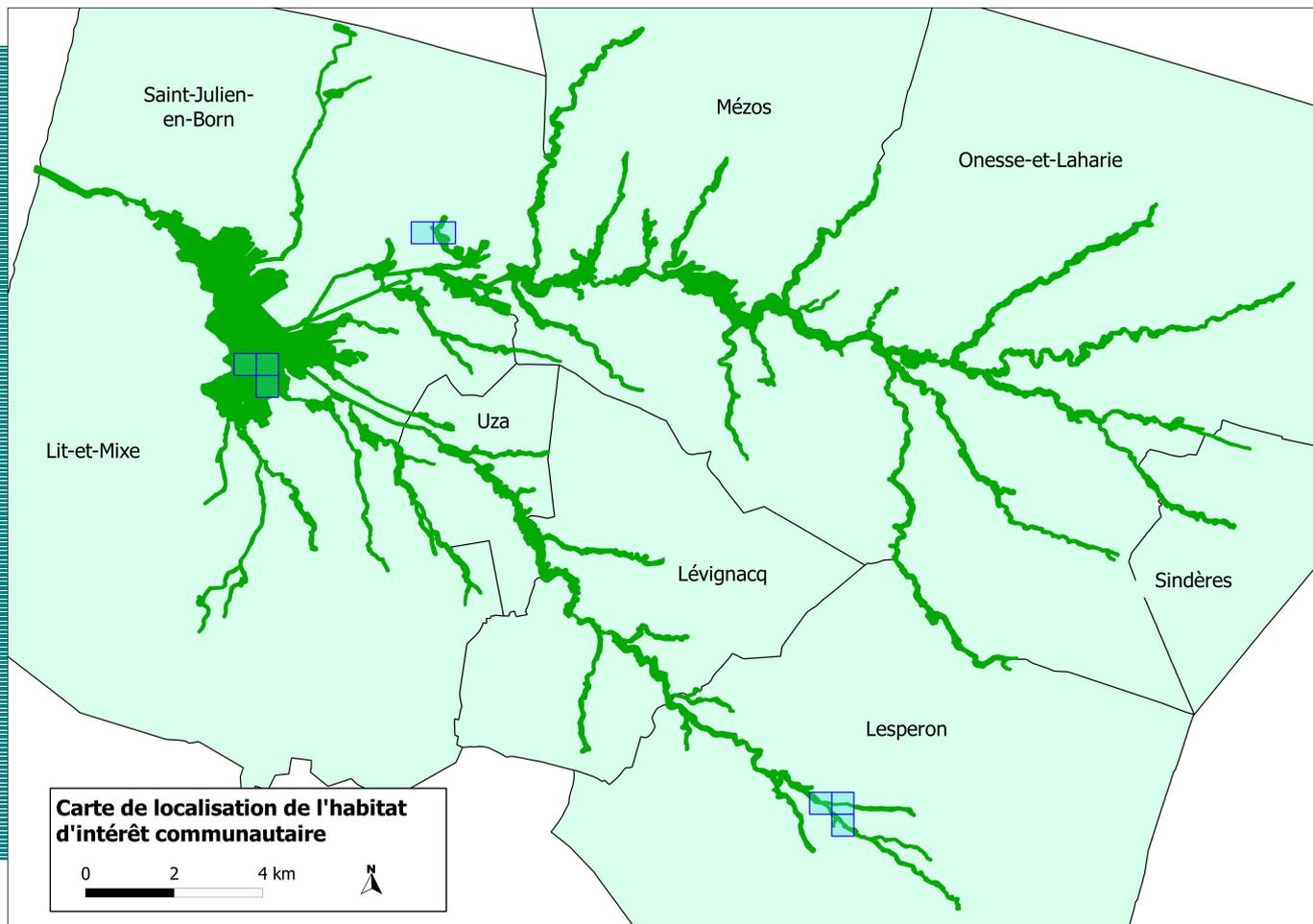
### Intérêt patrimonial

Cette végétation est très rare dans la région et exceptionnelle sur le site. L'enjeu patrimonial est donc considéré comme fort. La valeur non significative du site pour cet habitat décline l'enjeu de conservation en secondaire.

### Distribution et dynamique

Cet habitat est observé très rarement sur le site. Il est principalement présent sur les tonnes de chasse de la Plaine Pigeon.

Cet habitat est fragile et riche en espèces peu compétitives. Malgré le peu de données précises disponibles, il apparaît clairement que l'habitat est en régression ; plusieurs espèces d'Utriculaires sont d'ailleurs menacées de disparition et figurent sur les listes d'espèces protégées.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Mauvais
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservée
	Perspectives d'évolution	Bonnes
	Possibilité de restauration	-
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Bon</b>

## Pressions et menaces

Modification du régime hydrique  
Comblement, assèchement  
Eutrophisation

## Préconisations de gestion

Limiter l'apport de tout fertilisant ou amendement  
Maintenir le niveau d'eau et de faibles variations saisonnières (asec estival possible momentanément)  
Surveiller le développement des espèces végétales envahissantes (myriophylle, jussie)  
Sensibiliser et informer les propriétaires et gestionnaires de plans d'eau

3260

## Herbiers vivaces des eaux courantes

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**SECONDAIRE**

### Physionomie et Ecologie

Cet habitat prend la forme d'herbiers aquatiques souvent monospécifiques plus ou moins recouvrant selon la vitesse du courant et leur position dans le cours d'eau. Les espèces qui caractérisent cet habitat sont des hydrophytes fixés, nageants. On y retrouve des Potamots, des Callitriches et des Renoncules. Souvent en mélange avec des hélophytes.

Ces herbiers se développent dans les eaux courantes de trophie variable (oligotrophe à eutrophe). Dans le cadre des ruisseaux des Landes, cet habitat joue un rôle particulier puisqu'il entraîne la fixation de banquettes de sable.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Potamogeton polygonifolius* Potamot à feuilles de renouée

*Callitriche div. sp.* Callitriches

*Ranunculus div. sp.* Renoncules

*Helosciadium nodiflorum* Ache faux cresson

*Sparganium emersum* Rubanier émergé

*Luronium natans* Flûteau nageant



### Espèces faunistiques associées

*Coenagrion mercuriale* Agrion de Mercure

*Lampetra planeri* Lamproie de Planer

*Petromyzon marinus* Lamproie marine

*Lutra lutra* Loutre d'Europe

*Mustela lutreola* Vison d'Europe

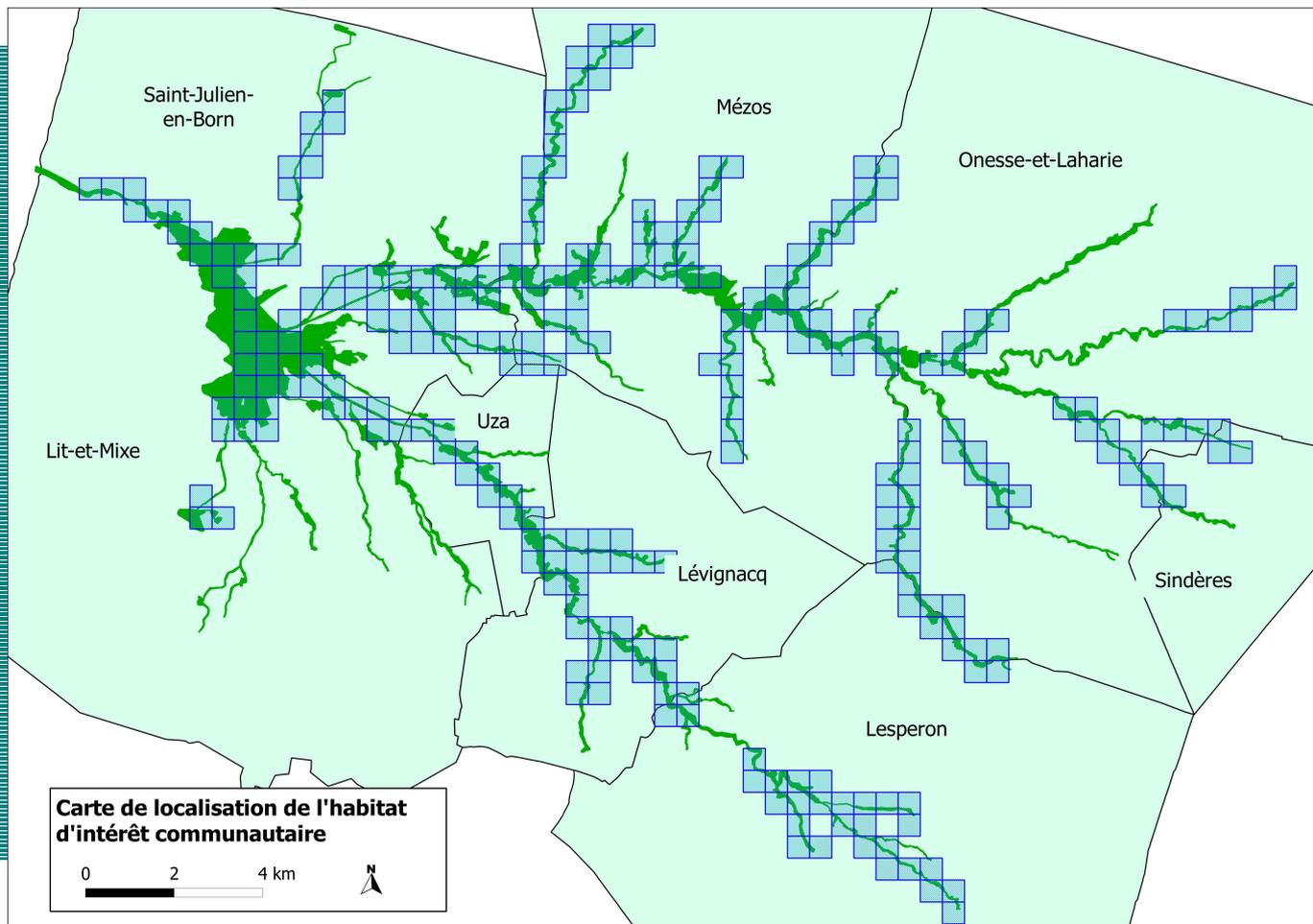
### Intérêt patrimonial

Cet habitat possède un intérêt patrimonial très fort sur le plan régional et sur le site. Son bon état de conservation sur le site décline l'enjeu de conservation en secondaire.

### Distribution et dynamique

Cet habitat est très fréquent sur la zone d'étude et se retrouve dans tous les cours d'eau, des ruisseaux de tête de bassin à l'embouchure du courant.

Stable, cet habitat se structure ou disparaît lors des changements de morphologie des cours d'eau. Dans le triangle landais, le piégeage des sédiments sableux notamment lorsque la végétation dense entraîne un atterrissement et une colonisation par les hélophytes.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Favorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservée
	Perspectives d'évolution	Bonnes
	Possibilité de restauration	-
<b>Synthèse de l'état de conservation</b>		<b>Bon</b>

## Pressions et menaces

Modification du régime hydrique  
Comblement, assèchement  
Eutrophisation

## Préconisations de gestion

Privilégier un milieu courant, en évitant tout assèchement (drainages, pompages dans le cours d'eau et la nappe alluviale, surcreusements du lit).  
Eliminer les rejets directs au cours d'eau  
Diversifier les faciès d'écoulement, d'ombrage et d'éclairement  
Sensibiliser et informer les gestionnaires de cours d'eau

3270

## Végétations annuelles des sédiments alluviaux

Habitat d'intérêt communautaire

Enjeu de conservation sur le site :

**MINEUR**

### Physionomie et Ecologie

La végétation de cet habitat est dominée par des espèces annuelles qui forment des peuplements de faible densité sur les berges vaseuses régulièrement perturbées par le cours d'eau.

Le substrat occupé est donc eutrophe. La présence de cette végétation est liée aux perturbations régulières des crues qui remanient ces substrats et empêche la colonisation par des espèces vivaces.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Bidens frondosa* Bident à fruits noirs

*Bidens cernua* Bident penché

*Polygonum hydropiper* Renouée poivre d'eau



### Espèces faunistiques associées

-

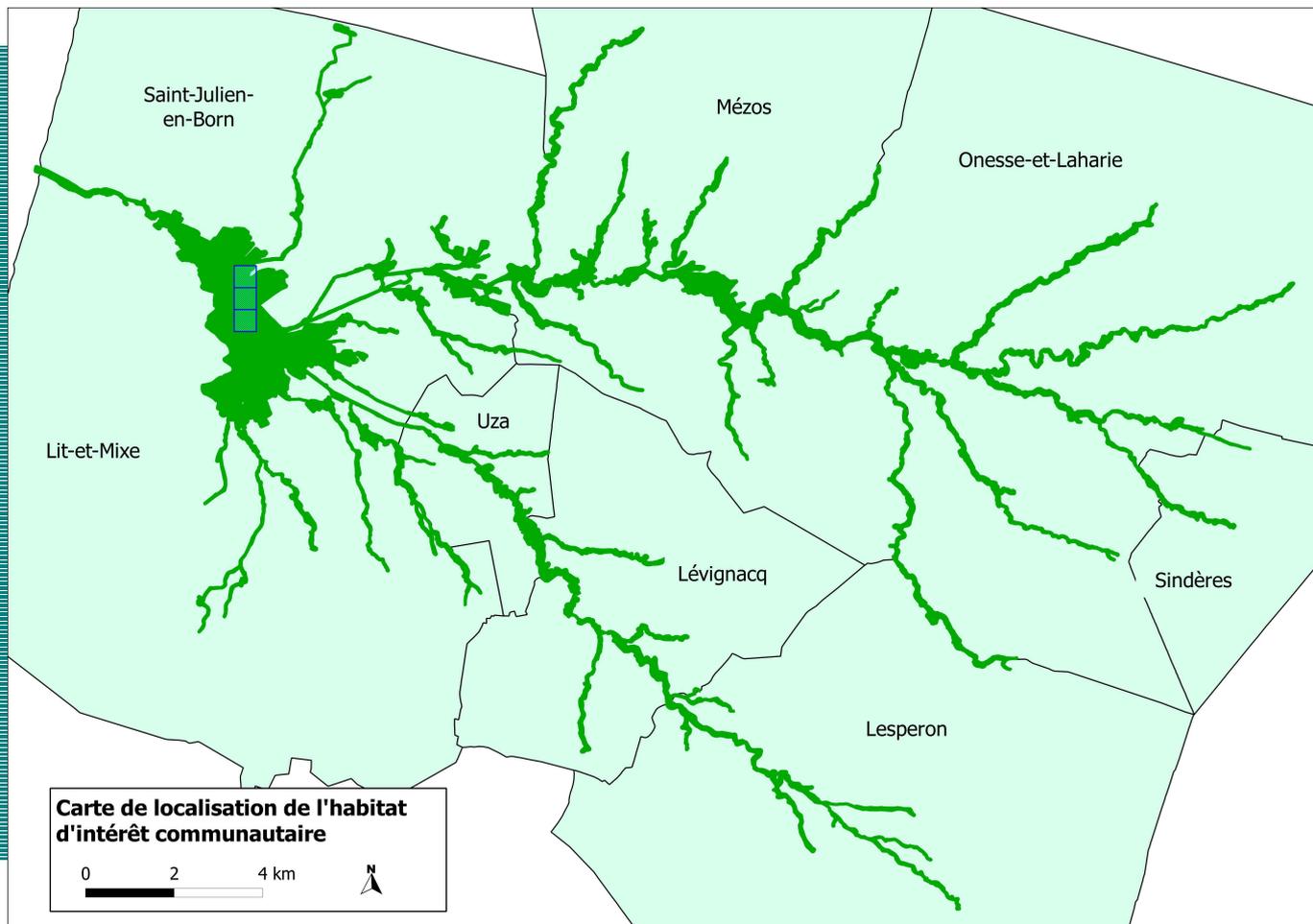
### Intérêt patrimonial

Cet habitat est assez commun sur le plan régional, mais peu représenté sur le site. Il possède un intérêt patrimonial fort. La valeur non significative du site pour cet habitat décline l'enjeu de conservation en mineur.

### Distribution et dynamique

Peu fréquent sur le site, se rencontre très sporadiquement en bordure du courant de Contis, seule localité où il est considéré comme habitat de la Directive. Ce groupement non communautaire est plus fréquent sur le reste du site au niveau de plans d'eau.

Il s'agit d'une végétation pionnière, sensible à la concurrence, qui, en l'absence de perturbations, fait rapidement place à des roselières pouvant évoluer vers des saulaies. La dynamique alluviale constitue un élément important pour le maintien de l'habitat. Les crues permettent une ouverture du couvert végétal et assurent un apport d'alluvions offrant ainsi des espaces favorables à l'expression de l'habitat.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Mauvais
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradée
	Perspectives d'évolution	Bonnes
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Moyen</b>

## Pressions et menaces

Modification du régime hydrique  
 Concurrence avec des espèces exotiques envahissantes (jussie)

## Préconisations de gestion

Veiller à la protection de l'hydrosystème, de sa dynamique et de son environnement alluvial  
 Surveiller le développement des espèces envahissantes  
 Sensibiliser et informer les gestionnaires de cours d'eau

4020\*

## Landes humides atlantiques tempérées

à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*

Habitat d'intérêt  
communautaire  
**PRIORITAIRE**

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MAJEUR**

### Physionomie et Ecologie

Les landes humides atlantiques sont dominées par des chaméphytes (bruyères, callune) et des nanophanérophyles (Ajoncs). Elles se développent sur des substrats oligotrophes acides et où le sol présente une hygromorphie peu profonde à moyenne. La Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) définit le caractère humide et sa dominance est systématique dans les landes bien conservées. La Molinie, toujours présente et parfois abondante, peut imprimer à ce milieu une physionomie herbeuse. Ces landes sont plutôt basses, voire rases (0,25 à 0,5 m de hauteur), mais peuvent être plus hautes dans les vieilles landes humides colonisées par la Callune (jusqu'à 1-1,5 m) ou lorsque la Bruyère à balai est présente et forme une lande humide à Brande (jusqu'à plus de 2 m). Dans les stations les plus humides, les Sphaignes peuvent former un tapis plus ou moins continu mais leur présence n'est pas systématique.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Erica tetralix* Bruyère à quatre angles

*Erica scoparia* Bruyère à balais

*Ulex minor* Ajonc nain

*Shagnum sp.* Sphaignes

### Espèces faunistiques associées

*Coenonympha oedippus* Fadet des laïches

*Coenagrion mercuriale* Agrion de Mercure

*Mustela lutreola* Vison d'Europe



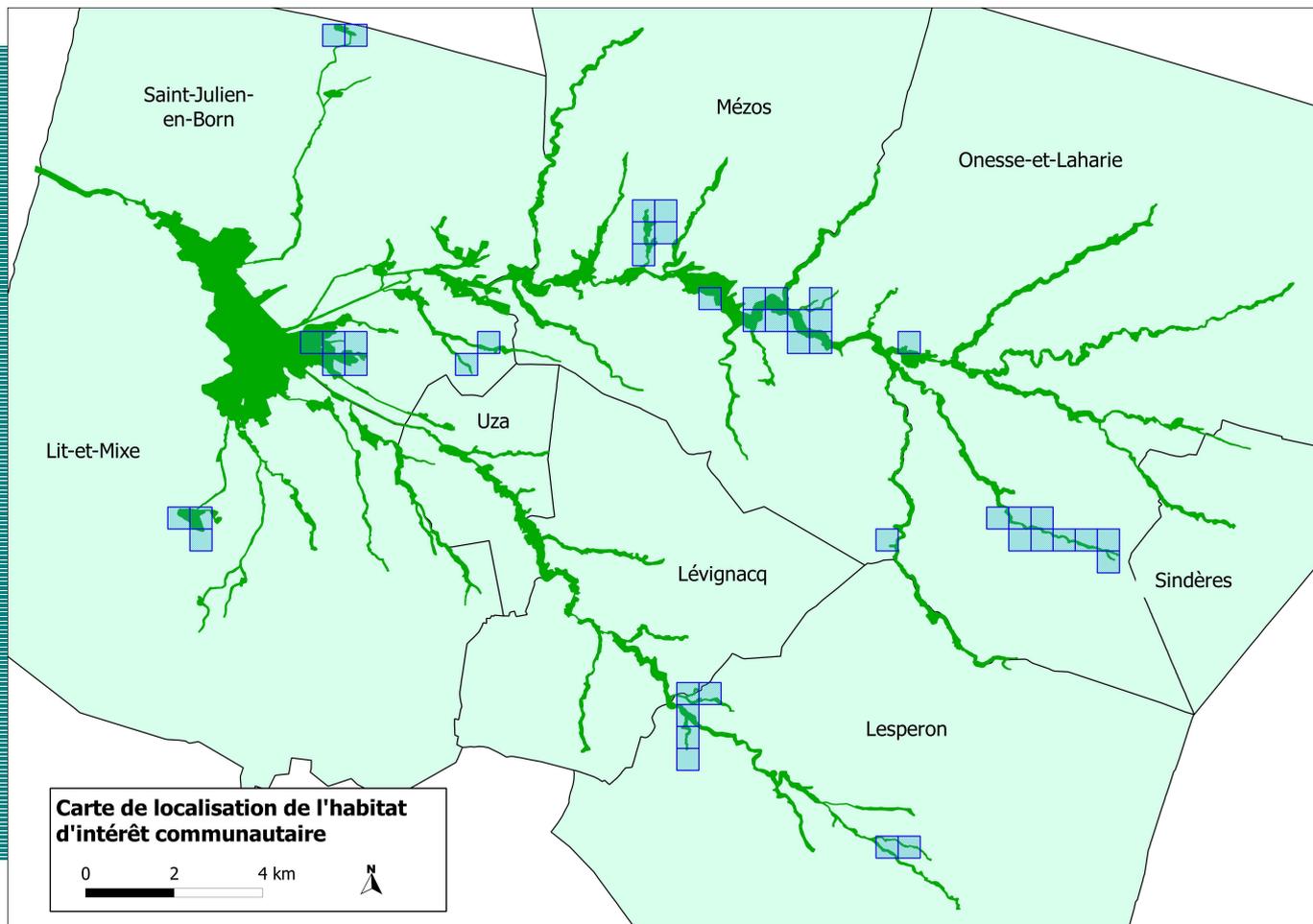
### Intérêt patrimonial

Par le passé, de nombreuses landes ont fait l'objet de mise en culture ou de boisement qui ont entraîné leur régression. Cet habitat est assez rare dans la région et relève d'un intérêt patrimonial très fort.

### Distribution et dynamique

Les unités principales se trouvent dans la partie aval du bassin versant sur la commune de Saint-Julien-en-Born (marais de Mahourat, ruisseau de la Lande), sur le ruisseau du Courlis, et sur les petits affluents en tête des sous-basins-versant de l'Onesse et du Vignac.

La disparition du pâturage ne permet plus un rajeunissement permanent de la lande. S'en suivent une maturation naturelle et/ou une colonisation par des arbustes hygrophiles sur les stations humides. Par sa dépendance à une humidification importante et saisonnière, l'habitat est peu favorisé par une oscillation de la nappe de plus grande amplitude ou par les pratiques d'assainissement forestier et de drainage agricole.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Mauvais
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradée
	Perspectives d'évolution	Moyennes ou défavorables
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Moyen</b>

## Pressions et menaces

Changement d'utilisation du sol  
 Fermeture du milieu par absence d'entretien et par colonisation ou plantation de ligneux  
 Modification du régime hydrique

## Préconisations de gestion

Proscrire le changement d'utilisation (boisement ou mise en culture)  
 Favoriser la gestion par fauche ou pâturage extensif  
 Proscrire le drainage des parcelles  
 Sensibiliser et informer les propriétaires et gestionnaires

## 4030 Landes sèches

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MODERE**

### Physionomie et Ecologie

Ces landes ont une physionomie variable suivant les conditions stationnelles et les modalités de gestion. La végétation est dominée par des végétaux ligneux (bruyères, ajoncs). La présence d'un fort recouvrement de graminées entraîne la formation de faciès « herbeux ».

Ces communautés sont les témoins de conditions édaphiques sévères, en particulier en ce qui concerne les aspects trophiques (sols acides maigres) et hydriques (sécheresse au moins une partie de l'année).

### Espèces floristiques caractéristiques

*Erica cinerea* Bruyère cendrée  
*Pseudarrhenatherum longifolium* Avoine de Thore  
*Potentilla Montana* Potentille des montagnes  
*Simethis mattiazzii* Siméthis de Mattiazzi  
*Molinia caerulea* Molinie bleue  
*Halimium lasianthum* Halimium faux Alysson  
*Festuca vasconensis* Fétuque de Gascogne



### Espèces faunistiques associées

-

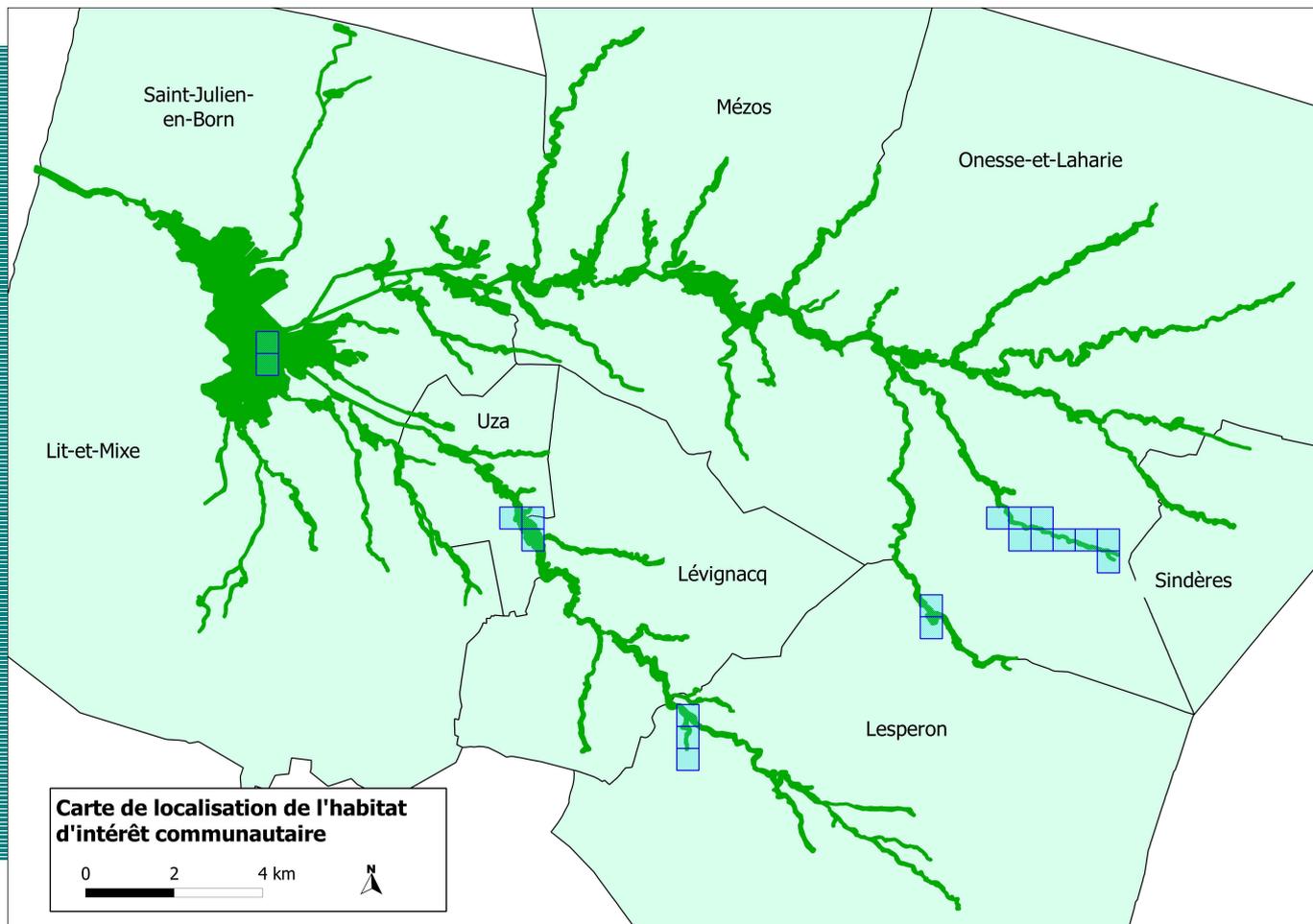
### Intérêt patrimonial

La diversité floristique de cet habitat est faible. L'intérêt patrimonial est cependant fort du fait d'une certaine rareté à l'échelle régionale. La valeur du site pour cet habitat décline l'enjeu de conservation en modéré.

### Distribution et dynamique

La disparition quasi-totale des activités agropastorales au profit des plantations de pins a conduit à une très forte raréfaction des landes. La tendance est à la fermeture du milieu par défaut d'entretien et colonisation par les ligneux. Elles possèdent souvent un caractère fragmentaire et fugace.

Les communautés landicoles ne sont plus présentes que sur de très faibles surfaces au profit de débroussaillage des parcelles forestières ou en bordure de route. Cette remarque doit être nuancée par la présence en sous-bois des plantations de pins de communautés de composition floristique tout à fait comparable.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Défavorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservée
	Perspectives d'évolution	Moyennes ou défavorables
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
<b>Synthèse de l'état de conservation</b>		<b>Bon</b>

## Pressions et menaces

Changement d'utilisation du sol  
 Fermeture du milieu par absence d'entretien et par colonisation ou plantation de ligneux (pins)  
 Augmentation du niveau trophique du sol

## Préconisations de gestion

Conserver un milieu pauvre en nutriments et des stades dynamiques variés (5 à 15 ans)  
 Favoriser la gestion par fauche ou pâturage extensif  
 Proscrire le travail du sol  
 Sensibiliser et informer les propriétaires et gestionnaires

6230\*

## Pelouses acidiphiles

Habitat d'intérêt  
communautaire  
**PRIORITAIRE**

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MAJEUR**

### Physionomie et Ecologie

Ces pelouses sont composées de plantes vivaces rases ne dépassant pas 50 cm de hauteur à structure plus ou moins ouverte selon la pression de pâturage. Les espèces dominantes sont des graminées type Nard raide.

Elles se développent sur des sols acides mésohygrophiles à mésophiles.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Nardus stricta* Nard raide

*Carex trinervis* Laïche à trois nervures

*Agrostis capillaris* Agrostide capillaire

*Rumex acetosella* Petite oseille des sables  
consolidés

*Anthoxanthum odoratum* Flouve odorante



### Espèces faunistiques associées

*Euphydryas aurinia* Damier de la succise

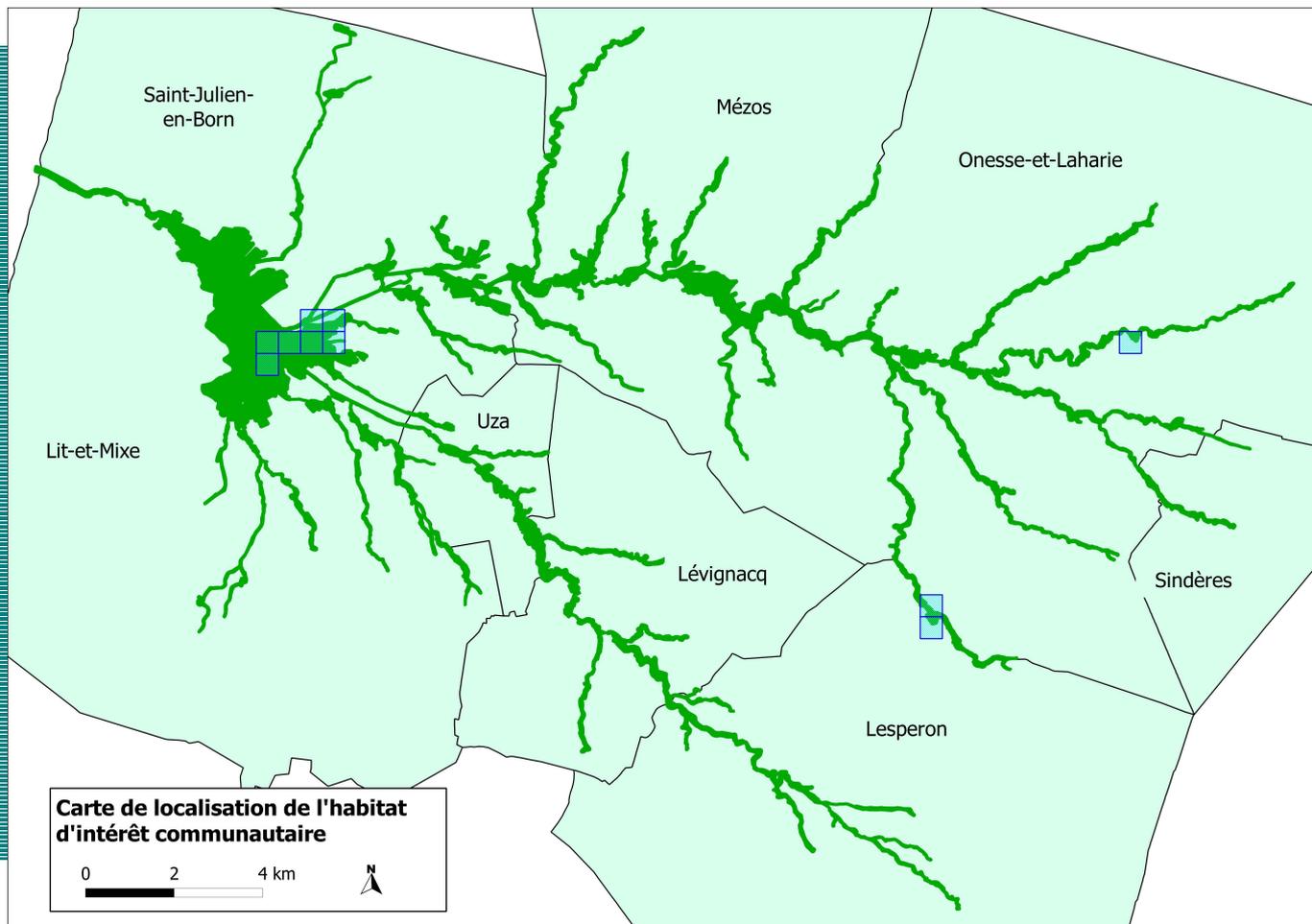
### Intérêt patrimonial

Cet habitat est très rare sur le plan régional et abrite des espèces patrimoniales telles que la Romulée bulbocode, le Millepertuis à feuilles de linaires et le Nard raide. Il possède un intérêt patrimonial très fort.

### Distribution et dynamique

La pelouse à Nard raide et à Laïche à trois nervures est présente principalement sur la Plaine de Pigeon et le Mahourat où elle occupe une surface importante dans la partie sud-ouest. Les autres groupements sont présents aux bords des voies de circulation ou à proximité des habitations sur l'ensemble du site.

La disparition du système agropastoral tend à raréfier cet habitat, dont la dynamique naturelle l'entraîne vers des fourrés à Chèvrefeuille des bois et ronces à feuilles d'orme.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Mauvais
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradée
	Perspectives d'évolution	Moyennes ou défavorables
	Possibilité de restauration	Possible avec effort
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Moyen</b>

## Pressions et menaces

Abandon ou modification des pratiques agropastorales  
 Augmentation du niveau trophique des sols

## Préconisations de gestion

Gérer par pâturage extensif (bovins)  
 Mettre en place une fauche adaptée des ligneux et des fougères (engins légers)  
 proscrire toute utilisation d'engrais, fumure organique (lisier, fumier) et amendements  
 Ne pas effectuer de travail du sol  
 Sensibiliser et informer les propriétaires et gestionnaires

6410

## Prairies humides à Molinie

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MAJEUR**

### Physionomie et Ecologie

L'habitat regroupe des végétations prairiales diversifiées en systèmes paratourbeux ou de bas-marais. Ces prairies sont floristiquement déterminées par le Jonc à tépales aiguës, le Carvi verticillé, la Laïche étoilée, l'Hydrocotyle commune, la Laïche bleuâtre, le Mouron délicat, l'Agrostide des chiens.

Les divers groupements reposent localement sur des substrats organiques ou minéraux pauvres, acidiclins à acides. Les durées d'engorgement et la gestion définissent les nombreuses physionomies et structures de l'habitat.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Agrostis canina* Agrostide des chiens  
*Carum verticillatum* Carvi verticillé  
*Juncus acutiflorus* Jonc à tépales aigus  
*Ophioglossum azoricum* Ophioglosse des Açores  
*Carex trinervis* Laïche à trois nervures  
*Carex ovalis* Laïche des lièvres  
*Molinia caerulea* Molinie bleue  
*Ranunculus flammula* Petite Douve  
*Hydrocotyle vulgaris* Écuelle-d'eau



### Espèces faunistiques associées

*Coenagrion mercuriale* Agrion de Mercure  
*Mustela lutreola* Vison d'Europe

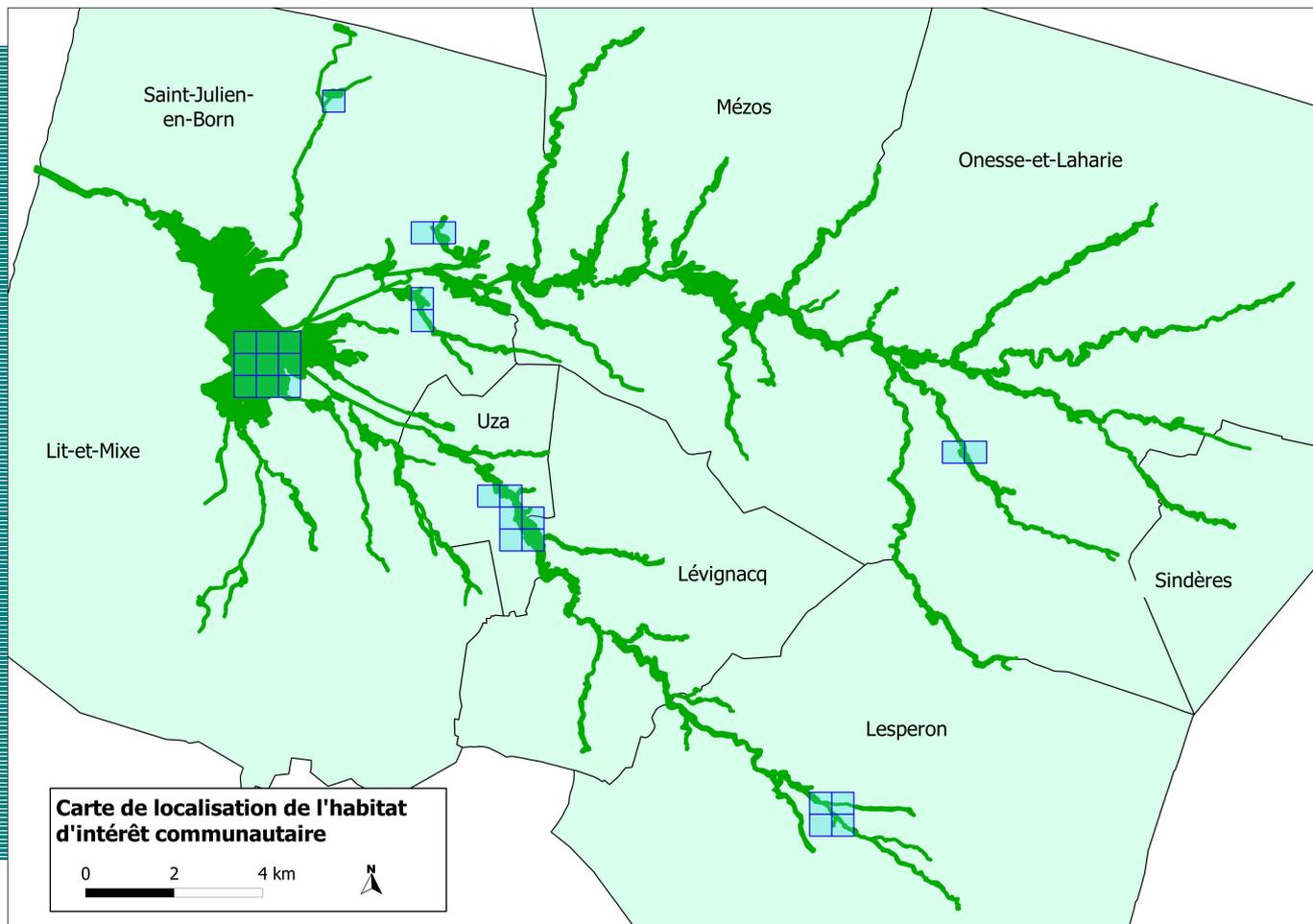
### Intérêt patrimonial

Cet habitat est d'intérêt patrimonial majeur sur le site et dans le contexte régional. Il abrite l'Ophioglosse des Açores, espèce protégée au niveau national.

### Distribution et dynamique

Ces groupements sont présents principalement sur la plaine de Pigeon et la plaine d'Uza. Celui à agrostide occupe le niveau supérieur des tonnes de chasse.

La disparition du système agropastoral tend à raréfier cet habitat, dont la dynamique naturelle l'entraîne vers des fourrés à Brande et Bourdaine ou à Piment royal pour les stations les plus hygrophiles.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Mauvais
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradée
	Perspectives d'évolution	Moyennes ou défavorables
	Possibilité de restauration	Facile
<b>Synthèse de l'état de conservation</b>		<b>Moyen</b>

## Pressions et menaces

Abandon ou modification des pratiques agropastorales  
 Augmentation du niveau trophique des sols  
 Modification du fonctionnement hydraulique

## Préconisations de gestion

Eviter toute modification du fonctionnement hydraulique (drainage, pompage dans la nappe alluviale)  
 Limiter le développement de ligneux  
 Gérer par pâturage extensif (bovins) et fauche tardive avec exportation des produits  
 Proscrire toute utilisation d'engrais, fumure organique (lisier, fumier) et amendements  
 Sensibiliser et informer les propriétaires et gestionnaires

6430

## Communautés à hautes herbes (mégaphorbiaies)

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**SECONDAIRE**

### Physionomie et Ecologie

Cette mégaphorbiaie se présente sous la forme d'une végétation dense et haute (souvent plus d'un mètre) où l'on peut identifier une sous-stratification au sein de la strate herbacée. Les espèces dominantes sont l'angélique des bois, le jonc diffus ou le carex paniculé. En dessous, on retrouve d'autres espèces de taille plus modeste, transgressives des prairies comme le lotier pédonculé ou le jonc à tépales aiguës.

Ces communautés occupent des stations mésotrophes à bonne alimentation hydrique.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Angelica sylvestris* Angélique des bois  
*Eupatorium cannabinum* Eupatoire  
chanvrine  
*Juncus effusus* Jonc diffus  
*Carex paniculata* carex paniculé  
*Lotus pedunculatus* Lotier pédonculé  
*Juncus acutiflorus* Jonc à tépales aiguës  
*Ranunculus flammula* Petite Douve  
*Ludwigia palustris* Ludwigie des marais  
*Juncus heterophyllus* Jonc à feuilles variées



### Espèces faunistiques associées

*Coenagrion mercuriale* Agrion de Mercure  
*Mustela lutreola* Vison d'Europe  
*Lutra lutra* Loutre d'Europe

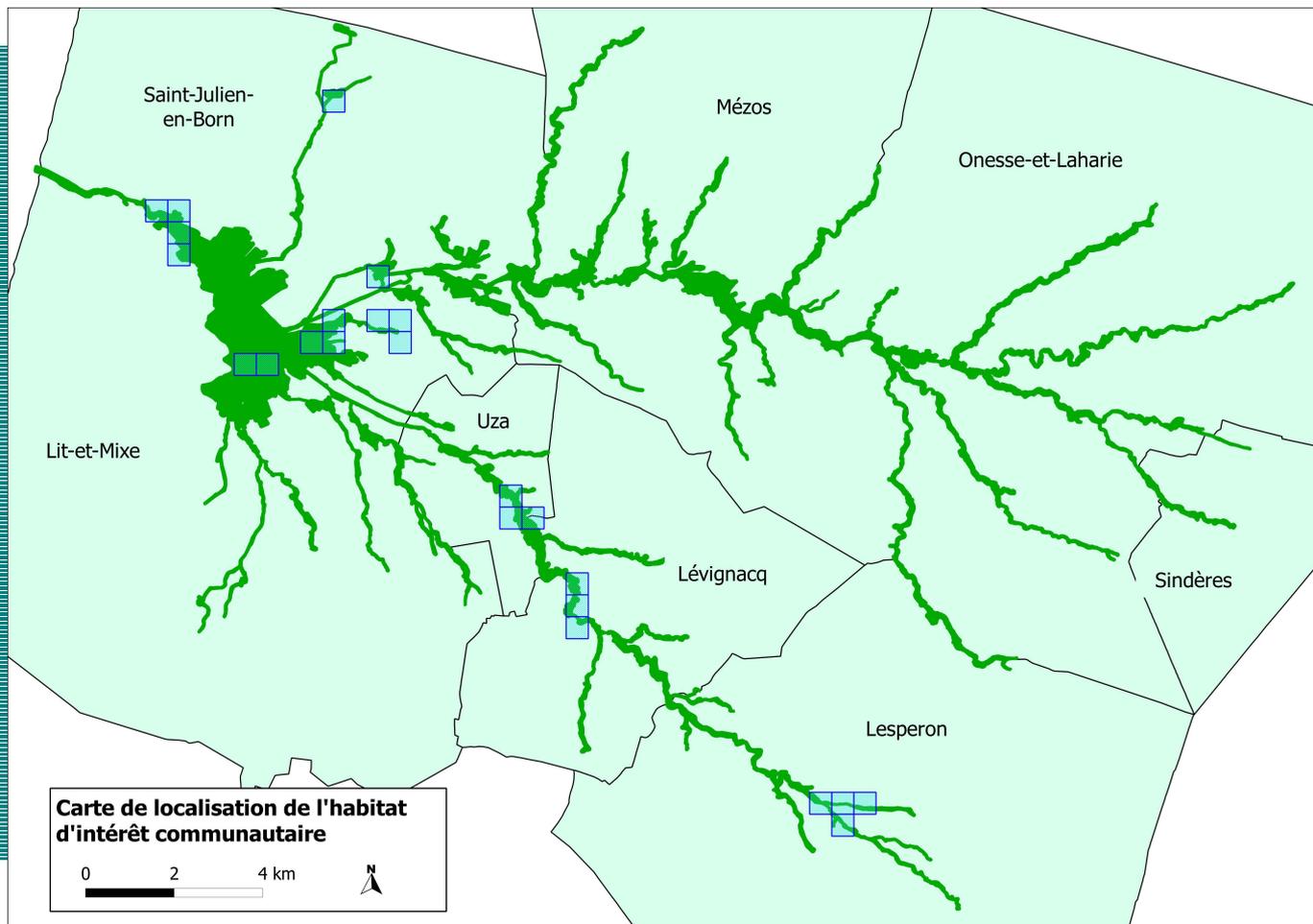
### Intérêt patrimonial

Cet habitat est assez commun au niveau régional mais peu représenté sur le site.

### Distribution et dynamique

Cet habitat est principalement présent au lieu-dit Plaine de Pigeon et au lieu-dit Pétrouille où il occupe des prairies en déprise agricole. Une variante pâturée de la mégaphorbiaie à Reine des prés est présente principalement sur la pâture à proximité du lieu-dit Mahourat. Physionomiquement elle se différencie par la forte dominance du Jonc diffus favorisé par le pâturage. On le rencontre de façon plus fragmentaire en bordure de massif forestier sur l'ensemble de la partie ouest du site.

Cet habitat succède à divers groupements prairiaux lors de l'abandon des pratiques agropastorales. La dynamique naturelle entraîne une colonisation par les ligneux pour aboutir vers des boisements de type aulnaie-saulaie.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Défavorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservée
	Perspectives d'évolution	Bonnes
	Possibilité de restauration	-
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Bon</b>

## Pressions et menaces

Destruction (plantation, mise en culture)

## Préconisations de gestion

Non intervention

9190

## Chênaie pédonculée à molinie

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**SECONDAIRE**

### Physionomie et Ecologie

Ces boisements sont dominés par le Chêne pédonculé souvent accompagné de Bouleaux. La strate arbustive est composée de Bourdaine, de Saule roux. La strate herbacée est souvent composée d'une moliniaie dense.

Ce groupement occupe les situations acidiphiles, hygrophiles avec des sols engorgés une grande partie de l'année. Lorsque le battement de nappe est important, la molinie forme des touradons caractéristiques.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Quercus robur* Chêne pédonculé  
*Molinia caerulea* Molinie bleue  
*Frangula dodonei* Bourdaine  
*Potentilla erecta* Potentille dressée  
*Lonicera periclymenum* Chèvrefeuille des bois

### Espèces faunistiques associées

*Mustela lutreola* Vison d'Europe



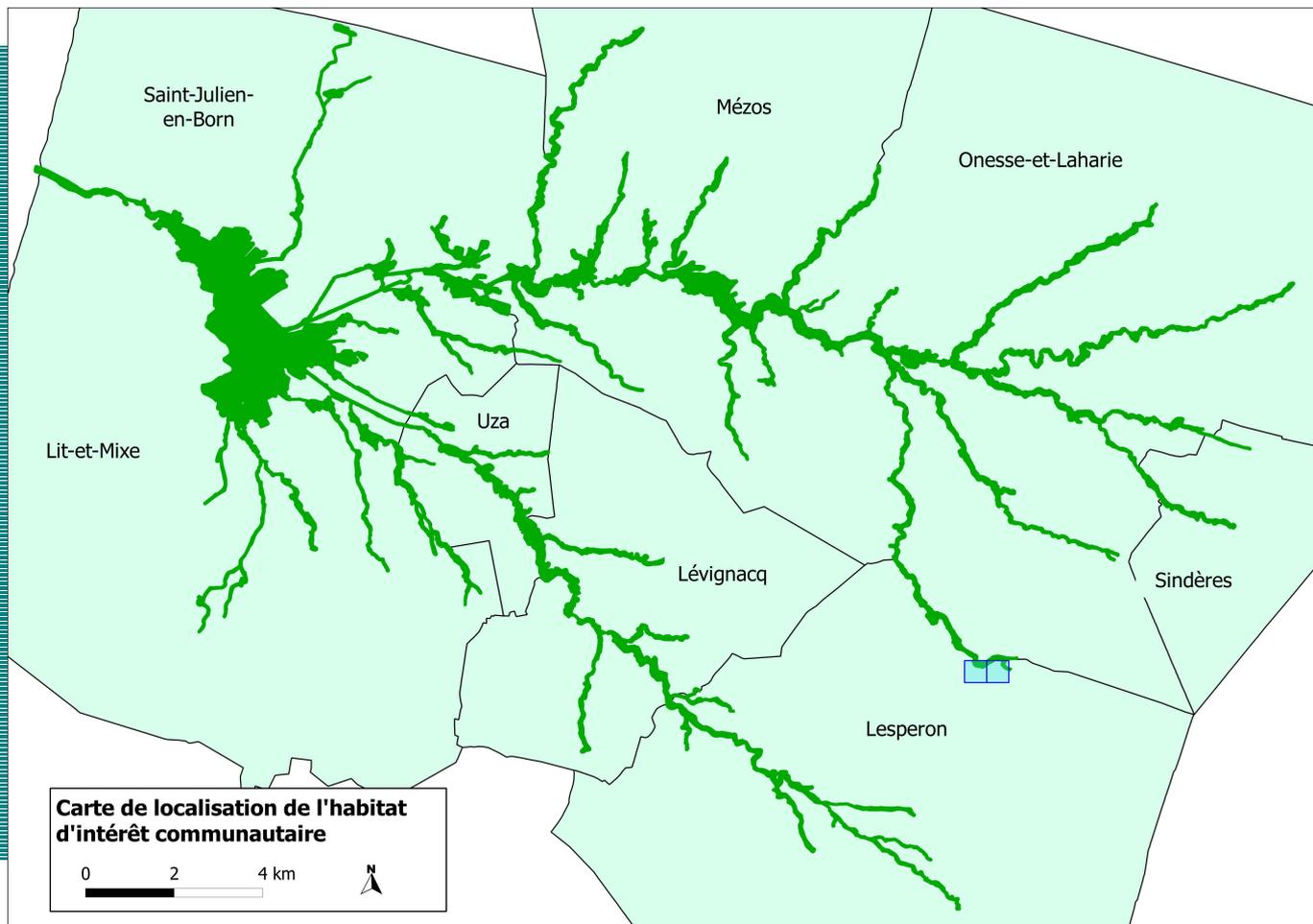
### Intérêt patrimonial

Cet habitat est assez commun au niveau régional (enjeu patrimonial fort) mais peu représenté sur le site.

### Distribution et dynamique

Cet habitat correspond au stade terminal de l'évolution dynamique qui succède probablement au boisement de landes hygrophiles.

Il est peu fréquent sur le site d'étude ; il n'a été identifié que sur une surface très réduite au sud d'Onesse-et-Laharie. Cet habitat semble plus répandu hors du site sur les zones les plus hygrophiles du plateau landais.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Défavorable
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservée
	Perspectives d'évolution	Moyennes ou défavorables
	Possibilité de restauration	Difficile
<b>Synthèse de l'état de conservation</b>		<b>Moyen</b>

## Pressions et menaces

Destruction (plantation de pins maritimes)

## Préconisations de gestion

Non intervention  
Sensibiliser et informer les propriétaires et gestionnaires

91E0\*

## Aulnaies alluviales

Habitat d'intérêt  
communautaire  
**PRIORITAIRE**

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MAJEUR**

### Physionomie et Ecologie

Les aulnaies alluviales constituent des forêts dont la strate arborée est structurée par l'Aulne glutineux et plus rarement par le Frêne. La strate arbustive est peu recouvrante et composée d'Aubépine, de Noisetier, de bourdaine. La strate herbacée est très recouvrante et élevée.

Elles occupent des stations rivulaires avec un fonctionnement alluviale. Les sols y sont riches et la structure sableuse y est nettement enrichie en matière organique.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Alnus glutinosa* Aulne glutineux  
*Fraxinus excelsior* Frêne commun  
*Frangula dodonei* Bourdaine  
*Carex remota* Laîche espacée  
*Valeriana dioica* Petite Valériane  
*Athyrium filix-femina* Fougère femelle  
*Filipendula ulmaria* Reine-des-prés  
*Eupatorium cannabinum* Eupatoire chanvrine  
*Epilobium hirsutum* Épilobe à grandes fleurs  
*Angelica sylvestris* Angélique des bois

### Espèces faunistiques associées

*Oxygastra curtisii* Cordulie à corps fin  
*Emys orbicularis* Cistude d'Europe,  
*Lutra lutra* Loutre d'Europe  
*Mustela lutreola* Vison d'Europe



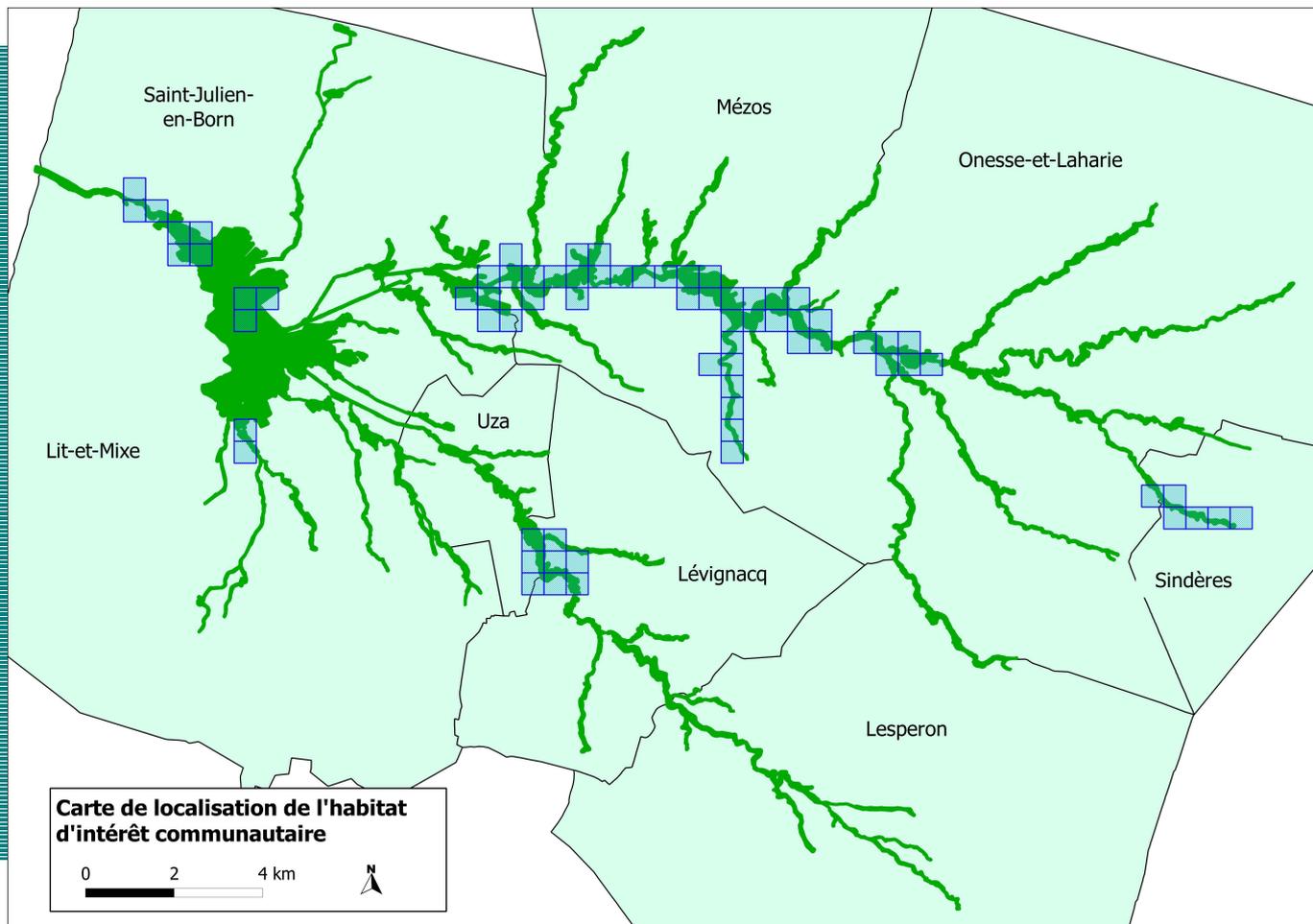
### Intérêt patrimonial

Cet habitat est assez rare au niveau régional (enjeu patrimonial très fort). A noter la présence du Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*), espèce protégée au niveau régional.

### Distribution et dynamique

Cet habitat constitue le stade terminal de la dynamique progressive à partir des prairies alluviales. Aujourd'hui ces forêts sont pour la plupart inexploitées.

Principalement présentes sur le sous-bassin de l'Onesse et dans la partie aval du courant de Contis, ces forêts sont particulièrement bien développées au lieu-dit Plaine du Sable Blanc. Sur le site cet habitat occupe des surfaces assez importantes.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Mauvais
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservées
	Perspectives d'évolution	Bonnes
	Possibilité de restauration	-
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Bon</b>

## Pressions et menaces

Exploitation forestière  
 Implantation de peupleraie  
 Modification du fonctionnement hydraulique

## Préconisations de gestion

Proscrire le drainage des parcelles  
 Proscrire le travail des sols  
 Utiliser des matériels adaptés aux sols peu portants  
 Privilégier la régénération naturelle  
 Maintenir un mélange d'arbres feuillus (Frêne commune, chêne pédonculé)  
 Sensibiliser et informer les propriétaires et gestionnaires

9230

## Chênaies à Chêne tauzin

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MODERE**

### Physionomie et Ecologie

Cet habitat constitue des forêts dominées par le Chêne tauzin mélangé au Pin maritime. La strate arbustive est dominée par la Brande, l'Ajonc d'Europe, l'Aubépine. Ces ligneux possèdent un recouvrement plus ou moins important selon les modalités et la fréquence des interventions de gestion. La strate basse est dominée par des herbacées et des arbustes ligneux.

Ces chênaies se développent sur des sols acides et drainants sur la bordure du plateau landais et sur les hauts de pente des vallées. Le substrat est sableux à humus forestier.

### Espèces floristiques caractéristiques

*Quercus pyrenaica* Chêne tauzin  
*Quercus robur* Chêne pédonculé  
*Pinus pinaster* Pin maritime  
*Ulex europaeus* Ajonc d'Europe  
*Erica scoparia* Brande  
*Pteridium aquilinum* Fougère aigle  
*Pseudarrhenatherum longifolium* Avoine de Thore



### Espèces faunistiques associées

-

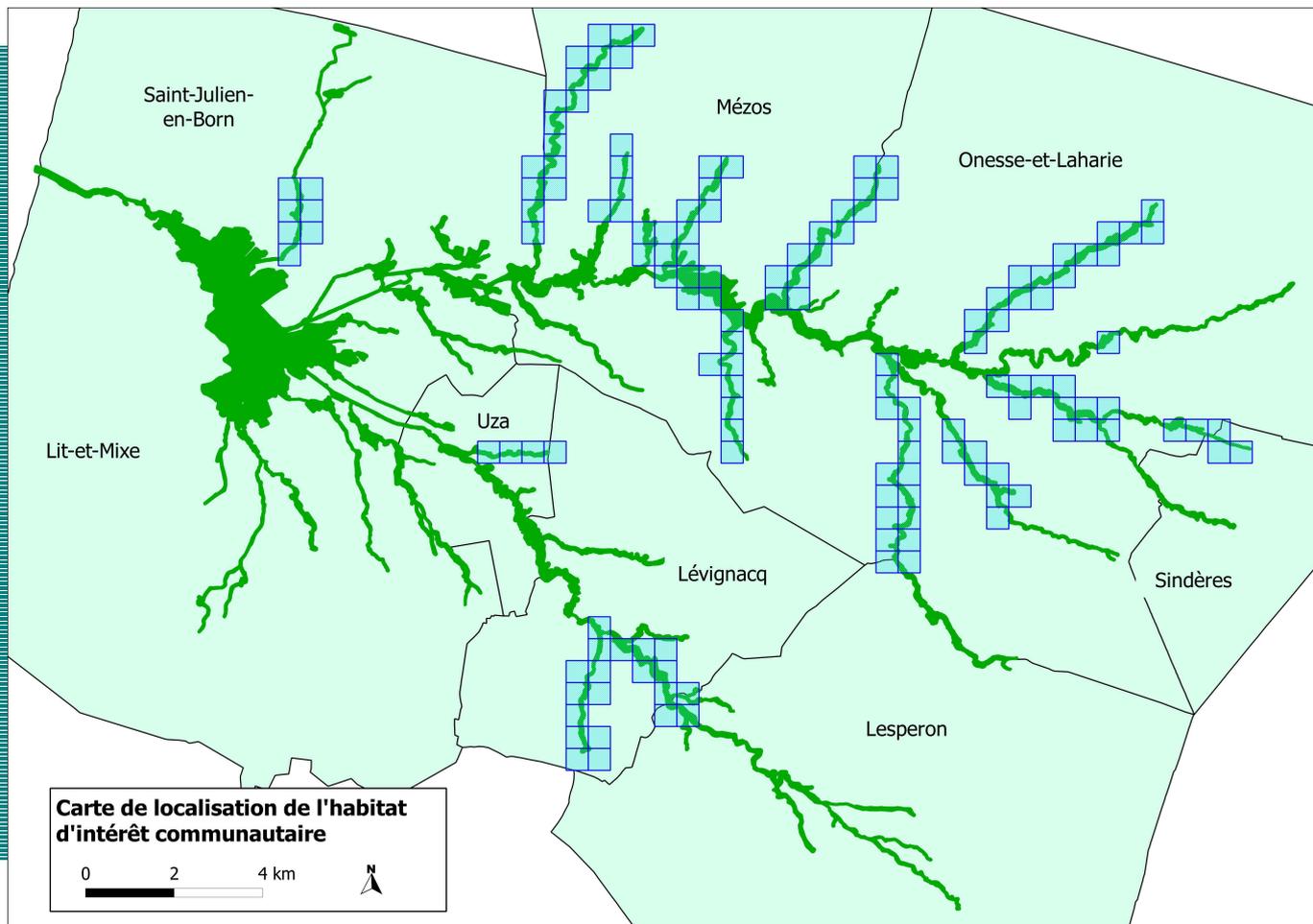
### Intérêt patrimonial

Cet habitat est rare au niveau national puisque endémique au sud-ouest et reste peu commun dans l'ensemble de la région (enjeu patrimonial fort). La diversité floristique y est faible et aucune espèce rare ou protégée y est observée. Le bon état de conservation et la dynamique stable déclassent l'enjeu de conservation en modéré.

### Distribution et dynamique

L'habitat est répandu sur l'ensemble du site, principalement sur les bordures des vallées encaissées des petits affluents.

Il est issu de la colonisation ligneuse de landes et de pelouses relativement sèches. On assiste à une dynamique régressive vers ces groupements à l'occasion de coupes forestières ou de chablis. Il semble que cet habitat ne corresponde pas au stade ultime de la série dynamique et que la maturation de la forêt entraîne la disparition du Chêne tauzin au profit du Chêne pédonculé.



## Etat de conservation

Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Manque de connaissances
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Bien conservée
	Perspectives d'évolution	Bonnes
	Possibilité de restauration	-
<b>Synthèse de l'état de conservation</b>		<b>Bon</b>

## Pressions et menaces

Modes d'exploitation forestière inadaptés  
Transformation en monoculture de Pin maritime

## Préconisations de gestion

Ne pas remettre en cause les lisières à Chêne tauzin lors des exploitations et replantation de peuplements de Pin maritime  
Sensibiliser et informer les propriétaires et gestionnaires

92D0

## Galeries riveraines à Tamaris

Habitat d'intérêt  
communautaire

Enjeu de conservation sur le  
site :

**MINEUR**

### Physionomie et Ecologie

Cet habitat constitue des fourrés denses dominés par le Tamaris de France. Le peuplement peut atteindre 2 à 4 m de hauteur.

Il se développe le long de cours d'eau aux eaux légèrement salées d'origine maritime pénétrant dans le cours inférieur du ruisseau (zones subhalophiles méso-hygrophiles).

### Espèces floristiques caractéristiques

*Tamarix gallica* Tamaris de France

*Solanum dulcamara* Douce-amère

### Espèces faunistiques associées

*Mustela lutreola* Vison d'Europe

### Intérêt patrimonial

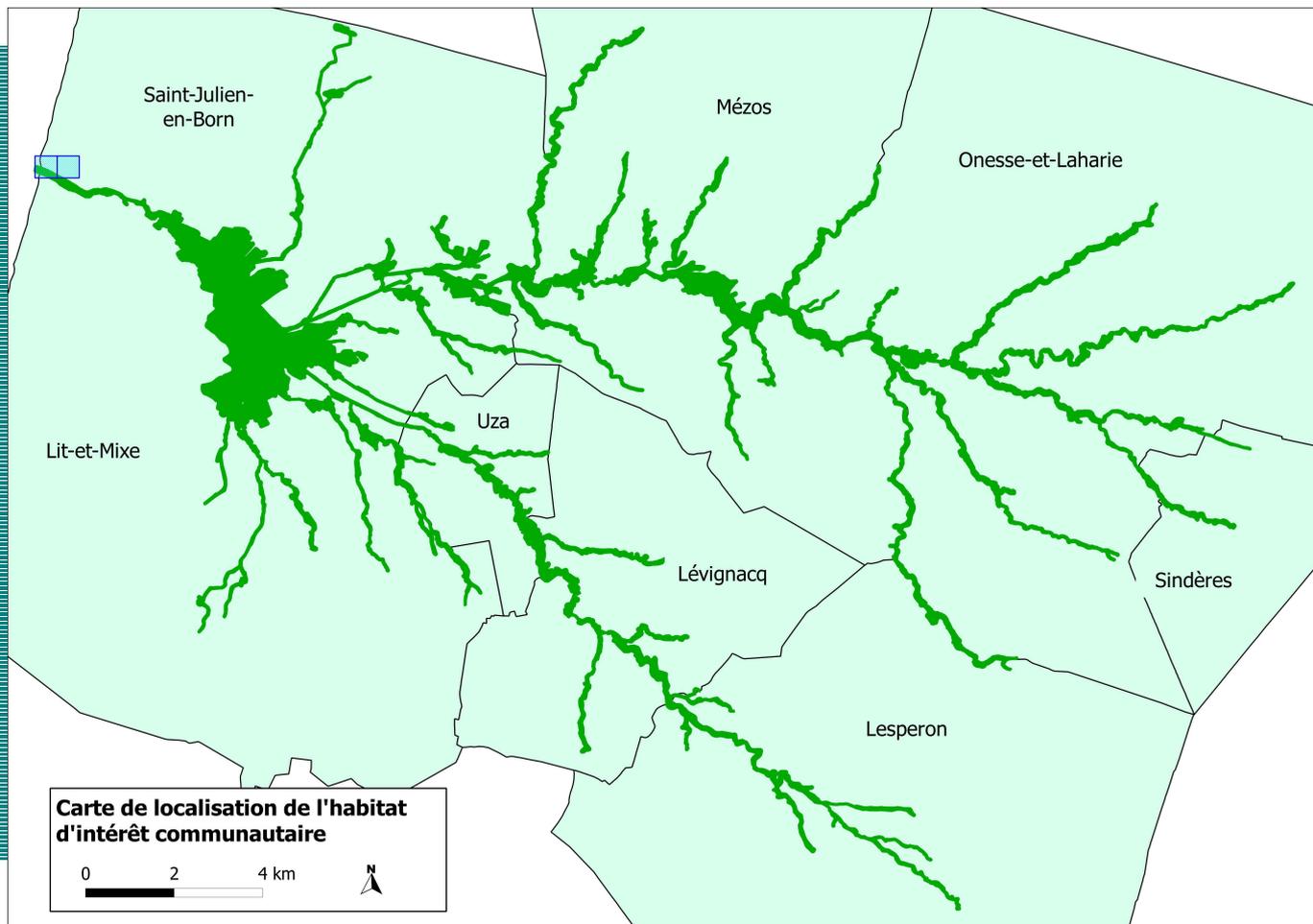
Très rare sur le plan régional, l'intérêt patrimonial de cet habitat est très fort. La valeur non significative du site pour cet habitat décline l'enjeu de conservation en mineur.



### Distribution et dynamique

Les fourrés de Tamaris de France occupent une très faible surface à l'embouchure du courant de Contis et sont menacés par le développement du baccharis.

Par le passé, ce type d'habitat a subi de multiples dégradations : par les crues, les dépôts de gravats et d'ordures, les coupes sauvages et les incendies. C'est un groupement résiduel dont l'aire actuelle est à peu près stable.



## Etat de conservation

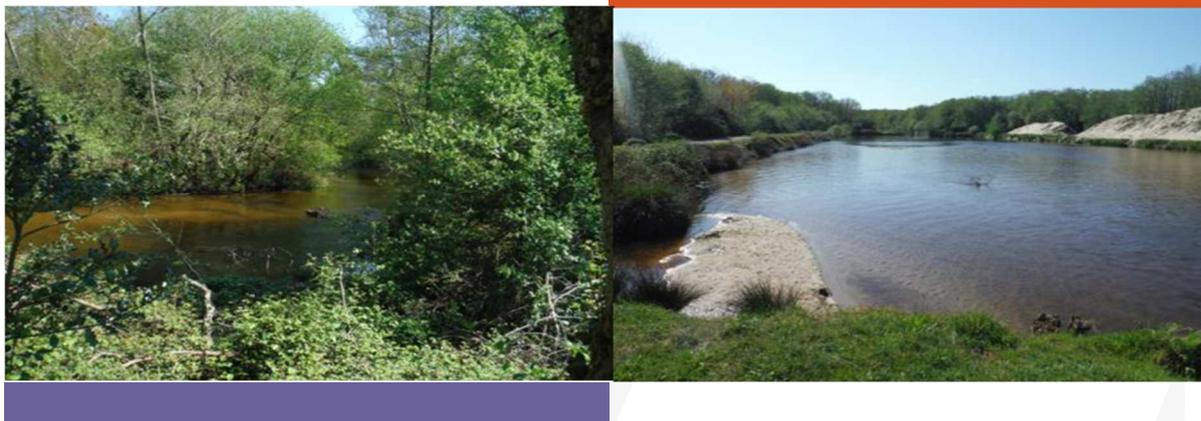
Etat de conservation sur le domaine Atlantique français		Inconnu
Etat de conservation à l'échelle du site	Degré de conservation de la structure	Moyennement ou partiellement dégradée
	Perspectives d'évolution	Moyennes ou défavorables
	Possibilité de restauration	Facile
	<b>Synthèse de l'état de conservation</b>	<b>Moyen</b>

## Pressions et menaces

Extension des aménagements touristiques  
 Envahissement par le Baccharis (*Baccharis halmifolia*)  
 Modification du fonctionnement hydraulique des cours d'eau

## Préconisations de gestion

Surveiller l'envahissement par le Baccharis  
 Veiller à la protection de l'hydrosystème et de sa dynamique  
 Sensibiliser et informer les propriétaires et gestionnaires



# DECLARATION D'INTERET GENERAL AU TITRE DE L'ARTICLE L211-7 ET DOSSIER LOI SUR L'EAU AU TITRE DE L'ARTICLE L214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

## STRATEGIE DE GESTION DES COURS D'EAU

### Annexe 4 :

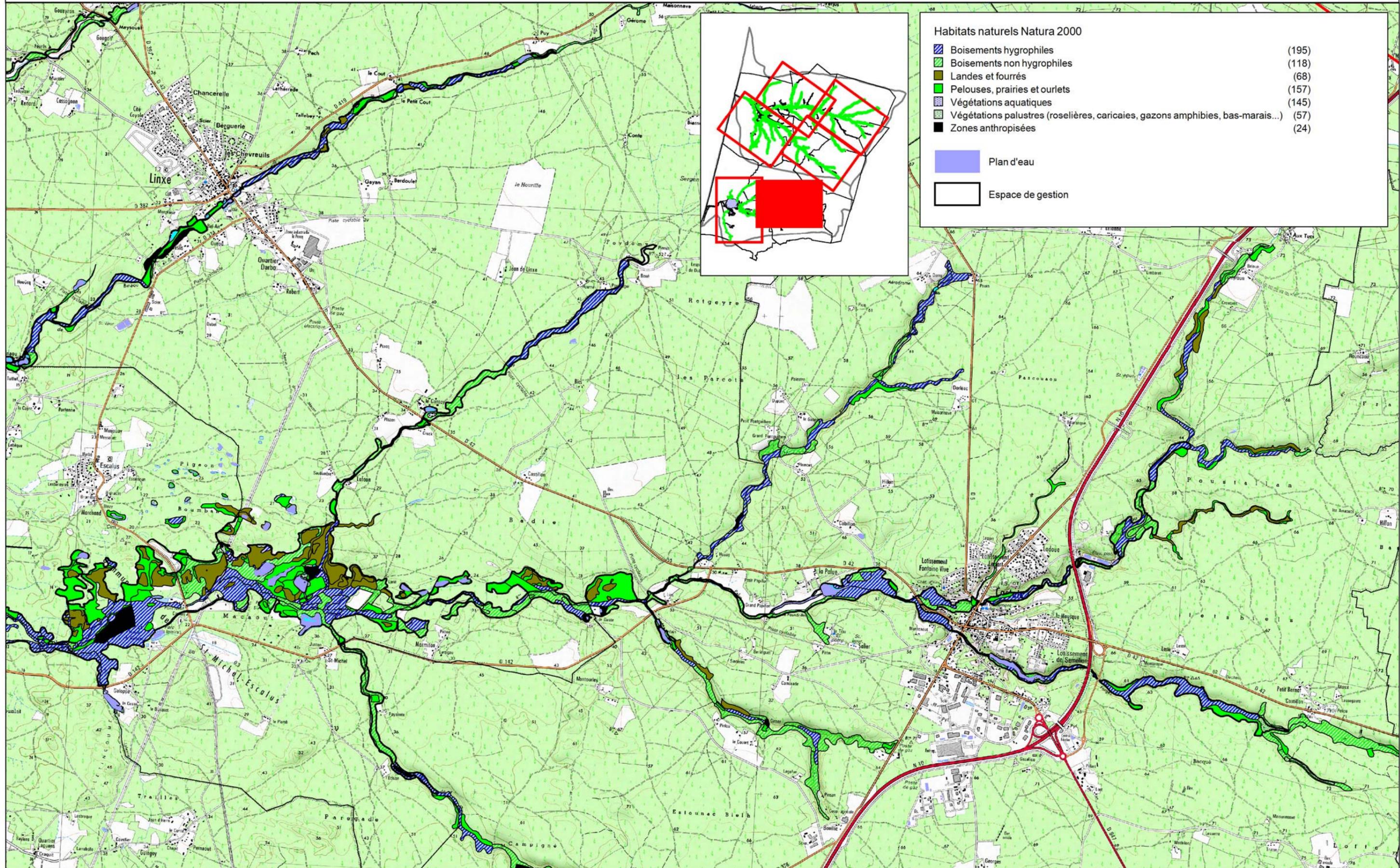
Cartographie des habitats Natura 2000 du territoire SMRMB

Syndicat Mixte de Rivières du Marensin et du Born  
272 Av. Jean-Noël Serret  
40260 CASTETS



# Cartographie des habitats Natura 2000 (1/30 000 ème)

1 / 6



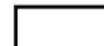
# Cartographie des habitats Natura 2000 (1/30 000 ème)

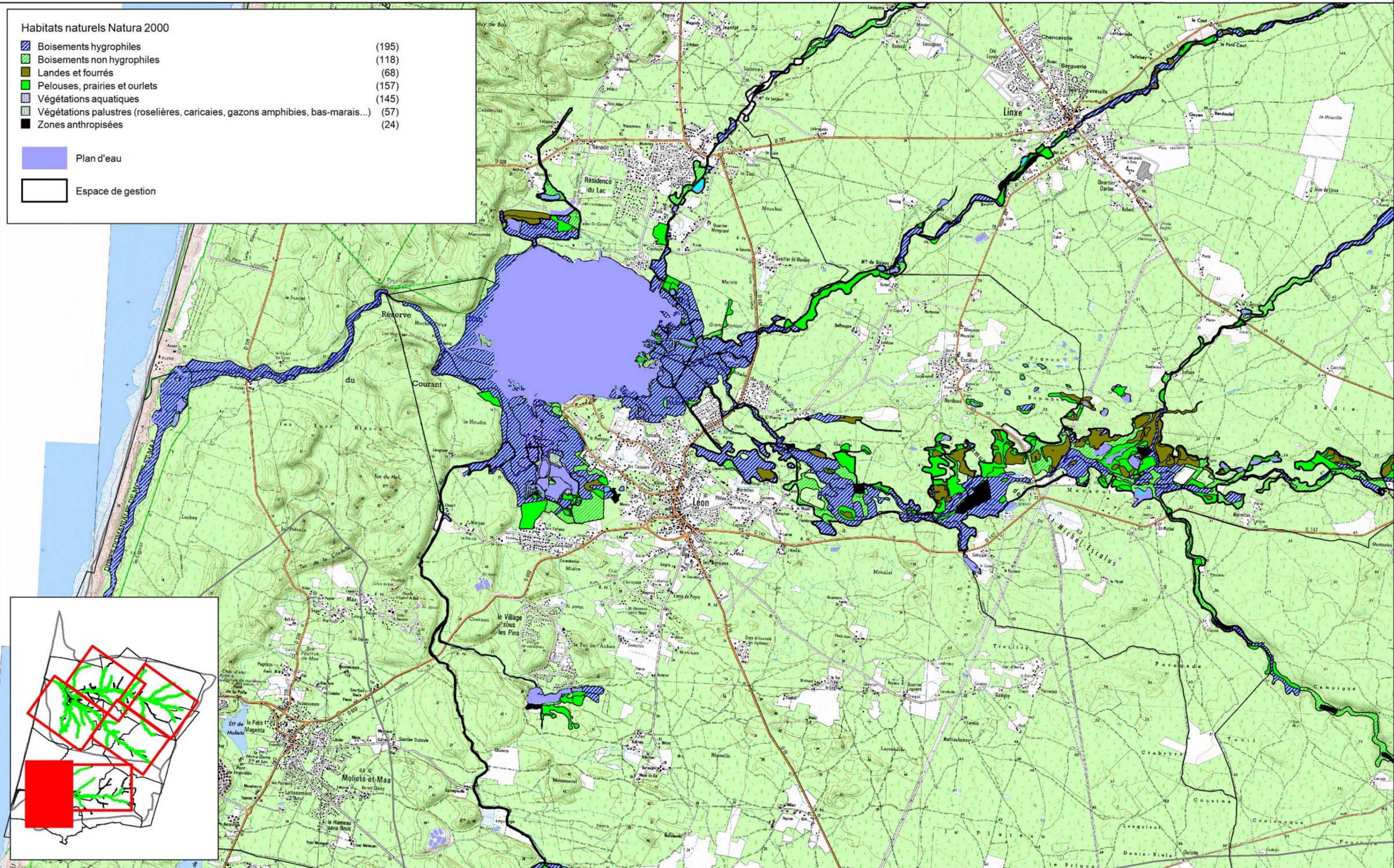
2 / 6

## Habitats naturels Natura 2000

-  Boisements hygrophiles (195)
-  Boisements non hygrophiles (118)
-  Landes et fourrés (68)
-  Pelouses, prairies et ourlets (157)
-  Végétations aquatiques (145)
-  Végétations palustres (roselières, caricaies, gazons amphibies, bas-marais...) (57)
-  Zones anthropisées (24)

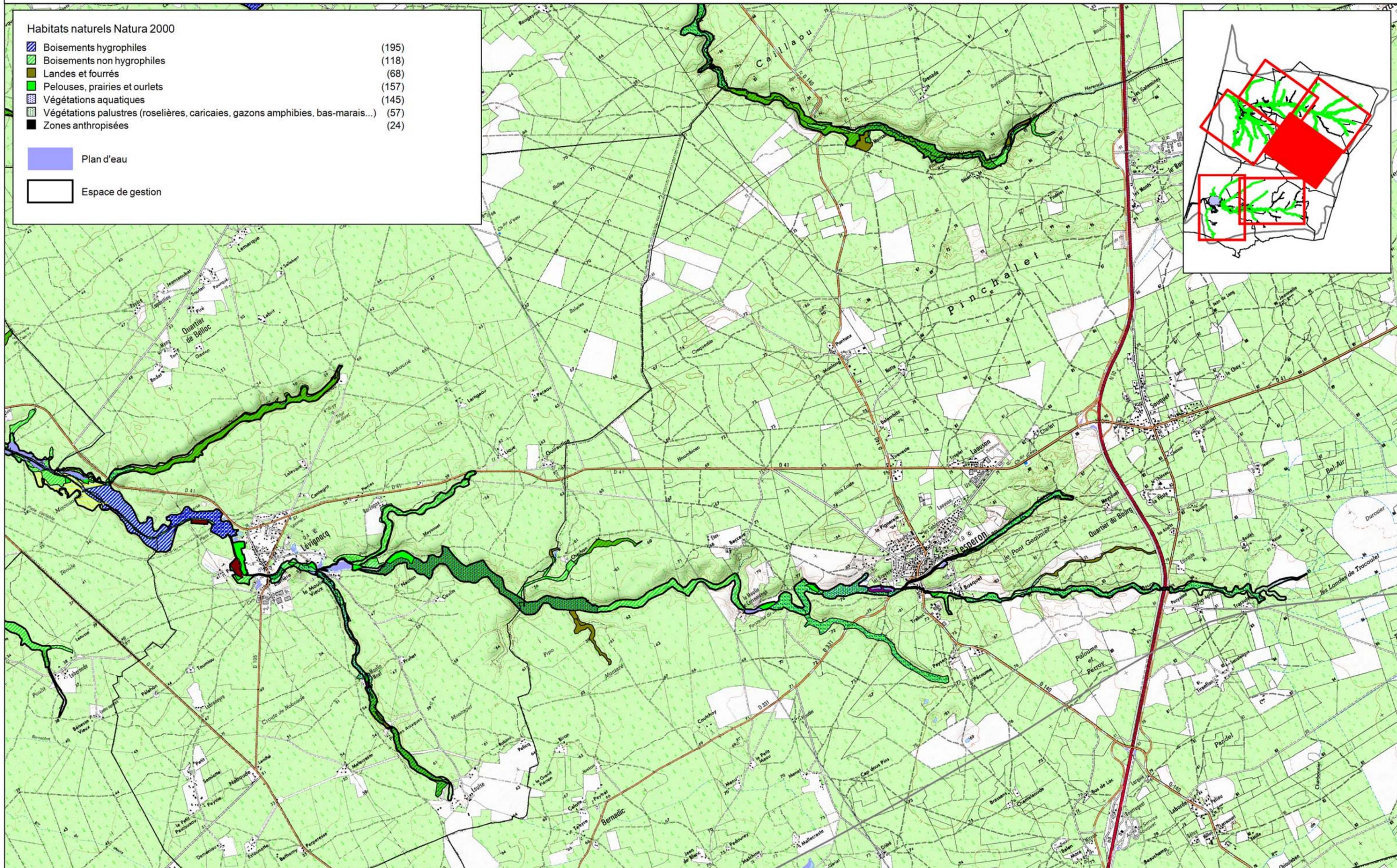
 Plan d'eau

 Espace de gestion



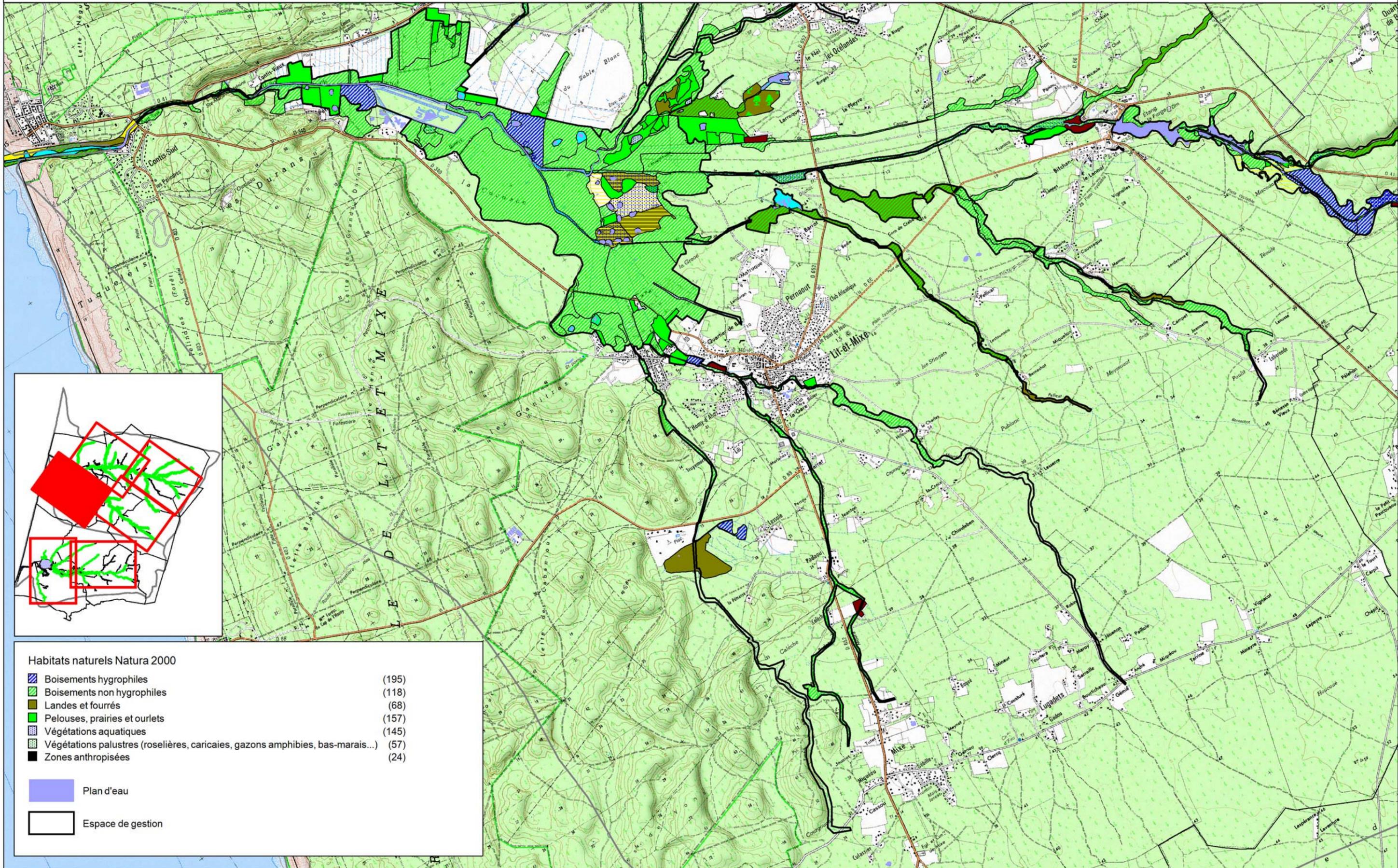
# Cartographie des habitats Natura 2000 (1/30 000 ème)

3 / 6



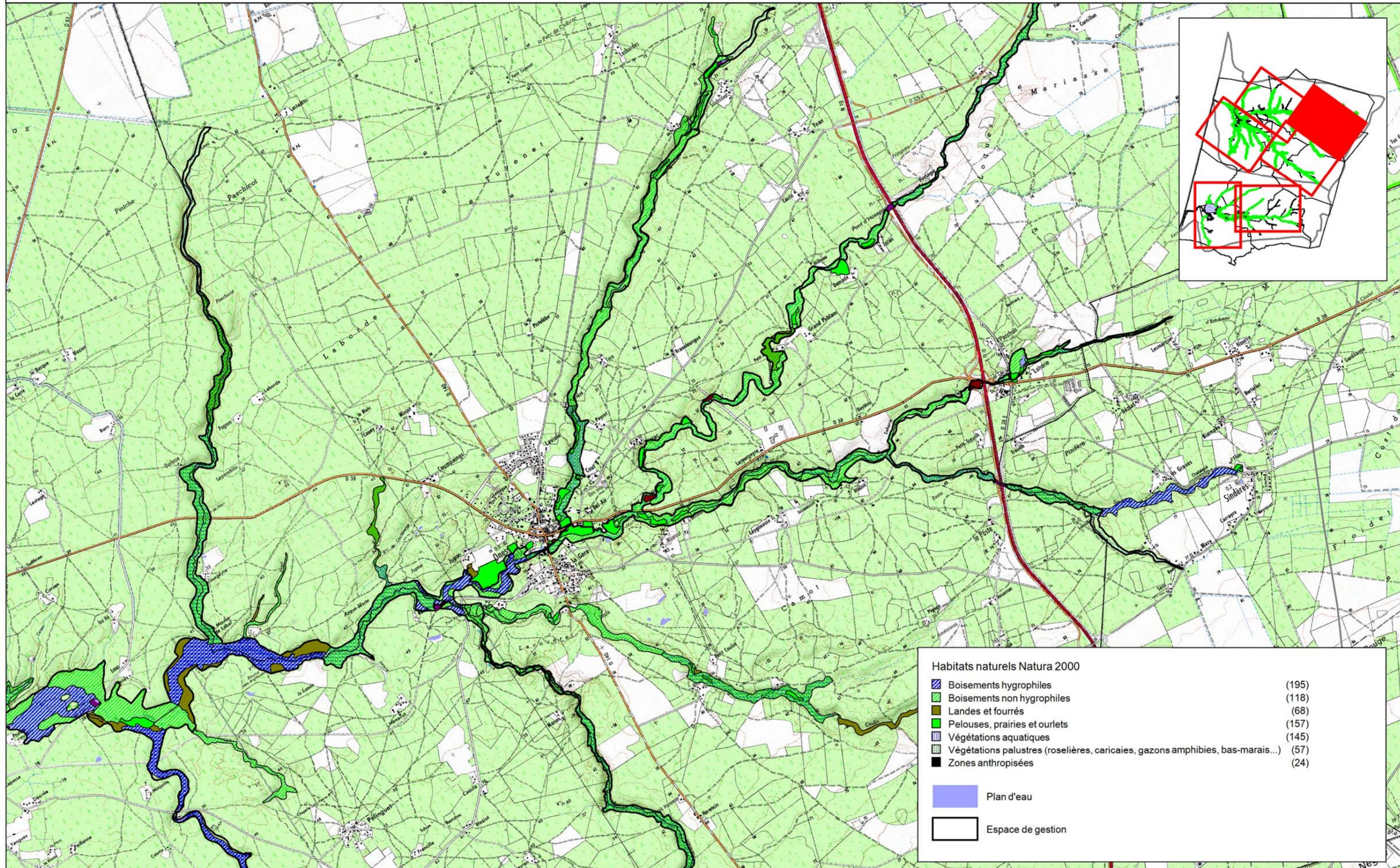
# Cartographie des habitats Natura 2000 (1/30 000 ème)

4 / 6



# Cartographie des habitats Natura 2000 (1/30 000 ème)

5 / 6



# Cartographie des habitats Natura 2000 (1/30 000 ème)

6 / 6

